

GRIS

Groupe
de recherche
interdisciplinaire
en santé

***D'une compréhension morcelée de la violence
en situation de couple à l'adolescence à une
conceptualisation dynamique et ancrée***

Mylène Fernet

Département de médecine sociale et préventive
Faculté de médecine

T02-06

Thèse présentée à la Faculté des études supérieures
en vue de l'obtention du grade de
Philosophiae Doctor (Ph.D.)
En Santé publique
Option : *Promotion de la santé*



Université de Montréal
Faculté de médecine
Secteur santé publique



INSPQ - Montréal

3 5567 00000 4827

HV

6026

F476

2002

Institut national de santé publique du Québec
4835, avenue Christophe-Colomb, bureau 200
Montréal (Québec) H2J 3G8
Tél.: (514) 597-0606

Université de Montréal

Une conceptualisation dynamique et ancrée de la violence subie en situation de couple
par des adolescentes

par

Mylène Fernet

Département de médecine sociale et préventive
Faculté de médecine

Thèse présentée à la Faculté des études supérieures
en vue de l'obtention du grade de Philosophiæ Doctor (Ph.D.)
en santé publique
option promotion de la santé

novembre 2002

© Mylène Fernet, 2002

Université de Montréal
Faculté des études supérieures

Cette thèse intitulée :

Une conceptualisation dynamique et ancrée de la violence subie en situation de couple par des adolescentes

présentée par Mylène Fernet

a été évaluée par un jury composé des personnes suivantes :

Louise Potvin, Ph.D., Université de Montréal

Joanne Otis, Ph.D., Université du Québec à Montréal

Hélène Manseau, Ph.D., Université du Québec à Montréal

Claire Chamberland, Ph.D., Université de Montréal

Marie Drolet, Ph.D., Université d'Ottawa

Michel Claes, Ph.D., Université de Montréal

Thèse acceptée le :

RÉSUMÉ

La violence vécue en situation de couple à l'adolescence constitue un important problème de santé publique. Les lourdes conséquences qu'elle entraîne sur la santé physique, mentale et sexuelle des victimes, de même que les coûts sociaux qu'elle engendre, en témoignent. En effet, les enquêtes de victimisation estiment qu'entre 7% et 45% des adolescents et adolescentes sont touchés par la violence, qu'il s'agisse de formes verbales, psychologiques, physiques ou sexuelles.

Les études intéressées par l'étiologie de la violence ont mis en relief les multiples facteurs associés. Ces facteurs sont d'ordre sociodémographique, liés à l'histoire familiale et de violence ou encore, de nature individuelle et interpersonnelle. En parallèle, peu de travaux ont exploré la dynamique même de la violence dyadique, expliquant comment tant de relations amoureuses se maintiennent en dépit des manifestations de violence et finissent, un jour, par s'arrêter.

Cette étude propose donc un modèle théorique intégrateur du phénomène de la violence qui se vit dans les couples adolescents. De façon plus spécifique, elle vise à décrire le processus dynamique par lequel les adolescentes s'adaptent à une situation de couple empreinte de violence et celui intervenant dans la décision de mettre un terme à une relation de violence. Nous avons privilégié la méthodologie qualitative de la théorisation ancrée pour étudier les manifestations de violence vécues, de façon répétée, par des adolescentes dans le contexte d'une relation de couple hétérosexuelle. L'entrevue individuelle à tendance non-directive a été retenue pour explorer en profondeur le vécu de jeunes femmes francophones nées au Québec et âgées entre 15 et 19 ans.

La théorisation ancrée, guidée de la théorie de l'apprentissage social, des perspectives féministes et du modèle transactionnel d'ajustement (*coping*), a donné lieu au développement d'une conceptualisation dynamique et ancrée de la violence vécue en situation de couple. Selon le modèle théorique intégrateur élaboré, la violence en

situation de couple constitue une expérience de contrôle, d'intimidation, d'agressions physique et sexuelle, de tromperies et de dénigrement. Ces diverses expériences de violence paraissent d'abord filtrées, sinon occultées comme par magie, par les représentations romantiques entretenues par les participantes à l'égard des relations de couple. Ces représentations romantiques de l'amour les incitent ainsi, dans un premier temps, à préserver à tout prix leur lien affectif au partenaire. Les jeunes femmes déploient alors un éventail de stratégies leur permettant de nier et d'éviter la situation de violence, tout en maintenant l'espoir d'être aimées par leur partenaire.

Pour que s'amorce un nouveau mouvement, il faut attendre qu'elles se rendent à l'évidence, non pas de la récurrence de la violence, mais bien de l'effritement du sentiment amoureux. Une fois la désillusion et l'effritement de l'amour romantique admis par les interlocutrices, le soutien social facilite la rupture et aiguillonne alors les actions concrètes visant à se sortir de l'impasse. À l'inverse, les commentaires négatifs de l'entourage incitent nos interlocutrices à se cramponner davantage à la relation de violence, les fragilisant d'autant plus.

En conséquence, la présente étude suggère que tout programme de prévention intéressé à sensibiliser les adolescentes aux visages de la violence pouvant sévir dans leur couple doit s'insérer dans le cadre d'un programme plus global d'éducation à l'amour, s'il veut rejoindre les victimes et les mobiliser. De plus, considérant l'importance et la qualité du soutien social, un tel programme doit inclure les pairs et les adultes significatifs et les informer du processus de la violence tel que vécu par les victimes et des facteurs les incitant à demeurer dans une relation empreinte de violence.

VIOLENCE; RELATIONS AMOUREUSES; ADOLESCENTS; MÉTHODOLOGIE QUALITATIVE; PRÉVENTION/PROMOTION DE LA SANTÉ

ABSTRACT

The fact that adolescents experience violence within their couple constitutes an important public health problem. Heavy consequences relating to the victims' health, as well as high social costs are engendered. In fact, surveys on victimization estimate that 7% to 45% of the adolescents suffer from violence, either it be verbal, psychological, physical or sexual.

Research concerning the etiology of violence has set forth a multitude of factors that are involved . These factors are socio-demographic, thus related to family history and violence, or individual and interpersonal. Meanwhile, very few studies have explored the dynamic pattern underlying the violence within a couple, which would explain why so many relationships continue despite the manifestations of violence and why, one day, they just finish.

This study proposes a theoretical integrating model concerning violence phenomena amongst teenage couples. More specifically, it tends to describe the dynamic process by which teenager girls adapt to a situation where violence prevails in their couple, and which also intervenes in the decision of putting an end to this violent relationship. We have chosen the qualitative methodology of the grounded theory in order to study the manifestations of violence, endured by female adolescents, and repeated in the context of an heterosexual relationship. The non-directive individual interview was chosen to explore more thoroughly the love life of young francophone women ranging from 15 to 19 years old and who were born in Quebec.

The grounded theory, guided by the theory of social learning, feminists' perspectives and the transactional coping model, gave birth to the development of a grounded dynamic concept of violence endured in a relationship. According to the theoretical integrating model elaborated, violence in couples constitutes an experience of control, intimidation, physical and sexual aggression, cheating and denigration. On first hand, these various experiences of violence seem filtered, if not by mere magic,

overshadowed by romantic representations that the participants entertain about love relationships. First, these romantic representations of love lead them to preserve the bond set forth with their partner, no matter the price they have to pay. The young women use so many strategies for the sole purpose of denying and avoiding the situation of violence, and thus maintaining their hope of being loved by their partner.

Before a new movement prevails, we must wait until they face up, not the recurrence of the violence, but to the ineligible disintegration of their feeling of love. Once they acknowledge their disillusion and the crumbling of their romantic love, the social support system can then facilitate the breaking up and help put forth concrete actions so that they will walk away from this dead end. On the opposite, any negative comment uttered by the environment brings them to cling tighter to this violent relationship, and consequently they remain even weaker.

Therefore, this present study suggests that all prevention program whose aim is to help adolescents see the faces of violence going on within their couple, should be included in a overlapping global educational program on love, if it really wants to reach the victims and mobilize them. Moreover, considering the importance and the quality of the social support system, such a program should include the peers and every significant adult, thus informing them about the process of violence as it is effectively experienced by the victims, as well as the factors explaining why they are remaining in such a violent relationship.

DATING VIOLENCE; ADOLESCENTS; QUALITATIVE METHODOLOGY;
HEALTH PREVENTION/ PROMOTION

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS	IX
REMERCIEMENTS	X
INTRODUCTION	1
CHAPITRE 1: LE PROBLÈME DE RECHERCHE	4
1. LA VIOLENCE DANS LE COUPLE ADOLESCENT	5
1.1 LES DIVERSES FORMES DE VIOLENCE.....	6
1.2 LES CONSÉQUENCES DE LA VIOLENCE SUR LA SANTÉ.....	7
1.3 LES COÛTS SOCIAUX DE LA VIOLENCE	10
1.4 L'AMPLEUR DU PHÉNOMÈNE DE LA VIOLENCE À L'ADOLESCENCE	11
1.5 LE DÉBAT ENTOURANT LE GENRE ET LA VIOLENCE À L'ADOLESCENCE	41
1.6 UN QUESTIONNEMENT ESSENTIELLEMENT QUANTITATIF DU PHÉNOMÈNE DE LA VIOLENCE	45
CHAPITRE 2: L'ÉTAT DES CONNAISSANCES	48
2. LES FACTEURS ASSOCIÉS AUX EXPÉRIENCES DE VIOLENCE	49
2.1. LES FACTEURS SOCIODÉMOGRAPHIQUES.....	49
2.2 LES FACTEURS LIÉS À L'HISTOIRE FAMILIALE ET DE VIOLENCE	53
2.3 LES FACTEURS INDIVIDUELS	57
2.4 LES FACTEURS INTERPERSONNELS.....	62
2.5 LES FACTEURS EXPLIQUANT LA POURSUITE DES RELATIONS DE VIOLENCE	75
2.6 UNE COMPRÉHENSION MORCELÉE DU PHÉNOMÈNE DE LA VIOLENCE	79
2.7 LES PRÉSUPPOSÉS THÉORIQUES AYANT GUIDÉ LA PRÉSENTE RECHERCHE.....	84
2.8 LES OBJECTIFS ET LA PERTINENCE DE L'ÉTUDE	85
CHAPITRE 3: LA MÉTHODOLOGIE	87
3. LES PROCÉDURES SYSTÉMATIQUES DE LA THÉORISATION ANCRÉE.....	88
3.1 L'ACCUMULATION DES DONNÉES THÉORIQUES PERTINENTES	89
3.2 LA CUEILLETTE DES DONNÉES	90
3.3 DE L'ANALYSE DES DONNÉES À L'ÉLABORATION D'UN MODÈLE THÉORIQUE INTÉGRATEUR	131
3.4 LES LIMITES DE L'ÉTUDE.....	140

CHAPITRE 4: LE CONTEXTE THÉORIQUE	142
4. LES FONDEMENTS THÉORIQUES DE L'ÉTUDE	143
4.1 LA THÉORIE DE L'APPRENTISSAGE SOCIAL.....	143
4.2 LA THÉORIE DE L'ATTACHEMENT.....	146
4.3 LES PERSPECTIVES FÉMINISTES.....	148
4.4 LE MODÈLE TRANSACTIONNEL D'AJUSTEMENT (<i>COPING</i>)	156
4.5 DES POINTS D'ANCRAGE THÉORIQUES DIVERSIFIÉS.....	164
 CHAPITRE 5: L'ANALYSE DES DONNÉES	 165
5. UNE CONCEPTUALISATION DYNAMIQUE ET ANCRÉE DE LA VIOLENCE SUBIE EN SITUATION DE COUPLE	 166
5.1 LA VIOLENCE EN SITUATION DE COUPLE : UNE EXPÉRIENCE DE CONTRÔLE, D'INTIMIDATION, D'AGRESSIONS, DE TROMPERIES ET DE DÉNIGREMENT.....	 169
5.2 L'AMOUR ROMANTIQUE : UN FILTRE MAGIQUE À LA VIOLENCE.....	185
5.3 PRÉSERVER, À TOUT PRIX, LE LIEN ROMANTIQUE : NIER LA VIOLENCE, ÉVITER D'Y FAIRE FACE, ESPÉRER QUE ÇA CHANGE.....	 191
5.4 LA DÉSILLUSION ET L'EFFRITEMENT DE L'AMOUR ROMANTIQUE : DÉCLENCHEURS DE LA RUPTURE	 206
5.5 SE SORTIR DE L'IMPASSE : UNE FOIS LA RELATION VIDÉE DE SON AMOUR.....	210
5.6 LA PERCEPTION DE SOUTIEN SOCIAL : TANTÔT UNE RESSOURCE FACILITATRICE, TANTÔT UNE ENTRAVE À LA RUPTURE.....	 213
5.7 LES POINTS DE VUE DES JEUNES SUR LA QUESTION DE LA PRÉVENTION ET L'INTERVENTION EN MATIÈRE VIOLENCE EN SITUATION DE COUPLE	 222
 CHAPITRE 6: LA DISCUSSION	 234
6. D'UNE COMPRÉHENSION MORCELÉE DE LA VIOLENCE, VERS UNE CONCEPTUALISATION DYNAMIQUE ET ANCRÉE	 235
6.1 LA VIOLENCE EN SITUATION DE COUPLE : UNE EXPÉRIENCE DE CONTRÔLE, D'INTIMIDATION, D'AGRESSIONS, DE TROMPERIES ET DE DÉNIGREMENT.....	 237
6.2 PRÉSERVER, À TOUT PRIX, LE LIEN ROMANTIQUE : NIER LA VIOLENCE, ÉVITER D'Y FAIRE FACE, ESPÉRER QUE ÇA CHANGE.....	 243
6.3 LA DÉSILLUSION ET L'EFFRITEMENT DE L'AMOUR ROMANTIQUE : DÉCLENCHEURS DE LA RUPTURE	 249
6.4 SE SORTIR DE L'IMPASSE : UNE FOIS SA RELATION VIDÉE DE SON AMOUR.....	250
6.5 LA PERCEPTION DE SOUTIEN SOCIAL : TANTÔT UNE RESSOURCE FACILITATRICE, TANTÔT UNE ENTRAVE À LA RUPTURE.....	 251
6.6 LES PISTES DE RÉFLEXION AU PLAN THÉORIQUE	255
6.7 LES PISTES DE RÉFLEXION AU PLAN DE LA PRÉVENTION ET DE L'INTERVENTION ..	265
 CONCLUSION	 275
 BIBLIOGRAPHIE	 278
 APPENDICES.....	 304

AIDE-MOI

Il faut m'écouter.

J'ai un secret à te confier.

Tu ne dois pas le révéler et tu ne dois pas me juger en disant que je l'ai mérité.

Je veux me suicider car je me suis fait frapper par le gars que j'ai le plus aimé.

Il m'a toujours dit que je l'avais provoqué.

Mais c'est faux, il avait tendance à s'emporter.

Quoi faire?

Le laisser ou continuer?

Va-t-il recommencer?

Va-t-il me frapper pour me faire payer de l'avoir laissé?

Si je décide de continuer, vais-je avoir peur de l'approcher?

Et de me faire encore frapper, même s'il a juré de ne plus recommencer?

C'est pour ça que je veux me suicider.

Je suis incapable de décider.

J'ai besoin d'être aidée, écoutée et conseillée avant que la mort m'ait emportée.

Daphnée, 15 ans

REMERCIEMENTS

J'aimerais tout d'abord remercier les jeunes femmes qui ont si généreusement accepté de partager avec nous leur vécu. Ces rencontres, marquées de rires et de larmes, ont non seulement été un lieu de découvertes mais de croissance personnelle.

Je tiens à exprimer toute ma gratitude à madame Joanne Otis, directrice de ce projet, pour la confiance qu'elle me témoigne depuis mes tous débuts dans le monde de la recherche. Joanne, grâce à ton énergie contagieuse, tu as réussi à m'insuffler cette passion de la recherche qui t'habite.

Un merci particulier à madame Hélène Manseau qui a si généreusement accepté de co-diriger cette recherche. Elle a non seulement accompagné mes premiers pas à travers la démarche méthodologique qualitative, mais guidé cette recherche avec doigté. Hélène, je tiens à te remercier de m'avoir fait partager ton expérience et de t'être montrée si disponible.

Je voudrais également remercier monsieur Jean Lambert du département de médecine sociale et préventive pour ses conseils méthodologiques lors de la première phase de cette recherche et d'avoir continué, malgré mon orientation qualitative, à me parrainer lors de mon séjour sur la montagne.

J'aimerais aussi remercier les nombreux intervenants et intervenantes qui, par leur ouverture et leur engagement, ont facilité le contact avec les participantes. Vos judicieux commentaires m'ont aidée à orienter la présente recherche. À ce titre, je tiens à souligner la précieuse collaboration de mesdames Guylaine Boudreau des Centres jeunesse de Montréal et Lorraine Rondeau du projet relations amoureuses des jeunes, Promouvoir, Prévenir et Accompagner, une initiative de la Direction de la Santé Publique de Montréal-Centre et du regroupement des CLSC de la région de Montréal. Un merci tout spécial à Sonia Lemoyne, enseignante, pour ton implication constante dans ce projet et ton dévouement à la cause des jeunes femmes violentées.

Je suis reconnaissante à Catherine, Claude, Geneviève, Stéphanie et Véronique qui ont su retranscrire minutieusement les entrevues avec une patience et un intérêt remarquable. Vous m'avez été d'un grand secours! Un gros merci à mon fidèle collègue François Pilote pour la mise en page de ce document.

Il m'aurait été impossible d'aller au bout de mon rêve sans le soutien d'un riche réseau social. Un merci tout spécial revient donc à mes parents Claudette Desjardins et René Fernet, qui en plus d'avoir été une grande source d'inspiration, m'ont offert toutes ces années durant une aide inconditionnelle. Je voudrais également remercier mes frères André et Claude pour leurs précieux conseils et leurs encouragements constants. Merci à toi Éric, mon complice dans la vie quotidienne, pour ta patience et pour tous les sacrifices auxquels tu as consentis. J'aimerais aussi témoigner ma reconnaissance à Claudine, Geneviève, Nathaly, Véronique et Nathalie, qui chacune à votre façon, m'avez épaulée dans ce long processus. Je suis vraiment privilégiée de pouvoir compter sur des amies comme vous.

Cette recherche a été rendue possible grâce à l'appui financier du Conseil de recherches médicales du Canada (bourse d'études doctorales numéro MDR-37588).

INTRODUCTION

L'adolescence est une période de découvertes et d'apprentissages nouveaux s'opérant dans diverses sphères de la vie, dont celles de l'amour et de la sexualité. Animés par un intérêt grandissant pour un autre individu, les adolescents et adolescentes ressentent désormais le besoin de partager leur intimité dans le cadre d'une relation privilégiée. Certaines de ces relations se construisent sur des bases de mutualité et d'interdépendance alors qu'à l'opposé, d'autres sont marquées par une moindre équité se traduisant, entre autres, par la violence. La violence vécue dans un contexte de couple constitue d'ailleurs un problème social et de santé important, non seulement en raison de sa prévalence élevée, mais également à cause des répercussions qu'elle entraîne sur la santé physique, mentale et sexuelle, plus particulièrement, chez les adolescentes et les jeunes femmes qui en sont victimes. De nombreuses études ayant tenté d'en comprendre l'étiologie ont mis en relief les multiples facteurs associés à la violence. Bien qu'elles soient fort pertinentes, peu d'entre elles ont exploré la dynamique de violence chez les adolescentes et ont tenté d'expliquer pourquoi tant de relations amoureuses sont maintenues en dépit de manifestations de violence.

De façon à pallier ces lacunes, la présente étude, d'orientation méthodologique qualitative, se propose de: 1) décrire l'expérience de violence en situation de couple telle que vécue et racontée par des adolescentes ayant été aux prises avec un partenaire violent; 2) analyser le processus dynamique par lequel ces adolescentes s'adaptent à leur situation de couple; 3) cerner le processus qui intervient dans la prise de décision de mettre un terme à la relation de violence; 4) dégager les interactions sociales les plus significatives dans ce processus d'adaptation à la violence en situation de couple; 5) soulever, à partir de l'expérience de violence d'adolescentes, des pistes susceptibles de soutenir l'élaboration d'une intervention préventive ancrée.

La présente thèse comporte six chapitres. Le premier cerne la problématique de la recherche. Il définit la violence et en décrit les diverses manifestations dans le contexte des relations amoureuses à l'adolescence. Il dégage les conséquences de la violence sur la santé mentale, de même que les coûts sociaux qu'elle engendre. Il met en évidence l'ampleur du phénomène de la violence dans le contexte nord-américain. Il présente les deux principales thèses qui s'opposent dans ce débat entourant le genre et la violence.

Le deuxième chapitre propose une recension des écrits scientifiques consacrés à l'étude de la violence dans le contexte des relations amoureuses. Il documente l'éventail des facteurs associés aux expériences de violence vécues en situation de couple par les adolescents, adolescentes et jeunes adultes. Il pose les objectifs de la recherche et circonscrit son utilité.

Le troisième chapitre décrit la méthodologie utilisée pour les fins de cette étude. Il présente chacune des procédures systématiques de la théorisation ancrée, précisant comment elles ont été adaptées dans le contexte de la présente recherche, et énonce les limites.

Le quatrième chapitre dévoile le contexte théorique soutenant la recherche. Il expose les théories qui ont servi de points d'ancrage théoriques, à savoir les théories de l'apprentissage social et de l'attachement, les perspectives féministes, de même que le modèle transactionnel d'ajustement.

Le cinquième chapitre développe, à partir des témoignages des participantes, une conceptualisation dynamique et ancrée de la violence vécue en situation de couple. Le modèle obtenu s'articule autour de six grandes catégories conceptuelles, lesquels s'énoncent comme suit : 1) la violence en situation de couple : une expérience de contrôle, d'intimidation, d'agressions physique et sexuelle, de tromperies et de dénigrement; 2) l'amour romantique: un filtre magique à la violence; 3) préserver, à tout prix, le lien romantique : nier la violence, éviter d'y faire face, espérer que ça change; 4) la désillusion et l'effritement de l'amour romantique : déclencheurs de la rupture; 5) se sortir de l'impasse : une fois la relation vidée de son essence d'amour; 6) la perception de soutien social : tantôt une ressource facilitatrice, tantôt une entrave

à la rupture. En conclusion, les jeunes femmes rencontrées donnent leur point de vue sur la question de la prévention et de l'intervention en matière de violence dans les relations amoureuses.

Le dernier chapitre présente la synthèse des résultats de la recherche et les met en perspective avec ceux des études recensées en tenant compte de ses apports et de ses limites tant au plan empirique que théorique. Il termine sur les implications qui découlent de la recherche tant au plan de l'intervention que celui de la recherche.

CHAPITRE 1:
LE PROBLÈME DE RECHERCHE

Dans le cadre de ce premier chapitre, la violence telle qu'elle apparaît dans le contexte des relations amoureuses à l'adolescence sera définie et ses principales formes décrites. Par la suite, les conséquences de la violence, non seulement sur la santé mentale, mais aussi sur la santé physique des victimes, de même que les coûts sociaux qu'elle engendre seront présentés. À la lumière d'études d'incidence et de prévalence, le volet suivant brossera un tableau de la situation dans le contexte nord-américain tout en mettant en relief les différences de sexe. La dernière section présente les deux thèses qui s'opposent dans ce débat entourant le genre et la violence, celle de la mutualité de la violence et celle de l'asymétrie sexuelle de la violence. Elle remet en question l'usage quasi exclusif des méthodes quantitatives dans ce domaine de recherche.

1. La violence dans le couple adolescent

La violence, celle qui s'exprime dans le couple à l'adolescence (*dating violence*), pose le même problème de définition opérationnelle qui prévaut dans le champ de la violence interpersonnelle en général (Jackson, 1999). Certains auteurs associent cette difficulté au fait de vouloir définir les concepts de « dating » et celui de « violence » séparément et parfois, en une unité « dating violence » (Carey et Mongeau, 1996). Le concept de « dating » réfère aux activités de couple mutuellement satisfaisantes pouvant conduire à des interactions futures, à un engagement émotionnel ou à une intimité sexuelle entre les partenaires (Sugarman et Hotaling, 1989).

Les concepts de violence, d'agression et d'abus sont quant à eux utilisés de façon interchangeable dans les écrits scientifiques (Marshall, 1994). Comme le souligne Emery (1989), le choix des concepts employés n'est pas le fruit d'une décision objective mais plutôt celui d'une décision arbitraire du chercheur. Dans le cadre de cette recherche, nous avons donc choisi de privilégier le concept de violence qui, selon Archer (1994), est beaucoup plus large que celui d'agression. En effet, le concept de violence réfère non seulement, aux gestes qui sont posés mais aussi aux conséquences qui en découlent.

Plusieurs définitions élargies de la violence ont été proposées, parmi lesquelles nous retrouvons celle de Bélanger et Vallières (1998) qui la décrivent comme « un mode d'expression, choisi de façon délibérée par celui qui l'exerce, pour contraindre la victime à agir contre son gré et ce, afin d'actualiser son propre désir de pouvoir ». Le Centre de recherche interdisciplinaire sur la violence familiale et la violence faite aux femmes (CRI-VIFF) définit la violence comme « un exercice abusif de pouvoir par lequel un individu en position de force cherche à contrôler une autre personne en utilisant des moyens de différents ordres afin de la maintenir dans un état d'infériorité ou de l'obliger à adopter des comportements conformes à ses désirs à lui » (Clément et Bourassa, 1996).

La notion d'intention apparaît particulièrement importante dans la définition de la violence. En effet, cette notion permettrait de différencier la violence de tout autre geste découlant d'un emportement passager ou encore d'un état émotif temporaire (O'Hearn et Davis, 1997). De façon plus spécifique, la violence qui apparaît dans un contexte de couple est, selon Santé Canada (1995), celle qui est infligée délibérément par un individu à l'endroit de la personne qu'il ou qu'elle fréquente et consiste en toute attaque psychologique, physique ou sexuelle.

1.1 Les diverses formes de violence

La violence se manifestant dans les relations amoureuses à l'adolescence peut ainsi prendre des formes psychologique, physique et sexuelle. Les formes psychologique et verbale de la violence empruntent le mode de l'intimidation, d'actes terrorisants, de menaces, d'humiliations, d'insultes, de pressions, de destruction de biens, de contrôle des allées et venues de la ou du partenaire, de cris pour susciter la peur, du maintien de la ou du partenaire à l'écart des amis et de la famille ainsi que d'autres manifestations de jalousie excessive. La violence physique peut revêtir la forme de bousculades, de claques, de poussées, de coups de poing ou de pied, de strangulation, de morsures, de brûlures, de contraintes physiques, de coups assenés avec un objet ou encore, d'attaques à main armée. La violence sexuelle se traduirait par le recours au chantage ou à la force pour obliger un ou une partenaire à avoir des contacts sexuels, des relations sexuelles sans le consentement du ou de la partenaire, d'attouchements

sexuels non désirés ou d'activités sexuelles humiliantes accomplies de force (Santé Canada, 1990, 1995).

La violence s'exprimant dans un contexte de couple revêt non seulement plusieurs formes d'expression mais se traduit aussi par des gestes répétitifs. Généralement subi entre l'âge de 15 et 16 ans (Bethke et DeJoy, 1993; Durst, 1987; Henton et al., 1983), le premier épisode de violence est suivi d'épisodes récurrents (Bergman, 1992). À cet égard, les données disponibles précisent que le nombre moyen d'incidents rapportés par les victimes de violence physique se chiffre à 9,6 (Roscoe et Benaske, 1985). Ces épisodes, de plus en plus récurrents, suivraient une courbe ascendante et les formes de violence verbale et psychologique feraient alors place aux formes physiques, y compris sexuelles (Cate et al., 1982; Henton et al., 1983; Laner, 1983; Laner et Thompson, 1982; Roscoe et Benaske, 1985). De plus, ces épisodes de violence seraient vécus à travers plusieurs relations amoureuses. Les adolescents et adolescentes interrogés dans le cadre de ces études dévoilent, en moyenne, avoir été victimes de deux (1,96) partenaires (Henton et al., 1983).

1.2 Les conséquences de la violence sur la santé

Étant donné la récurrence des épisodes et son escalade vers la violence physique, les conséquences sur la santé deviennent très lourdes. Cependant, les conséquences de la violence sur la santé mentale, physique et sexuelle demeurent des dimensions peu explorées dans la littérature et en particulier, lorsque cette violence est vécue à l'adolescence (Jackson, 1999; Lavoie, 2000). Comme le souligne Lavoie (2000), certaines imprécisions caractérisent les études s'étant attardées aux conséquences de la violence, notamment en ce qui concerne l'identité de l'agresseur (étranger, membre de la famille ou partenaire amoureux) ou l'âge de la victime. De plus, les groupes de comparaison ne sont pas toujours employés, ce qui réduit la portée des conclusions. Les recherches disponibles sur les conséquences de la violence au sein des jeunes couples sont transversales et rétrospectives. Il apparaît donc plus juste de parler d'états associés à la violence que des conséquences découlant de la violence au sens strict, puisque certains de ces états ont pu être présents avant même les incidents de violence.

Les travaux répertoriés soulignent d'importants traumatismes psychologiques chez les victimes de violence, en particulier chez les jeunes femmes. Des niveaux de détresse psychologique particulièrement élevés ont été atteints, sur le *Brief Symptom Inventory* (Derogatis et Spencer, 1982), par des jeunes femmes qui avaient subi au moins un geste de violence physique dans un contexte de couple depuis l'âge de 16 ans (Coffey et al., 1996). Comins (1984) a, lui aussi, observé la détresse psychologique ressentie par de jeunes adultes des deux sexes ayant été victimes de violence physique, mais cette fois, à l'aide du *Symptom Check List-90-Revised* (SCL-90) (Derogatis, 1977).

Magdol et collaborateurs (1997), qui se sont attardés de façon spécifique à la violence physique sévère, ont utilisé plusieurs indicateurs de santé mentale proposés par le *National Institute of Mental Health* (NIMH) (Robins et Regier, 1991) auprès d'une cohorte de jeunes adultes de la Nouvelle-Zélande. Ainsi, comparativement à leurs pairs qui n'ont jamais subi de violence physique sévère de la part d'un partenaire amoureux, les victimes affichent des scores significativement plus élevés sur chacune des catégories de symptômes évalués (anxieux, dépressifs, maniaques et psychotiques). De plus, lorsque ces symptômes sont comparés en fonction du sexe des participants, les jeunes femmes qui dévoilent des formes sévères de violence physique apparaissent particulièrement anxieuses. En effet, ces victimes ont ressenti 2,9 symptômes anxieux comparativement à la moyenne de l'échantillon qui s'élève à 1,4 symptômes.

Par ailleurs, une étude récente s'est intéressée à la détresse psychologique, non seulement en lien avec les formes physiques de violence, mais avec celles de violence psychologique et sexuelle (Hearned, 2001). À l'aide du *Mental Health Index* (MHI) (Veit et Ware, 1983) et du *Symptoms of Posttraumatic stress Disorder Checklist* (PCL-C) (Weathers et al. 1993), l'étude réalisée auprès de jeunes adultes révèle que les formes de violence psychologique et sexuelle sont associées aux niveaux de détresse psychologique les plus élevés. Quant à elles, les expériences de violence physique vécues dans le couple prédisent des niveaux d'anxiété et de stress post-traumatique particulièrement élevés. Dans le cadre de cette étude, les répondants des deux sexes affichent des niveaux de dépression, d'anxiété et de stress post-

traumatique comparables. Cependant, parmi les jeunes femmes interrogées, ces niveaux de détresse tendent à augmenter de façon significative à mesure que les épisodes de violence gagnent en fréquence. Une autre étude qui s'est spécifiquement attardée aux formes sexuelles de violence souligne d'importants niveaux de détresse psychologique parmi de jeunes adultes (Shapiro et Schwartz, 1997). Ainsi, comparativement à leurs pairs qui n'ont jamais vécu de violence sexuelle dans un cadre amoureux, les jeunes victimes de sexe féminin présentent des symptômes traumatiques plus nombreux au *Trauma Symptom Inventor* (TSI) (Brière, 1995).

La détresse psychologique ressentie par certaines victimes de violence physique et sexuelle peut aussi se traduire par des idées suicidaires et se concrétiser en des tentatives en ce sens. À ce sujet, Kreiter et collaborateurs (1999) soulignent que les jeunes femmes impliquées dans une altercation physique avec leur partenaire amoureux sont plus nombreuses à avoir tenté de mettre fin à leur vie dans les 12 mois précédant leur participation à l'étude. Des observations similaires ont été rapportées auprès d'adolescents et d'adolescentes. En effet, certains chercheurs ont conclu que les jeunes femmes qui ont vécu des expériences de violence physique sévère ou sexuelle présentent des risques accrus d'idéations suicidaires et de tentatives suicidaires (Coker et al., 2000; Silverman et al., 2001). Chez les jeunes hommes, les expériences de violence physique sévère ont été associées à des idées suicidaires tandis que celles de violence sexuelle, à des tentatives de mettre fin à leurs jours (Coker et al., 2000).

Outre la détresse psychologique, l'anxiété, la dépression, la confusion, l'épuisement, la peur, les troubles de comportement, de même que les dysfonctions dans la vie quotidienne, tels l'isolement et les problèmes scolaires, apparaissent comme des conséquences régulièrement rapportées par les victimes de violence (Follingstad, 1991; Harned, 2001; Henton et al., 1983; Kelly et DeKeseredy, 1994; Makepeace, 1987; Matthews, 1984). En somme, comme le précise Lavoie (2000), l'expérience de violence peut provoquer d'importants changements comme la perte du sentiment de sécurité et de confiance en soi, en ses semblables et en l'avenir, la perte ou l'altération de son identité, de ses capacités, de son autonomie et des difficultés à remplir ses rôles sociaux et activités quotidiennes.

Par ailleurs, les blessures physiques engendrées par les gestes de violence exercés dans un contexte de couple sont fréquemment rapportées par les victimes. Il semble qu'entre 47,8% et 69,9% des jeunes femmes et qu'entre 8,7% et 9,5% des jeunes hommes qui subissent de la violence ont été blessés suite à un de ces incidents (Foshee, 1996; Molidor et Tolman, 1998). Les jeunes femmes sont significativement plus nombreuses à rapporter telles séquelles (Foshee, 1996; Makepeace, 1986; Molidor et Tolman, 1998), bien que la proportion de jeunes hommes blessés soit non négligeable (Foshee, 1996). Ces blessures sont indépendantes de la différence d'âge entre les répondantes et leur partenaire (Foshee, 1996). La plus grande stature et la force physique ont été avancées comme pouvant être à l'origine des nombreuses blessures vécues par les jeunes femmes (Stets, 1990). Les jeunes femmes sont près de trois fois plus nombreuses que leurs pairs de sexe masculin à souffrir de blessures légères et deux fois plus nombreuses à rapporter des blessures modérées ou sévères (Makepeace, 1986). Dans une même optique, une méta-analyse des conséquences physiques découlant de la violence dirigée à l'endroit d'un ou d'une partenaire révèle que, dans l'ensemble, 62% des victimes de blessures visibles ou qui exigent des soins médicaux seraient des femmes (Archer, 2000).

La violence a également des conséquences sur la santé sexuelle des victimes. À ce titre, les grossesses non désirées, les maladies transmissibles sexuellement, de même que des douleurs chroniques liées aux fonctions sexuelles se traduisent au plan physique (Leserman, 1996). La perte de désir, les craintes liées à l'exercice de la sexualité (Lavoie, 2000), de même que les préoccupations face à son corps (Harned, 2001) peuvent aussi affecter la santé sexuelle des victimes de violence.

1.3 Les coûts sociaux de la violence

En plus des conséquences sur la santé mentale, physique et sexuelle que doit assumer la victime elle-même, les coûts sociaux directs et indirects engendrés sont énormes. Ces diverses dépenses constituent une charge économique imposante pour l'État. La consommation de services psychosociaux ou de santé se verrait plus élevée parmi les victimes de violence. En effet, comparativement à leurs pairs, les victimes de violence physique ou sexuelle consultent deux fois plus souvent un médecin et sont

plus nombreuses à être admises à l'hôpital et à subir des chirurgies (Lavoie, 2000). Près de 10% des jeunes qui vivent de la violence dans un contexte amoureux se seraient d'ailleurs présentés à l'urgence suite à des blessures résultant d'un de ces épisodes (Foshee, 1996). La détresse psychologique associée à la violence inciterait certaines victimes à consulter des intervenants (Greene et Navarro, 1998). En moyenne, près d'une victime sur 25 s'orienterait vers différentes ressources psychosociales pour demander du soutien (Henton et al., 1983; Makepeace, 1981; Molidor et Tolman, 1998; Olday et Wesley, 1983; Peterson et Olday, 1992).

1.4 L'ampleur du phénomène de la violence à l'adolescence

À partir des études d'incidence et de prévalence, nous pouvons, bien que partiellement, estimer l'ampleur de la violence vécue dans un contexte de couple à l'adolescence. Les études de victimisation sont soumises au phénomène de sous-déclaration. En l'occurrence, l'embarras, la peur de représailles, la déception, les croyances à l'effet que certains incidents sont trop anodins pour être rapportés et l'hésitation à se remémorer les incidents traumatiques incitent certaines victimes à garder le silence (DeKeseredy, 1997; DeKeseredy et Schwartz, 1994, 1998). Par conséquent, l'image présentée ici ne constitue qu'un reflet partiel du phénomène.

1.4.1 L'incidence de la violence vécue en contexte conjugal

Les données présentées dans cette section portent sur les crimes contre la personne commis dans un contexte conjugal, c'est-à-dire entre les conjoints, ex-conjoints ou amis intimes signalés aux services policiers, et jugés fondés après enquête (Ministère de la sécurité publique du Québec, 2001). Ces données cernent donc uniquement la violence conjugale déclarée à la police et non l'ensemble du phénomène.

Pour l'ensemble des Québécois et Québécoises de 12 ans et plus, le taux de victimisation répertorié en matière de violence conjugale se situait à 251 par 100 000 habitants pour l'année 2000. Il était près de six fois plus élevé pour les femmes que pour les hommes, soit 418 contre 76. La grande majorité des victimes ayant signalé une affaire de violence conjugale à la police était des femmes, soit 85%. Parmi celles-ci, 3,4% avaient entre 12 et 17 ans alors que 22,4% se situaient dans le groupe d'âge des 18 à 24 ans. En 2000, 56% des victimes de violence conjugale ont subi des voies

de fait simple, 19 % des menaces et 10% des agressions armées ou causant des lésions. Par ailleurs, 2% ont subi une agression sexuelle et 1% un enlèvement ou une séquestration. Enfin, 1% ont été victimes d'un meurtre ou d'une tentative de meurtre. L'examen de cette répartition par sexe démontre que les femmes ont été proportionnellement plus nombreuses que les hommes à rapporter avoir été victimes des crimes suivants : voies de fait simples (57% c. 51%), agressions sexuelles 2% c. 0,2%, enlèvements ou séquestrations (2% c. 0,3%) et harcèlements criminels (11% c. 10%). Pour leur part, les hommes ont davantage fait l'objet de menaces (21% c. 18%) et d'agressions armées ou causant des lésions corporelles (17% c. 9%). Par ailleurs, bien que les proportions de victimes de meurtre, de tentatives de meurtre et de voies de fait graves étaient très faibles pour les deux sexes, on constate que les hommes étaient proportionnellement plus nombreux à déclarer l'un de ces actes criminels.

1.4.2 La prévalence des diverses formes de violence et les différences de sexe

De façon à pallier la sous-déclaration des gestes de violence rapportés aux autorités, plusieurs chercheurs ont tenté d'en évaluer la prévalence à partir de la déclaration des jeunes eux-mêmes. Pour ce faire, ils ont demandé aux adolescents et adolescentes, principalement par le truchement de questionnaires auto-administrés, de signaler les formes de violence subies en situation de couple. Cette façon de faire n'est pas non plus à l'abri du phénomène de sous-déclaration décrit précédemment (DeKeseredy, 1997; DeKeseredy et Schwartz, 1994, 1998). Bien qu'imprécises, les données retracées dans les écrits scientifiques permettent néanmoins de brosser le portrait global suivant de la situation chez les adolescents et adolescentes. Cependant, ces dernières sont sujettes à d'énormes variations, entre autres, attribuables aux différences qui marquent l'échantillonnage, la définition opérationnelle des diverses formes de violence de même que le traitement des données (Jackson, 1999; Harway et Liss, 1999; Lewis et Fremouw, 2000; Sugarman et Hotaling, 1989, 1991). En effet, dans le cadre de ces enquêtes, le choix des populations à l'étude est souvent limité par des considérations pratiques plutôt que méthodologiques. De nombreuses études portent sur des échantillons de convenance non-représentatifs de la population, voire de la sous-population à l'étude (Jackson, 1999; Lewis et Fremouw, 2000; Milardo, 1998; Sugarman et Hotaling, 1989; 1991).

De plus, il faut considérer que la définition des différentes formes de violence est loin d'être la même à travers les études répertoriées (Lewis et Fremouw, 2000; Sugarman et Hotaling, 1989, 1991). Ainsi, dans le cadre de certaines d'entre elles, les chercheurs définissent la violence vécue dans un contexte de couple en termes de gestes de violence physique posés à l'endroit du partenaire (Avery-Leaf et al., 1997; Bellerose, Beaudry et Bélanger, 2001; Coker et al., 2000; Foshee, 1996; Gagné et Lavoie, 1995; Jezl, Molidor et Wright, 1996; Malik, Sorenson et Aneshensel, 1997; Molidor et Tolman, 1998; O'Keefe et Treister, 1998; Roscoe et Callahan, 1985; Roscoe et Kelsey, 1986; Silverman et al., 2001; Wolfe et al., 2001). Certaines études tiennent compte à la fois des menaces et des gestes de violence physique (Bergman, 1992; O'Keefe et al., 1986; Symons et al., 1994). D'autres études considèrent aussi ou uniquement l'exercice de violence verbale (Bergman, 1992; Jaffe et al., 1992; Symons et al. 1994), psychologique (Bellerose, Beaudry et Bélanger, 2001; Foshee, 1996; Gagné et Lavoie, 1995; Jezl, Molidor et Wright, 1996; Molidor, 1995) ou sexuelle (Bellerose, Beaudry et Bélanger, 2001; Coker et al., 2000; Bergman, 1992; Fernet, Otis et Pilote, 1998; Foshee, 1996; Gagné, Lavoie et Hébert, 1994; Jezl, Molidor et Wright, 1996; O'Keefe et Treister, 1998; Poitras et Lavoie, 1995; Rhynard, Krebs et Glover, 1997; Silverman et al., 2001; Symons et al., 1994; Wolfe et al., 2001).

Même l'utilisation du *Conflict Tactics Scale (CTS)*, échelle de mesure qui est pourtant la plus utilisée pour évaluer la violence physique, est soumise à d'importantes variations d'une étude à l'autre (Avery-Leaf et al., 1997; Coker et al., 2000; Gagné et Lavoie, 1995; Jezl, Molidor et Wright, 1996; Malik, Sorenson et Aneshensel, 1997; Molidor et Tolman, 1998; O'Keefe et Treister, 1998; Roscoe et Callahan, 1985; Roscoe et Kelsey, 1986; Symons et al., 1994).

De plus, la période de référence (*time frame*) à l'intérieur de laquelle les incidents de violence sont calculés est également sujette à des variations importantes (Sugarman et Hotaling, 1989, 1991). En effet, la plupart des études s'intéressent à l'ensemble des expériences de violence vécues par les répondants et répondantes au cours de leur vie (*lifetime frame*) (Bergman, 1992; Fernet, Otis et Pilote, 1998; Foshee, 1996; Jaffe et al., 1992; Malik, Sorenson et Aneshensel, 1997; Molidor, 1995; Molidor et Tolman, 1998; O'Keefe et al., 1986; O'Keefe et Treister, 1998; Poitras et Lavoie, 1995;

Rhynard, Krebs et Glover, 1997; Roscoe et Callahan, 1985; Roscoe et Kelsey, 1986; Silverman et al., 2001; Symons et al., 1994). D'autres tiennent compte d'une période plus courte, à savoir l'année précédant l'étude (Avery-Leaf et al., 1997; Bellerose, Beaudry et Bélanger, 2001; Gagné et Lavoie, 1995; Gagné, Lavoie et Hébert, 1994; Wolfe et al., 2001) ou la plus récente relation dans laquelle l'adolescent, l'adolescente a été engagé (Jezl, Molidor et Wright, 1996). Cette période de référence, déterminante quant au nombre et aux types de comportements de violence rapportés, affecte directement les taux de prévalence rapportés (Sugarman et Hotaling, 1989).

Les chercheurs peuvent également obtenir des estimations variées de la prévalence de la violence, selon que leur évaluation s'appuie sur l'ensemble des répondants interrogés ou seulement sur ceux qui ont déjà vécu, au moment de l'étude, une relation amoureuse. De fait, la plupart des études réalisées auprès des adolescents évaluent la prévalence du phénomène de la violence à partir de l'échantillon total (Avery-Leaf et al., 1997; Bergman, 1992; Coker et al., 2000; Fernet, Otis et Pilote, 1998; Malik, Sorenson et Aneshensel, 1997; Molidor, 1995; Molidor et Tolman, 1998; O'Keefe, 1997; O'Keefe et al., 1986; O'Keefe et Treister, 1998; Rhynard, Krebs et Glover, 1997; Roscoe et Kelsey, 1986; Silverman et al., 2001; Symons et al., 1994; Wolfe et al., 2001). D'autres études ne considèrent, dans leur évaluation, que les jeunes qui ont déjà été en relation avec un partenaire amoureux (Bellerose, Beaudry et Bélanger, 2001; Foshee, 1996; Gagné et Lavoie, 1995; Gagné, Lavoie et Hébert, 1994; Jaffe et al., 1992; Jezl, Molidor et Wright, 1996; Poitras et Lavoie, 1995). Certaines recherches utilisent une procédure de pondération (*weighting procedure*) afin de créer un index de violence continu (Foshee, 1996; Symons et al., 1994). Cette variation, quant au traitement des données, a non seulement une portée déterminante sur les résultats obtenus mais en complexifie l'interprétation dans le contexte où les mesures utilisées ne sont pas toujours clairement spécifiées (Sugarman et Hotaling, 1989).

Ainsi, de façon à faciliter la comparaison des taux de prévalence répertoriés dans les écrits consultés, les principales caractéristiques des études portant sur la violence vécue dans les relations de couple auprès de populations adolescentes nord-américaines sont illustrées au tableau 1.

TABLEAU 1
Caractéristiques des études portant sur la violence vécue dans les relations de couple
auprès de populations adolescentes

Auteurs	Période de l'étude	Population à l'étude	Lieu de recrutement	Type d'étude	Composition de l'échantillon	Taux de participation	Mesures utilisées	Prévalence	Différences de sexe
Henton et al.	NA : 1983	Élèves HS 15-19 ans	Oregon	Enquête Scolaire	N= 644 45% femmes	NA	CTS adapté menaces n-incl.	Physique à vie: 12,1% F:12,9%; G:8,6%	NA
Roscoe et Callahan	1983 : 1985	Élèves HS Jr/Sr 15-20 ans	Michigan Central	Enquête scolaire	N= 185 ♥ 53% femmes	96%	CTS adapté menaces n-incl.	Physique à vie: 9,2% F:10,2%; G: 6,3%	NA
O'Keefe et al.	1982-83 : 1986	Élèves HS	Sacramento, CA	Enquête scolaire	N=256 53% femmes 65% caucasiens	NA	CTS original menaces incl.	Physique à vie: 10,9% F: 11,1%; G: 10,7%	NA
Roscoe et Kelsey	NA : 1986	Élèves HS 16-19 ans	Midwest	Enquête scolaire	N=77 41% femmes % caucasiens ↑	97%	CTS adapté menaces n-incl.	Physique à vie: 19,4 % F: 28,1%; G: 13,3%	NA
Mercer	NA : 1988	Élèves HS 9 ^e -13 ^e année 16-20 ans	Toronto métropolitain	Enquête scolaire	N=304 71% femmes 73% d'origine européenne ou nord-américaine	NA	Échelle maison	Verbale à vie F: 11% Physique à vie F:17% Sexuelle à vie F: 20%	NA
Reuterman et Burcky	NA : 1989	Élèves HS 15-19 ans	Région métr. du midwest	Enquête scolaire	N=123 100% femmes	NA	Échelle originale (Meakpeace, 1981)	Physique à vie: 39,0%	NA
Peterson et Olday	1990: 1992	Élèves HS Jr/Sr 16-18 ans	Région rurale Upper Midwest	Enquête scolaire	N=1 331 49% femmes 96% caucasiens	94%	CTS adapté menaces incl.	Physique à vie: 41,5% F: 52,3%; G: 31,3%	NA

Bergman	NA : 1992	Élèves HS	Midwest	Enquête scolaire	N=631 53% femmes % caucasiens variable selon les écoles	86%	Échelle maison	Verbale à vie: 11,3% F: 7,4%; G: 13,2%	NA
							Échelle maison	Physique à vie: 12,0% F: 15,7%; G: 7,8%	NA
							I énoncé	Sexuelle à vie: 10,5% F: 15,7%; G: 4,4%	NA
Jaffe et al.	NA 1992	Élèves HS Jr/Sr 9 ^e -13 ^e année	London, Ontario	Curriculum intervention	N=392 ♥ 49% femmes % caucasiens ↑	NA	Échelle maison	Verbale à vie: 19,6%	F: 26,3%** G: 16,4%
Gagné, Lavoie et Hébert	1992 : 1994	Élèves 4 ^e secondaire 14-17 ans	Haute-ville de Québec	Enquête scolaire	N=96 ♥ 39% femmes % caucasiens ↑	NA	SES adapté (Koss et Oros, 1982)	Sexuelle d. année: 20,8%	F: 33,3%** G: 11,1%
Malik, Sorenson et Aneshenselel	1994 : 1997	Élèves HS 14-17 ans	Long Beach, CA	Enquête scolaire	N=707 60% femmes 18% caucasiens	NA	CTS adapté menaces n-incl.	Physique à vie (0-6) : 38,2%	F: 0,4 G: 0,4 NS
Symons et al.	NA : 1994	Élèves HS 15-20 ans	Rural NE North Carolina	Enquête scolaire	N=561 77% femmes 58% caucasiens	NA	Échelle adaptée (NiCarthy, 1982)	Verbale à vie (0-44): NA	F: 12,5 NS G: 12,2
							CTS adapté menaces incl.	Physique à vie (0-36): NA	F: 3,19 G: 4,59 NS
								Sexuelle à vie (0-8): F: 0,58; G: NA	NA
Gagné et Lavoie	1992 : 1995	Élèves 4 ^e secondaire 14-17 ans	Haute-ville de Québec	Enquête scolaire	N=101 ♥ 39% femmes % caucasiens ↑	NA	Échelle adaptée (Stets, 1991)	Psychologique d. année: 93,1%	F: 93,3% NS G: 92,9%
							CTS adapté	Physique mineure d. année: 20,8%	F: 15,6% G: 25,0% NS
								Physique sévère d. année: 4,0 %	F: 4,4% NS G: 3,6%
Poitras et Lavoie	1993 : 1995	Élèves 4 ^e et 5 ^e sec. 15-19 ans	Ville de Québec	Enquête scolaire	N=644 ♥ 52% femmes 96% d'origine fr.	NA	SES adapté (Koss et Gidyez, 1985)	Sexuelle à vie: 33,1%	F: 54,1%**** G: 13,1%
Molidor	NA : 1995	Élèves HS 14-18 ans	Midwest	Enquête scolaire	N=631 48% femmes 50% caucasiens	76%	PMWI adapté (Tolman, 1989)	Psychologique à vie: 22,19%	F: 20,8% G: 23,4%**

Foschee	1994 : 1996	Élèves 8 ^e et 9 ^e année 14 ans	North Carolina Rurale	Enquête scolaire	N=1 405 ♥ 50% filles 79% caucasiens	96%	Questionnaire maison	Physique légère à vie: 31,5%	F: 29,1% G: 33,9% NS
								Physique modérée à vie: 27,6%	F: 27,8% G: 27,4% NS
								Physique sévère à vie: 14,5%	F: 14,2% G: 14,9% NS
							2 énoncés	Sexuelle à vie: 10,7%	F: 14,5%*** G: 6,9%
Avery-Leaf et al.	1994 : 1997	Élèves HS 16,5 ans	Long Island, NY	Curriculum intervention	N=193 45% femmes 80% caucasiens	100%	CTS adapté menaces n-incl.	Physique d. année: 39,9%	F: 38,4 G: 41,4 NS
Jezi, Molidor et Wright	NA : 1996	Élèves HS	Banlieue Chicago	Enquête scolaire	N=232 ♥ 50% femmes 44% caucasiens	87%	PMWI adapté (Tolman, 1989)	Psychologique d. relation : 96,1%	F: 94,9% G: 97,4% NS
							CTS adapté menaces n-incl.	Physique modérée d. relation: 50,9%	F: 39,0% G: 63,2%*
							1 énoncé	Physique sévère d. relation: 42,2%	F: 38,1 G: 46,5 NS
								Sexuelle d. relation: 14,7%	F: 17,8% G: 11,4% NS
Rhynard, Krebs et Glover	1993 : 1997	Élèves 8 ^e à 12 ^e année 13-18 ans	Colombie- Britannique rurale	Enquête scolaire	N=165 53% femmes % caucasiens ↑	100%	Questionnaire maison	Sexuelle à vie: 26,1%	F: 29,9% G: 21,8% NS
Fernet, Otis et Pilote	1996 : 1998	Élèves 5 ^e sec. 16,8 ans	Mauricie- Bois-Francis, Québec	Enquête scolaire	N=401 46% femmes 97% nés Québec	99%	Échelle adaptée (Finkelhor, 1979)	Sexuelle à vie: 8,2%	F: 15,2%* G: 2,3%
O'Keefe et Treister	NA : 1998	Élèves HS 14-20 ans	Los Angeles, CA	Enquête scolaire	N=939 59% femmes 20% caucasiens	75 à 80% par classe	CTS adapté menaces n-incl.	Physique et sexuelle à vie: 44,5%	F: 45,5% G: 43,2% NS
Molidor et Tolman	NA : 1998	Élèves HS 14-18 ans	Midwest	Enquête scolaire	N=632 48% femmes 50% caucasiens	76%	CTS adapté menaces n-incl.	Physique modérée à vie: 32,0%	F: 31,3% G: 32,6% NS
								Physique sévère à vie: 18,7%	F: 23,3%** G: 16,5%
Bennett et Fineran	NA : 1998	Élèves HS 14-20 ans	Chicago métropolitain	Enquête scolaire	N=463 59% femmes 23% caucasiens	NA	3 énoncés	Physique sévère et sexuelle d. année : 6,3%	F: 4,3%** G: 1,9%

Coker et al.	1997 : 2000	Élèves HS 9 à 12 ^e année 14-20 ans	South Carolina	Enquête scolaire	N= 5 414 50% femmes 49% caucasiens	63%	CTS adapté menaces n-incl.	Physique sévère d. année : 7,7% F: 9,7% ; G: 5,3%	NA
					N=1 510 (actifs)		1 énoncé	Sexuelle à vie : 16,2% F: 23% ; G: 9,3%	NA
Wolfe et al.	NA : 2001	Élèves HS 9 ^e à 11 ^e année 14-19 ans	South-western Ontario	Enquête scolaire	N=1 419 55% femmes 79% caucasiens	62%	CADRI (Wolfe et al., 2001)	Physique d. année : 18,1% F:19,0% ; G:27,8%	NA
								Sexuelle d. année : 31,6% F:43,2% ; G:35,9%	NA
Silverman et al.,	1997 : 2001	Élèves HS 9 ^e à 12 ^e année 14-20 ans	Massachussets	Enquête de santé en milieu scolaire	1997 : N=1 977 100% femmes 73% caucasiens	70%	Youth Risk Behavior Survey (CDC, 1997)	Physique à vie 1997 : 10,1% 1999 : 8,9%	NA
					1999 : N= 2 186	75%		Sexuelle à vie 1997 : 3,7% 1999 : 3,8%	NA
Bellerose, Beaudry et Bélanger	1998 : 2001	Élèves 1 ^{ère} , 3 ^e et 5 ^e sec.	Montréal, Québec	Enquête de santé en milieu scolaire	N=1 313 ♥ 52% femmes % caucasiens ↑	95%	Questionnaire maison	Psychologique d. année : 37%	F : 36% G : 38% NS
								Physique d. année : 8%	F : 8% G : 8% NS
								Sexuelle d. année : 8%	F : 10% G : 6% **
Lavoie et al.	1999 : 2001	Élèves 4 ^e et 5 ^e sec. 14-20 ans	Montréal et Québec	Enquête scolaire	N=1 098 ♥ 56% femmes	98%	VIFFA (Lavoie et Vézina, 2001)	Psychologique d. année : F:entre 14,9% et 59%	NA
					N= 17 37 53% femmes		CTS adapté menaces n-incl.	Physique à vie : F : 12,4% d. année : F : 8,4%	NA
							SES adapté (Koss et Gidyez, 1985)	Sexuelle à vie : F : 10,6% d. année : F : 8,2%	NA

Ce tableau, inspiré de celui de Cohall et al. (1999), a été mis à jour et bonifié des données canadiennes et québécoises disponibles.

HS : *High School*; CTS : *Conflict Tactics Scale* (Strauss, 1979)

♥ seuls les répondants ayant déjà vécu une relation amoureuse ont été considérés à des fins d'analyse

p<0,05* p<0,01** p<0,001*** p<0,0001****

1.4.2.1 Les formes verbale et psychologique de violence

Les formes verbale et psychologique de violence constituent celles qui ont été les moins étudiées en raison, notamment, du caractère subjectif de ces expériences. Cette subjectivité s'exprime, entre autres, par le fait qu'un même comportement est perçu par les uns comme abusif, par les autres comme ne l'étant pas (Ouellet et al., 1996a). À cette première difficulté s'ajoute celle de mesurer cette expérience subjective (O'Hearn et Davis, 1997). Les recherches, qui se sont attardées aux formes verbale et psychologique de violence se manifestant dans le couple adolescent, présentent d'ailleurs les taux de prévalence les plus variables.

1.4.2.1.1. Les indicateurs de violence verbale

Quatre études se sont penchées sur la violence verbale vécue dans un cadre amoureux auprès de populations adolescentes. D'abord, Mercer (1988) a estimé la prévalence des manifestations verbales de violence vécues par des jeunes femmes de Toronto. Selon les résultats obtenus, 11% des jeunes femmes avaient subi, au cours de leur vie, au moins un épisode de violence verbale. Les formes précises de violence verbale sur lesquelles repose cette estimation ne sont toutefois pas spécifiées par la chercheuse.

Bergman (1992) a aussi mesuré les épisodes de violence, vécus à vie, auprès de 631 élèves fréquentant trois écoles secondaires du Midwest américain. Deux énoncés seulement, à savoir s'être fait crier des noms et avoir été menacé de se voir causer du tort, ont été utilisés par le chercheur pour évaluer la prévalence du phénomène. Ce dernier a observé, auprès de l'échantillon total, des taux de 11,3% semblant plus élevés chez les jeunes hommes que chez les jeunes femmes (13,2% c. 7,4%). Cependant, les données disponibles ne permettent pas d'établir si cette différence est significative au plan statistique.

Utilisant une question aussi large que celle-ci: est-ce qu'un de vos partenaires a déjà fait preuve de violence verbale à votre égard?, Jaffe et ses collaborateurs (1992) ont interrogé, dans le cadre d'une intervention destinée aux adolescents du milieu scolaire, 392 jeunes Ontariens ayant déjà vécu une relation amoureuse. Parmi ces derniers, 19,6% disaient avoir été victimes de violence verbale dans un cadre amoureux. Selon les résultats obtenus, les jeunes femmes étaient proportionnellement

plus nombreuses que leurs pairs masculins (26,3% c. 16,4%) à rapporter des gestes de violence verbale à un moment ou l'autre de leur vie. Il n'est pas étonnant que Jaffe et collaborateurs (1992) aient obtenu des taux supérieurs à ceux enregistrés par les chercheurs mentionnés précédemment puisque ces derniers n'ont considéré, dans leurs analyses, que les jeunes qui avaient, au moment de l'étude, déjà fait l'expérience d'une relation amoureuse, soit seulement 53% de l'échantillon total.

Quant à eux, Symons et ses collaborateurs (1994) se sont inspirés des indicateurs proposés par NiCarthy (1982) pour développer un instrument de mesure qu'ils ont administré à 561 adolescents et adolescentes de la Caroline du Nord. Cet instrument destiné à mesurer la violence verbale reprend, comme il sera illustré plus loin, plusieurs énoncés qui sont aussi utilisés pour évaluer la violence psychologique. L'instrument en question est constitué des énoncés suivants: 1) te critique; 2) te ridiculise; 3) ridiculise tes idées; 4) te crie après; 5) te crie des noms; 6) insulte ta famille; 7) insulte tes amis; 8) t'humilie en privé; 9) t'humilie en public; 10) prend des décisions pour toi; 11) agit de façon excessivement jalouse. Le nombre de comportements de violence rapportés par les répondants au cours de leur vie a été ramené sur une échelle allant de (0) à (44). Dans cette étude, les résultats font état de l'absence de différence significative entre les sexes, les femmes et les hommes obtenant des scores moyens relativement similaires (12,5 c. 12,2).

1.4.2.1.2 Les indicateurs de violence psychologique

Les instruments utilisés par les chercheurs pour mesurer la violence psychologique, exception faite de celui de Symons et collaborateurs (1994), sont plus élaborés que ceux ayant servi à recenser les gestes de violence verbale. Pour cette même raison, la violence à caractère psychologique affiche des taux de prévalence beaucoup plus élevés.

Ainsi, à l'aide d'une échelle développée par Stets (1991), Gagné et Lavoie (1995) rendent compte de taux de maltraitance affective vécue par les adolescents et adolescentes. Les auteurs préfèrent le concept de maltraitance affective à celui de violence puisque ce dernier leur apparaît moins réducteur. Bien que le concept de maltraitance affective fasse référence à certains comportements, il permet surtout de

désigner un climat de peur et de dénigrement, ce que le concept de violence rend plus difficilement. Ce climat de peur et de dénigrement est évalué à partir des treize énoncés suivants: 1) insulter; 2) dire des choses troublantes; 3) culpabiliser l'autre; 4) le traiter en inférieur; 5) dire des choses méchantes; 6) se montrer indifférent; 7) rabaisser l'autre; 8) le critiquer; 9) blesser ses sentiments; 10) le traiter de noms; 11) nuire à sa réputation; 12) le menacer de rupture et 13) le harceler suite à une rupture. Cette étude, effectuée dans la Haute-ville de Québec auprès de 101 jeunes de 4^e secondaire, qui rapportaient au moment de l'étude avoir déjà expérimenté une relation amoureuse, permet de chiffrer la maltraitance affective à 93,7%. Les résultats indiquent que 93,3% des jeunes femmes et 92,9% des jeunes hommes avaient été victimes d'au moins un geste de maltraitance affective, dans les 12 mois précédant l'étude. Cette différence n'est toutefois pas significative au plan statistique.

Récemment, Lavoie et Vézina (2001) ont développé un instrument de mesure de la violence psychologique, le *VIFFA* (**VI**olence **F**aite aux **F**illes dans les **F**réquentations). Cet instrument comprend les 19 énoncés suivants : 1) t'insulter, te traiter de noms méchants; 2) être jaloux et méfiant de tes amis; 3) s'arranger pour que tu te sentes coupable; 4) s'adresser à toi en te donnant des ordres; 5) t'empêcher de voir, de parler à tes amis du sexe opposé; 6) te critiquer méchamment sur ton apparence physique; 7) t'humilier devant les gens; 8) te piquer une crise en voyant ton ex.; 9) se montrer froid et indifférent; 10) contrôler ton horaire et te demander des comptes sur tes activités; 11) te rabaisser, te diminuer; 12) t'accuser de le tromper avec un autre gars ou d'avoir une aventure; 13) t'obliger à faire ce qu'il veut; 14) te blesser dans tes sentiments; 15) refuser de parler de ses sentiments avec toi; 16) tenter de te faire une mauvaise réputation; 17) te harceler suite à une rupture; 18) menacer de rompre; 19) menacer de se suicider en cas de rupture. Cet instrument a été administré à 625 jeunes femmes de 4^e et 5^e secondaire de la région de Montréal et de Québec qui rapportaient au moins une relation amoureuse au cours des 12 mois précédant l'enquête. L'enquête signale qu'entre 14,9% et 59% d'entre elles ont subi l'un ou l'autre de ces comportements de violence psychologique de la part d'un partenaire amoureux.

Une autre enquête menée au Québec, dans la région de la Montérégie, s'est aussi intéressée aux comportements de violence psychologique subis par des élèves de 1^{ère}, 3^e et 5^e secondaire au cours des 12 mois précédant l'étude (Bellerose, Beaudry et Bélanger, 2001). Quatre énoncés ont servi à mesurer la violence psychologique, à savoir : 1) t'empêcher de voir ou de parler à tes amis; 2) contrôler ton horaire, te demander des comptes sur tes activités; 3) te rabaisser, te traiter en inférieur; 4) t'obliger à faire ce qu'il ou qu'elle voulait faire. Les résultats obtenus auprès de ces jeunes révèlent que 37% d'entre eux auraient vécu, au cours de la dernière année, au moins un des comportements de violence psychologique énumérés. Une proportion comparable d'hommes et de femmes (38% c.36%) ont été victimes de violence psychologique pendant cette période.

D'autres chercheurs (Jezl, Molidor et Wright, 1996; Molidor, 1995) ont évalué la prévalence de la violence psychologique chez des élèves fréquentant des écoles secondaires américaines à l'aide d'une version adaptée du PMWI (Tolman, 1989). Cet instrument a permis d'explorer plusieurs facettes de la violence psychologique dont: 1) l'isolement; 2) le contrôle; 3) l'abus économique; 4) la dégradation; 5) les attentes liées à des stéréotypes rigides; 6) la déstabilisation psychologique et 7) le retrait au plan émotif ou interpersonnel. Bien qu'ils aient utilisé le même instrument de mesure, ces deux groupes de chercheurs sont néanmoins parvenus à des résultats différents, entre autres, en raison du traitement des données.

D'une part, Jezl, Molidor et Wright (1996) ont observé parmi les 232 jeunes qui avaient vécu une relation amoureuse, des taux de violence psychologique relativement similaires à ceux rapportés par Gagné et Lavoie (1995). Ainsi, 96,1% des adolescents et adolescentes interrogés disent avoir été victimes d'au moins un geste de violence psychologique dans le cadre de leur relation actuelle ou lors de leur plus récente relation. Par contre, il n'y a pas de différence entre les sexes, les taux de prévalence rapportés étant comparables pour les hommes et les femmes (97,4% c. 94,9%). Il faut souligner que les taux rapportés dans cette dernière étude, tout comme dans celles de Gagné et Lavoie (1995) et de Bellerose, Beaudry et Bélanger (2001), ne tiennent compte que des jeunes qui ont été en relation avec un partenaire amoureux et non pas de l'échantillon total. D'autre part, Molidor (1995) a constaté

auprès de 631 adolescents du Midwest américain, qu'ils aient déjà eu ou non un amoureux, des taux de victimisation psychologique atteignant les 22,2%. Les jeunes hommes étaient significativement plus nombreux que leurs pairs de sexe féminin (23,4% c. et 20,8%) à avoir subi, au cours de leur vie, une forme ou l'autre de violence psychologique.

Foshee (1996) a, quant à elle, développé un instrument de mesure lui permettant d'évaluer la prévalence de la violence psychologique. Cet instrument, composé de 14 énoncés, s'attarde aux menaces et aux insultes proférées par le partenaire, aux gestes de surveillance posés, de même qu'à la manipulation émotive. La première dimension, celle qui s'attarde aux menaces, se présente comme suit: 1) endommagement des biens m'appartenant; 2) lance des objets en ma direction qui manquent la cible; 3) commence à me frapper mais arrête; 4) menace de me faire du mal. Les gestes de surveillance posés s'attardent aux comportements suivants : 5) ne me laisse rien faire avec d'autres gens; 6) me dit de ne pas voir personne de l'autre sexe; 7) me demande de décrire de façon détaillée mon emploi du temps. Les insultes prises en considération dans le questionnaire sont les suivantes: 8) m'insulte devant les autres; 9) dénigre mon apparence physique; 10) me blâme pour ses mauvais agissements. La manipulation émotive, qui constitue la dernière dimension étudiée, fait référence aux comportements suivants: 11) fait des choses pour me blesser dans mes sentiments; 12) menace de sortir avec quelqu'un d'autre; 13) fait des choses exprès pour me rendre jaloux; 14) ramène des choses du passé pour me faire du mal. Les répondants devaient indiquer sur une échelle variant de 0 à 3, (0) étant "jamais" et (3) étant "très souvent", combien de fois ils avaient été victimes de chacun de ces comportements au cours leur vie. Les scores de victimisation psychologique ont été obtenus par la sommation des réponses recueillies auprès d'un échantillon composé d'adolescents de 8^e et 9^e année de la Caroline du Nord. Parmi les 1 405 jeunes ayant été en relation avec un partenaire amoureux, les jeunes femmes ont obtenu des scores moyens supérieurs à ceux des jeunes hommes quant aux comportements de surveillance subis (1,86 c. 1,49). Elles ont aussi obtenu des scores plus élevés que leurs pairs de sexe masculin quant aux insultes reçues (1,35 c. 1,10) et aux manipulations émotives vécues (3,20 c. 2,46) au cours de leur vie. Par contre, aucune différence de sexe

n'apparaît en ce qui a trait aux menaces vécues, les femmes et les hommes obtenant des résultats relativement similaires (1,06 c. 1,07).

Bref, les formes de violence verbale et psychologique subies en situation de couple semblent répandues chez les populations adolescentes. Entre 11 % et 19,6% des jeunes rapportent avoir été victimes de formes verbales de violence à un moment ou l'autre de leur vie (Bergman, 1992; Jaffe et al., 1992; Mercer, 1988). Par ailleurs, ils seraient 22,2% à dévoiler des formes psychologiques de violence (Molidor, 1995). Quant à elles, les études qui ne considèrent que les jeunes ayant vécu des relations amoureuses, présentent des taux de prévalence beaucoup plus élevés que ceux qui ont été mentionnés précédemment. Les études répertoriées estiment qu'entre 14,9% et 93,1% des adolescents et adolescentes ont vécu au moins un épisode de violence psychologique au cours des 12 derniers mois (Bellerose, Beaudry et Bélanger, 2001; Gagné et Lavoie, 1995; Lavoie et al., 2001) et qu'environ 96,1% en ont subis dans le cadre de leur plus récente relation (Jezl, Molidor et Wright, 1996).

Sur le plan de la violence verbale, ces recherches font état d'une victimisation accrue chez les jeunes femmes (Jaffe et al., 1992) ou encore de taux de prévalence relativement similaires entre les sexes (Symons et al., 1994). Concernant les formes psychologiques de violence qui ont eu lieu dans l'année précédant l'étude ou encore dans le cadre de la plus récente relation, elles seraient aussi présentes chez les femmes que chez les hommes (Bellerose, Beaudry et Bélanger, 2001; Gagné et Lavoie, 1995; Jezl, Molidor et Wright, 1996). Les deux études recensées ayant considéré l'ensemble des épisodes de violence psychologique survenus à vie sont plus mitigées quant à la présence de différences de sexe. La première rapporte une prévalence plus élevée chez les jeunes hommes (Molidor, 1995). À l'opposé, l'autre fait état d'une victimisation accrue parmi les adolescentes, du moins en ce qui a trait à certaines formes psychologiques de violence dont les comportements de surveillance et de manipulation émotive. Les menaces seraient, quant à elles, aussi prévalentes chez les femmes que chez les hommes (Foshee, 1996). Comme il a été illustré précédemment, le vaste éventail de définitions et de mesures utilisées dans cette sphère de recherche semble à l'origine de ces variations.

1.4.2.2 *Les formes physiques de violence*

En ce qui a trait à la prévalence des formes de violence physique chez les populations adolescentes, les travaux rendent également compte d'une large gamme d'estimés. Ces estimés varient en fonction des différentes définitions de la violence et des modalités diverses pour opérationnaliser les données à travers les études. Le *Conflict Tactics Scale (CTS)*, développé par Strauss (1979) est, comme nous l'avons mentionné précédemment, l'échelle de mesure qui est la plus utilisée dans ce champ de recherche. Développée aux États-Unis dans le cadre d'une étude nationale s'intéressant à la violence au sein de la famille, cette échelle a été conçue pour mesurer la fréquence et la gravité des manifestations de violence, ainsi que pour évaluer les modes de résolution de conflits dans la famille et le couple (Laughrea, Bélanger et Wright, 1996). Depuis, cette échelle a été validée (voir Barling et al., 1987; Caufield et Riggs, 1992; Riggs, 1993) et fréquemment utilisée pour mesurer la violence physique survenant dans un contexte de couple. L'échelle originale contient 19 énoncés référant à trois types de résolution de conflits : les tactiques de raisonnement, les tactiques verbales et physiques de violence.

1.4.2.2.1 *Les tactiques de violence physique du CTS*

La plupart des recherches ont évalué la prévalence de la violence physique à partir des huit tactiques de violence énoncées dans le *CTS*. Ces tactiques de violence font référence aux comportements suivants: 1) lancer un objet sur l'autre; 2) pousser, empoigner; 3) donner une claque; 4) donner un coup de pied, un coup de poing; 5) frapper l'autre avec un objet; 6) donner une raclée; 7) menacer à main armée et; 8) donner un coup de couteau ou de fusil. Parmi les neuf études consultées, qui utilisent en totalité ou en partie les indicateurs du *CTS*, six appuient leur évaluation de la prévalence des formes physiques de violence sur une période couvrant l'ensemble de la vie. Quant à elles, les trois dernières études s'attardent exclusivement aux expériences de violence physique survenues l'année précédant l'étude.

Basant leur évaluation sur le *CTS*, Roscoe et Callahan (1985) ont observé, dans le cadre d'une enquête effectuée en milieu scolaire auprès d'élèves du Michigan, des taux de violence subie de l'ordre de 9,2%. Parmi les 185 jeunes qui avaient déjà été engagés dans une relation amoureuse, plus de femmes que d'hommes (10,2% c. 6,3%) disaient avoir subi, au cours de leur vie, des formes physiques de violence. Cependant, les données disponibles ne permettent pas d'établir, s'il y a présence ou non, de différences significatives en fonction du sexe des répondants et répondantes.

S'appuyant également sur *CTS*, Roscoe et Kelsey (1986) ont, pour leur part, obtenu des taux de prévalence supérieurs qu'ils chiffrent à 19,4% mais ce, à partir d'un échantillon relativement restreint composé de 77 jeunes du Midwest américain. Ces derniers ont constaté que plus de femmes (28,1%) que d'hommes (13,3%) avaient été victimes, au cours de leur vie, de gestes de violence physique en situation de couple. On ne peut toutefois établir si cette différence est significative au plan statistique.

Une fois encore, à l'aide des indicateurs de violence du *CTS*, Malik, Sorenson et Aneshensel (1997) ont étudié les gestes de violence physique subis dans un contexte de couple auprès de 707 élèves âgés entre 14-17 ans fréquentant des écoles secondaires de Long Beach en Californie. Ces derniers situent à 38,2% la prévalence de la violence subie dans un cadre amoureux. De façon à évaluer les différences de sexe, les chercheurs ont converti les gestes de violence rapportés par les jeunes sur une échelle allant de 0 à 6, (0) étant "jamais" et (6) "20 fois ou plus". Les femmes et les hommes rapportaient, à cet égard, des moyennes relativement similaires (0,42 c. 0,40) qui ne présentent pas de différence au plan statistique.

Une autre étude utilisant le *CTS*, plus récente celle-là, a été réalisée à Los Angeles auprès de 939 jeunes âgés entre 14 et 20 ans, recrutés en milieu scolaire (O'Keefe et Treister, 1998). Cette dernière établit les taux de victimisation à 44,5% et les femmes et les hommes seraient aussi nombreux à avoir vécu de telles expériences au cours de leur vie (45,5% c. 43,2%). Il est à noter que cette étude, comparativement aux précédentes, considère aussi les activités sexuelles non consenties dans leur estimation de violence physique, ce qui contribue certes à accroître les taux de prévalence.

Une dernière étude a été menée, cette fois, auprès d'un échantillon exclusivement constitué de jeunes femmes de l'état de Massachussets. Un premier groupe de 1 977 femmes interrogées en 1997 a permis d'estimer à 10,1% la prévalence à vie de la violence physique (Silverman et al., 2001). En 1999, ces chercheurs ont établi, auprès d'un échantillon de 2 186 adolescentes, que 8,9% d'entre elles avaient subi au cours de leur vie des expériences de violence physique. Par contre, ces chercheurs ont appuyé leurs estimations sur trois indicateurs du *CTS* seulement: 1) bousculer; 2) donner une claque et; 3) frapper.

Plus près de nous, à Montréal et Québec, Lavoie et collaboratrices (2001) ont utilisé les indicateurs du *CTS*, auxquels ont été ajoutés quelques énoncés (par exemple, lever la main ou le poing comme pour frapper mais sans aller jusque là; tirer les cheveux). Parmi les 917 jeunes femmes de 4^e et 5^e secondaire qui ont participé à l'enquête sur la violence vécue depuis qu'elles sont en âge d'avoir des fréquentations, incluant également les jeunes femmes n'ayant jamais fréquenté un partenaire amoureux, 12,4% rapportent avoir subi au moins un geste de violence physique. Par ailleurs, elles sont 8,4% à avoir été l'objet de violence physique au cours des 12 mois précédant l'étude.

Tout en utilisant le *CTS* et la dernière année comme période de référence, Avery-Leaf et ses collaborateurs (1997) situent à 39,9% la prévalence des comportements de violence dont ont été victimes les 193 jeunes qu'ils ont interrogés. Ces répondants et répondantes ont été rencontrés dans le cadre d'une intervention destinée aux jeunes d'une école secondaire de Long Island dans l'état de New York. Les taux de prévalence enregistrés ne permettent pas de conclure à des différences de sexe, les hommes et les femmes étant aussi nombreux à avoir subi des gestes de violence physique au cours de l'année précédant l'étude (41,4% c. 38,4%).

En Montérégie, une enquête réalisée auprès d'élèves de secondaire 1, 3 et 5 s'est aussi intéressée aux comportements de violence physique vécus par ceux qui avaient fréquenté un partenaire amoureux au cours des 12 mois précédant l'enquête (Bellerose, Beaudry et Bélanger, 2001). Les comportements de violence physique visés par l'enquête ont été les suivants : 1) te pousse, t'empoigne ou te bouscule pour

t'intimider; 2) te gifle, te frappe, essaie de te frapper. Les résultats obtenus révèlent que 8% des jeunes interrogés ont été la cible d'au moins un comportement de violence physique au cours de la dernière année, expérience vécue par une proportion similaire d'hommes et de femmes (8% c.8%).

En Ontario, Wolfe et collaborateurs (2001) ont estimé la prévalence de la violence physique vécue par des élèves de la 9^e à la 12^e année qui avaient été en relation avec un partenaire amoureux dans les 12 mois précédant l'étude. Ces chercheurs ont utilisé le *Conflict in Adolescent Dating Relationships Inventory* (CADRI) (Wolfe et al., 2001) pour mesurer les comportements de violence physique suivants : 1) pousser, bousculer ou étouffer; 2) donner un coup de pied, frapper ou pousser; 3) donner une claque ou tirer par les cheveux; 4) lancer un objet. Les données recueillies ont permis de chiffrer à 18,1% la prévalence des formes physiques de violence vécues au cours de la dernière année. Les jeunes hommes ont obtenu des taux de victimisation de 35,9% et les jeunes femmes de l'ordre de 19,0%. Cependant, les chercheurs ne précisent pas si cette différence est significative au plan statistique.

1.4.2.2.2 *Les tactiques verbales et de violence physique du CTS*

Bien qu'elles soient moins nombreuses que les précédentes, quatre études prennent aussi en compte les tactiques verbales dans leur évaluation de la prévalence des formes physiques de violence. Ces études réfèrent, toutes quatre, à l'ensemble des expériences de violence vécues à vie par les adolescents et adolescentes en situation de couple.

Nous retrouvons, d'abord, celle de O'Keefe et de ses collaborateurs (1986) qui ont obtenu, auprès de 256 jeunes recrutés dans une école secondaire de Sacramento en Californie, des taux de victimisation physique de l'ordre de 10,9%. Néanmoins, ces taux apparaissent sensiblement les mêmes au plan statistique pour les femmes et les hommes (11,1% c. 10,7%).

La deuxième étude répertoriée utilise aussi les indicateurs du *CTS*, auxquels ont été ajoutés les énoncés suivants: 1) être empêché de quitter et 2) être exposé à une conduite dangereuse (Symons et al., 1994). Cette étude, réalisée en Caroline du Nord auprès de 561 jeunes fréquentant les écoles secondaires, ne donne pas d'estimation de

la prévalence des formes physiques de violence en termes de proportions mais permet, à tout le moins, d'évaluer les différences de sexe. Pour ce faire, les chercheurs ont rapporté le nombre de comportements de violence dont ont été victimes les jeunes sur une échelle allant de (0) à (36). Les résultats obtenus ne permettent pas de conclure à des différences en fonction du sexe des répondants, les jeunes hommes obtenant en moyenne un score de 4,59 et les jeunes femmes un score de 3,19.

La recherche suivante a été réalisée dans dix écoles secondaires d'une région rurale du Midwest américain auprès d'un échantillon représentatif de la population à l'étude constitué de 1 331 adolescents et adolescentes (Peterson et Olday, 1992). Ces jeunes devaient indiquer, à l'aide d'une version modifiée du *CTS*, les comportements de violence dont ils avaient été victimes au cours de leur vie. Les tactiques verbales et de violence qui suivent ont été ajoutées au *CTS*: avoir été victime d'une tentative d'étouffement, avoir été mordu ou pincé, s'être fait tirer les cheveux, avoir été frappé à l'aide d'un objet, avoir été l'objet de conduite dangereuse ou de toute autre situation de peur et enfin, avoir été forcé à avoir des contacts sexuels contre son gré. Les chercheurs ont recueilli des taux de prévalence de violence physique de l'ordre de 41,5%, les jeunes femmes étant proportionnellement plus nombreuses que les jeunes hommes à rapporter un tel traitement (52,3% c. 31,3%). Les données disponibles ne permettent toutefois pas de se prononcer quant à la présence d'une différence significative entre les sexes.

Sans faire directement référence au *CTS*, la quatrième étude reprend dans son évaluation de la violence physique, la plupart des comportements qui y sont énumérés, par exemple: 1) recevoir une claque; 2) se faire pousser; 3) recevoir un coup de poing; 4) recevoir un coup de pied. Les comportements suivants n'étant pas considérés par le *CTS* ont été ajoutés pour les fins de la recherche: 1) se faire secouer et 2) être retenu. Les résultats obtenus par Bergman (1992), auprès de 631 adolescents et adolescentes du Midwest américain, font alors état d'un taux de prévalence de l'ordre de 12,0%. Bien que les jeunes femmes soient proportionnellement plus nombreuses à rapporter avoir été victimes de gestes de violence physique que les jeunes hommes (15,7% c. 7,8%), le chercheur ne précise pas si cette différence s'avère significative au plan statistique.

1.4.2.2.3 *Les indices de sévérité du CTS*

D'autres études ont divisé les indicateurs de violence proposés par le *CTS* en deux indices, soit les indices de violence mineure ou modérée et ceux de violence sévère, selon l'appellation des chercheurs.

Dans le contexte québécois, une étude menée par Gagné et Lavoie (1995) auprès d'élèves de niveau secondaire procède à cette classification des gestes de violence physique en fonction de leur sévérité relative. Dans le cadre de cette étude, l'indice de violence mineure se compose des comportements suivants: 1) lancer un objet sur l'autre, 2) le pousser, l'empoigner et 3) lui donner une claque. Quant à lui, l'indice de violence sévère fait référence aux énoncés qui suivent: 1) coup de pied, coup de poing, 2) frapper l'autre avec un objet, 3) donner une raclée, 4) menacer à main armée et enfin, 5) coup de couteau ou de fusil. Parmi les 101 jeunes qui avaient déjà vécu une relation amoureuse au moment de l'étude, 20,8% ont affirmé avoir été victimes de comportements de violence mineure, dans les 12 mois précédant l'étude, alors que 4,0% rapportent avoir subi des gestes de violence sévère. Les femmes et les hommes sont victimes, dans des proportions qui ne diffèrent pas statistiquement, de comportements de violence mineure en situation de couple (15,6% c. 25%). En ce qui a trait aux comportements de violence sévère qui se chiffrent à 4,0%, les jeunes femmes seraient proportionnellement plus nombreuses à rapporter un tel traitement que les jeunes hommes (4,4% c. 3,6%) dans les 12 mois précédant l'étude. Par contre, cette différence n'apparaît pas significative au plan statistique.

Une autre étude, réalisée en Caroline Du Nord, estime à 7,7% la prévalence des comportements de violence sévère subis lors de la dernière année par les 5 414 élèves interrogés (Coker et al., 2000). Les comportements de violence sévère considérés dans le cadre de cette étude sont les suivants : frapper; donner un coup de pied; lancer un objet sur l'autre. Les jeunes femmes étaient proportionnellement plus nombreuses à dévoiler avoir subi des formes sévères que les jeunes hommes (9,7% c. 5,3%), sans toutefois que les chercheurs ne précisent si cette différence s'avère significative au plan statistique.

Ne reprenant que deux énoncés du CTS, celui d'avoir reçu un coup de pied, coup de poing et celui d'avoir reçu une raclée, Bennett et Fineran (1998) ont estimé les expériences de violence physique sévère auprès de 463 élèves d'une école secondaire de Chicago. Les chercheurs, qui tiennent également en compte les expériences de violence sexuelle dans leur estimation de la violence, indiquent que 6,3% des jeunes interrogés rapportent, avoir vécu, dans les 12 derniers mois, des épisodes de violence sévère. Les jeunes femmes seraient significativement plus nombreuses à avoir été victimes de formes sévères de violence, y compris de formes sexuelles, que ne l'ont été leurs pairs de sexe masculin (4,3% c. 1,9%).

Utilisant aussi une période de référence relativement courte, à savoir la plus récente relation vécue, Jezl, Molidor et Wright (1996) ont déterminé la prévalence des formes modérées et sévères de violence auprès d'un échantillon de 232 jeunes provenant de Chicago. Il faut considérer que ces chercheurs ont adapté l'instrument développé par Strauss (1979) en lui ajoutant trois énoncés: 1) s'être fait tirer les cheveux; 2) s'être fait égratigner; 3) avoir été pincé. De plus, leur classification des comportements de violence en fonction de leur niveau de sévérité n'est pas la même que celle proposée précédemment par Gagné et Lavoie (1995). Les énoncés regroupés sous l'indice de violence modérée sont donc les suivants: 1) s'être fait tirer les cheveux; 2) avoir reçu un coup de pied; 3) s'être fait égratigner; 4) avoir reçu une claque et 5) avoir été pincé. Par ailleurs, 1) avoir reçu un objet; 2) avoir reçu un coup de poing; 3) avoir été victime d'une tentative d'étouffement; 4) avoir été menacé d'une arme sont des comportements classés sous la rubrique des gestes de violence sévère. Un cinquième énoncé a été ajouté à cette liste, celui qui réfère aux activités sexuelles non-consenties. À l'aide de cette version adaptée du CTS, les chercheurs ont établi des taux de prévalence des formes modérées de violence de l'ordre de 50,9% chez les jeunes ayant vécu une relation amoureuse. Les jeunes hommes seraient, à ce propos, proportionnellement plus nombreux que les jeunes femmes à rapporter de telles formes de violence (63,2% c. 39,0%) dans le cadre de leur plus récente relation. En ce qui a trait aux formes plus sévères de violence physique, elles seraient le lot de 42,2% des jeunes qui ont déjà été engagés dans une relation amoureuse. Encore une fois, les

jeunes hommes sont plus nombreux à se dire victimes de formes sévères de violence (46,5% c. 38,1%), mais sans toutefois que cette différence ne soit significative.

Le même instrument de mesure, à l'exception de l'énoncé qui réfère aux expériences de violence sexuelle, a été repris par Molidor et Tolman (1998). Ces derniers ont interrogé 632 jeunes du Midwest américain afin de déterminer la prévalence des formes modérées et sévères de violence mais cette fois, sur une période couvrant la vie entière. Dans le cadre de cette enquête scolaire, les chercheurs ont chiffré à 32,0% la prévalence des formes modérées de violence et à 18,7% celle des formes plus sévères pour l'ensemble de l'échantillon étudié. Ils font état de taux relativement similaires pour les hommes et les femmes (32,6% c. 31,3%) en ce qui a trait aux formes modérées de violence. Ils ont cependant observé des taux de prévalence significativement plus élevés parmi les jeunes femmes (23,3% c. 16,5%) quant aux manifestations sévères de violence.

Comparativement aux précédentes, cette dernière enquête a procédé à la classification des indicateurs de violence selon trois indices, c'est-à-dire, léger, modéré et sévère (Foshee, 1996). De plus, la chercheuse a enrichi le *CTS* en y ajoutant plusieurs indicateurs de violence, portant l'échelle totale à 18 énoncés: 1) s'être fait égratigner; 2) avoir reçu une claque; 3) avoir été poussé, empoigné; 4) s'être physiquement fait tordre le bras; 5) être frappé ou avoir été retenu contre le mur; 6) avoir reçu un coup de pied, 7) s'être fait tordre les doigts, 8) s'être fait mordre, 9) avoir été victime d'une tentative d'étouffement; 10) avoir été brûlé; 11) avoir reçu un coup de poing, 12) avoir reçu un coup de poing recouvert de quelque chose de dur; 13) avoir reçu une raclée; 14) avoir été victime d'une attaque au couteau ou à main armée; 15) avoir été jeté de la voiture; 16) s'être fait lancer un objet ayant atteint la cible; 17) avoir été contraint à avoir une relation sexuelle; 18) avoir été forcé d'avoir toute autre activité sexuelle contre son gré. Les résultats obtenus font état de taux de victimisation de l'ordre de 31,5% dans les cas de formes légères de violence qui font référence aux comportements 1 à 3 de la liste ci-dessus. Les formes modérées de violence, constituées des énoncés 4 à 8, ont été rapportées par 27,6% des jeunes alors que les formes plus sévères, qui réfèrent aux énoncés 9 à 14 ont été le lot de 14,5% d'entre eux. Dans les trois cas, les hommes et les femmes ne se distinguent pas

significativement quant aux comportements de violence physique vécus à vie, rapportant des taux similaires tant pour les formes légères (33,9% c. 29,1%), les formes modérées (27,4% c. 27,8%) que pour celles plus sévères (14,9% c. 14,2%). Il est à noter que les énoncés 15 et 16 ont été éliminés des analyses en raison de leurs conséquences variables sur la santé, ces derniers pouvant très bien être classés sous la rubrique modérée ou sévère. Les énoncés 17 et 18, qui s'attardent spécifiquement aux expériences de violence sexuelle seront, quant à eux, traités dans la prochaine section.

En résumé, les études s'étant appuyées, en totalité ou en partie, sur les indicateurs de violence du *CTS* dans leur évaluation des formes physiques, situent entre 12,4% et 44,5% la prévalence de tels épisodes à vie chez les jeunes (Avery-Leaf et al., 1997; Lavoie et al., 2001; Malik, Sorenson et Aneshensel, 1997; O'keefe et Treister, 1998; Roscoe et Kelsey, 1986). Par ailleurs, une autre étude estime à 18,1% la prévalence des formes physiques de violence subies au cours des 12 derniers mois (Wolfe et al., 2001). En retour, les études qui, dans leurs analyses, ne prennent en considération que les jeunes qui ont déjà vécu une relation amoureuse estiment à 9,2% la prévalence à vie et à 8% la prévalence de telles expériences dans les 12 derniers mois (Bellerose, Beaudry et Bélanger, 2001; Roscoe et Callahan, 1985).

Les recherches consultées semblent, par ailleurs, relativement unanimes quant à l'absence de différences de sexe, qu'il s'agisse des épisodes de violence physique rapportés à vie (Malik, Sorenson et Aneshensel, 1997; O'keefe et Treister, 1998; Roscoe et Kelsey, 1986) ou de ceux vécus au cours de l'année précédant l'étude (Avery-Leaf et al., 1997; Bellerose, Beaudry et Bélanger, 2001).

Aussi surprenant que cela puisse paraître, les rares recherches qui considèrent aussi les tactiques verbales formulées par le *CTS* dans leur estimation de la prévalence de la violence physique, présentent des taux inférieurs à celles qui ne s'attardent qu'aux tactiques physiques. En effet, ces taux varieraient entre 10,9% et 12,0% selon les études consultées (Bergman, 1992; O'Keefe et al., 1986). Ces recherches vont néanmoins dans le même sens que les précédentes en ce qui a trait à l'absence de différence de sexe. Elles concluent que les formes physiques de violence qui apparaissent dans un contexte de couple à l'adolescence sont aussi répandues chez les

jeunes femmes que chez les jeunes hommes (O'keefe et al., 1986; Symons et al., 1994).

Il est cependant difficile, voire impossible, de comparer entre elles les études qui utilisent des indicateurs de sévérité. Ces dernières n'emploient pas la même classification. En effet, un geste considéré léger pour un chercheur peut être envisagé modéré pour un autre alors qu'en retour, un geste modéré pour l'un est considéré sévère pour l'autre. Malgré des variations de mesure appréciables, il ressort de la littérature que les formes légères et modérées de violence sont plus fréquentes que les formes plus sévères, qu'il s'agisse des expériences rapportées à vie (Foshee, 1996; Molidor et Tolman, 1998) ou de celles vécues à plus court terme (Gagné et Lavoie, 1995). Entre 27,6% et 32,0% des jeunes rapportent avoir été la cible de manifestations de violence légères ou modérées au cours de leur vie alors qu'entre 14,5% et 18,7% disent avoir été victimes de gestes sévères (Foshee, 1996; Molidor et Tolman, 1998). Ces études établissent un taux de prévalence comparable entre les jeunes hommes et les jeunes femmes en ce qui a trait aux gestes de violence légers ou modérés rapportés à vie (Foshee, 1996; Molidor et Tolman, 1998) ou l'année précédant l'étude (Gagné et Lavoie, 1995). Elles sont toutefois moins unanimes quant aux manifestations de violence plus sévères. La première étude fait état d'une prévalence plus élevée parmi les jeunes femmes interrogées (Molidor et Tolman, 1998), alors que les deux autres concluent en l'absence de différence significative entre les sexes (Foshee, 1996; Gagné et Lavoie, 1995). Cette apparente dissension s'explique, tel qu'il a été mentionné précédemment, par des considérations liées à la mesure utilisée. Les deux seuls gestes de violence sévère communs aux deux études sont ceux d'avoir été menacé d'une arme ou d'avoir été victime d'une attaque à main armée. Il est à noter que les résultats obtenus par Jezl, Molidor et Wright (1996), de même que par Bennett et Fineran (1998), ont été exclus de cette présentation. Ces chercheurs, contrairement aux précédents, ont considéré dans leur analyse la violence sexuelle comme une forme sévère de violence, ce qui contribue à augmenter la prévalence des épisodes de violence sévère.

1.4.2.3 *Les formes sexuelles de violence*

Tel qu'indiqué antérieurement, le *CTS* ne couvre pas les formes de violence sexuelle qui apparaissent dans un contexte amoureux. Certains chercheurs ont tenté de remédier à cette lacune, en ajoutant à leur questionnaire un ou deux énoncés tout au plus, portant spécifiquement sur les expériences de violence sexuelle. Une deuxième série d'études utilisent, quant à elles, des échelles spécifiques afin de mesurer la prévalence des formes sexuelles de violence qui apparaissent dans le contexte de couple auprès des populations adolescentes.

1.4.2.3.1 *Les énoncés isolés de violence sexuelle*

Parmi ces études, nous retrouvons un premier groupe qui détermine la prévalence de la violence sexuelle à partir d'une période couvrant la vie entière de l'adolescent ou de l'adolescente. Un second groupe fonde son calcul sur la dernière année ou encore sur la plus récente relation.

Dans le premier groupe, nous retrouvons Mercer (1988) qui a observé un taux de victimisation sexuelle de l'ordre de 20% parmi les jeunes femmes de Toronto qu'elle a interrogées. La prévalence des épisodes de violence sexuelle n'est toutefois pas disponible pour les jeunes hommes.

Une autre étude a été réalisée dans l'état du Massachussets auprès de jeunes femmes. En 1997, les chercheurs ont estimé à 3,7% la prévalence de la violence sexuelle auprès d'un échantillon constitué de 1 977 répondantes (Silverman et al., 2001). En 1999, ils sont parvenus à un taux de victimisation similaire de l'ordre de 3,8% auprès de 2 186 jeunes femmes interrogées.

Dans le cadre d'une étude réalisée en milieu scolaire auprès de 631 élèves du Midwest américain, Bergman (1992) a chiffré à 10,5% la prévalence des formes sexuelles de violence. Les jeunes femmes étaient proportionnellement plus nombreuses que les jeunes hommes à rapporter de telles formes de violence au cours de leur vie (15,7% c. 4,4%). Cependant, il n'est pas précisé si cette différence est significative ou non en fonction du sexe des répondants et répondantes.

Dans la même optique, O'Keefe et Treister (1998) ont interrogé 939 jeunes recrutés dans une école secondaire de Los Angeles. Ces chercheurs ont établi un taux de prévalence de la violence sexuelle s'élevant à 14,0%, les jeunes femmes étant significativement plus nombreuses que les jeunes hommes (17,0% c. 9,6%) à rapporter de telles expériences.

Molidor et Tolman (1998) en sont arrivés à des conclusions semblables, du moins, chez les jeunes femmes interrogées. Ces chercheurs ont observé, auprès d'un échantillon constitué de 632 adolescents et adolescentes du Midwest américain, des taux de victimisation de l'ordre de 7,1%. Au total, 17,8% des jeunes femmes disaient avoir subi une forme ou l'autre de violence sexuelle comparativement à un maigre 0,3% parmi les jeunes hommes, différence qui est significative au plan statistique.

Dans le contexte canadien, une recherche a été réalisée en Colombie-Britannique, dans le cadre d'une intervention destinée aux jeunes de niveau secondaire, auprès d'un échantillon composé de 165 répondants et répondantes (Rhynard, Krebs et Glover, 1997). Ces jeunes devaient indiquer, dans un questionnaire spécialement conçu à cet effet, les comportements sexuels auxquels ils avaient été contraints (baisers, attouchements, caresses, enlever ses vêtements, relations sexuelles). Les chercheurs ont constaté que 26,1% des jeunes constituant leur échantillon avaient été victimes d'une forme ou l'autre de violence sexuelle au cours de leur vie. Bien que les jeunes femmes aient été proportionnellement plus nombreuses que les jeunes hommes à rapporter de telles formes de violence (29,9% c. 21,8%), cette différence n'atteint pas le seuil de signification.

Quant à elles, Symons et ses collaboratrices (1994) ont investigué les formes sexuelles de violence qui apparaissent dans un de couple auprès de 561 jeunes recrutés dans une zone de la Caroline du Nord. Le nombre de comportements de violence dont ont été victimes les jeunes, a été rapporté sur une échelle allant de (0) à (8). Étant donné le nombre restreint de jeunes hommes ayant rapporté des épisodes de violence sexuelle et la constitution majoritairement féminine de l'échantillon, seules les jeunes femmes ont été considérées à des fins d'analyse. Ces dernières ont d'ailleurs obtenu un score moyen de l'ordre de 0,58.

Toujours en Caroline du Nord, Foshee (1996) a observé en milieu scolaire des taux de victimisation sexuelle à vie atteignant les 10,7% mais ce, parmi les 1 405 jeunes qui avaient déjà été en relation avec un partenaire amoureux et non parmi l'échantillon total. Les jeunes femmes de 8^e et 9^e étaient significativement plus nombreuses à déclarer des épisodes de violence que leurs pairs de sexe masculin (15,5% c. 6,9%).

Une autre enquête effectuée en Caroline du Nord a établi que 16,2% des 1 510 jeunes actifs sexuellement avaient été forcés à avoir une relation sexuelle contre leur gré (Coker et al., 2000). Les jeunes femmes étaient proportionnellement plus nombreuses à dévoiler une telle expérience comparativement aux jeunes hommes (23% c. 9,3%). Cependant, les chercheurs ne précisent pas si cette différence atteint le seuil de signification.

Ayant comme cadre de référence une période beaucoup plus courte, soit la dernière année, Bellerose, Beaudry et Bélanger (2001) estiment que 8% des élèves de la Montérégie, qui avaient fréquenté un partenaire au cours des 12 derniers mois, avaient été forcés à avoir des activités sexuelles durant cette période. Une plus grande proportion de jeunes femmes que de jeunes hommes se disent toutefois victimes de violence à caractère sexuel (10% c. 6%).

Se référant à la plus récente relation, Jezl, Molidor et Wright (1996) ont observé dans leur étude réalisée en banlieue de Chicago que 14,7% des jeunes ayant vécu une relation amoureuse avaient subi des formes sexuelles de violence. Au plan statistique, les jeunes femmes ont été plus nombreuses que les jeunes hommes à rapporter avoir été victimes de violence sexuelle (16,3% c. 10,2%) et ce, de façon significative.

1.4.2.3.2 Les échelles spécifiques de violence sexuelle

Cinq études utilisant des échelles spécifiques ont été répertoriées. Les trois premières réalisées à Québec et Montréal utilisent des versions différentes du *Sexual Experiences Survey (SES)*, d'abord développé par Koss et Oros (1982) et ensuite repris par Koss et Gidyez (1985). Le *SES* illustre bien la diversité des comportements érotiques et sexuels, de même que des contextes coercitifs. Il tient compte d'une gamme variée de comportements dont les baisers, les caresses, les contacts oraux-génitaux et la pénétration vaginale et anale. Il s'intéresse également aux contextes dans lesquels prennent place les incidents de violence sexuelle à savoir, le recours à la coercition verbale (l'argumentation continuelle et la pression verbale), la consommation d'alcool et de drogues, l'abus d'autorité, la menace ou encore, l'utilisation de la force physique.

Ainsi, à l'aide de la première version du *SES* (Koss et Oros, 1982) adaptée à la réalité des jeunes Québécois, Gagné, Lavoie et Hébert (1994) ont évalué la prévalence de la violence sexuelle auprès d'élèves de 4^e secondaire. Parmi les 96 jeunes qui avaient déjà fait l'expérience d'une relation amoureuse, 20,8% indiquaient avoir été l'objet de violence sexuelle. D'ailleurs, les jeunes femmes étaient plus nombreuses à dévoiler, dans les 12 derniers mois, des expériences de violence sexuelle dans un contexte amoureux que ne l'étaient les jeunes hommes (33,3% c. 11,1%).

Toujours à Québec, Poitras et Lavoie (1995) ont adapté le *SES* (Koss et Gidyez, 1985) et l'ont administré à des élèves de 4^e et 5^e secondaire. Cette étude révèle, parmi les 644 jeunes qui avaient été en relation avec un partenaire amoureux, que 33,1% avaient subi, au cours de leur vie, des gestes de violence sexuelle en situation de couple. Les jeunes femmes interrogées étaient encore une fois significativement plus nombreuses que leurs pairs de sexe masculin à rapporter de telles expériences (54,1% c. 13,1%).

Plus récemment, Lavoie et collaboratrices (2001) ont de nouveau utilisé une adaptation du *SES* (Koss et Gidyez, 1985) pour estimer les expériences de violence vécues par 917 adolescentes de 4^e et 5^e de Montréal et de Québec. Parmi les jeunes femmes interrogées, 10,6% indiquent avoir subi au moins un geste de violence

sexuelle au cours de leur vie alors qu'elles sont 8,2% à en avoir vécu dans les 12 mois précédant leur participation à l'étude.

Une quatrième étude réalisée, celle là dans la région Mauricie-Bois-Francs, a utilisé une version adaptée d'une échelle proposée par Finkelhor (1979), développée à l'origine pour mesurer les comportements d'abus sexuel (Fernet, Otis et Pilote, 1998). Cette échelle, moins exhaustive que le *SES*, concerne essentiellement les comportements de violence et pas tellement les contextes dans lesquels ces derniers prennent place. Les comportements de violence considérés par cet instrument sont les suivants: 1) être forcé à regarder les organes génitaux d'un autre; 2) être forcé à montrer ses organes génitaux; 3) être forcé à toucher les organes génitaux d'un autre; 4) être forcé à se faire toucher les organes génitaux; 5) être forcé à avoir une pénétration orale; 6) être forcé à avoir une pénétration vaginale et 7) être forcé à avoir une pénétration anale. Les résultats obtenus dans le cadre de cette recherche situent à 8,2% la prévalence de la violence sexuelle auprès de 401 jeunes de 5^e secondaire. Les jeunes femmes étaient d'ailleurs significativement plus nombreuses à avoir été l'objet de violence sexuelle que les jeunes hommes (15,2% c. 2,3%).

La cinquième étude réalisée en Ontario utilise le *Conflict in Adolescent Dating Relationships Inventory* (CADRI) pour évaluer la prévalence des expériences de violence sexuelle auprès d'élèves du secondaire âgés entre 14 et 19 ans. Cet instrument développé par Wolfe et collaborateurs (2001) tient compte des comportements de violence suivants vécus au cours des 12 derniers mois: 1) forcer son, sa partenaire à avoir des activités sexuelles; 2) menacer ou tenter d'avoir des activités sexuelles avec son, sa partenaire ; 3) embrasser son, sa partenaire lorsqu'elle ne le désire pas; 4) se prêter à des attouchements sexuels sur son, sa partenaire. Les chercheurs estiment la prévalence de la violence sexuelle à 31,6%, soit à 43,2% chez les jeunes femmes et à 35,9% chez les jeunes hommes interrogés (Wolfe et al, 2001). Cependant, il n'est pas précisé si cette différence atteint le seuil de signification.

La prévalence à vie des formes sexuelles de victimisation chez les populations adolescentes varierait donc entre 7,1% et 26,1% selon l'éventail des comportements pris en compte dans la mesure (Bergman, 1992; Fernet, Otis et Pilote, 1998; Lavoie et al., 2001; Molidor et Tolman, 1998; O'keefe et Treister, 1998; Rhynard, Krebs et Glover, 1997). Une autre étude, qui base son estimation de la violence sur la dernière année, obtient une prévalence de 31,6% (Wolfe et al., 2001). Par ailleurs, les études qui ne considèrent que les jeunes qui ont été en relation avec un partenaire amoureux, évaluent entre 10,7% et 33,1% la prévalence à vie des formes sexuelles de violence (Foshee, 1996; Poitras et Lavoie, 1995). D'autres enquêtes s'intéressant aussi aux jeunes qui ont expérimenté une relation de couple situent entre 8% et 20,8% la prévalence de violence sexuelle au cours des 12 derniers mois (Bellerose, Beaudry et Bélanger, 2001; Gagné, Lavoie et Hébert, 1994). Or, il faut voir que certaines d'entre elles examinent non seulement les comportements de violence mais aussi les contextes coercitifs associés à ces épisodes, ce qui explique les proportions plus élevées.

En matière de violence sexuelle, les chercheurs s'entendent pour dire que les jeunes femmes sont significativement plus nombreuses que leurs pairs de sexe masculin à avoir été victimes de violence sexuelle (Bellerose, Beaudry et Bélanger, 2001; Fernet, Otis et Pilote, 1998; Foshee, 1996; Gagné, Lavoie et Hébert, 1994; Molidor et Tolman, 1998; O'Keefe, 1997; O'Keefe et Treister, 1998; Poitras et Lavoie, 1995). Une seule étude n'obtient pas cette association significative mais rend compte de cette même tendance (Rhynard, Krebs et Glover, 1997). Ce résultat est sans doute attribuable à la taille restreinte de l'échantillon à l'étude, seulement 185 répondants et répondantes.

1.5 Le débat entourant le genre et la violence à l'adolescence

Nous ne pouvons clore ce chapitre, sans aborder la question du genre actuellement au cœur des débats sur la violence. Ce débat vise essentiellement à déterminer qui des jeunes femmes ou des jeunes hommes sont plus souvent victimes de violence et qui d'entre eux en exercent le plus à l'endroit de leur partenaire. Deux thèses s'opposent dans ce débat entourant le genre, celle de la mutualité de la violence et celle de l'asymétrie sexuelle de la violence.

1.5.1 *La thèse de la mutualité de la violence*

D'un côté, certains chercheurs soutiennent que, d'une perspective du développement, les différences de sexe observées chez les jeunes sont beaucoup moins évidentes que celles que l'on retrouve chez leurs aînés dans les cas de violence conjugale (Wekerle et Wolfe, 1999). Cette thèse de violence mutuelle à l'adolescence s'appuie sur les résultats d'études qui estiment qu'entre 53% et 72% des jeunes ont été, tour à tour, victimes et agresseurs dans le cadre d'une même relation de couple (Gray et Foshee, 1997; Henton et al., 1983; Roscoe et Kelsey, 1986). Une autre étude réalisée auprès d'adolescents et d'adolescentes ne spécifie pas dans quelle mesure les individus sont mutuellement violents, mais rapporte que 43% des répondants et répondantes ont à la fois initié et vécu de la violence dans leurs relations de couple (O'Keefe, Brockopp et Chew, 1986). Dans un même ordre d'idées, d'autres chercheurs établissent une corrélation positive forte ($r=0,64$) entre le nombre de gestes de violence physique commis par les jeunes en situation de couple et le nombre de gestes perpétrés par leur partenaire (Henton et al., 1983). En d'autres mots, plus un jeune deviendrait violent, plus son partenaire serait enclin à faire preuve, à son tour, de violence. Des résultats similaires ont aussi été observés chez les jeunes adultes. Ces études rapportent qu'entre 45% à 68% des répondants et répondantes auraient révélé, à la fois, avoir vécu et avoir commis des gestes de violence dans le cadre d'une même relation (Billigham, 1987; Bookwala et al., 1992; Cate et al., 1982; Pederson et Thomas, 1992). À la lumière de ces résultats de recherche, certains chercheurs ont été tentés de conclure qu'à l'adolescence les jeunes femmes et les jeunes hommes disposaient d'un pouvoir relativement équivalent. Il n'y aurait ainsi pas de démarcation claire entre les

sexes quant aux rôles de victimes et d'agresseurs, bien que la violence masculine pose des conséquences psychologiques et physiques différentes étant donné son potentiel plus élevé de blessures (Wekerle et Wolfe, 1999).

1.5.2 *La thèse de l'asymétrie sexuelle de la violence*

De l'autre côté, certaines féministes critiquent cette thèse de mutualité ou de symétrie sexuelle de la violence (Dobash et al., 1992). Elles questionnent, entre autres, la fiabilité et la validité des études qui établissent des taux de prévalence similaires entre les hommes et les femmes en regard de la violence subie en situation de couple.

La première critique émise par Dobash et collaboratrices (1992) concerne plus spécifiquement la mesure utilisée. En effet, cette mesure repose sur le nombre d'actes violents rapportés par les hommes et les femmes, sans tenir compte de l'interprétation donnée à chaque acte par le répondant, de ses motivations et de ses intentions, du contexte dans lequel les gestes de violence ont été posés, ainsi que des conséquences pour la victime. De façon à palier cette critique, certains chercheurs ont pris en compte, dans leur estimation de la violence commise dans un contexte de couple, les motifs d'une telle utilisation. Les résultats obtenus sont toutefois loin de faire l'unanimité. À ce propos, certaines de ces études révèlent que les jeunes femmes sont plus enclines que leurs pairs de sexe masculin à avoir recours à la violence physique pour se défendre, riposter ou se venger de leur partenaire, qu'il s'agisse des répondantes recrutées dans les écoles secondaires (Foshee, 1996; O'Keefe, 1997) ou dans les collèges (DeKeseredy et al., 1997; Makepeace, 1986). Les jeunes femmes qui subissent de la violence à intervalles fréquents, qui vivent des formes sévères et multiples de violence auraient, tout particulièrement, tendance à percevoir les gestes de violence qu'elles commettent à l'endroit de leur partenaire comme un moyen de se défendre contre ce dernier (DeKeseredy et al., 1997).

D'autres études ont, quant à elles, examiné de façon spécifique, qui des femmes ou des hommes avaient initié les épisodes de violence dans le couple. Dans le cadre d'une recherche réalisée en milieu collégial, DeKeseredy et Schwartz (1998) ont observé que la majorité des jeunes femmes interrogées, ayant été physiquement violentes à l'endroit de leur partenaire, disaient n'avoir jamais initié ces épisodes.

Dans une même optique, Molidor et Tolman (1998) rapportent que parmi les jeunes du secondaire auxquels ils se sont intéressés, 70% des jeunes femmes et 27% des jeunes hommes identifiaient leur partenaire comme celui qui avait initié la violence. À l'inverse, Follignstad et collaborateurs (1991) ont observé que les jeunes hommes du collégial étaient plus enclins que leurs pairs de sexe féminin à déclarer avoir eu recours à la violence pour se venger d'avoir été frappés en premier. Harned (2001) a récemment constaté auprès de jeunes adultes que les hommes et les femmes avaient, dans des proportions équivalentes au plan statistique, eu recours à la violence physique à l'endroit de leur partenaire pour se défendre de la violence dont ils étaient eux-mêmes victimes.

La seconde critique avancée par Dobash et collaboratrices (1992) est liée à la méthode de collecte de données. Les taux de prévalence de la violence sont, la plupart du temps, obtenus auprès d'un seul membre du couple à qui l'on demande de rapporter le nombre de gestes violents qu'il a commis ou subis. Or, certaines recherches ont démontré que lorsque les deux membres du couple sont interrogés sur la violence vécue au sein du couple, l'homme et la femme ne rapportaient pas les mêmes actes de violence. Dans une étude réalisée par Szinovacz (1983), la proportion des couples où il y a violence masculine est de 7% si l'on ne retient que les cas où les membres du couple déclarent tous les deux la présence de violence masculine, et elle est de 26% lorsque l'on considère les cas où l'un ou l'autre membre rapporte des gestes de violence. Selon les résultats obtenus, les jeunes femmes rapportent plus souvent la présence d'actes de violence que ne le font leur partenaire, à la fois dans les cas où elles subissent la violence et dans les cas où elles en sont responsables.

Certains travaux soutiennent à ce sujet que l'évaluation de la fréquence et de l'intensité des gestes de violence dépend, elle-même, du sexe des répondants (LeJeune et Follette, 1994). Ainsi, du point de vue des jeunes femmes, le nombre de femmes et d'hommes qui initient des gestes de violence serait relativement égal alors que de l'avis des jeunes hommes, les femmes seraient plus enclines qu'eux-mêmes à rapporter de la violence. En ce qui a trait à l'intensité de la violence perpétrée, les jeunes hommes estiment que le niveau de violence de leur partenaire est

considérablement supérieur au leur. Cette même tendance serait présente chez les jeunes femmes mais dans une moindre mesure.

Des travaux ont d'ailleurs tenté d'expliquer cette évaluation différentielle que font les hommes et les femmes de la violence s'exprimant en situation de couple. Une première hypothèse soulevée évoque que la réticence des hommes à admettre la perpétration des gestes de violence à l'endroit de la partenaire est due au stigma lié à l'exercice de la violence (Arias et Johnson, 1989; Bethke et DeJoy, 1993). Cependant, certains auteurs, dont Sugarman et Hotaling (1989), rejettent cette hypothèse. Selon eux, cette dernière hypothèse ne permet pas d'expliquer la proportion élevée d'hommes qui se disent victimes de violence, situation qu'ils qualifient tout aussi stigmatisante. Une seconde hypothèse émise par Arias, Samios et O'Leary (1987) fait référence au processus de socialisation par lequel les jeunes hommes font l'apprentissage des normes culturelles liées à l'exercice de la violence envers les femmes. Le processus de socialisation incite les jeunes hommes à restreindre l'usage de violence à l'endroit des femmes et ainsi, à s'orienter vers l'exercice de formes plus subtiles de violence qui répondent davantage aux normes culturelles que ne le font les formes plus sévères. Selon une troisième hypothèse, l'évaluation différentielle de la violence serait fonction de la perception de la responsabilité face aux gestes de violence commis au sein du couple. Les jeunes hommes seraient portés à sous-déclarer l'exercice de violence, étant donné leur tendance à ne pas assumer directement la responsabilité de leur propre violence, la percevant plutôt comme une réponse au comportement de leur partenaire (Coker et al., 2000). Les jeunes femmes sous-estimeraient, quant à elles, la violence qu'elles subissent en raison de leur plus forte tendance à endosser la responsabilité des gestes de violence (Coker et al., 2000; DeKeseredy et al., 1997; Pederson et Thomas, 1992) et des conflits qui sont vécus dans leurs relations (Bethke et DeJoy, 1993).

1.6 Un questionnement essentiellement quantitatif du phénomène de la violence

Cette dernière section propose une synthèse des travaux qui ont permis de définir le phénomène de la violence au sein des couples adolescents et critiquer l'optique méthodologique, essentiellement quantitative, dans laquelle ces travaux ont été réalisés. Ces derniers ont chiffré les conséquences potentielles de la violence, les coûts qu'elle engendre, mais surtout l'ampleur de la situation et les différences de sexe.

Les travaux répertoriés ont d'abord mis en relief les nombreuses conséquences de la violence sur la santé mentale, physique et sexuelle des victimes. Ils constatent que les traumatismes psychologiques qui en découlent sont particulièrement marqués chez les jeunes femmes (Makepeace, 1986) et ont tendance à s'accroître à mesure que les épisodes de violence deviennent plus fréquents (Harned, 2001). Les blessures physiques provenant des gestes de violence exercés en contexte de couple sont aussi fréquemment rapportées par les victimes. Les jeunes femmes sont alors significativement plus nombreuses à souffrir de telles séquelles que leurs pairs de sexe masculin (Archer, 2000; Foshee, 1996; Makepeace, 1986; Molidor et Tolman, 1998). Les répercussions de la violence sur la santé se traduisent notamment par une consommation élevée de services psychosociaux ou de santé par les victimes, engendrant des coûts sociaux directs et indirects énormes.

De plus, les études consultées soulignent l'ampleur du phénomène de la violence subie en situation de couple chez les adolescents et adolescentes. Elles estiment qu'entre 7,1% et 44,5% ont été victimes, à un moment ou l'autre de leur vie, d'au moins un épisode de violence, qu'il s'agisse de formes verbale ou psychologique, physique ou sexuelle (Avery-Leaf et al., 1997; Bergman, 1992; Fernet, Otis et Pilote, 1998; Foshee, 1996; Jaffe et al., 1992; Lavoie et al., 2001; Mercer, 1988; Molidor, 1995; Molidor et Tolman, 1998; O'keefe et Treister, 1998; Rhynard, Krebs et Glover, 1997; Roscoe et Kelsey, 1986).

Sur le plan de la violence verbale et psychologique, les recherches font état d'une victimisation accrue chez les filles (Foshee, 1996; Jaffe et al., 1992) ou encore de taux relativement similaires entre les sexes (Symons et al., 1994). Les recherches consultées apparaissent, par ailleurs, unanimes quant à l'absence de différences de sexe face aux épisodes de violence physique rapportés (Malik, Sorenson et Aneshensel, 1997; O'keefe et Treister, 1998; Roscoe et Kelsey, 1986). Les études établissent un taux de prévalence comparable entre les jeunes femmes et les jeunes hommes en ce qui a trait aux gestes de violence légers ou modérés (Foshee, 1996; Molidor et Tolman, 1998). Elles sont toutefois moins unanimes quant aux manifestations de violence plus sévères. La première étude fait état d'une prévalence plus élevée parmi les jeunes femmes interrogées (Molidor et Tolman, 1998), alors que les deux autres concluent en l'absence de différence significative entre les sexes (Foshee, 1996; Gagné et Lavoie, 1995). En matière de violence sexuelle, les chercheurs s'entendent pour dire que les jeunes femmes sont significativement plus nombreuses que leurs pairs de sexe masculin à avoir été victimes de violence sexuelle (Fernet, Otis et Pilote, 1998; Foshee, 1996; Molidor et Tolman, 1998; O'Keefe et Treister, 1998).

Ce débat entourant le genre et la violence paraît, tel qu'il se présente actuellement, quelque peu stérile pour les fins de prévention et de promotion de la santé. En effet, l'important n'est pas tellement de savoir qui des jeunes hommes ou des jeunes femmes sont le plus souvent victimes ou agresseurs mais plutôt d'arriver à mieux comprendre comment les jeunes femmes ou les jeunes hommes vivent le fait d'être victimes ou agresseurs de façon à les aider à se dégager de relations amoureuses empreintes de violence (Jackson, 1999). Or, bien que la violence est un phénomène bipolaire, pouvant être vécue tant par les femmes que par les hommes, les femmes paraissent être affectées différemment et plus durement par les expériences de violence dyadiques. Les jeunes femmes sont alors plus susceptibles de vivre des formes sévères de violence (Bennett et Fineran, 1998; Molidor et Tolman, 1998), en particulier la violence sexuelle (Bellerose, Beaudry et Bélanger, 2001; Fernet, Otis et Pilote, 1998; Foshee, 1996; Gagné, Lavoie et Hébert, 1994; Molidor et Tolman, 1998; O'Keefe, 1997; O'Keefe et Treister, 1998; Poitras et Lavoie, 1995). De plus,

les expériences de violence dont sont victimes les jeunes femmes, présentent des séquelles psychologique et physique marquées en comparaison à celles rapportées par les jeunes hommes (Archer, 2000; Foshee, 1996; Makepeace, 1986; Molidor et Tolman, 1998).

Certaines chercheuses ont associé la difficulté à comparer le vécu de violence des jeunes femmes à celui de jeunes hommes, aux instruments utilisés pour étudier la violence en pointant, plus spécifiquement, le *Conflict Tactics Scale (CTS)* (Strauss, 1979). En ce sens, nous nous rallions à la position de certaines féministes qui soutiennent que le *CTS* permet de comptabiliser les gestes de violence, mais sans pour autant prendre en considération l'intention du geste, le sens accordé, le contexte et les conséquences (Coker et al., 2000; Conseil du statut de la femme, 1994; DeKeseredy et al., 1997; DeKeseredy et Schwartz, 1998; Jackson, 1999). Tout comme nous, d'autres féministes remettent aussi en question les énoncés de violence mesurés par cet instrument puisqu'ils n'ont pas été développés à partir d'une compréhension qualitative de l'expérience subjective des personnes vivant dans des relations violentes (Ouellet et al., 1996b).

En l'occurrence, plusieurs chercheuses ont insisté sur le besoin de développer des instruments plus sensibles à la réalité des adolescents et adolescentes qui subissent de la violence en contexte de couple. Pour ce faire, certaines d'entre elles suggèrent l'ajout de questions ouvertes au questionnaire (DeKeseredy, 1997). Comme nous l'avons fait, d'autres questionnent l'usage quasi exclusif du questionnaire auto-administré dans ce domaine de recherche et suggèrent l'emploi de méthodes de collecte de données qui rendent compte de l'expérience subjective des jeunes (Jackson, 1999). En effet, les données présentées ne permettent pas de décrire l'expérience de la violence à partir de la perspective du jeune lui-même, pas plus qu'elles ne permettent de définir les conséquences qui en découlent à partir de leurs propres référents. En ce sens, l'utilisation de méthodes qualitatives permet de donner une voix aux principaux concernés, à savoir les victimes de violence elles-mêmes (Blais et Cousineau, 2000). De plus, une démarche qualitative favorise une recherche davantage ancrée et étendue des différentes expériences de violence vécues par les jeunes, tenant davantage compte de leur langage (Jackson, 1999).

CHAPITRE 2:
L'ÉTAT DES CONNAISSANCES

Ce second chapitre propose une revue des écrits scientifiques consacrés à l'étude de la violence dans le contexte des relations amoureuses. Il documente l'éventail des facteurs qui ont été associés aux expériences de violence psychologique, physique et sexuelle vécues en situation de couple par les adolescents et adolescentes. Il soulève les limites des études recensées au plan des connaissances et de la théorie. De façon à pallier ces limites, il pose les questions de recherche qui guideront la présente thèse et circonscrit son utilité.

2. Les facteurs associés aux expériences de violence

Les facteurs associés aux expériences de violence subies dans le contexte des relations amoureuses ont été regroupés sous quatre ensembles distincts. Il s'agit, en l'occurrence, des facteurs sociodémographiques, de ceux liés à l'histoire familiale et de violence et des facteurs individuels et interpersonnels. En parallèle, un cinquième ensemble s'attarde aux facteurs permettant d'expliquer la poursuite des relations empreintes de violence. Ces facteurs réfèrent à la sévérité de la violence et de sa portée sur la relation entre les partenaires, à la tolérance à l'égard de la violence, aux représentations de soi et de la relation au partenaire amoureux, de même qu'aux alternatives perçues face à la relation. En raison du nombre relativement restreint d'études qui se sont attardées spécifiquement aux populations adolescentes, celles qui ciblent les jeunes adultes des collèges et des universités sont aussi comprises dans cette revue.

2.1. Les facteurs sociodémographiques

Les facteurs sociodémographiques étudiés en lien avec la violence vécue en situation de couple chez les populations d'adolescents, d'adolescentes et de jeunes adultes sont ceux qui touchent à l'origine ethnique, à l'âge, au revenu familial et au milieu de vie. Cependant, plusieurs de ces variables n'ont pas été considérées séparément pour les victimes et pour les agresseurs (Lewis et Fremouw, 2000), ce qui pourrait contribuer à biaiser le profil sociodémographique des victimes de violence qui sera présenté.

2.1.1 *L'origine ethnique*

Les études qui ont tenté d'établir un lien entre l'origine ethnique et la violence s'exprimant dans un contexte de couple présentent des résultats contradictoires. Plusieurs de ces études se sont attardées, de façon spécifique, aux différences existant entre les jeunes caucasiens et afro-américains. Certaines d'entre elles signalent des taux de prévalence plus élevés de violence parmi les jeunes d'origine afro-américaine (Davies et al., 1993; Makepeace, 1987; O'Keefe, Brockopp et Chew, 1986; O'Keefe, 1997; Plass et Gessner, 1983). À l'opposé, une autre recherche établit une prévalence supérieure de la violence parmi les jeunes caucasiens (Lane et Gwartney-Gibbs, 1985). D'autres études font état de l'absence de relation entre l'origine ethnique et la violence qui se vit dans le couple (Malik, Sorenson et Aneshensel, 1997; Matthews, 1984; Rouse, 1988; White et Koss, 1991).

Par ailleurs, à travers les populations étudiées, les taux de prévalence de violence rapportés par les hispaniques sont légèrement supérieurs à ceux qui le sont par les jeunes caucasiens (Sugarman et Hotaling, 1989). De plus, il se dégage des travaux consultés, une plus faible implication au sein d'une relation violente de la part des jeunes d'origine asiatique (Malik, Sorenson et Aneshensel, 1997). Ces résultats doivent être toutefois considérés sous toute réserve puisque dans la plupart des études, les jeunes d'origine autre que caucasienne sont systématiquement exclus des analyses en raison de la faible taille des échantillons étudiés (Sugarman et Hotaling, 1989). Les données actuellement disponibles, quant aux différences ethniques, sont en conséquence excessivement limitées.

2.1.2 *L'âge*

L'association entre l'âge et la violence vécue dans un contexte de couple demeure énigmatique. En effet, les études intéressées à la question demeurent partagées quant à l'existence d'une telle relation. Plusieurs d'entre elles ont établi que les victimes n'étaient ni plus jeunes, ni plus âgés que leurs pairs qui ne vivaient pas de violence dans un tel cadre (Arias, Samios et O'Leary, 1987; Bergman, 1992; Coker et al., 2000; Hannon et al., 1995; Marshall et Rose, 1987; Muehlenhard et Linton, 1987; Pape et Arias, 1995; Sigelman, Berry et Wiles, 1984).

Par ailleurs, une enquête réalisée au Québec dans la région de la Montérégie révèle que les jeunes femmes de 3^e et 5^e secondaire étaient proportionnellement plus nombreuses à avoir vécu de la violence, qu'il s'agisse de formes psychologiques, physiques ou sexuelles, que leurs pairs de 1^{ère} secondaire (Bellerose, Beaudry et Bélanger, 2001). Dans une même optique, une autre étude rend compte de la plus grande vulnérabilité des jeunes âgés de 16 ans, ces derniers obtenant des scores de victimisation physique significativement plus élevés que leurs pairs de 14 ans (Malik, Sorenson et Aneshensel, 1997). En ce qui a trait plus spécifiquement à la violence sexuelle vécue en situation de couple, elle se verrait le lot des adolescents et adolescentes plus âgés (Bergman, 1992; Davies, Peck et Storment, 1993; Rhynard, Krebs et Glover, 1997; Silverman et al., 2001). Ces expériences de violence sexuelle seraient plus souvent rapportées entre l'âge de 16 et 18 ans (Patton et Mannison, 1995). Cependant, il est fort probable que les adolescents et adolescentes plus âgés soient plus susceptibles de vivre de la violence que leurs pairs plus jeunes puisqu'ils sont plus nombreux à avoir été engagés dans une relation de couple.

2.1.3 *Le revenu familial*

Les études consultées ne permettent pas d'établir de relation claire entre la violence et le revenu familial des jeunes aux prises avec cette situation de couple. En effet, certaines recherches soulignent des taux de violence plus élevés parmi les jeunes issus de milieux socio-économiques défavorisés alors qu'en retour, d'autres rendent compte d'une absence de relation entre les facteurs de pauvreté et la violence vécue dans les rapports amoureux (O'Keefe, 1997). Cependant, il est à noter que dans le cadre de ces études, les répondants et répondantes issus de milieux défavorisés étaient «sureprésentés». Matthews (1984), qui s'est attardé à un échantillon constitué essentiellement de jeunes de classe moyenne, n'a quant à lui observé aucune relation entre la violence et le revenu familial. L'incongruité de statut (*status-incongruency*), selon laquelle les victimes de violence de familles aisées et les agresseurs de milieux défavorisés sont «sureprésentés» dans les populations à l'étude, semble à la source de cette dissension (Lane et Gwartney-Gibbs, 1985; Makepeace, 1987; Plass et Gessner, 1983).

2.1.4 *Le milieu de vie*

À notre connaissance, quatre études se sont intéressées aux liens existant entre la taille de la communauté dans laquelle les jeunes évoluent et leur implication en cours au sein d'une relation violente. Les résultats, à première vue contradictoires, sont difficilement comparables puisque les unités employées pour classer les communautés ne sont pas les mêmes ou pire, ne sont pas spécifiées par les chercheurs.

Deux de ces études ont conclu que les jeunes engagés dans une relation de violence étaient proportionnellement plus nombreux que leurs pairs qui n'en vivaient pas à avoir grandi en milieu urbain (Lanes et Gwartney-Gibbs, 1985; Makepeace, 1987). Par exemple, dans le cadre de l'étude de Makepeace (1987), les répondants et répondantes issus d'une communauté de moins de 100 000 habitants ont été comparés à ceux provenant d'une communauté de plus de 100 000 habitants. Le choix de cette unité de comparaison, qui repose uniquement sur la densité populationnelle, a donné lieu à une image biaisée de la violence (Sugarman et Hotaling, 1989). Cette unité de comparaison nous semble réductrice puisqu'elle ne permet pas de tenir compte des variables sociales et culturelles qui distinguent possiblement les différents milieux de vie.

À l'opposé, une étude réalisée auprès de 2 094 élèves de 14 écoles secondaires révèle que les adolescents et adolescentes de milieux ruraux étaient plus souvent la cible de violence physique que ceux de la ville ou de la banlieue (Spencer et Bryant, 2000). Ce dernier résultat était valable tant pour les jeunes femmes que pour les jeunes hommes interrogés. Bergman (1992) a quant à lui observé que les jeunes femmes de la banlieue étaient proportionnellement plus nombreuses à avoir vécu de la violence physique ou sexuelle comparativement à celles des milieux urbains ou ruraux.

2.2 Les facteurs liés à l'histoire familiale et de violence

Depuis près de vingt ans, l'hypothèse de la transmission intergénérationnelle de la violence a inspiré bon nombre de travaux. Le phénomène de la violence vécue dans un contexte de couple chez les jeunes n'a pas échappé à cet engouement. La recherche des facteurs familiaux associés à la violence a ainsi donné lieu à une abondante littérature qui représente d'ailleurs, le corps de la recherche dans ce champ d'étude. Les données présentées dans cette section couvrent l'histoire des victimes en termes de structure et de cohésion de leur cellule familiale et d'expériences de violence ou d'abus vécus dans leur milieu familial ou à l'extérieur de celui-ci.

2.2.1 *La structure et la cohésion familiale*

Les études s'étant attardées à l'histoire familiale des victimes, en lien avec la violence subie en contexte de couple, présentent des conclusions contradictoires. Certaines d'entre elles indiquent que les victimes de violence physique, plus particulièrement les jeunes femmes (Peterson et Olday, 1992), auraient évolué dans un milieu familial marqué par le divorce, la séparation ou par des périodes d'absence parentale (Billingham et Notebaert, 1993; Makepeace, 1987; O'Keefe, Brockopp et Chew, 1986). Par contre, d'autres travaux réalisés auprès de victimes ne permettent pas de soutenir une telle relation entre une structure familiale éclatée et la violence psychologique ou physique subie dans un cadre de couple (Billingham et Gilbert, 1990; Lavoie et al., 2001; Malik, Sorenson et Aneshensel, 1997; Symons et al., 1994).

Pour leur part, Symons et collaborateurs (1994) ont établi, auprès d'une population adolescente, une relation entre une structure familiale éclatée et les incidents de violence verbale vécus, tant par les jeunes femmes que par les jeunes hommes. Dans le contexte de la violence sexuelle, certains chercheurs soutiennent une association entre une structure familiale éclatée et les incidents de violence (Fernet, Otis et Pilote, 1998) alors que d'autres ne sont pas en mesure de soutenir une telle association (Lavoie et al., 2001; Symons et al., 1994; Vicary, Klingaman et Harkness, 1995).

En ce qui a trait à la cohésion de leur milieu familial, les victimes de violence physique auraient tendance à qualifier leur relation avec leurs parents de distante et avouent avoir été soumis à des mesures disciplinaires contraignantes de la part de leurs parents (Makepeace, 1987). De plus, lorsqu'on les compare aux adolescents et adolescentes qui n'ont jamais vécu de telles expériences, les victimes de violence sexuelle seraient proportionnellement plus nombreuses à qualifier leur milieu familial de peu cohésif (Fernet, Otis et Pilote, 1998).

2.2.2 *Les expériences de violence vécues dans le milieu familial*

Les expériences de violence psychologique et physique vécues dans le milieu familial constituent des variables d'intérêt pour les chercheurs qui se sont consacrés à l'étude de la violence conjugale et de celle commise à l'endroit des enfants. L'existence d'une relation entre les expériences de violence psychologique ou physique à l'enfance sur la victimisation subséquente demeure toutefois incertaine. Les études sont partagées quant à l'existence d'un tel lien. Certains chercheurs vont dans ce sens (DeMaris, 1987; Laner et Thompson, 1982; Lavoie et al., 2001; Marshall et Rose, 1997, 1988; Sigelman, Berry et Wiles, 1984) alors que d'autres rendent compte d'une absence de relation (Comins, 1984; Murphy, 1984; O'Keefe, Brockopp et Chew, 1986; Stets et Pirog-Good, 1987; Pirog-Good, 1992; Symons et al., 1994).

Le lien entre l'exposition à la violence entre les parents et son implication subséquente sur la victimisation dans un cadre amoureux demeure encore obscur. À ce propos, cinq études réalisées sur le sujet appuient une telle association (Bernard et Bernard, 1983; Follingstad et al., 1992; Marshall, 1987; Reuterman et Burcky, 1989; Sack, Keller et Howard, 1982). Une sixième soutient que l'exposition à la violence familiale est associée à la victimisation, mais seulement chez des jeunes femmes interrogées (Sigelman, Berry et Wiles, 1984). D'autres travaux s'intéressant à cette même variable n'ont pourtant pas permis de modéliser cette interprétation de la violence vécue en situation de couple, qu'il s'agisse de violence psychologique ou physique (DeMaris, 1987; Lavoie et al., 2001; Marshall et Rose, 1988; Murphy, 1984; O'Keefe, Brockopp et Chew, 1986; Pirog-Good, 1992; Stets et Pirog-Good, 1987; Tontodonato et Crew, 1992). Enfin, une étude réalisée auprès de jeunes

femmes exposées, avant l'âge de 16 ans, à la violence entre leurs parents permet de nuancer les résultats présentés précédemment (Maker, Kemmelmeier et Peterson, 2001). En effet, cette dernière suggère que les jeunes femmes témoins de violence sévère entre leurs parents deviennent plus vulnérables que leurs pairs exposées à des comportements de violence qualifiés de modérés. Ces jeunes femmes seraient, non seulement plus nombreuses à avoir été victimes de violence physique mais indiqueraient aussi, dans des proportions significatives, avoir davantage initié des comportements de violence à l'endroit de leur partenaire amoureux.

Bref, la transmission intergénérationnelle de la violence est loin de faire consensus. Les travaux consultés sont partagés quant à la portée de l'histoire familiale et des expériences de violence vécues au sein de la famille sur la victimisation subséquente. Pour certains, cette inconsistance suggère que ces derniers facteurs peuvent accroître les risques de victimisation subséquente mais sous certaines conditions, conditions qui n'ont pas été clairement illustrées jusqu'ici (Peterson et Olday, 1992). D'autres associent plutôt cette inconsistance à la mauvaise interprétation que font plusieurs chercheurs du concept d'imitation tel que postulé par la théorie de l'apprentissage social (Simons, Lin et Gordon, 1998). Selon cette théorie (Bandura, 1977), les jeunes ne font pas que copier les comportements auxquels ils sont exposés dans leur milieu familial, mais adoptent seulement ceux qui ont des conséquences positives. Selon Simons, Lin et Gordon (1998), la violence fait partie de ces comportements qui entraînent rarement des conséquences positives, ce qui expliquerait pourquoi les comportements de violence ne sont pas nécessairement imités par la suite.

Par ailleurs, une étude canadienne récente intéressée à la portée des mauvais traitements sur la victimisation subséquente apporte un éclairage quelque peu différent. Dans leur évaluation des mauvais traitements, qui ne se limitent pas au seul contexte familial, Wolfe et Feiring (2000) ont tenu compte des abus émotifs, physiques, sexuels, de la négligence émotive et physique de même que de l'exposition à ces mêmes formes de violence. Les données recueillies établissent que les jeunes femmes victimes de mauvais traitements étaient près de trois fois plus enclines à être menacées par un partenaire et deux fois plus susceptibles de devenir la cible de violence sexuelle. Les jeunes hommes victimes de mauvais traitements

étaient, pour leur part, près de trois fois plus nombreux à avoir été menacés par leur partenaire. Ces mêmes répondants, qui indiquaient avoir subi des mauvais traitements à l'enfance, étaient deux fois plus susceptibles de vivre des formes physiques et sexuelles de violence en couple.

Il a été avancé, à ce propos, que les expériences de mauvais traitements à l'enfance pouvaient conduire à l'établissement de relations négatives avec les pairs en l'absence de facteurs compensatoires (Capaldi et Crosby, 1997). De plus, ces mêmes expériences pouvaient contribuer à attirer ces jeunes vers des pairs qui leur ressemblent, c'est-à-dire ceux qui manifestent des comportements agressifs et délinquants (Dishion, Andrews et Crosby 1995). Cet effet cumulatif des expériences de mauvais traitements à l'enfance deviendrait particulièrement problématique lors de la formation des relations amoureuses à l'adolescence (Wolfe et Feiring, 2000).

2.2.3 *Les expériences d'abus sexuel vécues à l'enfance*

En ce qui a trait à la portée des abus sexuels vécus à l'enfance sur la victimisation subséquente, les données disponibles sont moins équivoques. Certains chercheurs font état, tant chez les jeunes femmes que chez les jeunes hommes, d'une relation significative entre l'abus sexuel vécu à l'enfance et la violence physique subie en situation de couple (Aizeman et Kelly, 1988; Stets et Pirog-Good, 1989). Dans une étude récente effectuée auprès de jeunes femmes de niveau collégial, Banyard et collaboratrices (2000) sont parvenues à des conclusions similaires. Ces chercheuses ont relevé, auprès des participantes qui disaient avoir été victimes d'abus sexuel à l'enfance, des taux de victimisation psychologique et physique particulièrement élevés pour la dernière année. Comparativement à leurs pairs qui n'avaient jamais été abusées sexuellement à l'enfance, ces jeunes femmes avaient aussi tendance à taire leurs sentiments et leurs pensées de façon à maintenir leurs relations amoureuses intactes. Par contre, en ce qui a trait aux expériences de violence sexuelle vécues, subies en situation de couple, aucune différence significative n'a été observée entre les jeunes femmes qui dévoilaient une telle forme de victimisation à l'enfance et celles qui indiquaient n'avoir jamais été abusées sexuellement.

Plus près de nous, Hébert, Lavoie et Tremblay (1999) ont obtenu des résultats semblables dans le cadre d'une étude longitudinale réalisée dans 11 régions administratives du Québec. Ces chercheurs ont observé que près de la moitié (45,5%) des adolescentes, qui dévoilaient une histoire d'abus sexuel à l'enfance, avaient aussi été victimes de violence psychologique, physique ou sexuelle par un partenaire, comparativement à 24,9% parmi celles qui n'avaient jamais été abusées sexuellement.

2.3 Les facteurs individuels

Les facteurs de nature individuelle permettent d'expliquer ou de prédire l'adoption d'un comportement ou le comportement lui-même. Proposés par divers modèles cognitifs utilisés en psychologie sociale, ces facteurs concernent d'une part, les attitudes vis-à-vis la violence se manifestant dans un contexte de couple et la conception des rôles sexuels. Ces facteurs réfèrent d'autre part, au concept de soi et autres construits de personnalité dont l'estime de soi et la perception de contrôle dans la sphère amoureuse.

2.3.1 Les attitudes à l'égard de la violence dans les relations amoureuses

Les attitudes sont définies comme un état mental organisé à la suite d'une expérience qui exerce une influence directrice ou dynamique sur la réponse de l'individu aux situations similaires (Lafrenaye, 1994). Les attitudes à l'égard de la violence ont été explorées sous l'angle de la victimisation dans un contexte de couple. Les résultats obtenus auprès des jeunes sont relativement concordants à cet égard. Ils révèlent des attitudes plus favorables envers la violence exercée dans un contexte amoureux parmi les répondants et répondantes engagés dans une relation empreinte de violence physique, qu'il s'agisse d'adolescents (Henton et al., 1983) ou de jeunes adultes (Cate et al., 1982; Malik, Sorenson et Aneshensel, 1997). Chez les jeunes adultes, cette tendance a d'ailleurs été soulignée tant dans le cadre des relations actuelles que passées (Deal et Wampler, 1986).

D'autres études ont exploré le lien entre les attitudes et la violence vécue dans un cadre amoureux mais en contrôlant, cette fois, pour le sexe des répondants. Elles soulignent, chez les jeunes femmes interrogées, l'absence de relation significative

entre les attitudes et les expériences de violence physique (Bookwala et al., 1992; Burk, Stets et Pirog-Good, 1989; Stets et Pirog-Good, 1987; Tontodonato et Crew, 1992) et sexuelle (Davis, Peck et Stormont, 1993) vécues.

Une recherche réalisée auprès d'une population féminine s'est attardée plus spécifiquement aux attitudes face à la violence sexuelle (Himelein, 1995). Les croyances des répondantes face à l'agression sexuelle (*rape-supportive beliefs*) ont été mesurées à l'aide d'un instrument développé par Burt (1980). Les résultats obtenus dans le cadre de cette étude longitudinale révèlent que les jeunes femmes qui partagent des croyances conservatrices face à la sexualité, en termes de motivations et de comportements sexuels, seraient moins enclines à devenir la cible de violence sexuelle de la part d'un partenaire amoureux. Il faut voir que ces mêmes répondantes qui rapportent des croyances plus conservatrices à l'égard de la sexualité indiquent, par ailleurs, avoir eu moins de relations sexuelles, se disent moins soumises à leur partenaire et ont tendance à accepter les mythes liés à l'agression sexuelle. À la lumière de ces observations, Himelein (1995) conclue que des attitudes conservatrices pourraient potentiellement réduire le risque de victimisation sexuelle en incitant ces jeunes femmes à se méfier des relations de couple et en les décourageant ainsi, à s'engager dans des activités sexuelles.

2.3.2 *La conception des rôles sexuels*

L'association entre la conception des rôles sexuels et la victimisation dans le contexte de couple est, quant à elle, loin de faire l'unanimité auprès des populations d'adolescents, d'adolescentes et de jeunes adultes. Les rôles sexuels ont été appréhendés sous l'angle des traits de personnalité et sous celui des attitudes auprès de ces populations.

Les traits de personnalité, qui réfèrent aux concepts de masculinité et de féminité, ont d'une part, été mesurés à l'aide du *Bem Sex-role Inventory* (BSRI) et d'autre part, à l'aide du *Personal Attribute Questionnaire* (PAQ). Tout d'abord, les travaux utilisant le BSRI rapportent des résultats contradictoires. À ce propos, Bernard, Bernard et Bernard (1985) ont démontré que les jeunes femmes qui vivaient de la violence dans un cadre amoureux possédaient des traits féminins prononcés comparativement à

leurs semblables qui n'étaient pas victimes de violence dans un tel contexte. À l'inverse, Thompson (1991) a observé, auprès d'une population aux caractéristiques similaires, des traits masculins plus marqués chez les victimes de violence physique. Dans le même sens, une étude utilisant, cette fois le PAQ, indique que les jeunes femmes qui présentent des traits masculins plus marqués sont plus enclines à vivre de la violence physique dans leur couple.

Les traits de personnalité ont aussi été explorés en lien avec la coercition sexuelle. À l'aide du BSRI, Poppen et Segal (1988) en sont arrivés à la conclusion que les répondants et répondantes qui se définissaient comme masculins étaient davantage victimes de pressions sexuelles constantes de la part de leur partenaire, comparativement aux jeunes qui présentaient des traits androgyènes ou féminins.

Les attitudes face aux rôles sexuels ne semblent pas offrir une explication plus claire de la victimisation en contexte de couple. Dans le cadre d'une étude qui emploie le *attitude-toward-women scale* (AWS), aucune différence n'a été observée entre les victimes de violence physique et les jeunes qui n'en ont jamais vécue et ce, tant chez les femmes que chez les hommes (Bernard et Bernard, 1983). Pour sa part, Makepeace (1987) a observé auprès d'étudiants et d'étudiantes des collèges et universités américaines que les victimes de violence présentaient des attitudes plus égalitaires face aux rôles sexuels. Des résultats semblables ont été obtenus par McKinney (1986) à l'effet que les jeunes femmes qui présentent une conception libérale des rôles sexuels ont davantage tendance à se définir, soit comme victimes ou soit comme auteures de violence physique.

En ce qui a trait aux formes physiques sévères et sexuelles de violence, les résultats ne sont guère plus concluants. Une étude réalisée auprès d'une population adolescente utilise le *Heterosexual Relationships Scale* (HRS) pour mesurer les attitudes favorables à la domination de l'homme sur la femme (Bennett, 1986). Les résultats obtenus dans le cadre de cette dernière révèlent que les victimes de violence physique sévère ou sexuelle ne se distinguent pas significativement des adolescents et adolescentes qui n'ont jamais vécu de telles expériences dans un contexte de couple (Bennett et Fineran, 1998).

Le manque de consensus sur la relation entre les rôles sexuels et la violence subie dans un cadre amoureux semble traduire l'absence d'attitudes individuelles spécifiques aux jeunes aux prises avec un partenaire violent (Henton et al., 1983). À moins que ce soit, comme semblent le confirmer certains résultats de recherche, le fossé entre les attitudes des membres d'un même couple qui soit associé à la violence plutôt que des attitudes individuelles spécifiques des partenaires (Sugarman et Hotaling, 1989). Dans cette optique, Sigelman, Berry et Wiles (1984) ont évalué le niveau de traditionalisme de jeunes universitaires américains face aux rôles sexuels et l'ont comparé à celui de leur partenaire amoureux respectif. Dans le cadre de cette étude, les jeunes femmes victimes de violence ont obtenu un score moyen de cinq points supérieur ou inférieur à celui de leur partenaire amoureux. En contrepartie, les jeunes femmes qui ne vivaient pas de violence affichaient un score relativement similaire à celui de leur partenaire. Dans une même veine, une étude effectuée auprès d'une population ayant des caractéristiques similaires indique que le fossé entre les attitudes de chacun des partenaires prédirait une victimisation accrue, particulièrement chez les jeunes femmes qui présentent des attitudes libérales à l'égard des rôles sexuels (Alexander et al., 1991).

2.3.3 *L'estime de soi*

Plusieurs études ont mesuré l'estime de soi des jeunes engagés dans une relation violente et ce, principalement à l'aide de l'échelle développée par Rosenberg (1965; 1979). Il semble, à ce propos, que les adolescentes qui présentent une faible estime d'elles seraient plus enclines à subir la violence psychologique de leur amoureux (Jezi, Molidor et Wright, 1996; Lavoie et al., 2001). Cette même association a aussi été observée en ce qui a trait aux comportements de violence physique qui ne sont pas directement dirigés contre la victime (Lavoie et al., 2001).

Une faible estime de soi a également été associée à la victimisation psychologique (Stets, 1991) et physique (Comins, 1984; Stets et Pirog-Good, 1987) dans le couple chez les jeunes femmes de niveau collégial et universitaire. Dans une même optique, Deal et Wampler (1986) ont observé que les jeunes adultes qui présentaient une faible estime d'eux indiquaient, plus fréquemment, avoir été victimes d'incidents de

violence physique. Quant à eux, Burke et collaborateurs (1989) ont observé que l'estime de soi n'était qu'indirectement associée à la victimisation physique. Ainsi, les jeunes qui affichent une faible estime d'eux auraient tendance à accepter la violence dirigée à leur endroit et seraient disposées à vivre de la violence dans leurs relations amoureuses (Burke et al., 1989). Néanmoins, d'autres études réalisées auprès de populations qui présentent des caractéristiques similaires n'ont pas été en mesure de soutenir une telle association entre l'estime de soi et la victimisation physique dans le couple (Bird, Stith et Schladale, 1991; Burke, Stets et Pirog-Good, 1989; Follingstad et al., 1992; Pederson et Thomas, 1992).

Selon certains chercheurs, l'absence de relation entre l'estime de soi et la victimisation chez les populations collégiales et universitaires s'expliquerait par les opportunités accrues, en termes d'activités scolaires et sociales, dont bénéficient ces étudiants pour développer une image positive d'eux-mêmes. Ces sources alternatives de valorisation leur donneraient alors un avantage sur leurs pairs moins âgés qui auraient, pour leur part, tendance à définir leur valeur personnelle essentiellement à partir de leurs relations amoureuses (Bird, Stith et Schladale, 1991).

En matière de violence sexuelle, les études consultées rendent compte d'un lien significatif entre une faible estime de soi et la victimisation sexuelle, du moins chez les jeunes femmes interrogées (Burke, Stets et Pirog-Good, 1989; Pirog-Good, 1992). Utilisant une échelle du *Self-Image Questionnaire for Young Adolescents* (SIQYA), une étude longitudinale a permis d'établir que des sentiments négatifs à l'endroit de soi-même prédisaient non seulement la victimisation sexuelle chez les adolescentes mais apparaissent aussi comme une conséquence d'une telle expérience (Vicary, Klingaman et Harkness, 1995). Il apparaît important de préciser que cette dernière étude a été réalisée auprès d'un groupe représentatif d'adolescentes.

2.3.4 *La perception de contrôle et l'efficacité personnelle dans la sphère amoureuse*

La perception de contrôle comportemental et l'efficacité personnelle (*self-efficacy*) font toutes deux référence à la perception que les jeunes ont de leur capacité à réaliser des actions en dépit de certaines barrières ou au contraire, en présence de certaines

conditions facilitantes, minimisant ainsi leurs chances de devenir victimes de violence en situation de couple.

La perception de contrôle comportemental a été étudiée auprès des jeunes adultes dans le contexte de la violence dans les interactions amoureuses. À ce propos, Pape et Arias (1995) ont observé qu'un plus faible sentiment de contrôle caractérisait les victimes de violence physique comparativement à leurs pairs qui ne vivaient pas une telle situation.

Des résultats similaires ont aussi été observés dans le contexte de la victimisation sexuelle mais, cette fois, en regard de l'efficacité personnelle. À cet effet, une étude longitudinale réalisée auprès d'une population d'adolescentes n'ayant pas d'antécédents de violence sexuelle a démontré qu'un faible sentiment d'auto-efficacité prédisait les expériences de violence vécues par ces dernières (Walsh et Foshee, 1998). Ces résultats illustrent la tendance qu'ont les victimes de violence, quelle que soit sa forme, à se percevoir comme détenant peu de contrôle sur le déroulement de leur relation de couple.

2.4 Les facteurs interpersonnels

Articulés autour des relations interpersonnelles, plusieurs travaux scientifiques soulignent le rôle des expériences amoureuses et sexuelles sur celles de violence subséquente. D'autres travaux apportent un éclairage sur des aspects interpersonnels qui distinguent les relations empreintes de violence de celles où la violence ne s'exprime pas. Ces aspects interpersonnels renvoient à l'engagement relationnel, à la communication entre les partenaires, aux stratégies d'ajustement, de même qu'au soutien social.

2.4.1 Les expériences amoureuses

Le rôle des expériences amoureuses sur la violence vécue dans un contexte de couple a été étudié en fonction de l'âge à la première relation amoureuse, du nombre d'amoureux fréquentés, de la fréquence des rencontres entre les partenaires ainsi que de la présence de violence lors de relations antérieures.

En ce qui concerne l'âge à la première relation amoureuse, des études indiquent que plus l'implication a lieu à un jeune âge, plus les adolescents et adolescentes deviennent susceptibles de subir de la violence psychologique, physique ou sexuelle (Lavoie et al., 2001; Makepeace, 1987; Murphy, 1984). Toutefois, d'autres chercheurs intéressés au rôle de cette même variable dans le contexte de la violence psychologique et physique (Bergman, 1992), de même que sexuelle (Vicary, Klingaman et Harkness, 1995), ne sont pas parvenus à cette conclusion auprès d'adolescents et d'adolescentes.

Le lien entre le nombre d'amoureux fréquentés et les expériences de violence subies dans le contexte de couple reçoit aussi un appui mitigé. Certains chercheurs ont rapporté que le nombre de partenaires amoureux fréquentés peut être un important prédicteur des expériences de violence physique et sexuelle vécues chez les adolescents et adolescentes (Bergman, 1992) et chez les jeunes femmes adultes (Pirog-Good, 1992). D'autres études nient toutefois l'impact du nombre de partenaires fréquentés par de jeunes adultes quant à la victimisation physique (Stets et Pirog-Good, 1987).

L'association entre la fréquence des rencontres entre les partenaires et la violence physique et sexuelle semble quant à elle plus sûre, du moins chez des jeunes femmes interrogées. Ainsi, Bergman (1992) de même que Pirog-Good (1992) rapportent des taux de victimisation supérieurs parmi les adolescentes et jeunes femmes qui s'adonnent à de fréquentes rencontres avec leur partenaire amoureux. Cependant, Stets et Pirog-Good (1987) n'ont pas obtenu ce même résultat dans le cadre d'une étude réalisée auprès d'un échantillon de jeunes adultes des deux sexes.

Les expériences de violence vécues dans le cadre de relations antérieures semblent, quant à elles, affecter le cours des relations actuelles. En effet, le phénomène de revictimisation, qui consiste en un risque plus élevé pour une victime de vivre de nouveau une situation de victimisation dans ses relations futures (Lavoie, 2000), a été mis en lumière par plusieurs études. Parmi les jeunes qui se disent actuellement engagés dans une relation empreinte de violence physique, une proportion appréciable rapporte avoir été victimes de violence lors de relations passées, soit

entre 20% et 34% d'entre eux (Matthews, 1984; Roscoe et Callahan, 1985; Roscoe et Kelsey, 1986). À ce propos, Deal et Wampler (1986) ont tenté d'évaluer dans quelle mesure les expériences de violence actuelles et passées des jeunes étaient liées entre elles. Un indice de corrélation modéré de l'ordre de 0,41 a alors été obtenu en conjuguant les scores de violence de la relation actuelle à ceux de la relation passée. Des corrélations significatives au plan statistique entre les expériences de violence actuelles et passées ont aussi été signalées par Marshall et Rose (1990). Ces chercheurs ont observé, auprès d'une population présentant des caractéristiques similaires, des indices de corrélation de l'ordre de 0,23 chez les jeunes femmes interrogées et de 0,79 chez leurs pairs de sexe masculin.

Une rare étude longitudinale, s'étant attardée à la violence sexuelle auprès d'un échantillon de 100 jeunes femmes adultes de niveau collégial, identifie les expériences de violence sexuelle vécues avant l'entrée au collège comme principal prédicteur de la victimisation sexuelle subséquente dans un contexte amoureux (Himelein, 1995).

Les expériences de victimisation dans la sphère amoureuse ont non seulement été associées à des épisodes subséquents de victimisation, mais prédiraient aussi l'utilisation de violence par les victimes. En effet, plusieurs études réalisées tant auprès d'adolescents et d'adolescentes (O'Keefe, 1997) que de jeunes adultes (Bookwala et al., 1992; Clark et al., 1994; Marshall et Rose, 1990) indiquent que les victimes de violence seraient davantage susceptibles de devenir agresseurs dans le cadre de relations amoureuses ultérieures. Dans le contexte de la violence physique sévère, une étude de cohorte réalisée auprès de jeunes adultes âgés de 21 ans révèle à ce propos des résultats fort évocateurs. En effet, Magdol et collaborateurs (1997) en sont arrivés à la conclusion que les jeunes femmes qui subissaient des formes sévères de violence physique dans un contexte amoureux avaient 10 fois plus de chances de commettre à leur tour des gestes de violence comparativement à leurs pairs qui ne dévoilaient aucun épisode de violence physique sévère.

2.4.2 *Les expériences sexuelles*

La portée des expériences sexuelles sur celles de victimisation dans un contexte de couple n'est explorée que depuis tout récemment. Le rôle de certaines variables dont le fait d'être actif sexuellement, l'âge à la première relation sexuelle, le nombre de partenaires et de relations sexuelles, de même que les expériences de grossesse, a été mis en relief auprès de populations d'adolescents, d'adolescentes et de jeunes adultes.

Les victimes de violence psychologique ou physique seraient, non seulement, proportionnellement plus nombreuses à rapporter être actives sexuellement (Kreiter et al., 1999), mais aussi à avoir eu une première relation sexuelle à un plus jeune âge (Fernet et al., 1998; Lavoie et al., 2001; Murphy, 1984), davantage de partenaires sexuels (Lavoie et al., 2001; Murphy, 1984; Valois et al., 1999) et avoir vécu une grossesse non planifiée (Kreiter et al., 1999). En ce qui a trait plus spécifiquement aux formes sévères de violence physique, elles ont été associées à une activité sexuelle précoce (moins de 14 ans) avec un premier partenaire sexuel âgé de 18 ans et plus, à de multiples partenaires et à une expérience de grossesse adolescente (Coker et al., 2000).

Le profil comportemental des adolescents et adolescentes qui subissent de la violence sexuelle semble relativement similaire à celui brossé pour les victimes de formes physiques. En ce sens, les adolescents et adolescentes qui ont été violentés sexuellement dans un contexte de couple se distinguent de leurs pairs qui n'ont jamais vécu de violence sexuelle au plan du statut d'activités sexuelles et du nombre de partenaires sexuels. En effet, une plus grande proportion de ces adolescents et adolescentes serait active sexuellement (Fernet, Otis et Pilote, 1998; Vicary, Klingaman et Harkness, 1995) et aurait eu un nombre élevé de partenaires sexuels (Lavoie et al., 2001; Shapiro et Schwartz, 1997; Valois et al., 2000).

Des études réalisées auprès de jeunes femmes font état de relations sexuelles précoces (Lavoie et al., 2001) et plus nombreuses parmi les victimes de violence sexuelle (Shapiro et Schwartz, 1997; Himelein, 1995). En ce qui a trait à l'âge lors de la première relation sexuelle, certains chercheurs n'ont constaté aucune différence significative entre les adolescents et adolescentes victimes de formes sexuelles de

violence et leurs pairs qui n'ont jamais vécu une telle expérience (Fernet, Otis et Pilote, 1998; Vicary, Klingaman et Harkness, 1995). Toutefois, une étude conduite auprès d'un échantillon représentatif d'adolescentes de l'état du Massachussets révèle que la probabilité de vivre des expériences de violence physique ou sexuelle était accrue parmi celles qui ont vécu une première relation sexuelle avant l'âge de 15 ans, qui ont eu trois partenaires et plus au cours des trois mois précédant l'étude et qui ont été confrontées à une grossesse non planifiée (Silverman et al., 2001).

2.4.3 *L'engagement relationnel*

Les fréquentations entre partenaires amoureux suivraient trois phases successives, soit la première rencontre, la phase de « dating » et celle de « courtship ». Selon Smith et Williams (1992), les probabilités de vivre de la violence augmenteraient dans les deux dernières phases des fréquentations. Les études descriptives consultées à ce sujet signalent qu'une importante proportion des incidents de violence soit, entre 44% et 80%, se produit effectivement dans le cadre des phases ultérieures de la relation ou dans les relations stables, qu'il s'agisse de formes physiques (Cate et al., 1982; Hanley et O'Neil, 1997; Henton et al., 1983; Gryl, Stith et Bird, 1991; Olday et Wesley, 1983; Pederson et Thomas, 1992; Peterson et Olday, 1992; Plass et Gessner, 1983; Roscoe et Benaske, 1985; Roscoe et Kelsey, 1986; Sigelman, Berry et Wiles, 1984; Worth, Matthews et Coleman, 1990) ou sexuelles (Aizenman et Kelly, 1988; Christopher, 1988; Patton et Mannison, 1995).

Cette tendance ne se manifeste pas de façon aussi tranchée dans le cadre d'études analytiques qui se sont spécifiquement attardées à l'association entre l'engagement affectif et la violence vécue dans un cadre amoureux. De fait, bien que trois études réalisées auprès des jeunes adultes rendent compte d'un investissement affectif proéminent de la part des répondants et répondantes engagés dans une relation empreinte de violence physique (Lloyd, Koval et Cate, 1989; Pederson et Thomas, 1992; Thompson, 1991), d'autres travaux ne soutiennent aucune association (Arias, Samios et O'Leary, 1987; Billingham, 1987; Billingham et Sack, 1987; Deal et Wampler, 1986). Deux hypothèses ont été avancées afin d'expliquer cette apparente dissension dans les écrits. Une première hypothèse soutient que la violence apparaît

prévalente dans le cadre des phases ultérieures de la relation puisque les relations stables sont celles qui se retrouvent le plus communément dans les échantillons à l'étude (Sugarman et Hotaling, 1991). Une seconde hypothèse repose sur l'évaluation de l'engagement affectif face au partenaire. Selon cette hypothèse développée par Comins (1984), les jeunes impliqués dans une relation violente auraient tendance à surestimer leur engagement affectif comparativement à leurs pairs qui ne vivent pas de violence. Cette hypothèse semble d'ailleurs confirmée par les travaux de Hanley et O'Neil (1997) qui soutiennent que les membres de couples violents ont tendance à rapporter des niveaux d'engagement supérieurs à ceux de leurs pairs qui ne vivent pas de violence. Les membres de couples violents ne se percevraient non seulement comme plus engagés au plan affectif, mais croient que leur partenaire l'est aussi.

Dans une même optique, des chercheurs se sont intéressés aux sentiments amoureux entretenus dans les relations caractérisées par la violence. Il semble que l'intensité du sentiment amoureux des répondants et répondantes impliqués dans de telles relations ne diffère pas de celui rapporté par leurs pairs qui ne vivent pas de violence physique (Arias, Samios et O'Leary, 1987; Follingstad et al., 1992; Gryl, Stith et Bird, 1991). Ainsi, l'apparition de la violence ne semble en rien diminuer les sentiments entretenus à l'égard du partenaire, à la condition que ces sentiments d'amour et d'engagement soient intenses à la base (Gryl, Stith et Bird, 1991). Ces mêmes chercheurs ajoutent que les jeunes auraient davantage tendance à accepter la violence comme faisant partie intégrante de la relation ou à en minimiser la portée puisqu'ils seraient déjà « en amour » au moment où les premières manifestations débuteraient.

De même, il faut voir que près du tiers des répondants et répondantes interrogés dans le cadre d'études descriptives, interprètent la violence de leur partenaire comme une preuve d'amour (Cate et al., 1982; Henton et al., 1983; Matthews, 1984; Pape et Arias, 1995) ou un signe d'engagement dans la relation (Lo et Sporkowski, 1989), ce qui pourrait contribuer à renforcer les sentiments existants. À ce propos, Follingstad et collaborateurs (1992) ont observé dans le cadre d'une étude réalisée auprès de jeunes femmes adultes, que celles qui avaient vécu de la violence physique avaient particulièrement tendance à considérer la jalousie d'un partenaire comme une flatterie. Un tel comportement témoignerait à quel point le partenaire se soucie d'elle.

Bien que les jeunes engagés dans une relation violente se disent amoureux de leur partenaire, ils se sentiraient particulièrement ambivalents dans la sphère amoureuse (Gryl, Stith et Bird, 1991). Ils seraient, par conséquent, habités de sentiments de confusion et d'incertitude concernant la poursuite de leur relation, se sentant dans une certaine mesure pris pour donner suite à cette relation et inquiets devant l'éventualité de perdre leur indépendance.

Par ailleurs, d'autres travaux ont exploré l'engagement affectif en termes de durée et de fréquence des rencontres entre les partenaires. Ils rendent compte, à ce propos, d'une association significative entre la durée des fréquentations et l'occurrence de la violence, du moins en ce qui a trait à la violence physique. Selon les résultats obtenus par Lloyd, Koval et Cate (1989), les jeunes adultes engagés dans une relation empreinte de violence physique fréquenteraient ce partenaire depuis plus longtemps que leurs pairs qui ne rapportent aucun incident de violence dans le cadre de leur relation actuelle. À ce sujet, Flynn (1990) suggère qu'étant engagés dans cette relation depuis un bon moment déjà, il devient plus difficile pour ces jeunes de rompre une relation dans laquelle ils ont passablement investi de leur temps. Dans un même ordre d'idées, Arias, Samios et O'Leary (1987) indiquent que les jeunes femmes qui connaissent leur partenaire depuis plus longtemps sont plus enclines à subir de la violence physique. En revanche, l'engagement affectif mesuré seulement en termes de fréquence des rencontres entre les partenaires ne serait pas associé à la victimisation physique. À cet effet, Stets et Pirog-Good (1987) soutiennent que la fréquence des rencontres entre les partenaires ne distingue pas les jeunes qui sont victimes de violence physique de ceux qui ne rapportent pas de telles expériences.

2.4.4 *La communication entre les partenaires*

Les jeunes engagés dans une relation de violence seraient non seulement plus enclins à rapporter des conflits dans la sphère amoureuse (Gryl, Stith et Bird, 1991; Koval et Lloyd, 1986; Lloyd et al., 1987; Riggs, 1993), mais percevraient les problèmes qu'ils vivent avec leur partenaire et avec leur entourage comme plus sévères (Riggs, 1993).

Inspirés des travaux de Fablo et Peplau (1980), certains chercheurs ont tenté de mettre en relief les stratégies de communication employées par les partenaires en

réponse à un conflit. Ces stratégies de communication peuvent être directes (demander, supplier, s'affirmer, raisonner, argumenter, démontrer l'importance, négocier, persister) ou de nature indirecte (manipuler, faire une action dans le but d'influencer, utiliser un intermédiaire, fuir, laisser-aller). Les résultats signalent, qu'en réponse à un conflit, les participants et participantes engagés dans une relation empreinte de violence sont portés à utiliser des stratégies de communication directes caractérisées, entre autres, par la persistance comparativement à leurs pairs qui ne vivent pas de violence (Lloyd, Koval et Cate, 1989). Cette stratégie consiste à rappeler à son partenaire ses désirs, à tenter de le persuader d'agir en ce sens, à pleurer ou à le menacer de le faire.

Une autre étude s'est aussi intéressée aux modes de communication en situation conflictuelle, mais auprès de jeunes couples adultes (Follette et Alexander, 1992). À l'aide du *Marital Interaction Coding System (MICS-III)* (Weiss et Summers, 1983), les chercheurs ont procédé à l'analyse d'un extrait de discours mettant en scène un problème relationnel entre les partenaires. Cet extrait, d'une durée de sept minutes, a été codifié selon trois ensembles de comportements: les comportements positifs (accord, approbation, consentement, humour, sourire/rire et contacts physiques positifs), les comportements de résolution de problème (acceptation de la responsabilité, compromis et solution positive) et les comportements négatifs (plaintes, critiques, désaccord, déni de la responsabilité, excuses, aucune réponse, dénigrement et découragement). Les résultats obtenus indiquent que les femmes victimes de violence faisaient rarement l'objet de modes de communication qui font appel à des comportements positifs alors, qu'en retour, les jeunes hommes qui signalent une expérience de violence étaient plus fréquemment la cible de modes de communication qui réfèrent à des comportements négatifs.

Quant à eux, Vivian et O'Leary (1987) ont procédé à une analyse qualitative du contenu du discours et des affects impliqués en situation de conflit. Pour ce faire, les chercheurs ont enregistré, sur bande audio, de jeunes couples discutant d'un problème relationnel. Le contenu et les affects se dégageant du discours ont ensuite été codifiés selon qu'il s'agisse d'éléments positifs, négatifs ou neutres. Il se dégage de l'analyse, qu'en situation conflictuelle, les jeunes engagés dans une relation violente ne se

distinguent pas de leurs pairs quant à la fréquence des propos et des affects neutres et positifs observés. Cependant, comparativement à leurs pairs, ces jeunes qui vivent une situation de violence auraient davantage tendance à tenir des propos négatifs ou à recourir à des affects négatifs.

Une autre étude réalisée auprès de jeunes adultes utilise, celle-là, le *Conflict Tactics Scale (CTS)* (Strauss, 1979) pour évaluer les capacités de résolution de conflits des jeunes engagés dans des relations caractérisées par la violence (Pederson et Thomas, 1992). Les résultats indiquent que ces jeunes victimes sont non seulement plus fréquemment la cible de stratégies de raisonnement et d'agression verbale comparativement à leurs pairs engagés dans une relation exempte de violence mais, qu'en retour, ils utilisent plus souvent ces mêmes stratégies à l'endroit de leur partenaire.

2.4.5 *Les stratégies d'ajustement*

En lien avec la gestion de conflit, certains chercheurs ont souligné l'importance de s'intéresser à la façon dont les partenaires s'ajustaient au stress suscité par la violence (Bird, Stith et Schladale, 1991; Carey et Mongeau, 1996). À ce propos, Makepeace (1981) avait avancé que la violence était plus susceptible de se manifester au sein de relations où les partenaires percevaient leurs problèmes relationnels comme menaçants ou surpassant leurs capacités d'ajustement.

Dans cette optique, Bird, Stith et Schladale (1991) ont utilisé une version révisée de l'échelle *Ways of Coping Styles (WOC)* (Folkman et al., 1986) pour mesurer les stratégies d'ajustement face à un désaccord persistant avec un partenaire. Les jeunes, recrutés dans une université américaine, devaient indiquer dans quelle mesure ils avaient utilisé chacune des stratégies énumérées. Huit facteurs ont été identifiés par les chercheurs : 1) la prise de distance par le déni; 2) l'auto-accusation; 3) la résolution de problème; 4) la confrontation; 5) la recherche de soutien social; 6) les croyances et fantaisies spirituelles; 7) la maîtrise de soi; 8) la fuite et l'évitement. Les résultats révèlent, qu'en réponse à un conflit, les victimes de violence physique seraient plus enclines à utiliser des stratégies de confrontation. Elles seraient ainsi tentées d'exprimer leur colère à leur partenaire, à le blâmer et à essayer de le changer.

De plus, comparativement aux couples où aucune violence n'était rapportée, les couples violents auraient tendance à s'ajuster aux problèmes qu'ils rencontrent dans leur relation en tentant de les éviter.

Une seconde recherche, aussi réalisée auprès d'universitaires américains, s'est attardée aux stratégies d'ajustement en situation de violence verbale et physique (Carey et Mongeau, 1996). Les chercheurs ont utilisé le *Ways of Coping Inventory (WCI)* (Folkman et al., 1986) comme instrument de mesure. Cet instrument reprend sept stratégies d'ajustement énumérées dans l'étude précédente, auxquelles ont été ajoutés des énoncés sur la recherche d'informations. Les résultats de cette recherche corroborent les résultats précédents à l'effet que les couples qui privilégient des stratégies d'évitement et de fuite face à un problème sont plus susceptibles de vivre de la violence.

La troisième étude répertoriée sur le sujet à été effectuée auprès de jeunes femmes recrutées dans une université de la Nouvelle-Angleterre (Coffey et al. 1996). L'instrument de mesure administré aux répondantes était relativement similaire à celui utilisé dans le cadre des études précédentes. Deux sous-échelles du *Coping Strategies Inventory (CSI)* (Tobin, Holroyd et Reynolds, 1984; Tobin et al. 1989) ont été retenues par les chercheurs. La première sous-échelle traduit des tentatives de l'individu de s'engager activement dans la gestion d'une situation de stress. Elle réfère à des stratégies d'ajustement telles la résolution de problème, la restructuration cognitive, le soutien social et l'expression d'émotions. La seconde sous-échelle présente plutôt des stratégies qui désengagent l'individu de la situation de stress. Ces stratégies font appel à l'évitement du problème, à la pensée magique, au retrait social, de même qu'à la critique de soi. Les répondants et répondantes devaient indiquer l'utilisation faite des stratégies énoncées pour gérer un conflit qui se traduisait par la violence physique d'un partenaire amoureux. Dans le cadre de cette étude, les jeunes femmes victimes de formes physiques de violence avaient tendance à utiliser des stratégies de désengagement pour gérer les situations de stress générales rencontrées dans leur vie. D'ailleurs, celles qui avaient recours à de telles stratégies en situation de violence étaient particulièrement vulnérables à la détresse émotionnelle. En effet, ces jeunes femmes obtenaient des scores d'ajustement psychologique inférieurs à

ceux des répondantes qui n'avaient jamais vécu de violence et ce, même si les expériences de violence physique et sexuelle vécues au cours de l'enfance étaient prises en compte.

Une quatrième étude utilise une version adaptée du *Ways of coping checklist-revisited (WCCL-R)* (Folkman et Lazarus, 1985; Forsythe et Compas, 1987) pour mesurer les stratégies d'ajustement de jeunes femmes confrontées à une situation de violence physique (Pape et Arias, 1995). Une première échelle visait à évaluer l'utilisation des stratégies d'ajustement centrées sur le problème (« faire un plan d'action et le suivre ») alors qu'une seconde échelle portait sur les stratégies centrées sur l'émotion (« s'en remettre à la pensée magique »; « se distancier »; « se blâmer »; « s'isoler »). D'après les données recueillies, les victimes s'ajustent aux conflits qui se traduisent par l'expression de violence sensiblement de la même façon qu'elles réagissent aux autres situations négatives qu'elles vivent dans leur couple. Confrontées à un stress, ces victimes ont non seulement tendance à multiplier leurs efforts d'ajustement face au problème, mais à gérer leur anxiété et leur état dépressif en s'évaluant en contrôle de la situation, même s'il en est rien. Quant à eux, en réaction à une situation de stress, les jeunes qui ne vivent pas de violence ont tendance à déployer des stratégies d'ajustement sans pour autant se croire en contrôle de la situation pour gérer leur détresse. Les victimes paraissent alors utiliser la pensée magique, se faisant accroire en contrôle de la situation, quand de fait elles ne le sont pas.

2.4.6 *Le soutien social*

Le soutien social constitue le dernier facteur interpersonnel exploré en lien avec la victimisation qui se vit en contexte amoureux. Le soutien social renvoie à un échange interpersonnel dans lequel la victime de violence se sent libre de s'exprimer sur sa situation, de recevoir de l'information, des commentaires, des conseils, de l'aide et du réconfort de son entourage (Carey et Mongeau, 1996). Les jeunes qui tentent de recevoir du soutien en demandant conseil à leur entourage ou en cherchant des marques de sympathie et de compréhension, lorsqu'ils sont confrontés à une situation conflictuelle, seraient moins enclins à vivre une situation de violence (Bird, Stith et Schladale, 1991). Ainsi, un riche réseau social paraît essentiel pour favoriser une

communication ouverte sur les problèmes relationnels et procurer aux partenaires un lieu leur permettant de ventiler les frustrations ressenties dans leurs relations (Carey et Mongeau, 1996).

Les victimes de violence dans un contexte de couple se disent nombreuses à chercher du soutien auprès de leur entourage. Il faut toutefois interpréter avec prudence ces données car les jeunes qui ne se confient pas à leur entourage pourraient être moins enclins à participer aux études pour les mêmes raisons (Mahlstedt et Keeny, 1993). Quoi qu'il en soit, le réseau informel constitué des amis et des parents s'avère celui qui est de loin privilégié par les victimes de violence physique. En effet, entre 67% et 80% d'entre elles partageraient leur vécu avec leurs amis (Henton et al., 1983; Mahlstedt et Keeny, 1993, plus particulièrement avec les amis de même sexe (Peterson et Olday, 1992). Par ailleurs, entre 20% et 40% des victimes discuteraient de leur situation avec un membre de leur famille (Henton et al., 1983; Peterson et Olday, 1992; Roscoe et Benaske, 1985; Stets et Pirog-Good, 1987).

En retour, très peu de victimes consulteraient les ressources scolaires, sociales ou juridiques. En moyenne, près d'une victime sur 25 s'orienterait ainsi vers le réseau formel pour recevoir du soutien (Henton et al., 1983; Makepeace, 1981; Molidor et Tolman, 1998; Olday et Wesley, 1983; Peterson et Olday, 1992). Les jeunes femmes seraient cependant plus enclines à partager ces expériences avec leur entourage que ne le sont les jeunes hommes (Peterson et Olday, 1992; Stets et Pirog-Good, 1987, 1989). À ce propos, Carey et Mongeau (1996) ont observé que les jeunes hommes étaient moins portés que leurs pairs de sexe féminin à avoir recours au soutien social comme stratégie d'ajustement aux conflits qu'ils vivent dans leur relation amoureuse. Ces jeunes hommes recevraient, par le fait même, moins de soutien de la part de leur entourage lorsqu'ils sont aux prises avec la violence de leur partenaire.

Par ailleurs, une étude menée auprès d'une population universitaire s'est attardée aux facteurs qui prédisaient la recherche d'aide (*help seeking*) auprès de l'entourage, en situation de violence (Pirog-Good et Stets, 1989). Dans le cadre de cette étude, le nombre de partenaires amoureux et la perception d'avoir été abusé physiquement ont été associés à la recherche d'aide en situation de violence physique. À ce propos, il

semble que les jeunes femmes qui ont eu plusieurs partenaires amoureux seraient davantage tentées de parler à leurs amis des épisodes de violence physique subis. De plus, celles qui avaient le sentiment d'avoir été physiquement abusées étaient plus enclines à partager leurs expériences de violence, non seulement avec leurs amis, mais avec leurs parents et les ressources formelles (thérapeutes, médecins, autorités). Ainsi, dans le contexte de recherche d'aide en situation de violence physique, la perception d'avoir été abusée apparaît plus importante que la sévérité des gestes posés. Par contre, chez les jeunes hommes, la sévérité des gestes, de même que la perception d'avoir été victime de violence physique, ont été associés à la recherche d'aide auprès des amis.

Quant à eux, les jeunes qui ont été violentés sexuellement par un partenaire amoureux seraient davantage portés à taire les épisodes de violence dont ils ont été victimes (entre 40% et 68%) (Davies, Peck et Storment, 1993; Patton et Mannison, 1995). Lorsqu'ils décident de divulguer les incidents de violence sexuelle vécus, ces adolescents et adolescentes (60%) se confieraient à un ami ou encore à un membre de la famille immédiate (Davies, Peck et Storment, 1993). Les autres auraient plutôt recours à un réseau formel d'aide composé de professionnels de la santé, de membres du personnel de l'école et de la protection de la jeunesse. De plus, selon les résultats de cette même étude, les jeunes femmes seraient davantage portées à dévoiler les incidents de violence sexuelle qu'elles ont vécus que ne le seraient les jeunes hommes (56% c. 40%).

En ce qui a trait aux facteurs associés à la recherche d'aide en situation de violence sexuelle, il semble que les jeunes femmes victimes de violence sexuelle qui ont le sentiment d'avoir été abusées sexuellement ont, comparativement à celles qui ne ressentent pas ce sentiment, davantage tendance à en parler à leurs amis ou aux autorités (thérapeutes, médecins, représentants de la justice), mais pas à leurs parents (Pirog-Good et Stets, 1989). Par ailleurs, selon cette même étude, la sévérité des épisodes de violence sexuelle subis aurait comme effet d'accroître les probabilités de recherche d'aide auprès des amis, tant chez les jeunes femmes que chez les jeunes hommes.

Le soutien accordé par l'entourage aux victimes de violence physique a aussi été exploré dans le cadre d'une étude privilégiant une approche méthodologique mixte (quantitatif et qualitatif). Une analyse de contenu effectuée à partir des réponses de 130 femmes, âgées en moyenne de 21 ans, a permis de distinguer les types de soutien qu'elles considéraient comme aidant de ceux qui l'étaient moins (Mahlstedt et Keeny, 1993). Les participantes s'attendaient à être comprises (54%), à recevoir des conseils (46%), à être écoutées (34%) et à ne pas être blâmées (30%) de la part de leur entourage. Ainsi, leurs besoins de se sentir comprises et d'obtenir une réassurance affective semblent primer sur les autres types de soutien attendus. Bien que les participantes souhaitent recevoir des conseils et être aidées afin de prendre les décisions qui s'imposent, il importe pour elles que l'entourage les écoute d'abord de façon à ce qu'elles puissent prendre leurs propres décisions. Les analyses qualitatives suggèrent que la colère de l'entourage à l'endroit du partenaire violent et les conseils excessifs sont souvent interprétés par la victime comme un blâme indirect. Dans l'ensemble, deux raisons pour ne pas partager les expériences de violence avec le réseau social sont évoquées par les participantes dans cette étude. Il s'agit de la croyance à l'effet que l'incident est une question privée et qu'il suscite des sentiments d'embarras.

2.5 Les facteurs expliquant la poursuite des relations de violence

Entre 60% et 80% des relations de couple vécues par les adolescents, adolescentes et jeunes adultes seraient maintenues en dépit de manifestations physiques de violence (Bergman, 1992; Cate et al., 1982; Henton et al., 1983; Lo et Sporkowski, 1989; Makepeace, 1981; Marshall et Rose, 1987; Matthews, 1984; Molidor et Tolman, 1998; Murphy, 1984; O'Keefe, Brockopp et Chew, 1986; Roscoe et Benaske, 1985; Roscoe et Callahan, 1985; Roscoe et Kelsey, 1986). Les adolescentes seraient d'ailleurs significativement plus nombreuses que leurs pairs de sexe masculin à demeurer dans de telles relations (Jezl, Molidor et Wright, 1996). Les jeunes qui poursuivent leur relation de couple suite à un épisode de violence sexuelle sont toutefois moins nombreux dans le contexte de violence psychologique ou physique, bien que cette proportion s'élève à 55% (Bergman, 1992).

Comme en fait état Carlson (1987), les considérations familiales et économiques s'avèrent d'importants facteurs motivant la décision de poursuivre une relation empreinte de violence chez les victimes adultes engagées maritalement ou non avec un conjoint. Dans cette perspective, certains chercheurs ont tenté de comprendre pourquoi les adolescents, adolescentes et jeunes adultes demeuraient dans de telles relations alors que, contrairement à leurs aînés, ils n'avaient pour la plupart pas d'enfants ensemble ou de liens économiques pouvant les contraindre.

Quatre ensembles de facteurs associés à la poursuite des relations de violence ont été recensés chez ces populations. Ces facteurs touchent la portée de la violence sur la relation entre les partenaires, la tolérance à l'égard de la violence, les représentations de soi et la relation au partenaire amoureux, de même que les alternatives perçues face à la relation.

2.5.1 *La portée de la violence sur la relation entre les partenaires*

La tendance des jeunes à demeurer en relation avec un partenaire violent signale que la violence est ignorée par plusieurs, minimisée ou encore, n'est pas perçue comme une raison suffisante pour mettre un terme à une relation (Carlson, 1996; Flynn, 1987, Makepeace, 1989; Molidor et Tolman, 1998; Sugarman et Hotaling, 1991). En fait, certains chercheurs ont observé que nombre de jeunes ne percevaient pas les effets négatifs de la violence sur le cours de leurs relations, ces relations n'étant pas systématiquement interprétées comme nocives (Henton et al., 1983). En plus d'ignorer les effets négatifs des épisodes de violence, plusieurs jeunes révèlent même qu'ils ont eu comme effet d'améliorer leur relation avec le partenaire (Cate et al., 1982; Flynn, 1987; Gryl, Stith et Bird, 1991; Henton et al., 1983; Matthews, 1984; O'Keefe et al., 1986; Roscoe et Benaske, 1985; Worth, Matthews et Colman, 1990), du moins à court terme (Carlson, 1986).

Les expériences de violence physique modérées et sévères vécues dans le contexte de couple auraient toutefois une toute autre portée. Ces dernières expériences seraient perçues comme une raison valable pour mettre un terme à la relation et auraient contribué, selon les adolescentes interrogées, à détériorer leur relation (Molidor et Tolman, 1998). En ce sens, Carlson (1996) souligne que les jeunes victimes de

blessures sérieuses, plus particulièrement de celles qui ont nécessité des soins médicaux, étaient plus enclines à mettre fin à la relation.

Dans une même optique, les adolescents victimes de violence sexuelle de la part de leur partenaire, surtout les filles, étaient portées à dire que les pressions sexuelles (54% c. 13%) et les activités sexuelles forcées (55% c. 27%) avaient eu comme effet de détériorer leur relation (Patton et Mannison, 1995). Dans le contexte de violence psychologique, ce n'est pas la sévérité des incidents de violence, pas plus que leur fréquence, qui semblent inciter les jeunes à mettre un terme à la relation, mais plutôt l'absence de comportements positifs de la part du partenaire (Kasian et Painter, 1992).

2.5.2 *La tolérance à l'égard de la violence*

La tolérance à l'égard de la violence qui s'exprime dans le couple, a aussi été identifiée comme un facteur déterminant quant à la poursuite des relations de violence. En effet, les adolescentes se montrant particulièrement tolérantes face à la violence exercée à leur endroit seraient tentées de maintenir de telles relations (Jezl, Molidor et Wright, 1996). La tolérance à l'égard de la violence vécue en situation de couple serait elle-même fonction de l'estime de soi des répondantes et de leur perception de la responsabilité. En effet, les jeunes femmes qui s'attribuent la responsabilité de la violence de leur partenaire et celles qui présentent une faible estime d'elles seraient davantage portées à tolérer l'exercice de cette même violence (Graham et al., 1995). Ces deux mêmes variables prédiraient d'ailleurs l'intention de pardonner au partenaire les gestes de violence perpétrés (Katz, Sreet et Arias, 1997).

En retour, les jeunes femmes qui attribuent à leur partenaire la responsabilité des gestes de violence commis afficheraient une intention accrue de mettre un terme à la relation comparativement à celles qui en assument elles-mêmes la responsabilité (Katz, Sreet et Arias, 1997). Cette tendance se verrait d'autant plus marquée chez les jeunes qui étiquettent ces incidents comme étant bel et bien des situations violentes ou abusives (Carlson, 1996), qui vivent ces incidents au grand jour ou dont la situation de violence est connue de l'entourage de la victime (Lo et Sporakowski, 1989).

2.5.3 *Les représentations de soi et de la relation au partenaire amoureux*

Bien que l'estime de soi n'ait pas été directement associée, ni au fait de maintenir ou de mettre un terme à une relation empreinte de violence, de tous les adolescents interrogés, ce sont les jeunes femmes qui présentaient une faible estime d'elles, qui avaient tendance à demeurer dans de telles relations (Jezl, Molidor et Wright, 1996). De même, celles qui ressentaient un amour sans borne pour leur partenaire, un sens marqué de l'engagement et qui disaient avoir beaucoup investi dans la relation étaient davantage tentées de préserver le cours de la relation malgré la présence de violence (Lo et Sporakowski, 1989).

Les jeunes femmes qui présentent une conception plutôt traditionnelle des rôles sexuels auraient particulièrement tendance à prolonger de telles relations, ces dernières y demeurant significativement plus longtemps que leurs pairs moins traditionnelles (Flynn, 1990). Cependant, suite à un premier incident de violence, plus elles attendraient avant de mettre un terme à la relation, moins les attitudes, si égalitaires soient-elles, auraient de portée. Les épisodes répétitifs de violence semblent alors prendre le pas sur les attitudes de ces jeunes femmes.

2.5.4 *Les alternatives perçues face à la relation de violence*

Le manque d'alternative face à la relation, qui avait été avancé par Gelles (1976) comme facteur explicatif au fait de demeurer avec un partenaire dans le contexte de la violence conjugale, a été exploré chez les plus jeunes. Les résultats obtenus à cet égard révèlent que les répondants et répondantes, qui avaient réussi à mettre un terme à une relation de violence au moment de l'étude, percevaient significativement plus d'alternatives que ceux qui n'avaient pas encore réussi à quitter leur partenaire violent (Cate et al., 1982; Henton et al. 1983). Ainsi, les jeunes qui envisageaient des alternatives limitées à leur relation étaient plus enclins à la maintenir malgré la présence de violence. Cependant, il faut voir que cette analyse ne permet pas de tenir compte des jeunes qui ont éventuellement quitté leur partenaire. Dans le cadre de ces deux études, les alternatives font référence à l'accessibilité d'un nouveau partenaire (facile ou difficile de trouver un nouvel amoureux) et à la satisfaction face à la relation subséquente (mieux ou pire que le dernier partenaire).

2.6 Une compréhension morcelée du phénomène de la violence

Tels que présentés dans ce chapitre, les travaux de recherche actuels sur la violence subie à l'intérieur des couples adolescents explorent généralement les relations entre la violence et une ou plusieurs variables potentiellement associées. À cet égard, l'étude des facteurs associés aux expériences de violence a permis l'identification d'une vaste gamme de variables, chacune reconnue significative dans le cadre d'au moins une étude dans le domaine.

Au plan sociodémographique, il se dégage des travaux consultés une prévalence plus élevée de violence parmi les jeunes d'origine afro-américaine (Davies, Peck et Storment, 1993; Makepeace, 1987; O'Keefe, 1997; O'Keefe, Brockopp et Chew, 1986; Plass et Gessner, 1983) et ceux d'origine hispanique (Sugarman et Hotaling, 1989). Ces travaux rendent compte de la plus grande vulnérabilité des adolescents et adolescentes plus âgées (Bellerose, Beaudry et Bélanger, 2001; Bergman, 1992; Davies, Peck et Storment, 1993; Malik, Sorenson et Aneshensel, 1997; Rhynard, Krebs et Glover, 1997; Silverman et al., 2001). Ils soulignent des taux de violence plus élevés parmi les jeunes issus de milieux socio-économiques défavorisés (O'Keefe, 1997). Les jeunes victimes de violence sont proportionnellement plus nombreuses à avoir grandi en milieu urbain (Lanes et Gwartney-Gibbs, 1985; Makepeace, 1987).

En ce qui a trait à l'histoire familiale, certaines recherches ont mis en relief, chez les victimes, une histoire familiale marquée par le divorce, la séparation ou par des périodes d'absentéisme parental (Billingham et Notebaert, 1993; Makepeace, 1987; O'Keefe, Brockopp et Chew, 1986). Une structure familiale éclatée a aussi été associée aux incidents de violence (Fernet, Otis et Pilote, 1998; Symons et al., 1994). De plus, les victimes ont tendance à qualifier leur milieu familial de peu cohésif (Fernet, Otis et Pilote, 1998) et disent entretenir des relations distantes avec leurs parents et avoir été soumises à des mesures disciplinaires contraignantes (Makepeace, 1987).

Bien que les résultats soient contradictoires, la relation entre la victimisation à l'enfance et la victimisation subséquente en situation de couple a toutefois été soulignée dans le cadre de plusieurs études (DeMaris, 1987; Laner et Thompson, 1982; Lavoie et al., 2001; Marshall et Rose, 1987, 1988; Sigelman, Berry et Wiles, 1984). Tout aussi ambigu, le lien entre l'exposition à la violence interparentale et son implication subséquente sur la violence physique vécue dans le couple a néanmoins été démontré dans le cadre de plusieurs travaux (Bernard et Bernard, 1983; Follingstad et al., 1992; Marshall et Rose, 1987; Reuterman et Burcky, 1989; Sack, Keller et Howard, 1982). En ce qui a trait à la portée des abus sexuels vécus à l'enfance sur la victimisation subséquente, les données disponibles sont moins équivoques. Elles font état d'une relation significative entre l'abus sexuel vécu à l'enfance et les différentes formes de violence subies en situation de couple (Aizeman et Kelly, 1988; Banyard et al., 2000; Hébert, Lavoie et Tremblay, 1999; Stets et Pirog-Good, 1989).

Au plan individuel, les jeunes victimes de violence physique présentent des attitudes plus tolérantes à l'égard de la violence exercée en contexte de couple (Cate et al., 1982; Deal et Wampler, 1986; Henton et al., 1983; Malik, Sorenson et Aneshensel, 1997) et une conception très différente de celle de leur partenaire quant aux rôles sexuels (Alexander et al., 1991; Sigelman, Berry et Wiles, 1984). Ces jeunes victimes rapportent aussi une plus faible estime d'elles-mêmes (Burke, Stets et Pirog-Good, 1989; Comins, 1984; Deal et Wampler, 1986; Lavoie et al., 2001; Pirog-Good, 1992; Stets, 1991; Stets et Pirog-Good, 1987; Vicary, Klingaman et Harkness, 1995), de même qu'un plus faible sentiment de contrôle et d'auto-efficacité dans la sphère dyadique (Pape et Arias, 1995; Walsh et Foshee, 1998).

Dans la sphère interpersonnelle, les jeunes victimes de violence se distinguent par une implication amoureuse précoce (Lavoie et al., 2001; Makepeace, 1987; Murphy 1984), de multiples partenaires amoureux (Bergman, 1992; Pirog-Good, 1992), des rencontres plus fréquentes avec ces derniers (Bergman, 1992; Stets et Pirog-Good, 1987; Pirog-Good, 1992), ainsi que par l'expérience de violence dans le cadre de relations antérieures (Deal et Wampler, 1986; Himelein, 1995; Lavoie, 2000; Marshall et Rose, 1990; Matthews, 1984; Roscoe et Callahan, 1985; Roscoe et

Kelsey, 1986). Au plan des scénarios sexuels antérieurs, ils sont proportionnellement plus nombreux à rapporter une activité sexuelle (Coker et al., 2000; Kreiter et al., 1999; Vicary, Klingaman et Harkness, 1995), un âge plus précoce à la première relation sexuelle (Coker et al., 2000; Fernet et al., 1998; Lavoie et al., 2001; Murphy, 1984) et la fréquentation de multiples partenaires sexuels (Coker et al., 2000; Lavoie et al., 2001; Murphy, 1984; Shapiro et Schwartz, 1997; Valois et al., 1999), de même qu'une expérience de grossesse non planifiée (Coker et al., 2000; Kreiter et al., 1999).

De plus, les jeunes qui ont subi de la violence dans un contexte de couple rendent compte d'un investissement affectif prééminent à l'égard de leur partenaire (Lloyd, Koval et Cate, 1989; Pederson et Thomas, 1992; Thompson, 1991) et fréquentent ce dernier depuis plus longtemps (Aizenman et Kelly, 1988; Cate et al., 1982; Christopher, 1988; Gryl, Stith et Bird, 1991; Hanley et O'Neil, 1997; Henton et al., 1983; Olday et Wesley, 1983; Patton et Mannison, 1995; Pederson et Thomas, 1992; Peterson et Olday, 1992; Plass et Gessner, 1983; Roscoe et Benaske, 1985; Roscoe et Kelsey, 1986; Sigelman, Berry et Wiles, 1984; Worth, Matthews et Coleman, 1990).

Malgré l'intensité de leur engagement affectif et de leurs sentiments, les jeunes impliqués dans une relation de violence sont plus enclins à rapporter des conflits dans la sphère amoureuse (Gryl, Stith et Bird, 1991; Koval et Lloyd, 1986; Lloyd et al., 1987; Riggs, 1993). En réponse à un conflit, ces jeunes sont portés à utiliser des modes de communication qui se caractérisent par la persistance à tenir des propos négatifs (Lloyd, Koval et Cate, 1989) ou à recourir aux affects négatifs (Vivian et O'Leary, 1987). De plus, comparativement aux couples où aucune violence n'a été rapportée, ils ont tendance à utiliser des stratégies de confrontation en réponse aux conflits rencontrés (Bird, Stith et Schladale, 1991) et à s'ajuster à leurs problèmes dyadiques en tentant de les éviter ou de les fuir (Bird, Stith et Schladale, 1991; Carey et Mongeau, 1996). Dans un même ordre d'idées, les jeunes victimes de violence utilisent des stratégies de désengagement pour gérer les situations de stress rencontrées dans leur vie (Coffey et al., 1996). En ce qui a trait aux facteurs associés à la recherche d'aide en situation de violence sexuelle, les victimes qui ont eu plusieurs partenaires amoureux et qui ont le sentiment d'avoir été abusées sont davantage tentées de parler à leur entourage de leur vécu de violence (Pirog-Good et

Stets, 1989). À ce propos, le réseau informel constitué des amis et des parents paraît, de loin, privilégié par les victimes de violence (Davies, Peck et Storment, 1993; Henton et al., 1983; Mahlstedt et Keeny, 1993; Peterson et Olday, 1992; Roscoe et Benaske, 1985; Stets et Pirog-Good, 1987).

Il découle de cette recension des écrits une compréhension morcelée du phénomène de la violence subie en situation de couple par les adolescents et adolescentes. En effet, peu d'études se sont intéressées à la violence en tant que phénomène dynamique, ce que certains nomment la chronologie de l'épisode de violence ou encore, la séquence de violence (Gagné et Lavoie, 1995; Wekerle et Wolfe, 1999). Malgré la préoccupation de plusieurs membres de la communauté scientifique (Clark et al., 1994; Gagné et Lavoie, 1995; Hird, 2000; Wekerle et Wolfe, 1999), on comprend encore mal de quelle façon la violence évolue chez les adolescents et adolescentes (Jackson, 1999) et, encore moins, le processus dynamique par lequel les jeunes qui en sont victimes s'adaptent à leur réalité de couple. De plus, d'importants éléments contextuels propres aux relations de violence demeurent inconnus et limitent, en conséquence, l'interprétation des données actuellement disponibles (Gagné et Lavoie, 1995; Molidor et Tolman, 1998). À cet égard, les études recensées ne permettent pas d'expliquer l'intensité de l'engagement affectif et des sentiments amoureux que ressentent les victimes pour le partenaire violent.

Par ailleurs, le présent bilan des connaissances permet de constater que la majorité des relations (entre 60% et 80%) se poursuivent en dépit des manifestations de violence (Bergman, 1992; Cate et al., 1982; Henton et al., 1983; Lo et Sporkowski, 1989; Makepeace, 1981; Marshall et Rose, 1987; Matthews, 1984; Molidor et Tolman, 1998; Murphy, 1984; O'Keefe, Brockopp et Chew, 1986; Roscoe et Benaske, 1985; Roscoe et Callahan, 1985; Roscoe et Kelsey, 1986). À ce sujet, des recherches signalent que, pour plusieurs jeunes, la violence est ignorée, minimisée ou n'est pas considérée comme une raison suffisante pour mettre un terme à une relation de couple (Carlson, 1996; Flynn, 1987; Makepeace, 1989; Molidor et Tolman, 1998; Sugarman et Hotaling, 1991). De tous les adolescents interrogés, les filles qui se montrent particulièrement tolérantes à la violence, qui présentent une faible estime d'elles-mêmes (Jezl, Molidor et Wright, 1996) et qui partagent une conception plutôt

traditionnelle des rôles sexuels (Flynn, 1990) ont tendance à prolonger une relation, malgré la présence de violence. De même, les jeunes qui ressentent un amour sans borne pour leur partenaire, un sens marqué de l'engagement et un investissement important au sein de la relation sont davantage portés à préserver le cours de leur relation en dépit de la violence (Lo et Sporakowski, 1989). De plus, les jeunes qui envisagent des alternatives limitées à leur relation sont plus enclins à maintenir de telles relations (Cate et al., 1982; Henton et al., 1983). Comme en témoigne cette recension des écrits, la compréhension actuelle des enjeux liés à la poursuite des relations de violence s'avère bien parcellaire. En effet, les données disponibles ne permettent pas de bien saisir pourquoi tant de relations sont maintenues en dépit de la violence alors que, contrairement à leurs aînés, les adolescents et adolescentes n'ont pour la plupart pas d'enfants ensemble ou de liens économiques pouvant les contraindre. D'une perspective de santé publique, l'exploration du processus qui intervient dans la prise de décision de mettre un terme à la relation de violence apparaît essentielle (Follingstad et al., 1988; Sugarman et Hotaling, 1989, 1991), si l'on veut réellement s'assurer d'une planification d'interventions efficaces destinées aux jeunes qui veulent mettre un terme à la violence dont ils sont victimes (Clark et al., 1994; Jezl et al., 1996).

Cet examen des écrits scientifiques soulève aussi certaines limites au plan théorique. Primo, parmi les études répertoriées, peu nombreuses sont celles qui s'appuient sur une théorie spécifique (Jackson, 1999; O'Keefe, 1997). À l'aube des années 90, Sugarman et Hotaling (1989) ont décrit ce corpus de recherches comme en étant un qui s'intéresse à un phénomène lui-même en quête de théories. Malgré les efforts appréciables déployés en cette direction depuis les dernières années, la recherche sur la violence demeure toujours en quête de modèles théoriques. Secondo, les modèles théoriques les plus utilisés dans ce domaine de recherche, en l'occurrence ceux de l'apprentissage social, ceux de l'attachement et les perspectives féministes offrent certaines pistes d'approfondissement, lesquels laissent toutefois en suspens plusieurs questions (Jackson, 1999). Par conséquent, le développement d'avenues théoriques alternatives semble essentiel (Jackson, 1999; Wekerle et Wolfe, 1999), ne serait-ce

que pour envisager, sous un nouvel angle, le phénomène de la violence chez les populations adolescentes.

2.7 Les présupposés théoriques ayant guidé la présente recherche

Avant d'aller plus loin, dans la formulation de nos objectifs de recherche, il nous apparaît essentiel d'identifier les présupposés théoriques ou idéologiques qui ont guidé la présente recherche.

Tout d'abord, nous estimons que la violence qui s'exprime dans les relations hétérosexuelles est une manifestation des inégalités de genre au sein du couple, et aussi le reflet d'une réalité sociale. La violence trouve alors sa source dans les structures patriarcales qui prévalent dans notre société, structures qui sanctionnent la domination de l'homme et la subordination de la femme (Dobash et al., 1992; Lloyd, 1991).

D'autre part, nous interprétons la mutualité de la violence observée à l'adolescence comme faisant partie intégrante de la dynamique de violence (Goldner et al., 1990) plutôt que d'être une simple absence de démarcation claire entre les sexes quant aux rôles de victimes et d'agresseurs (Wekerle et Wolfe, 1999). Nous adhérons ainsi à la thèse de l'asymétrie sexuelle de la violence selon laquelle les adolescents et adolescentes ne disposent pas d'un pouvoir équivalent dans la sphère dyadique (Dobash et al., 1992). Par conséquent, les jeunes femmes sont plus durement affectées par ces expériences de violence qui se traduisent plus souvent par des formes sévères et qui laissent des séquelles importantes au plan psychologique et physique.

Nous considérons les jeunes femmes qui subissent de la violence, non pas comme des « victimes passives », mais plutôt comme des « agentes actives » qui définissent, interprètent et, dans une certaine mesure, négocient leur réalité avec leur partenaire. Cependant, elles ne disposent pas du pouvoir nécessaire leur permettant d'interagir d'égal à égal avec leur partenaire (Lempert, 1997).

2.8 Les objectifs et la pertinence de l'étude

De façon à pallier les limites soulevées, la présente étude poursuit les objectifs suivants : 1) décrire l'expérience de violence en situation de couple telle que vécue et racontée par des adolescentes ayant été aux prises avec un partenaire violent; 2) analyser le processus dynamique par lequel ces adolescentes s'ajustent à la violence; 3) cerner le processus qui intervient dans la prise de décision de mettre un terme à la relation de violence; 4) dégager les interactions sociales les plus significatives dans ce processus d'ajustement à la violence en situation de couple; 5) soulever, à partir de l'expérience de violence d'adolescentes, des pistes susceptibles de soutenir l'élaboration d'une intervention préventive ancrée.

Par les objectifs poursuivis, la présente étude répond aux priorités nationales de santé publique (MSSS, 1997) qui ciblent les problèmes d'adaptation sociale des jeunes se manifestant sous forme de comportements violents. De plus, la pertinence de réaliser une étude sur la violence chez les adolescentes repose sur les objectifs et les stratégies proposées dans la Politique de la santé et du bien-être (MSSS, 1992). À cet effet, la présente étude répond à l'objectif 4 de la Politique, laquelle tente de diminuer les cas de violence faite aux femmes. Elle s'inscrit dans le même optique que la première stratégie de la politique. Cette dernière vise à renforcer le potentiel des personnes en favorisant l'exercice d'une sexualité saine et responsable. De plus, l'étude proposée est en lien avec la seconde stratégie, laquelle prône le soutien des milieux de vie et le développement des environnements sains et sécuritaires. En effet, le Ministère reconnaît l'urgence d'agir sur l'évolution des rapports entre les hommes et les femmes à des périodes de la vie offrant les meilleures perspectives de redéfinition des rôles, de soutenir les actions favorisant des changements individuels et collectifs dans le sens d'une plus grande égalité et de mieux-être. Enfin, les résultats de la présente étude pourront appuyer la mise en œuvre de la quatrième stratégie du Ministère, laquelle propose de soutenir les actions visant à améliorer la qualité de vie des groupes vulnérables.

À l'heure actuelle, peu de travaux ont étudié la violence subie en situation de couple à l'adolescence dans une optique méthodologique qualitative. La présente recherche ira au-delà de la description pour proposer un modèle intégrateur, une théorie émergente.

À notre connaissance, ce type de modèle n'a pas encore été élaboré. Elle permettra aussi de démontrer dans quelle mesure la méthodologie de la théorisation ancrée est utile pour la compréhension de cet objet d'étude. Les résultats de la présente étude contribueront à l'avancement des connaissances, actuellement limitées, quant au processus dynamique par lequel les adolescentes s'adaptent à une situation de couple empreinte de violence et parviennent à y mettre un terme. Ainsi, ils pourront favoriser l'acquisition d'une meilleure compréhension du parcours, parfois tumultueux, qu'empruntent ces adolescentes et cerner comment elles en arrivent à quitter leur partenaire violent. De plus, les résultats obtenus seront utiles pour développer des instruments de mesure susceptibles d'être éventuellement validés dans le cadre d'une étude quantitative. La tenue d'une étude quantitative, auprès d'un plus grand bassin d'adolescentes, permettra non seulement d'enrichir la compréhension du phénomène acquise dans le cadre de la présente recherche mais aussi de dégager des dénominateurs communs qui pourront être à la base de programmes de prévention et de promotion à une échelle plus populationnelle.

Les résultats de notre étude auront aussi des retombées importantes sur le développement de l'intervention auprès des adolescentes et ce, à deux niveaux. Tout d'abord, ils aideront les intervenants et intervenantes œuvrant en milieu clinique à dépister les adolescentes potentiellement victimes de violence et à leur offrir un counseling individuel sensible au processus évolutif de la violence dyadique. De façon plus globale, ils pourront enrichir le développement de programmes de prévention de la violence en situation de couple et de promotion de la santé destinés aux adolescentes. Compte tenu de l'intérêt grandissant pour le phénomène de la violence se manifestant dans un contexte de couple à l'adolescence, nul doute que ces résultats obtiendront un accueil favorable tant du milieu scolaire que de celui de la santé et des services sociaux.

CHAPITRE 3:
LA MÉTHODOLOGIE

Les objectifs de la présente recherche, qui visent le développement d'une compréhension moins morcelée de la violence, ont orienté notre choix vers une méthodologie favorisant la prise en compte du processus (Strauss et Corbin, 1990). La méthode privilégiée se fonde alors sur la méthodologie qualitative de la théorisation ancrée (*grounded theory*). Ce troisième chapitre décrit chacune des procédures systématiques de la théorisation ancrée, précisant comment elles ont été adaptées dans le contexte de la présente recherche, et en présente les limites.

3. Les procédures systématiques de la théorisation ancrée

Développée par Glaser et Strauss (1967), la méthodologie de la théorisation ancrée a connu un essor important depuis ses débuts. Elle se situe actuellement parmi les méthodes les plus utilisées en recherche qualitative. Utilisée d'abord par les sociologues, celle-ci a été adoptée depuis par les chercheurs des autres disciplines des sciences sociales et des champs pratiques (*practionner field*), dont celui de la santé publique (Strauss et Corbin, 1997). Elle a, par conséquent, servi d'appui à l'analyse de plusieurs phénomènes sociaux et de santé, entre autres, celui de la violence conjugale (Lempert, 1997; Merrit-Gray et Wuest, 1995; Wuest et Merrit-Gray, 1989).

La théorisation ancrée utilise, à partir de données tant théoriques qu'empiriques, un ensemble de procédures systématiques de façon à développer un modèle théorique intégrateur (*the grounded theory*) (Glaser et Strauss, 1967; Strauss et Corbin, 1990, 1997, 1998a). À cet égard, Glaser et Strauss (1967) distinguent quatre opérations majeures dans le processus de recherche qu'ils préconisent. Ces opérations, qui se résument comme suit, seront décrites subséquemment : 1) l'accumulation des données théoriques pertinentes; 2) la cueillette des données sur le terrain privilégiant les entrevues en profondeur à tendance non directive et s'accompagnant d'une recherche documentaire constante; 3) l'analyse des données par l'élaboration de catégories conceptuelles et 4) l'élaboration d'un modèle théorique intégrateur. Ces différentes opérations doivent se faire de façon concomitante plutôt que par étapes successives. Ainsi, l'analyse du matériel recueilli est réalisée au fur et à mesure que se déroule la collecte des données. L'élaboration d'une grille d'analyse débute au moment où le travail de recherche s'amorce. Il s'agit donc de préciser, sur une base

continue, l'importance et le potentiel conceptuel des données récoltées tant au niveau théorique, documentaire, qu'en entrevues, de même que l'évolution subséquente de la recherche, le niveau de saturation de l'information et l'orientation de l'échantillon.

3.1 L'accumulation des données théoriques pertinentes

Dans un premier temps, les différents travaux de recherche réalisés dans le domaine sont consultés pour asseoir les ancrages théoriques qui serviront à envisager l'objet d'étude. Certaines spécificités liées à la situation choisie sont alors posées à titre de concepts locaux (*local concepts*). Les concepts locaux sont en fait des éléments théoriques qui procurent un portrait général et transitoire à la recherche. Ces derniers sont considérés comme des points de repère et ne doivent, en aucune façon, contraindre le chercheur. La pertinence des concepts théoriques de base est remise en question à la lumière des entrevues et en cours d'analyse. Les concepts jugés impertinents à la compréhension de la situation étudiée sont écartés alors que de nouvelles perspectives théoriques sont désormais envisagées. Des concepts théoriques plus appropriés à l'analyse des données recueillies sur le terrain (*sensitive concepts*) sont alors développés.

Il convient de faire une distinction entre l'accumulation de données théoriques pertinentes et l'analyse de la documentation pertinente (Manseau, 1990). En effet, la première fait davantage référence à la lecture d'ouvrages qui proposent une grille d'analyse théorique et qui ont permis l'élaboration de concepts théoriques spécifiques dans l'analyse de champs sociaux, par exemple, celui des problèmes sociaux. L'analyse de la documentation pertinente porte plutôt sur des documents spécifiquement rattachés à l'objet d'étude et ne comportant pas nécessairement de qualités théoriques ou scientifiques particulières. La lecture et l'analyse de la documentation pertinente s'avèrent des tâches essentielles. Elles favorisent, entre autres, l'acquisition de connaissances de certains facteurs et processus liés à l'objet d'étude et l'identification de dimensions devant être approfondies lors des entrevues. Un tel exercice permet ainsi de préciser certaines assises relatives à la recherche et susceptibles d'être considérées. Il permet également de stimuler l'analyse des données recueillies sur le terrain et de discuter des résultats obtenus. De plus, il sert à

orienter l'échantillonnage lors des phases initiales de recherche (Strauss et Corbin, 1998b).

Dans le cadre de la présente recherche, l'analyse des études épidémiologiques, réalisées dans un contexte nord-américain auprès des populations adolescentes, a procuré des informations sur les conceptions les plus répandues de la violence comme problème de recherche. Ces études épidémiologiques ont également aidé à documenter les facteurs de risque associés à la situation de violence comme telle. Toutefois, pour procéder à l'analyse de la documentation pertinente, on doit nécessairement faire appel à un schème de compréhension qui relève d'éléments théoriques de base. Aussi, cette analyse nécessite-t-elle au préalable une grille d'interprétation basée sur des perspectives théoriques précises (Manseau, 1990). En l'occurrence, les fondements théoriques qui ont guidé la lecture du matériel empirique de la présente recherche sont issus des théories de l'apprentissage social, des perspectives féministes, de même que du modèle transactionnel d'ajustement (*coping*). Ces fondements théoriques seront présentés, plus en détail, au chapitre suivant.

3.2 La cueillette des données

Les stratégies échantillonnales, qu'il s'agisse de celles employées dans les approches qualitatives et quantitatives, sont fonction de la construction même de l'objet de recherche. Les recherches quantitatives débutent habituellement avec une théorie fermée (*closed*) qui demande d'être confirmée ou infirmée. Les recherches qualitatives reposent, quant à elles, sur une préconception de l'objet de recherche qui est flexible (Glaser et Strauss, 1967; Lincoln et Guba, 1985) et peut être modifiée au cours de l'étude (Kuzel, 1992). Dans cette perspective, on ne cherche absolument pas à confirmer une théorie mais plutôt à la développer en fonction des informations qui émergent du terrain. Le propre de la recherche qualitative étant de découvrir et de construire ses objets au fur et à mesure que la recherche progresse, l'échantillon est créé à mesure que la recherche progresse (Miles et Huberman, 1994; Pires, 1997). L'échantillon est ainsi continuellement remanié en fonction du développement de la

théorie en émergence (Burgess, 1982; Glaser et Strauss, 1967; Kuzel, 1992; Miles et Huberman, 1994; Strauss et Corbin, 1990, 1998b).

3.2.1 *L'échantillonnage de type théorique*

L'échantillonnage de type théorique lie la sélection des phénomènes et des groupes à observer aux exigences du développement des interprétations théoriques et non à des fins de représentativité des populations ou des situations à l'étude (Glaser, 1978; Glaser et Strauss, 1967; Strauss et Corbin, 1990, 1998b). Ce type d'échantillonnage consiste à sélectionner des sources de données, qu'il s'agisse d'un site ou d'un groupe, en fonction de leur pertinence par rapport à l'objet d'étude (Laperrière, 1997). On s'attache ici à la pertinence théorique par rapport à l'objet d'étude (Pourtois et Desmet, 1988). Le chercheur aura donc recours à des sources susceptibles d'enrichir sa compréhension de l'objet de recherche (Bodgan et Bilken, 1982; Glaser et Strauss, 1967; Guba et Lincoln, 1989; Lincoln et Guba, 1985; Morse, 1991; Patton, 1990) et de favoriser la découverte de réalités multiples (Kuzel, 1992). Ces sources doivent être sélectionnées, avec soin, en fonction de leurs capacités à fournir des informations détaillées sur le phénomène à l'étude et à examiner de façon critique leur expérience (Morse, 1986, 1991).

L'échantillonnage théorique est un procédé générique qui remonte à la fondation de la théorisation ancrée. Ce procédé consiste à échantillonner en fonction de la théorie en voie d'élaboration tout comme on échantillonnerait une population à l'étude. Ainsi, au lieu d'échantillonner des individus différents (selon le sexe, l'âge, la situation économique), il s'agit d'échantillonner diverses manifestations d'un phénomène (Corbin et Strauss, 1990) représentées par une catégorie, un modèle ou une théorie en émergence (Paillé, 1994). Lors des phases initiales de la recherche, l'échantillonnage théorique vise à cerner la variation. Il est alors suggéré d'utiliser des procédures qui permettront d'obtenir un maximum d'informations pertinentes en regard de l'objet d'étude (Corbin et Strauss, 1990; Strauss et Corbin, 1990, 1998b). Par la suite, il vise surtout l'enracinement et le raffinement de la théorie en construction par le biais du développement et de la saturation des catégories, du raffermissement des relations établies, de la mise en évidence de la complexité du

phénomène, de sa structure, de ses processus, etc. (Paillé, 1994). Des ouvrages méthodologiques recommandent, à cet effet, d'échantillonner des manifestations du phénomène davantage ciblées et délibérées visant la vérification d'éléments précis de la théorie (Strauss et Corbin, 1990, 1998b).

Pires (1997) identifie deux types de variables stratégiques utiles pour assurer une certaine diversité des cas et ouvrir la voie à la comparaison. Un premier type consiste en des variables générales couramment utilisées dans les études quantitatives comme le sexe, l'âge, la classe sociale, la région, etc. Un second type consiste en des variables spécifiques rattachées directement au problème étudié et dont la pertinence est connue du chercheur ou encore simplement anticipée. Toujours selon Pires (1997), le choix de ces variables découle tantôt des études consultées, tantôt d'hypothèses théoriques en émergence qui mènent à considérer leur importance comme « source de différence » et de compréhension.

Précisons que le phénomène que nous étudions, celui de la violence vécue en situation de couple, en est un de nature délicate (*sensitive topic*) (Lee et Renzetti, 1993). Cette recherche comporte des enjeux éthiques particuliers vu les risques psychologiques potentiels qui peuvent découler d'une participation à un tel genre d'étude (Brzuzny, Ault et Segal, 1997; Currie et MacLean, 1997). Dans le contexte de la présente recherche, ce sont les considérations éthiques qui ont eu préséance sur celles plus théoriques en ce qui a trait au choix de l'échantillon. En effet, les exigences du comité d'éthique de la recherche de la faculté de médecine de l'Université de Montréal nous ont orientée vers la sélection d'adolescentes âgées entre 15 et 19 ans qui étaient déjà suivies par des intervenants et intervenantes, minimisant ainsi les effets potentiels de leur participation. Il nous était ainsi impossible de nous attarder à un groupe particulier de victimes de violence.

Guidée par nos objectifs de recherche, nous avons identifié certaines variables stratégiques pour constituer l'échantillon de départ. Les variables générales retenues référaient au sexe, à l'âge et à l'appartenance culturelle des participants. Étant donné le caractère éminemment culturel de la violence (Viano, 1992), nous nous sommes limitée aux manifestations de violence telles qu'elles apparaissent chez les

adolescentes francophones nées au Québec. Les adolescentes de 15-19 ans ont été ciblées puisque la plupart d'entre elles ont expérimenté une relation amoureuse à cet âge (Wekerle et Wolfe, 1999; Wolfe et Feiring, 2000). D'ailleurs, ce groupe d'âge est particulièrement touché par la violence qui s'exerce en situation de couple (Bellerose, Beaudry et Bélanger, 2001; Malik, Sorenson et Aneshensel, 1997). De plus, les 15-19 ans présentent un intérêt certain du point de vue de la prévention et de l'intervention. En raison des changements sociaux et psychologiques qui s'opèrent durant l'adolescence, cette période devient particulièrement propice au développement d'attitudes et de croyances quant aux relations interpersonnelles. L'intérêt marqué des adolescents pour les relations amoureuses et la sexualité font d'eux un groupe généralement réceptif aux interventions qui leur sont destinées (Wolfe et Feiring, 2000).

Par ailleurs, la nature et la récurrence des manifestations de violence représentent des variables stratégiques qui ont été prises en compte dans la constitution de l'échantillon. Les manifestations de violence étudiées par la présente étude étaient celles qui, quelque soit la forme (verbale, psychologique, physique, sexuelle), étaient vécues de façon répétée dans le contexte d'une relation de couple hétérosexuelle. Comme nous étions entre autres intéressée au processus de décision entourant la rupture, ces adolescentes devaient avoir réussi, au moment où nous les avons rencontrées, à avoir mis un terme à une relation amoureuse empreinte de violence, qu'il s'agisse d'une relation récente ou passée.

Les éléments de comparaison ont surgi principalement au moment de notre analyse finale, surtout à partir de l'analyse de chacun des témoignages pris isolément. Il est apparu que les différences enregistrées d'un témoignage à l'autre pouvaient difficilement être uniquement attribuables à des caractéristiques particulières des participantes ou à leur appartenance à un milieu spécifique. Nous avons choisi de rencontrer des adolescentes issues de milieux variés (milieux scolaires, institutionnels et communautaires) qui correspondaient aux variables stratégiques énoncées précédemment. Nous sommes parvenue, au fur et à mesure de l'évolution de notre travail, à déterminer la pertinence de l'inclusion d'un témoignage en fonction de la

variété des informations recueillies et de celles qui se dégagent des témoignages précédents.

Le recrutement s'est fait de façon continue, tout au long de l'étude, de concert avec les écoles, les Centres jeunesse, les CLSC, de même que les organismes communautaires œuvrant auprès des adolescentes. Quelques semaines avant le début de la première entrevue, les intervenants et intervenantes susceptibles d'être en contact avec des adolescentes qui ont vécu de la violence dans le cadre d'une relation amoureuse ont été approchés par la chercheuse principale. Les objectifs de l'étude, sa pertinence et son déroulement leur ont été brièvement présentés. Ainsi, les intervenants et intervenantes qui ont identifié une adolescente engagée dans une relation violente, l'ont informée de la tenue de l'étude. L'opportunité de verbaliser son expérience, de faire le point sur son cheminement personnel, de même que celle d'aider d'autres adolescentes victimes de violence représentaient les principaux arguments pour susciter leur participation. La seule source d'identification des manifestations de violence est la divulgation claire d'expériences de violence antérieures par la participante elle-même lors d'une rencontre face à face avec l'intervenant ou l'intervenante. Les intervenants et intervenantes ont transmis les coordonnées de la chercheuse principale aux adolescentes manifestant un intérêt à participer à l'étude. Toute adolescente intéressée à participer à l'étude a donc contacté la chercheuse principale. Suite à quelques explications sur l'étude et un consentement verbal de la part de l'adolescente, une période de rencontre a été déterminée (date et heure), après que la chercheuse et l'adolescente se soient entendues sur une modalité de contact en cas de besoin.

3.2.2 *La présentation des participantes*

La présente section donne une vue d'ensemble de certaines caractéristiques sociodémographiques de nos participantes, dont les prénoms sont fictifs. Elle trace, dans un deuxième temps, le profil familial et amoureux de chacune des jeunes femmes rencontrées en entrevue.

3.2.2.1 *Le profil sociodémographique des participantes*

L'échantillon total se compose donc de 19 jeunes femmes. La majorité d'entre elles proviennent de la région du Centre-du-Québec, à savoir 14 participantes sur 19. Quatre adolescentes seulement sont de la région de Montréal alors qu'une autre habite la Montérégie. Les participantes avaient, en moyenne, 16,8 ans lorsque nous les avons rencontrées.

Six d'entre elles disent appartenir à la classe moyenne. Cinq participantes sont issues d'une famille moyenne-riche alors que deux affirment provenir d'un milieu moyen-pauvre. Cinq jeunes femmes qualifient leur milieu familial de pauvre et une autre, comme étant très pauvre.

Au moment où nous les avons rencontrées, onze participantes sont inscrites à un programme de cheminement particulier alors que trois suivent un programme régulier soit au secondaire ou au collégial. Trois jeunes femmes ont décroché de l'école, une suit une formation secondaire offerte aux adultes tandis qu'une autre complète ses cours par correspondance.

Au plan de la scolarité, deux adolescentes ont tout juste complété leur primaire. Trois ont terminé le secondaire I, trois le secondaire II, six le secondaire III et trois le secondaire IV. Deux participantes ont complété leur secondaire 5, dont une achevait sa deuxième année au collégial. Le tableau 2 brosse d'ailleurs un portrait d'ensemble des jeunes femmes ayant participé à l'étude.

TABLEAU 2
Présentation sommaire des participantes

Prénom fictif	Lieu de résidence	Âge	Classe sociale	Programme scolaire	Scolarité complétée
1.Éloïze	Montréal	19	moyenne-riche	cours par correspondance	SEC. IV
2. Camille	Centre-du-Québec	16	pauvre	cheminement particulier	SEC. III
3. Sarah	Montréal	19	pauvre	décrocheuse	SEC. IV
4. Rose	Montréal	19	moyenne-riche	décrocheuse	SEC. III
5. Emmanuelle	Montréal	16	moyenne-pauvre	cours aux adultes	SEC. III
6. Daphnée	Centre-du-Québec	15	très pauvre	cheminement particulier	6 ^e année
7. Vanessa	Montréal	17	pauvre	décrocheuse	SEC. III
8. Bianca	Centre-du-Québec	19	moyenne-riche	programme régulier	Cégep I
9. Mathilde	Centre-du-Québec	19	pauvre	programme régulier	SEC. V
10. Ève	Centre-du-Québec	16	moyenne	programme régulier	SEC. II
11. Naomie	Centre-du-Québec	16	moyenne-riche	cheminement particulier	SEC. I
12. Mélissa	Centre-du-Québec	15	moyenne	cheminement particulier	SEC. I
13. Jade	Centre-du-Québec	16	moyenne	cheminement particulier	SEC. I
14. Cassandre	Centre-du-Québec	16	moyenne-pauvre	cheminement particulier	SEC. II
15. Raphaëlle	Centre-du-Québec	16	moyenne-riche	cheminement particulier	SEC. IV
16. Juliette	Centre-du-Québec	16	moyenne	cheminement particulier	SEC. III
17. Laurence	Centre-du-Québec	17	moyenne	cheminement particulier	SEC. III
18. Charlotte	Centre-du-Québec	16	moyenne	cheminement particulier	SEC. II
19. Léa	Centre-du-Québec	16	pauvre	cheminement particulier	6 ^e année

* Nous n'avions pas de définition préalable de la classe sociale. Nous demandions aux participantes : « Comment est-ce que tu situes ton milieu au plan financier? ».

3.2.2.2 *Le profil familial et amoureux des participantes*

Différents aspects du vécu familial des participantes, dont la relation au père et à la mère, l'atmosphère familiale, l'expérience scolaire et toutes expériences particulières en termes de traumatisme ou de pertinence avec la situation de violence subie, ont été documentés. D'autres informations ayant, plus précisément, trait au vécu amoureux ont aussi été recueillies auprès d'elles. Il s'agit, entre autres, du nombre de relations de violence dont elles ont été victimes, des formes qu'ont pris les gestes de violence dirigés contre elles et de la durée de ces relations. Les informations relatives au vécu familial et amoureux sont d'ailleurs résumées au tableau 3 (appendice A). Ces dernières cherchent à apporter un éclairage d'ensemble sur les participantes et à enrichir la valeur descriptive de l'analyse des données qui sera présentée ultérieurement.

Éloïze

Lors de notre entretien, Éloïze était âgée de 19 ans. Elle complétait son 5^e secondaire, car elle avait décroché de l'école depuis près de trois ans. Elle consultait un orienteur pour l'aider à faire un choix concernant son avenir professionnel. Éloïze occupe le 2^e rang d'une famille de trois enfants. Elle habite la Montérégie avec ses parents et ses frères. Elle qualifie son milieu familial d'uni et d'aimant.

À l'enfance, Éloïze rapporte une expérience traumatisante avec sa tante qui profitait de l'absence de ses parents pour crier après elle et la traiter de tous les noms. Elle était alors âgée de huit ans. Sous les menaces de sa tante, elle a conservé le silence sur ces événements violents toutes ces années de peur que ses parents la réprimandent.

Éloïze confie avoir vécu une adolescence difficile au plan des ses relations amoureuses. À 15 ans, elle vit une première relation amoureuse avec un jeune homme possessif qui exige d'elle qu'elle cesse de fréquenter ses amis de sexe masculin. Il exerce des pressions sur elle pour qu'elle ait des relations sexuelles avec lui. C'est sous cette pression qu'elle vivra sa première expérience sexuelle. Le partenaire d'Éloïze lui est infidèle ; il ne rate pas une occasion de tripoter ses amies dès qu'elle a le dos tourné. Environ quatre mois après le début de la relation, le partenaire lui crie des injures. Elle réplique par une claque au visage. Ce dernier lui prend alors la tête et l'assomme par terre. Après cet incident, Éloïze cesse de le voir durant deux mois jusqu'à ce que le jeune homme lui exprime ses regrets et fasse la promesse de modifier son comportement. Elle le fréquente à nouveau, mais il recommence de plus bel. Il l'intimide en lui criant des injures et en frappant sur les murs. Elle finit par en avoir assez et le quitte après huit mois.

Peu après, elle entre en relation avec un jeune, à nouveau jaloux. Il fait des crises et l'accuse de lui être infidèle. Lorsqu'il se sent contrarié, il menace de la quitter. Un mois après le début de leur relation, elle tente de lui exprimer certaines insatisfactions. Le partenaire réagit en mettant un terme à la relation. À l'âge de 16 ans, Éloïze commence à fréquenter le jeune homme avec qui elle était encore en relation au moment où nous l'avons rencontrée. Contrairement aux deux relations précédentes, son partenaire actuel fait preuve de douceur et fait attention à elle. Bien qu'elle se sente libre dans cette relation, elle se questionne sur la poursuite de celle-ci.

Camille

Âgée de 16 ans, Camille est une élève de cheminement particulier qui complète son 4^e secondaire. Elle aimerait bien faire un diplôme d'études secondaires (DEP) en esthétique. Elle habite la région du Centre-du-Québec avec ses parents et son jeune frère de 14 ans. Camille entretient une bonne relation avec chacun des membres de sa famille. Elle rapporte une enfance sans histoire et se décrit comme une enfant gâtée.

Au début de son adolescence, Camille a éprouvé des problèmes de drogues. Elle a consommé sur une base régulière entre l'âge de 12 ans à 15 ans. Pendant cette période, elle rapporte de sérieuses difficultés scolaires, échouant son secondaire 1 à maintes reprises.

À l'âge de onze ans, Camille indique avoir vécu à une première relation significative avec un garçon qui fréquentait son école. Les deux jeunes, qui n'habitent pas le même quartier, cesseront de se voir après s'être fréquentés pendant dix mois environ.

À douze ans, elle vit une première relation de violence qui dure quelques mois. Le premier incident de violence se produit peu après leur rencontre, un jour où pour s'amuser, Camille cache les clés du « scooter » du jeune homme. Ce dernier qui n'entend pas à rire se fâche contre elle et la pousse dans la gravelle. En apprenant qu'elle a parlé de cet incident à une amie, il commence à l'injurier et la pousse en bas des escaliers. Une semaine plus tard, il revient s'excuser, lui disant qu'il l'aime. Il continue pourtant à l'injurier et, peu de temps après, elle devient à nouveau la proie de son partenaire qui la bouscule.

À 13 ans, Camille vivra une seconde relation de violence. Dans le cadre de cette relation, elle subira des pressions pour avoir des contacts sexuels. Son partenaire la force entre autres à lui faire des fellations. Cette relation se poursuivra quatre mois jusqu'à ce qu'elle le quitte dans l'espoir de fréquenter un autre jeune homme, mais cette relation ne se concrétisera pas.

L'ancien compagnon de Camille, celui-là même qui avait déjà fait preuve de violence physique à son égard, réapparaît dans sa vie, l'assurant qu'il a changé. Elle lui fait de nouveau confiance. Mais, à peine deux semaines plus tard tout en se rendant chez des amis pour le rejoindre, elle le surprend en train d'embrasser une autre jeune femme. Le partenaire lui annonce alors qu'il la quitte puisqu'il s'est fait une nouvelle blonde.

Camille... suite

Par la suite, Camille vivra deux relations amoureuses consécutives avec des partenaires qui se montreront respectueux à son égard. La première relation durera environ cinq mois et se terminera lorsque le partenaire déménagera chez son père. La seconde relation, d'une durée d'à peine un mois, sera très significative pour Camille. Elle qualifie ce mois passé avec ce jeune homme comme étant le plus beau mois de sa vie. Ce jeune homme a quitté la ville pour aller vivre chez son père. En raison de la distance qui les séparait, les jeunes ont cessé de se fréquenter.

Il y a un an et demi, alors qu'elle était âgée de 15 ans, Camille a fait la rencontre du jeune homme qu'elle fréquente au moment de notre entretien. Dès le deuxième mois de leur relation, le jeune est devenu contrôlant et a commencé à faire des crises de jalousie. Comme Camille voyait un autre jeune homme en son absence, son partenaire est devenu de plus en plus jaloux au point de la menacer de s'en prendre à lui. Il l'isole alors et lui interdit tout contact avec ses amis de sexe masculin. Camille nous raconte la première altercation physique qui s'est produite lorsqu'elle a été informée que son partenaire s'était fait prendre par la police pour possession de stupéfiants. Il lui dit qu'il avait l'intention de cesser de consommer des drogues et d'arrêter de lui mentir. Elle n'a voulu rien entendre. Il lui donc bloqué le passage et l'a agrippée pour la retenir. Après une mise au point, la relation a vite repris son cours normal. Lorsque nous l'avons rencontrée, Camille s'était disputée encore une fois avec son partenaire. Elle se sent néanmoins incapable de le quitter définitivement.

Sarah

Sarah est âgée de 19 ans. Au moment où nous l'avons rencontrée, elle travaillait depuis deux ans dans la région de Montréal, comme intervenante dans une maison de jeunes. Cette dernière a décroché de l'école après avoir complété un quatrième secondaire et elle ne compte pas retourner à l'école dans un avenir rapproché. Elle était, au moment de l'étude, en centre de désintoxication depuis trois semaines. Sarah rapporte être tiraillée par des problèmes de consommation d'alcool et de drogues.

Sarah est enfant unique. Ses parents se sont séparés quand elle avait dix ans. Elle a été placée en Centre jeunesse à l'âge de 13 ans. Elle rapporte plusieurs incidents traumatiques qui ont précédé son premier placement. Elle vivait alors sa mère qui souffrait de problèmes de santé mentale. Sarah nous raconte, avec beaucoup d'émotion, un incident particulier où sa mère avait tenté de se suicider en administrant du poison dans son verre d'alcool.

L'incident, à l'origine de son placement, découle néanmoins de sa première relation amoureuse. Sarah, qui avait alors douze ans, venait de faire la rencontre de son premier ami. Les mères respectives font éventuellement connaissance et s'éprennent l'une de l'autre. Sarah emménage, peu de temps après, avec son ami et son jeune frère et leurs mères respectives. Pendant cette période Sarah sera, tour à tour, victime de violence physique de la part de son ami et de la mère de ce dernier. Après quelques mois, elle dévoilera la situation de violence et sera placée. Tout au long de son séjour en Centre jeunesse, elle vivra dans trois foyers de groupe et dans deux familles d'accueil.

Cette première relation amoureuse sera suivie de deux autres relations empreintes de violence. À l'âge de 15 ans, alors qu'elle est en centre de désintoxication, Sarah s'éprend d'un garçon de 17 ans qui vit, lui aussi dans le même centre. Cette relation dure environ trois mois. Elle y met fin suite à un différent concernant une grossesse non-désirée. Cette rupture est suivie par une tentative de suicide de la part du jeune homme. La situation sera portée à l'attention des autorités du Centre. Le jeune homme est alors expulsé et ce sera la dernière fois que Sarah sera en contact avec lui. Durant son séjour en centre de désintoxication, Sarah a aussi été victime d'une agression à caractère sexuel par un pair qui résidait dans le même établissement.

Sarah... suite

À sa sortie du centre de désintoxication, Sarah a vécu quelques relations de courte durée qu'elle qualifie de non-significatives. Elle a été agressée sexuellement une seconde fois, cette fois-ci par un chauffeur de taxi qui la reconduisait chez-elle à la sortie d'un bar. La plus récente relation de Sarah en est une de violence qui se poursuivra une année entière. Très tôt dans cette relation, elle sent que le jeune homme qu'elle fréquente lui ment sur ses activités. Il exerce beaucoup de pression sur Sarah pour qu'elle passe plus de temps avec lui et va jusqu'à organiser son horaire en conséquence. Huit mois après le début de cette relation, Sarah doit libérer son logement et propose à son amoureux d'emménager avec elle, pensant qu'il serait satisfait de pouvoir passer encore plus de temps avec elle. Bien qu'ils aient plus de temps ensemble, le jeune homme devient de plus en plus contrôlant. Il fait surveiller Sarah lorsqu'elle sort en compagnie de ses amis et attend son retour pour crier après elle et la dénigrer. Il a recours à la violence physique, la bousculant et la retenant contre un mur. Sarah devient de plus en plus agressive et répond aux attaques de son partenaire par la violence. Elle tente de le quitter à plusieurs reprises, mais revient auprès de lui en raison de la stabilité qu'il lui inspire. La relation se poursuit quelques semaines encore jusqu'à ce que ses amis l'informent que son partenaire se sert d'eux pour la tenir à l'écart. À bout de nerf, elle décide de le quitter définitivement. Lors de notre rencontre, elle n'avait pas eu de contact avec le jeune homme depuis deux mois.

Rose

Rose est une jeune mère monoparentale âgée de 19 ans. Elle habite Montréal seule avec son fils de 18 mois. Elle participe à un projet pairs-aidants ayant pour mandat la prévention MTS-VIH et toxicomanie auprès des jeunes de la rue. Rose était douée à l'école mais en raison d'un manque d'encadrement familial, elle a décroché après avoir complété son 3^e secondaire.

Rose indique n'avoir jamais manqué de rien au plan matériel mais avoir beaucoup souffert du manque d'attention de ses parents. Elle s'est sentie mise de côté à la naissance de son jeune frère malade, naissance qui a coïncidé avec son entrée à l'école. Elle raconte que le climat est excessivement tendu chez elle. Ses parents se chicanent sans cesse et boivent beaucoup. Le père de Rose consomme aussi des narcotiques et est de moins en moins présent à la famille. Rose est laissée à elle-même et elle erre dans les parcs jusqu'aux petites heures du matin. Elle fréquente des jeunes de la rue et commence à consommer des drogues avec eux. Ses parents se séparent lorsqu'elle a douze ans. À 13 ans, elle demande elle-même d'être placée. Elle vivra en famille d'accueil une année durant, jusqu'à ce qu'elle reprenne contact avec sa mère et retourne vivre avec elle.

À 13 ans, Rose a été amoureuse pour une première fois d'un jeune homme qui partageait son goût pour la musique. Elle conserve de très bons souvenirs de cette relation. Peu de temps après cette rupture, elle s'éprend d'un jeune homme qui est excessivement jaloux. Il lui interdit de voir ses amis et l'accuse d'aller voir ailleurs. Il lui fait des crises et frappe sur les murs pour l'intimider. Cette relation dure environ huit mois et se termine lorsque Rose devient amoureuse d'un autre jeune homme.

Dans le cadre de cette relation, Rose se montrera possessive envers son partenaire. Elle lui fait du chantage lorsqu'il décide de se rendre auprès de ses amis plutôt qu'avec elle. Le jeune homme se lasse de son attitude et la quitte. Rose se sent triste et recommence à consommer des drogues durant les trois mois qui suivent. Pour éviter le Centre jeunesse, elle fugue à Vancouver avec une amie.

Rose... suite

Rose est alors âgée de 16 ans lorsqu'elle fait la rencontre d'un groupe de jeunes Québécois qui travaillent à la cueillette des fruits. Elle s'éprendra de l'un de ces jeunes hommes qui lui proposera d'emménager ensemble. Dès qu'ils s'installent ensemble, le jeune homme fait comprendre à Rose qu'elle ne doit plus parler aux autres garçons du groupe. Elle s'isole peu à peu du reste du groupe puisqu'il lui fait des crises de jalousie et l'accuse de provoquer les autres garçons. Il l'intimide et la domine physiquement en la menaçant de son poing, en frappant sur les murs et en la bousculant. Quatre mois plus tard, Rose n'a pas de travail et tourne en rond et décide de rentrer chez elle. Son compagnon viendra la rejoindre deux mois plus tard. À son retour, il se montre plus gentil que jamais et elle décide un mois plus tard de retourner à Vancouver avec lui. Le retour à Vancouver ne se passe pas tel que prévu et elle se retrouve à nouveau isolée. En lisant le journal intime de Rose, le jeune homme apprend qu'elle a eu une aventure avec un autre pendant la période où ils n'étaient plus ensemble. Cet incident devient l'occasion d'une nouvelle escalade de violence. Le partenaire la traite de tous les noms sous le regard des autres et jette ses effets personnels à la rue. Il décide de la reprendre mais se montre de plus en plus contrôlant envers elle. Rose veut avoir une famille; elle croit qu'en devenant enceinte son partenaire va lui témoigner de la considération et prendre soin d'elle. Elle devient enceinte un mois plus tard. Il y a six mois, son partenaire s'en prend à elle physiquement. Ne voulant plus faire vivre ce climat de violence à son enfant, elle quitte son partenaire définitivement. Bien qu'il ne soit pas intéressé à se décharger de sa responsabilité parentale, il a entrepris une procédure en reconnaissance de paternité pour finalement l'abandonner après plusieurs mois. Tout ce temps, Rose s'est dit terrorisée à l'idée d'avoir à lui faire face en Cour.

Emmanuelle

Au moment de notre entretien, Emmanuelle était âgée de 16 ans. Elle suivait des cours du soir pour compléter son 5^e secondaire. Elle était à la recherche d'un emploi à temps partiel en attendant d'amorcer un diplôme d'études secondaires (DEP) en horticulture. Elle habite la région de Montréal avec sa mère et le conjoint de celle-ci. Le fils du conjoint de sa mère, qu'elle considère comme son propre frère, vit avec eux une semaine sur deux. Elle et sa mère ont vécu pendant dix ans avec une tante qu'Emmanuelle considère comme une seconde mère. Cette tante buvait beaucoup et le climat devint à ce point tendu que les deux femmes ont préféré reprendre chacune leur route. Emmanuelle entretient des relations quelque peu houleuses avec sa mère. Elles vivent souvent des conflits mais finissent toujours par se réconcilier. Emmanuelle se sent à l'aise de se confier à sa mère.

Entre l'âge de 6 et 12 ans, Emmanuelle n'a presque pas eu de contact avec son père. Quand il venait la chercher, il était la plupart du temps sous l'effet de la drogue, donc pas en mesure de prendre soin d'elle. Son père a consommé des drogues dures pendant plusieurs années. Il y a un an et demi, il est décédé d'un cancer généralisé. À son entrée au secondaire, Emmanuelle présentait des problèmes de comportements. Elle raconte s'être sentie très agressive à cette époque de sa vie. Elle faisait des crises à l'école. Elle lançait des chaises à ses profs et a même été jusqu'à faire des menaces de mort à sa directrice.

À douze ans, Emmanuelle vit son premier amour. Le jeune homme dont elle est éprise fréquente la même maison de jeunes qu'elle. Ce qu'elle apprécie le plus chez lui, c'est sa douceur. Elle a commencé à consommer des drogues avec lui, principale activité qu'ils partagent en commun. À quatre ou cinq reprises, Emmanuelle met un terme à la relation en raison du manque de communication de son partenaire. Suite à une de ces ruptures, elle fréquente un jeune homme de sa classe. Après deux semaines, elle retourne avec son ancien amoureux de qui elle se sent toujours éprise. C'est lui qui la quitte pour une autre fille et met ainsi un terme définitif à cette relation qui a duré un an.

Emmanuelle... suite

Emmanuelle est alors âgée de 14 ans lorsqu'elle recommence à fréquenter le jeune homme de sa classe avec qui elle avait auparavant passé quelques semaines. Six mois après le début de leur relation, elle lui confie qu'elle sent le besoin de sortir, de faire des activités avec des amis. Le partenaire n'est pas d'accord et la discussion dégénère en dispute. Il lui crie des insultes et commence à lui lancer des objets. Elle passe alors trois jours sans le voir. Il la rappelle pour s'excuser et les deux adolescents recommencent à se fréquenter. Après cet incident, il y a escalade de violence. Le partenaire ne veut plus qu'Emmanuelle voit ses amis et la menace de la quitter si elle ne se plie pas à ses exigences. N'en pouvant plus, elle le quitte à nouveau. Le partenaire la supplie de lui laisser une autre chance. Par la suite, il devient violent physiquement avec elle. Il la bouscule, la frappe. Emmanuelle se défend ayant elle aussi recours à la violence physique. Un jour où Emmanuelle fait la cuisine, son partenaire ne cesse de l'injurier. Elle lui ordonne de partir mais ce dernier refuse. Un couteau de cuisine à la main, elle le menace. Le jeune homme s'en prend à elle et durant l'altercation qui s'ensuit, elle est atteinte au ventre par le couteau, mais la blessure est superficielle. Pour se venger, Emmanuelle planifie tromper son partenaire avec un autre jeune homme. Lorsqu'il apprend que sa partenaire a eu cette aventure avec un autre, le jeune homme la quitte. Cette relation, qui durait depuis deux ans, a ainsi pris fin il y a trois mois. Au moment où nous l'avons rencontrée, Emmanuelle se disait toujours éprise de son ancien compagnon qui refuse de la fréquenter à nouveau.

Daphnée

Lors de notre rencontre, Daphnée était âgée de 15 ans. Inscrite au programme de cheminement particulier, elle complétait sa 1^{ère} année du secondaire. Native de Montréal, elle vit actuellement dans la région du Centre-du-Québec avec sa mère, le conjoint de celle-ci et son jeune frère de 13 ans. Sa sœur aînée, âgée de 19 ans, a quitté le foyer depuis que sa mère a appris qu'elle était enceinte.

Daphnée rapporte avoir vécu une enfance difficile. Elle se rappelle avoir été frappée à plusieurs occasions par sa mère. Suite à la séparation de ses parents, sa mère a vécu une dépression et n'a pas été en mesure de s'occuper d'elle. Âgée alors de quatre ans, elle a été placée dans une première famille d'accueil à la campagne en compagnie de son frère et de sa sœur. Elle habitait sur une ferme et devait exécuter différents travaux forcés. Pendant deux ans elle est frappée à coups de bâton par la femme chez qui elle pensionne. Elle est aussi victime de négligence. À l'âge de cinq ans, Daphnée se retrouve entre autres avec la responsabilité d'un enfant d'un an que la famille d'accueil venait d'adopter. Sa sœur aînée commence à parler de ce qu'ils vivent et ils sont retirés de ce foyer. À l'âge de six ans, Daphnée est placée dans une nouvelle famille. Elle apprécie beaucoup les adultes en charge mais sera cette fois abusée sexuellement par le fils adoptif de la famille. Les abus se perpétueront pendant trois années jusqu'à ce que Daphnée fasse un signalement à la Direction de la protection de la Jeunesse et qu'elle retourne vivre chez sa mère. Daphnée a éprouvé toutes sortes de difficultés scolaires. Elle a échoué sa première année suite à de longs mois d'hospitalisation pour des problèmes d'asthme. En 4^e année, elle a été sérieusement affectée par le décès de son père et elle a commencé à présenter différents problèmes de comportements à l'école. Depuis la séparation de ses parents, Daphnée n'avait presque pas eu de contact avec son père qui avait fondé une nouvelle famille.

À 13 ans, Daphnée vit une première relation amoureuse. Alors qu'elle passe l'été chez sa grand-mère qui vit à Montréal, elle fait la rencontre d'un jeune homme qui habite le même immeuble. Ils passent l'été ensemble à partager toutes sortes d'activités. La relation prend fin quand Daphnée doit retourner chez sa mère à la fin de l'été.

Daphnée... suite

À 14 ans, elle commence à fréquenter un jeune de son école. Tout comme elle, son nouvel amoureux est très sportif. Ils jouent au soccer, au football et au hockey avec les autres jeunes du quartier. Daphnée n'a pas d'équipement pour la protéger et elle revient souvent chez-elle marquée par des ecchymoses. Sa mère soupçonne que son compagnon la frappe mais cette dernière prétexte qu'il s'agit de coups qu'elle a reçus en jouant. Sa mère refuse de la croire et demande un interdit de contact. La relation entre les adolescents se termine donc après neuf mois. Daphnée raconte que ce jeune homme s'est toujours montré très gentil avec elle, ce qui n'est d'ailleurs pas le cas du dernier compagnon qui l'a fréquentée.

Il y a environ six mois, Daphnée a vécu une relation avec un jeune homme qui s'est montré violent envers elle. La violence s'est installée très rapidement. Une semaine seulement après leur rencontre, le jeune a commencé à l'insulter et à lui faire des crises de jalousie lorsqu'elle faisait des activités avec ses amis. Après deux semaines, il s'en est pris à elle physiquement, la bousculant et la frappant lorsqu'il était contrarié. Daphnée a réussi à mettre un terme à la relation rapidement, moins d'un mois après avoir commencé à fréquenter son partenaire. Elle n'a pas cédé au harcèlement qui a suivi la rupture.

Vanessa

Vanessa est une jeune mère monoparentale de 17 ans. Elle vit chez sa mère avec sa fille de douze mois dont elle s'occupe à plein temps. Pour le moment, elle vit de l'aide sociale. Elle a complété son 3^e secondaire et a abandonné l'école suite au harcèlement de son partenaire. Elle aimerait éventuellement faire un retour aux études pour pouvoir travailler en esthétique et coiffure.

Vanessa et sa mère ont quitté le Bas-du-Fleuve lorsqu'elle était âgée d'à peine cinq ans. Elle se souvient d'avoir pris l'autobus en direction de Montréal après que son père ait frappé sa mère à l'aide d'une clé anglaise. Elle n'a pas eu de contact avec son père depuis. À sept ans, Vanessa et sa mère s'installent avec le nouveau conjoint de celle-ci, un homme autoritaire, qui préfère ses propres enfants. Vanessa et son frère sont laissés à eux-mêmes par leur mère dont l'attention est tournée vers son conjoint. Ils passent beaucoup de temps en compagnie de leur grand-mère que Vanessa adore. Elle la considère comme une seconde mère. Elle nous raconte combien elle est immense sa peine au décès de sa grand-mère. Vanessa se révolte : elle se montre violente envers les autres jeunes de son école. Elle se fait alors suspendre à plusieurs reprises. Elle refuse d'obéir à sa mère et ne respecte pas son couvre-feu, traînant dans les rues jusqu'aux petites heures du matin. Rien ne va plus entre Vanessa et sa mère. Sa mère la frappe et elle réplique. À 13 ans, elle est placée en Centre jeunesse pour une période de six mois. Lorsqu'elle retourne à la maison, Vanessa et sa mère en viennent encore une fois aux coups. Un mois après, elle est placée de nouveau, cette fois pour une période d'un an.

Vanessa est amoureuse pour la première fois, à l'âge de 13 ans. Dans le cadre de cette relation qui se poursuivra pendant quatre mois, son partenaire lui fera subir des pressions pour qu'elle ait des relations sexuelles avec lui. La relation prendra fin lorsqu'elle entrera en Centre jeunesse.

Vanessa... suite

À sa sortie du Centre jeunesse, elle fréquentera un autre jeune homme pendant deux mois. Ce dernier lui est infidèle et elle contracte de lui une MTS. Entre temps, elle s'éprend de quelqu'un d'autre et laisse tomber son compagnon. Son nouvel amoureux commence graduellement à lui mentir, à vouloir contrôler son apparence, ses fréquentations et à la dénigrer. Huit mois après le début de la relation, Vanessa qui est alors âgée de 16 ans devient enceinte. Elle désire cet enfant et choisit de mener à terme sa grossesse. Peu de temps après, elle fait savoir à son partenaire qu'elle n'apprécie pas que son frère puisse se mêler de leurs projets concernant l'enfant. Il se met en colère, la prend à la gorge et la frappe. Elle le chasse de chez-elle. Il viendra s'excuser quelques jours plus tard l'assurant qu'il était pour changer. Les changements escomptés n'ont jamais eu lieu. La relation continue à se détériorer jusqu'à ce que le partenaire suggère de mettre un terme à la relation après presque deux ans. Leur fille est alors âgée de cinq mois. Quelques semaines plus tard, le père de l'enfant reprend contact avec Vanessa pour lui dire combien elle lui manque. Elle refuse de lui accorder une autre chance, ce qui donne lieu à une nouvelle escalade de violence. Le partenaire la harcèle, porte atteinte à sa réputation et lui fait des reproches concernant l'éducation de sa fille. Il harcèle aussi le jeune homme qu'elle fréquente et qui finit par laisser tomber Vanessa. L'ancien compagnon continue de s'occuper de son enfant de temps à autre et profite d'une des visites de Vanessa pour l'agresser sexuellement et physiquement et la séquestrer pendant de longues heures. Avec l'aide de sa mère et la travailleuse sociale, elle portera plainte à la police.

Récemment, Vanessa a été en relation durant quelques semaines avec un homme d'une trentaine d'années. L'homme lui ment, s'incrute chez elle et se permet d'insulter le père de son enfant. Elle reconnaît là les signes annonciateurs de violence et décide de le quitter avant qu'il ne soit trop tard.

Bianca

Bianca était, au moment de notre rencontre, âgée de 19 ans. Elle achevait alors sa deuxième année d'études collégiales en sciences de la santé. Elle envisage d'ailleurs poursuivre des études universitaires à la suite de l'obtention de son diplôme. Elle habite avec ses deux parents et son frère aîné dans une municipalité rurale de la région du Centre-du-Québec. Elle est issue d'une famille qui prône des valeurs traditionnelles et où la religion occupe une grande place.

Bianca déplore le manque de communication entre les membres de sa famille. Elle se sent néanmoins très près de sa mère avec qui elle a une belle complicité. Elle dit avoir l'impression de ne pas être vue par son père. Durant son enfance, elle s'est souvent sentie sous le contrôle de ce père qui la menaçait d'avoir recours à la violence physique. Elle se remémore un incident où son père l'avait injustement giflée au visage. Elle a coupé les ponts avec lui, mais espère toujours une ouverture de sa part.

Bianca rapporte une adolescence ponctuée d'expériences amoureuses difficiles. À l'âge de douze ans, elle a un coup de foudre pour un jeune garçon qui réside en famille d'accueil chez une amie. Bien qu'elle soit encore une enfant, elle s'est abandonnée à lui en qui elle avait complètement confiance. Après un an, le garçon la quitte pour une autre. Elle s'en est voulue d'avoir été si naïve en lui accordant sa confiance et s'est promis de ne plus jamais tomber dans ce piège.

Un an après, elle s'engage dans une seconde relation amoureuse marquée de violence. Après avoir été menacée au couteau, elle le quitte avec le soutien de sa mère. Par la suite, Bianca vivra une relation qu'elle qualifie de la plus belle relation de son adolescence. Son amoureux est un jeune homme doux, avec qui elle partage les mêmes valeurs et avec qui elle fait des activités plaisantes. Cette relation se poursuit pendant trois ans et commence à se détériorer lorsque la mère du jeune homme est atteinte d'un cancer et en décède. Le jeune homme, accablé par les événements, se désinvestit graduellement de la relation.

Il y a un an, elle a commencé à fréquenter un jeune homme. Elle a depuis tenté de mettre un terme à cette relation de violence, pour y retourner à deux reprises. Au moment où nous nous sommes entretenue avec elle, elle l'avait laissé pour une troisième fois mais se sentait toujours attirée par lui et entretenait l'espoir qu'il change.

Mathilde

Mathilde est âgée de 19 ans. Il y a près d'un an, après avoir complété une première session au collégial, elle a interrompu ses études en raison d'une relation amoureuse marquée de violence. Elle travaille à plein temps comme vendeuse et planifie un retour aux études dès que sa situation financière le permettra.

Elle vit actuellement seule en appartement dans la région du Centre-du-Québec. Ses parents se sont divorcés lorsqu'elle avait onze ans et elle a vécu avec sa mère et sa sœur cadette jusqu'à l'âge de 17 ans environ. Les relations avec sa mère ont toujours été tendues, surtout depuis le départ de son père où elle s'est sentie au cœur de leurs conflits. Elle en veut à son père de les avoir abandonnées dans une situation précaire, avec une mère instable au plan psychologique et avec peu de moyens financiers. Pendant six années, elle n'a eu aucun contact avec son père mais a renoué récemment avec lui. Son père lui est alors venu en aide lorsqu'elle vivait des moments difficiles dans sa relation amoureuse. Depuis, leur relation s'est envenimée et elle le vit comme un second abandon de sa part.

Elle a été amoureuse pour une première fois à l'âge de 16 ans. Elle s'est éprise d'un jeune homme de sa classe. Au cours d'une soirée, elle fait la connaissance d'un autre jeune homme. Suite à cette rencontre, elle décide de mettre fin à sa relation qui dure depuis deux mois. De toute façon, elle se sent négligée par ce jeune homme qui fait passer ses amis avant elle. Elle entre donc dans une nouvelle relation. Cette relation lui convient les premiers mois; le jeune homme omniprésent comble ses besoins. Six mois après, elle emménage avec son amoureux. Il s'agit d'une opportunité pour elle de s'éloigner de son milieu familial. La violence psychologique laisse place à la violence physique durant les sept mois suivants. Après une altercation physique particulièrement musclée entre les partenaires, Mathilde, avec l'appui de son père, quitte la ville pour une maison d'hébergement. Elle y séjourne pendant un mois et passe les cinq mois suivants en appartement supervisé. De retour dans son patelin, son partenaire accepte de consulter et elle reprend la vie commune avec lui. Au cours de ces deux mois, le partenaire ne récidive pas mais elle sent que le problème de fond n'est pas réglé et se prépare à le quitter. Depuis sa rupture, Mathilde a fait quelques rencontres, mais aucune ne lui convient.

Ève

Ève est âgée de 16 ans et reprend son 3^e secondaire qu'elle a échoué l'an dernier. Ses résultats scolaires se sont améliorés depuis et elle est en voie de réussir son année scolaire. Dans l'avenir, elle aimerait devenir éducatrice en garderie. Elle habite, avec sa famille, la région du Centre-du-Québec. La famille d'Ève a vécu plusieurs épreuves ces dernières années, lesquelles ont sérieusement ébranlé chacun des membres. D'abord, Ève et sa sœur ont porté plainte pour abus sexuel. Ève a, pour sa part, été abusée sexuellement par son grand-père entre l'âge de huit et treize ans. L'enquête préliminaire est terminée; la cause sera entendue dans quelques mois. Plus récemment, il y a un an, la mère d'Ève qui tenait une garderie en milieu familial a perdu son travail car son fils, le frère aîné d'Ève, s'est livré à des attouchements sexuels sur des fillettes dont elle avait la garde. Sa mère a donc demandé de l'aide aux Centres jeunesse et depuis, une travailleuse sociale assure le suivi de la famille.

À l'âge de dix ans, Ève a eu son premier copain, un garçon qui venait d'emménager dans le voisinage. Cette première relation en a été une de courte durée et s'est terminée sur son initiative. Ève a vécu, par la suite, deux relations amoureuses marquées de violence. La première relation d'une durée d'un an et demi, n'aurait pas été si longue si elle n'avait pas craint que son copain mette fin à ses jours. En effet, elle a tenté de le quitter en vain à plusieurs reprises mais les menaces répétées et les tentatives de suicide ont incité Ève à poursuivre la relation. Elle a finalement réussi à quitter son partenaire définitivement lorsque ce dernier a commencé à s'intéresser à une autre jeune femme. Peu de temps après, elle s'est éprise d'un jeune homme qui l'intéressait depuis longtemps. Elle a eu beaucoup de plaisir avec ce partenaire avec qui elle partageait plusieurs intérêts communs. Malgré certaines insatisfactions de sa part, à savoir un manque de contact avec ses amies et des pressions continuelles pour avoir des relations sexuelles, la relation s'est poursuivie un peu plus d'un an. Cette relation s'est terminée sur l'initiative du jeune homme qui a rencontré quelqu'un d'autre. Ève confie avoir beaucoup souffert de cette rupture mais s'en dit remise depuis peu. Elle est actuellement en relation avec un jeune homme depuis deux semaines et se dit heureuse.

Naomie

Naomie est une élève de 1^{ère} secondaire, âgée de 16 ans. Elle aimerait, plus tard, travailler avec les personnes âgées comme préposée aux bénéficiaires. Elle est la cadette d'une famille de trois enfants. Elle vit avec ses parents et son frère aîné dans la région du Centre du Québec. Naomie entretient une excellente relation avec les membres de sa famille. Ses parents font preuve d'ouverture à son égard et se montrent très attentifs à elle. Lorsqu'elle éprouve des problèmes, Naomie se confie à ses parents et essaie de trouver des solutions avec eux. Elle rapporte une enfance et une adolescence heureuse. La seule ombre qu'elle perçoit au tableau concerne ses relations amoureuses.

À ce propos, Naomie raconte avoir été amoureuse une première fois à l'âge de 15 ans. Au début de cette relation, les choses vont plutôt bien puisque les deux adolescents passent le plus clair de leur temps entre eux. Lorsqu'ils commencent à faire des sorties ensemble, la relation commence à se dégrader. La jalousie s'installe, le partenaire de Naomie devient de plus en plus contrôlant et commence à la dénigrer. Naomie apprend que son copain l'a trompée mais décide de passer l'éponge malgré le sentiment de trahison qui l'habite. Elle le quittera une première fois après un incident où son partenaire est particulièrement méchant à son égard, criant sans arrêt après. Alertés par le bruit, ses parents interviennent et chassent le jeune homme de la maison. Peu de temps après, Naomie cède aux menaces de suicide de son compagnon et recommence à le fréquenter. Il recommence de plus belle et en vient à utiliser la violence physique, la poussant contre un mur. Naomie en parle à ses parents qui lui viennent en aide pour mettre un terme à cette relation qui se poursuivait depuis un an.

Par la suite, elle s'éprend d'un garçon qu'elle décrit comme étant exceptionnel. C'est un jeune homme doux, tout le contraire de son premier amoureux, avec qui elle entretient une belle complicité. Cette relation va se poursuivre quatre mois jusqu'à ce que le jeune homme retourne auprès de son ancienne compagne.

Tout récemment, elle est sortie avec un jeune homme avec qui elle partageait plusieurs intérêts communs. Au moment où elle commençait à s'attacher à lui, ce dernier lui a fait faux bond. Naomie est ressortie amère de cette relation. Actuellement, elle n'a pas d'amoureux dans sa vie et apprécie grandement la compagnie de ses amis.

Mélissa

Mélissa est une jeune femme âgée de 15 ans. Lors de notre entretien, elle était en 2^e secondaire. Elle n'apprécie pas particulièrement l'école et éprouve quelques difficultés sur ce plan, ayant échoué deux années. Dans l'avenir, elle caresse le projet de devenir coiffeuse et maquilleuse. Les parents de Mélissa se sont séparés lorsqu'elle était encore bébé. Jusqu'à l'âge de dix ans, elle partageait son temps entre sa mère et son père. Mais depuis, elle n'a plus de contact avec son père qui a fondé une nouvelle famille. Elle habite la région du Centre-du-Québec, seule avec sa mère avec qui elle entretient une relation privilégiée. Mélissa considère sa mère comme une grande confidente.

L'adolescence de Mélissa a été marquée d'expériences amoureuses difficiles qui se sont traduites par la violence. À douze ans, elle vit une première relation amoureuse avec un partenaire qui exerce sans cesse des pressions pour qu'elle ait des contacts sexuels avec lui. C'est d'ailleurs sous ces pressions qu'elle expérimentera une première relation sexuelle. Cette relation amoureuse se poursuivra cinq mois jusqu'à ce que le partenaire déménage à l'extérieur de la ville.

À 13 ans, elle vivra une seconde relation violente qui se poursuivra durant dix mois où elle sera vite la cible de contrôle, de tromperies, d'intimidation, d'agressions et de dénigrement. Trois mois après le début de cette nouvelle relation, Mélissa tentera de quitter son partenaire. Elle apprend qu'elle est enceinte du jeune homme qui refusait de se protéger. Elle se fait avorter. Elle tente alors de le quitter, mais il menace de se suicider. Au cours des six derniers mois, Mélissa raconte avoir vécu l'enfer. Elle est complètement isolée de son réseau social, son partenaire la contraignant physiquement à demeurer chez-lui. Il la dénigre, s'en prend à elle physiquement et l'oblige à avoir des contacts sexuels avec lui. Sa mère la surprend un jour à pleurer et décide d'intervenir en venant la chercher chez son compagnon. Le jeune homme tente alors d'empêcher la mère de reprendre sa fille. Il continuera de harceler Mélissa pendant quelques semaines et s'en prendra à son nouvel amoureux.

Au moment de notre rencontre, Mélissa était en relation avec un jeune homme qu'elle côtoie depuis plusieurs années. Elle se sent libre dans cette relation qui dure depuis sept mois. De l'avis de Mélissa, le seul défaut de son amoureux est son problème de consommation de drogues.

Jade

Âgée de 16 ans, Jade vient de reprendre ses études qu'elle avait interrompues durant deux années peu après le divorce de ses parents. Elle est inscrite au programme de cheminement particulier et complète actuellement son 2^e secondaire. Elle aimerait éventuellement pouvoir étudier le design de mode au Collège Lasalle. Elle vit dans la région du Centre-du-Québec et partage son temps entre le domicile de sa mère et celui de son père depuis le divorce de ses parents, il y a trois ans. Jade a été très éprouvée par ce divorce. Elle a été de longs mois coupée du contact de son père, qui était complètement accaparé par sa nouvelle conjointe. Depuis lors, Jade a renoué avec son père mais cette situation les a éloignés. Elle entretient une bonne relation avec sa mère avec qui elle se sent proche.

Elle conserve d'heureux souvenirs de son enfance du temps où ses parents étaient ensemble. C'est à son entrée au secondaire qu'elle a vécu des épreuves difficiles tant sur le plan familial, que personnel et amoureux. À douze ans, elle fait la rencontre d'un jeune homme qui fréquente l'école voisine de la sienne. Ce jeune homme est un grand consommateur de drogues. Elle commence donc à consommer des drogues avec lui. Dès les débuts de cette relation, alors qu'elle donne une fête, elle surprend son amoureux dans son lit avec une fille. Cette relation, marquée de violence, se poursuivra durant cinq mois. Son partenaire la dénigre, s'en prend à elle physiquement, l'intimide pour avoir des relations sexuelles avec elle. Il la menace de se suicider si jamais elle le laisse. Pendant cette relation, Jade est victime d'une agression physique dans le cadre d'un événement sportif. Lors d'une joute de basketball, où elle représente son école, il y aura une mêlée générale et elle est frappée au visage par un homme assis dans les gradins. Rien ne va plus, elle consomme de plus en plus de drogues. Son partenaire se désintéresse d'elle parce qu'elle n'a pas encore accepté d'avoir des relations sexuelles avec lui et finit par la laisser tomber. Jade souffre au point de faire une tentative suicidaire par la consommation d'alcool et de médicaments. Elle demeurera un an et demi sans amoureux dans sa vie, attendant de trouver la perle rare.

Jade... suite

Il y a deux ans, elle fait la rencontre d'un nouveau partenaire avec qui elle est toujours en relation au moment où nous l'avons rencontrée. Un mois à peine après leur rencontre, Jade le laisse pour une première fois, sentant que son partenaire n'est peut-être pas celui qu'il laisse paraître. Elle fréquente un autre jeune homme durant quelques semaines. Celui-là qu'elle venait de laisser tomber lui avoue qu'il l'aime toujours et elle décide de revenir avec lui. Leur relation est au beau fixe jusqu'à ce que Jade découvre, trois mois plus tard, qu'il l'a trompée avec une de ses bonnes amies. Jade le quitte à nouveau pour une période d'un mois et décide de retourner avec lui, croyant qu'il a fait une prise de conscience. Mais les choses reprennent vite leur cours habituel. En effet, elle apprend que, deux mois plus tard, il lui a été infidèle. Il lui ment régulièrement, l'accuse d'être elle-même infidèle envers lui et fait des crises de jalousie. En plus de contrôler ses fréquentations, il la dénigre et lui lance des objets lorsqu'il est fâché. Au moment où nous l'avons rencontrée, Jade venait d'apprendre qu'elle était atteinte d'une MTS. Bien que son partenaire ait été dépisté depuis quelques mois, il ne lui avait rien dit et il continue à nier toute responsabilité malgré l'évidence. Jade se dit triste mais toujours éprise de son amoureux et prête à lui laisser une autre chance.

Cassandra

Cassandra est une adolescente de 16 ans, actuellement en 3^e secondaire. Elle rêve de faire carrière dans la chanson. Si son projet ne se concrétise pas, elle aimerait bien travailler comme esthéticienne. Elle vit dans une municipalité rurale du Centre-du-Québec avec sa mère et le conjoint de celle-ci. Elle n'a jamais eu de contact avec son père qui a quitté sa mère lorsqu'elle avait à peine un an.

Cassandra rapporte une enfance difficile, marquée de violence. En effet, elle a été battue sur une base régulière par son frère aîné qui est actuellement âgé de 19 ans. Sous la menace de représailles, elle a gardé silence sur les mauvais traitements dont elle était victime. Cassandra a éprouvé des difficultés scolaires, échouant sa 5^e année et sa 1^{ère} secondaire à deux reprises. Elle a consommé des drogues de façon assidue entre l'âge de 12 et 15 ans. Elle s'est fait expulser de l'école privée qu'elle fréquentait pour trafic de stupéfiants. La relation de Cassandra avec sa mère s'est mise à dégénérer au moment où cette dernière a été mise au courant de sa consommation de drogues. Entre l'âge de 12 et 14 ans, Cassandra a vécu une période particulièrement difficile. Elle est déménagée à la campagne avec sa mère et le nouveau conjoint de cette dernière que Cassandra déteste. Elle s'est retrouvée complètement isolée de ses amis puisqu'elle ne fréquentait plus l'école. Le climat familial devient insupportable, la mère en vient aux coups. Cassandra a tenté de trouver de l'aide auprès de sa marraine et auprès de la protection de la Jeunesse mais ses appels à l'aide sont restés sans réponse. Elle finit par répondre à la violence de sa mère par la violence. Déçue par la vie, elle fait une tentative de suicide en avalant des médicaments.

Durant cette même période, Cassandra a vécu des relations amoureuses difficiles. Entre l'âge de 12 et 13 ans et demi, elle dit avoir été follement amoureuse d'un garçon de sa classe. Les six premiers mois, Cassandra se sent comblée par cette relation jusqu'à ce que son amoureux la quitte pour une autre. Le cœur brisé, elle souhaite que son partenaire lui revienne. Son vœu est exhaussé quelques semaines plus tard ; les adolescents recommencent à se fréquenter de nouveau. Durant une année, le partenaire de Cassandra lui sera régulièrement infidèle. Se sentant trahie, elle tente à plusieurs reprises de mettre un terme à cette relation. Chaque fois, l'amour qu'elle voue à son partenaire l'incite à lui laisser une autre chance.

Cassandra... suite

Par la suite, Cassandra fréquente quelques garçons mais aucune de ces relations ne réussit à lui faire oublier ce premier amour. Récemment, Cassandra a mis un terme à une relation qui durait depuis deux ans dans laquelle elle a été contrôlée et trompée. Après un an, elle sent que son partenaire est différent avec elle. Elle se prépare à le quitter lorsqu'elle apprend qu'il lui a été infidèle. Elle fréquente un autre jeune homme pendant quatre mois. Elle revoit son ancien amoureux ; les anciens partenaires s'entendent pour reprendre leur relation sur de nouvelles bases. Leur relation se détériore les trois derniers mois ; l'amoureux de Cassandra devient de plus en plus jaloux. Il lui fait sans cesse des remarques blessantes sur les filles avec qui il pourrait avoir des relations s'il elle n'était pas là. Cassandra se sent trompée mais n'a pas de preuves concrètes des écarts de conduite de son partenaire jusqu'au jour où elle le surprend en train d'en séduire une autre. Cassandra est seule depuis un mois et ne se sent pas prête à s'engager avec un nouveau partenaire.

Raphaëlle

Âgée de 16 ans, Raphaëlle est une élève de 5^e secondaire. Elle projette faire un diplôme d'études secondaires (DEP) en vente conseil pour devenir représentante. Elle habite seule avec sa mère depuis que sa sœur aînée est partie vivre à l'étranger. Elle entretient une bonne relation avec ses parents qui ont divorcé lorsqu'elle avait cinq ans. Raphaëlle a trouvé la séparation de ses parents particulièrement difficile à vivre. Elle raconte avoir commencé à consommer des drogues à partir de cette époque de sa vie.

À 14 ans, Raphaëlle fréquente pour la première fois un garçon avec qui elle partage des activités communes. Cette relation se poursuivra environ six mois. À 15 ans, elle aura un coup de foudre pour un jeune homme qui est de passage dans son patelin. Ce partenaire jaloux l'accuse de vouloir séduire ses amis. Pendant cette relation de courte durée, elle sera trompée par ce jeune homme. Il la quittera pour retourner auprès de son ancienne compagne.

Il y a quelques jours, Raphaëlle a mis un terme à une relation marquée de contrôle, de tromperies, d'indifférence qui durait depuis six mois. Avant de fréquenter ce jeune homme sur une base régulière, elle disait avoir beaucoup de plaisir avec lui. Au début de la relation, les adolescents passent le plus clair de leur temps ensemble et deviennent de plus en plus isolés, leurs activités sociales étant limitées. La violence s'installe lorsque Raphaëlle ressent le besoin de passer du temps avec ses amis. Le partenaire n'est pas d'accord. Elle cède donc à plusieurs reprises et choisit de se plier aux demandes de son partenaire amoureux. Elle le quitte une première fois, trois mois après le début de la relation, lors d'un incident où elle décide d'aller voir ses amis plutôt que lui. Après trois semaines, Raphaëlle se sent coupable de voir le jeune homme si triste depuis leur séparation. Le partenaire devient de plus en plus contrôlant, l'appelle sans arrêt, la surveille, l'accuse d'être infidèle, alors qu'il est d'ailleurs lui-même infidèle. Raphaëlle se sent emprisonnée et le quitte à nouveau. Le jeune homme réussit à la convaincre que cette fois, il a véritablement changé. Raphaëlle se rend vite à l'évidence qu'il n'en est rien mais elle n'ose pas le laisser de peur qu'il ne se tue. Récemment, elle l'appelle pour l'informer qu'elle doit remettre leur rendez-vous puisqu'un ami personnel est dans le besoin. Le partenaire n'accepte pas qu'elle se rende auprès de son ami. Raphaëlle ignore les menaces de ce dernier et il la quitte.

Juliette

Lors de notre rencontre, Juliette était âgée de 16 ans. Élève en 4^e secondaire, elle envisage faire par la suite un diplôme d'études secondaire (DEP) en vente-conseil. Depuis six mois, elle habite en appartement avec son copain avec qui elle est en relation depuis un an. Juliette se voit faire sa vie et fonder une famille avec ce garçon avec qui elle partage actuellement son quotidien. Les parents de Juliette se sont séparés alors qu'elle était âgée d'environ dix ans. Elle identifie l'alcoolisme de son père comme étant le déclencheur de la séparation de ses parents. Juliette dit avoir beaucoup souffert de sa situation familiale et avoir mis du temps à accepter que ses parents ne vivraient désormais plus ensemble. Elle se sent néanmoins choyée d'avoir été aimée par ses deux parents malgré sa réalité familiale. Suite à la séparation de ses parents, Juliette a vécu avec sa mère et sa sœur aînée. Sa relation avec sa mère a commencé à s'envenimer à l'adolescence lorsqu'elle a voulu avoir plus d'indépendance. Les idéaux religieux de sa mère, qui est témoin de Jéhovah, entraient en contradiction avec son besoin de faire ses premières expériences amoureuses et sexuelles. Se sentant brimée de liberté, Juliette a décidé d'aller vivre avec son père. Après quelques mois, elle n'a pas pu supporter l'alcoolisme de son père et décida d'emménager avec son amoureux. Les contacts avec sa famille sont actuellement restreints, surtout avec sa mère et sa sœur, qui sont en désaccord avec son choix de vivre avec son copain.

Juliette rapporte des traumatismes sexuels. À l'âge de quatre ans, elle a été abusée sexuellement par son oncle. Deux semaines après cet incident, cet oncle s'est suicidé et elle a donc décidé de garder le silence. Récemment, un jeune avec qui elle venait tout juste de faire connaissance a tenté de l'agresser sexuellement dans un parc. Après avoir résisté et reçu un coup de couteau à la jambe, elle a réussi à s'enfuir. Ignorant l'identité de son agresseur, elle n'a pu porter plainte.

Lors de l'entrevue, Juliette a confié avoir vécu trois relations amoureuses, lesquelles se sont traduites par des manifestations de violence psychologique à savoir, le contrôle et l'intimidation. Elle a vécu une première relation amoureuse à l'âge de 13 ans. Après un an, elle a un coup de foudre pour un autre jeune homme. Elle décide de mettre fin à sa relation. Lorsqu'elle lui annonce qu'elle à l'intention de le quitter, son copain la menace de se suicider.

Juliette... suite

Malgré les menaces, elle le quitte et entre en relation avec ce jeune dont elle est amoureuse. Cette seconde relation dura un mois à peine. Son nouveau partenaire est contrôlant. Il finira par la quitter lorsqu'elle refuse, malgré les menaces, d'avoir une relation sexuelle avec lui.

Elle pardonne à son premier copain qui la menaçait de suicide et reprend cette relation là où elle l'avait laissée. Après quelques semaines, son partenaire lui annonce qu'il n'éprouve plus d'amour pour elle. Le deuil de cet amour sera particulièrement difficile à vivre pour Juliette qui était convaincue que leur relation allait durer.

Elle attendra six mois avant de s'investir dans une troisième relation qui dura, cette fois, deux mois. Dans le cadre de cette relation, elle deviendra enceinte suite à un bris de condom et elle prendra la décision de poursuivre sa grossesse. Le jeune homme refusé d'assumer la paternité et menace Juliette de s'en prendre à elle pour qu'elle avorte l'enfant qu'elle porte. Elle perdra l'enfant à huit semaines, lors d'une fausse-couche, avant même que le père ne mette ses menaces à exécution.

Laurence

Laurence était, au moment de notre entrevue, sur le point de terminer son 4^e secondaire et compte faire prochainement un diplôme d'études secondaire (DEP) en comptabilité. Elle éprouve des difficultés scolaires depuis la fin de son primaire : elle a échoué sa 1^{ère} secondaire trois fois mais réussit mieux depuis qu'elle s'est jointe au programme de cheminement particulier.

Elle vit dans la région du Centre-du-Québec avec ses parents et son jeune frère. Le climat familial s'est grandement amélioré depuis que sa sœur de 21 ans est partie de la maison, après avoir commis plusieurs délits et fait plusieurs séjours en Centre jeunesse. Laurence se sent très proche de sa mère avec qui elle a une belle complicité. Laurence ne pardonne pas à son père d'avoir fait preuve de violence envers sa mère. Entre l'âge de trois à cinq ans, Laurence a été témoin d'incidents de violence psychologique et physique. Elle a d'ailleurs séjourné en centre d'hébergement avec sa mère et sa sœur. Elle indique que son père a, depuis ce séjour, cessé ses comportements de violence envers sa mère. Laurence tente actuellement de se rapprocher de son père bien qu'elle soit hantée par ses souvenirs d'enfant.

À l'âge de 14 ans, Laurence vit une première relation amoureuse. La lune de miel d'une durée de six mois sera suivie de nombreux épisodes de violence. Dans le cadre de cette relation qui se poursuivra un an et demi, Laurence sera victime de contrôle, de tromperies, d'intimidation, d'agressions et d'indifférence de la part de son partenaire. Elle garde espoir qu'il va changer jusqu'au jour où elle apprend que son amoureux a eu une relation sexuelle avec une de ses meilleures amies. Elle décide de le quitter pour une première fois. Son partenaire la harcèle, lui fait des menaces de suicide et jure qu'il va s'en prendre à elle si elle ne lui revient pas. Elle cède sous le poids des menaces et recommence à le voir. Elle mettra définitivement un terme à la relation suite à une altercation physique où son partenaire la retient pour ne pas qu'elle regagne son domicile. Laurence est demeurée seule, à peine trois mois, suite à cette relation qui l'a beaucoup ébranlée au plan émotif. Bien qu'elle soit en relation avec un nouvel amoureux depuis deux ans, elle continue à se sentir méfiante envers lui. Son partenaire actuel est très attentif et lui offre un précieux soutien face à ses projets d'avenir. À ses yeux, c'est un partenaire idéal quoiqu'elle le trouve jaloux.

Charlotte

Âgée de 16 ans, Charlotte est une élève de 3^e secondaire inscrite au programme de cheminement particulier. Elle a éprouvé, depuis la fin du primaire, quelques difficultés au plan scolaire. En effet, elle a dû reprendre sa 1^{ère} secondaire à trois reprises. Charlotte habite la région du Centre-du-Québec avec sa mère. Ses parents se sont séparés lorsqu'elle avait six ans. Depuis les trois dernières années, Charlotte n'a presque plus de contacts avec son père, dont la conjointe exerce des pressions pour limiter les contacts avec sa fille. Avec sa mère, les choses se replacent graduellement. Il faut dire qu'il y a quelques mois, Charlotte s'est fait arrêter pour possession et trafic de stupéfiants, ce qui a passablement nui à leur relation déjà tendue. Elle est actuellement en probation et elle indique avoir cessé toute consommation de drogues depuis sa cure de désintoxication. Charlotte a une sœur plus âgée, avec qui elle entretient un lien étroit. Charlotte rapporte une histoire d'abus sexuel. Entre l'âge de neuf et douze ans, elle s'est fait abuser par son grand-père. Lorsqu'elle a décidé de porter plainte, la famille s'est éloignée d'elle. Elle raconte avec émotions que même sa marraine, dont elle se sentait très près, a cessé de lui adresser la parole.

Amoureuse pour une première fois à l'âge de 14 ans, Charlotte continue d'entretenir l'espoir que ce jeune homme lui revienne un jour. Elle se sentait bien en sa présence et partageait avec lui des activités communes. Des horaires d'été incompatibles ont eu raison de leur relation qui a duré environ trois mois. Par la suite, elle rapporte avoir vécu deux relations de très courte durée qui n'ont pas compté pour elle.

Un an après son premier amour, Charlotte, âgée de 15 ans, vivra une relation marquée de contrôle. Son partenaire est un jeune homme de 19 ans qui n'a toujours pas de travail et de projets dans la vie. Déçue de cette perspective d'avenir, elle décide de mettre fin à la relation. Le partenaire réagit par des menaces de suicide et s'ouvre les veines le soir même. Charlotte ne cède pas aux menaces et choisit de ne pas revenir sur sa décision.

Peu de temps après, elle entre en relation avec un nouveau partenaire. Lasse d'être dénigrée, trompée et laissée pour compte, elle décide de mettre un terme à cette relation amoureuse. Au moment où nous l'avons rencontrée, elle était seule depuis trois semaines.

Léa

Lors de notre rencontre, Léa est âgée de 16 ans. Elle éprouve de sérieuses difficultés au plan scolaire et ce, depuis le début du primaire. Elle est actuellement inscrite au programme de cheminement particulier et achève son secondaire 1. Elle aimerait devenir coiffeuse. Léa vit dans une municipalité rurale du centre-du-Québec avec ses parents et son frère de 18 ans.

Elle est issue d'un milieu de violence. Léa rapporte à ce propos avoir été abusée sexuellement par son père entre l'âge de 10 et 14 ans, jusqu'à ce qu'elle vainque sa peur que ses parents se séparent pour porter plainte. Depuis son enfance, elle a aussi été frappée par son frère sur une base régulière. Bien que ses parents aient été au courant de la situation, ils ne sont pas intervenus pour y mettre fin.

À 14 ans, Léa vivra une première relation amoureuse qui se traduira aussi par la violence physique. Son partenaire de l'époque est un garçon excessivement violent qui la contrôle, la dénigre, l'intimide et la domine. Un jour, elle a vent d'une rumeur à l'effet que son copain l'a trompée et elle vérifie avec lui la véracité de ce propos. Le jeune homme réagit par la violence physique, la pousse dans les casiers de l'école et commence à la frapper. La relation se termine suite à cet incident, mais Léa sera harcelée par ce garçon plusieurs mois après la rupture et même menacée de mort. Cette violence s'ajoute à celle qu'elle vit dans son contexte familial. Elle sera longtemps habitée par des idées suicidaires.

Six mois passent et Léa fait la rencontre d'un nouvel amoureux. L'ancien partenaire accroît alors son harcèlement et il ira jusqu'à s'en prendre physiquement à ce nouveau partenaire. Mort de peur, l'amoureux de Léa décide de rompre avec elle. N'en pouvant plus des menaces, elle décide d'alerter la direction de son école. Le jeune homme violent sera expulsé de l'institution et cessera de s'acharner sur Léa.

Depuis six mois, Léa est en relation avec un jeune qui se révèle tendre et compréhensif à son endroit. Elle dit éprouver beaucoup d'amour pour lui et a sans cesse peur de le perdre. Le jeune couple a l'intention d'emménager ensemble dans quelques mois et projette d'avoir un enfant.

3.2.3 *Les considérations éthiques*

Avant de présenter, plus en détails, l'entrevue et son déroulement, il convient de rappeler que la présente recherche est conforme aux normes éthiques généralement reconnues pour l'étude de la violence (Burke Draucker, 1999). Elle a d'ailleurs reçu l'approbation du comité d'éthique de la recherche de la faculté de médecine de l'Université de Montréal sous la référence CERFM: SCE 23(00)4 no.57 (appendice B). Les mesures mises en place touchent au consentement éclairé, à la confidentialité, de même qu'à la gestion et à la dissémination des données.

La participation à cette étude se faisait sur une base strictement volontaire. Nous nous sommes assurée qu'aucune pression indue n'a été exercée sur le sujet. Un consentement éclairé a été obtenu de manière écrite, après que l'adolescente ait pris connaissance du formulaire et qu'il lui soit expliqué de façon verbale. La participante a eu l'occasion de poser les questions voulues au sujet de l'étude et a disposé de temps pour prendre sa décision. La participante pouvait se retirer de l'étude en tout temps, par avis verbal, sans aucun préjudice.

Le matériel recueilli ne contenait aucune information nominale, mais seulement un nom de code préservant l'identité du sujet. À travers tous les documents transcrits ou diffusés, aucune information nominale n'était présente, qu'elle concerne la participante elle-même ou les personnes qu'elle a nommées ou citées. De plus, les procédures de gestion des données assuraient la confidentialité des données. Les données ont été conservées dans un classeur sous clef, puis seront détruites à la fin de l'étude. Seuls les chercheurs impliqués y avaient accès. Ces données ne serviront qu'à des fins de recherche.

Le partage d'expériences traumatiques, comme celles de la violence dans un contexte de recherche, a régulièrement des effets bénéfiques sur les participants (Burke Draucker, 1999). Selon Newman et collaborateurs (1997), il s'agit là d'une expérience cathartique, expérience qui en d'autres mots favorise une décharge émotionnelle liée à l'extériorisation de souvenir d'événements traumatisants. Elle peut aussi représenter une opportunité « *d'empowerment* » pour les participantes qui y voient l'opportunité d'aider d'autres adolescentes qui, tout comme elles, seraient

aux prises avec la violence d'un partenaire amoureux. Néanmoins, ce partage peut poser certains inconvénients. À ce propos, l'anxiété d'anticipation précédant la participation à l'étude, la détresse psychologique pouvant être vécue durant l'entrevue, de même que des cauchemars surgissant suite à celle-ci, représentent les inconvénients potentiels (Brzuzy, Ault et Segal, 1997). De façon à minimiser tout risque psychologique potentiel pouvant découler de la participation à la présente recherche (Brzuzy, Ault et Segal, 1997; Currie et MacLean, 1997), deux stratégies parallèles ont été mises en place. Tout d'abord, les intervenants et intervenantes ayant participé au recrutement se sont préalablement engagés, par écrit, à répondre à toute inquiétude pouvant découler de la participation des sujets à la présente étude. Cet engagement du professionnel ou de la professionnelle envers la participante est d'ailleurs précisé dans le formulaire de consentement (appendice C). Ces professionnels et professionnelles de la santé occupent une position privilégiée pour assurer le suivi des participantes. Ils entretiennent, d'une part, une relation de confiance avec les participantes et ont, d'autre part, déjà abordé avec elles certains aspects des expériences de violence qu'elles ont vécues. Dans le cas où le professionnel, la professionnelle de la santé n'était pas en mesure de respecter son engagement envers la participante, une stratégie alternative était prévue en cas de crise. Les participantes de la région de Montréal devaient alors être orientées vers les services de soutien psychosocial de la section de médecine de l'adolescence de l'hôpital Ste-Justine. Quant à elles, les participantes du Centre-du-Québec et de la Montérégie devaient être dirigées vers un psychologue clinicien d'expérience. À ce sujet, des lettres attestant de la disponibilité de ces ressources immédiatement disponibles durant la durée de l'étude sont présentées à l'appendice D. De plus, chaque participante pouvait aussi compter sur les services de référence offerts par la chercheuse principale pour toute inquiétude suscitée par sa participation. Ainsi, selon ses besoins, elle pouvait être immédiatement orientée vers des ressources compétentes en la matière.

Une attention toute particulière a été portée aux participantes qui avaient tout récemment mis un terme à une relation empreinte de violence. Tel qu'indiqué au formulaire de consentement, nous nous sommes engagée à respecter le rythme de la

participante durant l'entrevue. De plus, nous nous sommes assurée que le suivi puisse répondre à ses besoins. En cas de crise, nous étions disposée à accompagner la participante vers la ressource qui l'a référée et à garder un contact étroit avec elle. Cette dernière pouvait d'ailleurs nous rejoindre au besoin.

3.2.4 *L'entrevue et son déroulement*

Compte tenu des assises théoriques privilégiées et des objectifs spécifiques de l'étude, nous avons opté pour l'entrevue en profondeur à tendance non-directive. Cette technique a, entre autres, l'avantage de faciliter la découverte de la perspective de l'acteur en le laissant définir sa propre expérience en ses propres termes (Blanchet, 1987; Blanchet et al., 1985).

L'entrevue s'est déroulée dans un lieu au choix de la participante, environ deux semaines après le contact téléphonique, de manière à ce qu'elle ait suffisamment de temps pour reconsidérer sa décision. Après avoir mis la participante à l'aise (présentations réciproques, etc.), certaines consignes de départ lui ont été données (modalités de collecte des données, durée de l'entretien, aspects éthiques, etc.). La participante pouvait alors formuler ses préoccupations quant à sa participation à la recherche. Le formulaire de consentement a été signé lors de cette rencontre (appendice C). Certaines informations relatives aux variables stratégiques ont été obtenues suite à la signature du formulaire de consentement, puis retranscrites sur une fiche signalétique confidentielle mais nominale. Aucune indemnité d'ordre financier n'a été allouée aux participantes.

L'entrevue était amorcée par l'énoncé général suivant: Je m'intéresse à la violence dans les relations amoureuses chez les adolescentes. Cette étude vise à identifier des moyens de prévenir la violence dans les relations amoureuses et d'aider les adolescentes qui en vivent.

J'aimerais que tu me parles de ta famille et des relations que tu entretiens avec tes parents, tes frères et sœurs?

J'aimerais que tu me dises quelques mots sur chacune des relations amoureuses significatives que tu as vécues jusqu'ici, en commençant par ta première relation amoureuse jusqu'à la plus récente ?

Comment pourrait-on aider d'autres adolescentes qui se trouveraient dans une situation semblable à celle que tu as vécue?

Trois entrevues pilote ont d'abord été réalisées auprès de jeunes femmes, qui en plus d'avoir vécu des expériences répétées de violence amoureuse et d'avoir réussi à y mettre un terme, possédaient des connaissances théoriques sur le sujet. En effet, deux d'entre elles détenaient un baccalauréat en sexologie et toutes trois avaient reçu une formation sur la violence dans les relations amoureuses dans le cadre d'une expérience d'intervention auprès d'une clientèle adolescente. Ces entrevues pilote nous ont permis de vivre un premier contact avec la réalité, celle du terrain et de roder l'entrevue. Comme le souligne Janesick (1998), la tenue d'entrevues pilote a l'avantage de soulever des aspects du phénomène à l'étude devant être pris en considération et de s'assurer de la pertinence et de la clarté des questions posées.

Nous avons tenté, dans la mesure du possible, de respecter la règle de non-directivité, c'est-à-dire d'éviter de poser des questions précises, en dehors de celles relatives à des informations qui nous étaient fournies spontanément. En général, les participantes se sont montrées très loquaces une fois l'énoncé de départ formulé, surtout celui où elles devaient faire état de leurs relations amoureuses. Nous avons dû à plusieurs reprises demander à nos interlocutrices de préciser la séquence des événements qu'elles racontaient. Les questions étant larges, nous nous permettions à certains moments de les reformuler pour en préciser le contenu ou pour aider la participante à reprendre le fil de l'entrevue au cours d'une réponse souvent très chargée d'émotions. La reformulation et l'écho ont été utilisés afin de faciliter l'auto-exploration chez la participante (Ghiglione et Matalon, 1978). Nous avons régulièrement vérifié auprès des participantes si nous comprenions bien le sens des informations qu'elles partageaient avec nous.

Malgré tout, nous nous sommes parfois éloignée de la règle de non-directivité. Même si nous tentions de nous limiter à faire préciser aux participantes leurs propos, nous

nous sommes vue obligée de poser des questions plus précises à certains moments, plus particulièrement lorsqu'il s'agissait des expériences de violence, de façon à approfondir ce qui était apporté. Par ailleurs, la difficulté qu'éprouvaient certaines participantes à décrire le processus entourant la décision de mettre un terme à leur relation amoureuse nous a incitée à formuler des questions plus précises. Aussi, lorsqu'une participante abordait un thème déjà soulevé dans une entrevue antérieure, il nous arrivait de lui demander des clarifications dans le cas où certaines incohérences ou contradictions surgissaient à partir des nouvelles informations obtenues. Nous avons néanmoins tenté de corriger ces lacunes en cours d'analyse en retranchant les informations qui provenaient de questions plus directives (Manseau, 1990).

Au total, 22 entrevues, dont trois entrevues pilote, ont été réalisées entre février 2000 et mai 2001. Quatre adolescentes qui avaient été approchées ont refusé de participer. Les entrevues accordées, d'une durée de 90 à 120 minutes, ont été enregistrées sur bande magnétique pour être retranscrites intégralement sous forme de verbatim. À la fin de l'entrevue, la chercheuse a complété, avec l'aide de la participante, la fiche signalétique nominale déjà disponible (suite à la signature du formulaire de consentement). Cette fiche signalétique a ensuite été dénominalisée. En effet, chaque participante a aidé à composer un nom de code qui a été retranscrit sur la bande magnétique. Ce nom de code a permis le jumelage entre la fiche, la bande de l'entretien et le verbatim. L'entrevue s'est terminée par un échange pour permettre à chacune de clore cette expérience de façon satisfaisante. Certaines ont partagé les réactions émotives suscitées par l'entrevue, alors que d'autres ont fait part de leurs commentaires et suggestions face à l'étude. Toutes les participantes ont cependant manifesté le souhait d'être mises au courant des résultats de la recherche. Après le départ de la participante, les renseignements pertinents relatifs à l'entretien ont été notés (date, durée, lieu, numéro de cassette, notes sur le déroulement de l'entretien) sur la fiche signalétique.

3.3 De l'analyse des données à l'élaboration d'un modèle théorique intégrateur

La théorisation ancrée est définie par Glaser et Strauss (1967) comme une méthode d'analyse qualitative systématique par comparaison constante. Cette comparaison implique l'intégration continue des préoccupations de la théorie en émergence, des points d'ancrage théoriques, en donnant toutefois prépondérance aux données recueillies sur le terrain (Glaser et Strauss, 1967; Strauss, 1987; Strauss et Corbin, 1994, 1997). L'analyse par théorisation ancrée suit une démarche qui présente six grandes étapes (Paillé, 1994). Il s'agit : 1) de la codification, qui consiste à étiqueter l'ensemble des éléments présents dans le corpus initial; 2) de la catégorisation, où les aspects les plus importants du phénomène à l'étude commencent à être nommés; 3) de la mise en relation, étape où l'analyse débute véritablement; 4) de l'intégration, moment central où l'essentiel du propos doit être cerné; 5) de la modélisation, où l'on tente de reproduire la dynamique du phénomène analysé et enfin, 6) de la théorisation, qui consiste en une tentative de construction minutieuse et exhaustive du phénomène étudié.

3.3.1 La codification

L'analyse débute dès que les premières données sur le terrain sont recueillies et retranscrites. La lecture et la relecture du matériel est suivie par une première identification des « unités de sens » qui émergent du texte, ces dernières étant à la base de la construction des catégories conceptuelles. Il s'agit, à cette étape, d'une codification initiale qui vise à dégager, relever, nommer, résumer, thématiser les propos développés à l'intérieur du corpus sur lequel porte l'analyse pour ensuite qualifier par des mots et des expressions les propos d'ensemble (Paillé, 1994). Ainsi, durant cette phase de codification initiale, les données ont été tour à tour examinées, découpées, comparées pour leurs similarités et différences, questionnées quant aux phénomènes qu'elles illustrent (Strauss et Corbin, 1990). La microanalyse, procédure de codage ouvert, a surtout été utilisée lors de cette phase de codification initiale (Strauss et Corbin, 1998b). Cette forme d'analyse aussi appelée ligne par ligne (*line-by-line analysis*) consiste à examiner chaque phrase, voire chaque mot, de façon

détaillée (Strauss et Corbin, 1990). Des thèmes fondamentaux, par rapport à d'autres qui apparaissent plus secondaires, se sont imposés d'eux-mêmes dès l'analyse des entrevues préliminaires. Par exemple, les thèmes portant sur « la description des incidents de violence »; « la relation au partenaire violent »; « le rôle de l'entourage », « la rupture »; « les moyens de prévention et d'intervention », etc. sont rapidement apparus comme étant centraux dans le discours des adolescentes. Au total, 14 thèmes ont été relevés des entretiens. Une fois ces thèmes identifiés, il s'agissait de commencer à regrouper le matériel autour de ceux-ci de façon à réduire les unités avec lesquelles il fallait travailler.

3.3.2 *La catégorisation*

La deuxième étape de la théorisation ancrée consiste à porter l'analyse à un niveau conceptuel permettant de qualifier l'expérience, le processus dynamique en présence et les interactions sociales impliquées en analysant et en regroupant les informations contenues dans une première codification. En effet, la catégorie est un outil analytique qui permet de hisser l'analyse au niveau de la compréhension d'un comportement, d'un phénomène, d'un événement ou d'un élément d'un univers psychologique ou social (Paillé, 1994).

De l'identification des « unités de sens » à l'élaboration des catégories conceptuelles, les efforts d'intégration entre les données et les éléments théoriques ont été facilités par la formulation sur une base continue de mémos d'analyse. Ces mémos d'analyse, écrits en marge du texte, permettent ainsi de donner une interprétation à la fois à la lumière des assises théoriques répertoriées et du matériel recueilli (Glaser et Strauss, 1967). Chaque catégorie conceptuelle peut donc contenir des éléments théoriques de base et des dimensions qui émergent directement du terrain. Au début des analyses, ces catégories conceptuelles correspondent davantage à des concepts de « premier niveau ». Ils sont ceux émanant du langage de la vie quotidienne des participants qui reflètent des définitions, des sentiments communs à certains groupes sociaux. Ils permettent de désigner leur univers avec leurs propres paroles (Denzin, 1978). Au fil des relectures et des analyses, ces concepts de « premier niveau » évoluent vers des concepts plus sensitifs dits de « second niveau », permettant un codage plus théorique

(Strauss et Corbin, 1994). Les catégories initiales identifiées précédemment sont alors appelées à être clarifiées, détaillées, précisées, éventuellement revues, corrigées, remplacées, élargies, subdivisées, fusionnées (Paillé, 1994).

Durant cette étape de catégorisation, nous avons opté pour une approche par phrase ou paragraphe (*code by sentence or paragraph*) pour coder le matériel. Cette approche de codage ouvert consiste à dégager une idée majeure d'un court extrait d'entrevue, par exemple une phrase, un paragraphe, pour ensuite procéder à une analyse détaillée du concept identifié (Strauss et Corbin, 1990, 1998b). Plus encore qu'un découpage thématique, notre démarche accepte qu'une « unité de sens » puisse illustrer et appartenir à plusieurs catégories conceptuelles, ce qui donne un caractère non mutuellement exclusif aux données (Bardin, 1989; Blanchet et al., 1985; Michelat, 1975). Les « unités de sens » ont été considérées, non pas exclusivement par l'occurrence de leur apparition, mais plutôt par leur capacité intrinsèque à fournir une interprétation-clé à notre objet d'étude (Manseau, 1990). L'analyse de l'ensemble des entrevues des jeunes femmes a permis de dégager plus de quatre-vingt-dix sous-thèmes (90) répartis dans les 14 thèmes.

Les thèmes et les sous-thèmes identifiés dans les entrevues des adolescentes ont été reportés sur une grille de codification. Cette grille de codification procure, aux fins d'une analyse plus fine, les dimensions principales et secondaires soulevées par les jeunes femmes.

GRILLE DE CODIFICATION

Milieu familial	structure/ revenu	profil mère/ père	relation mère/père	profil/ relation fratrie	cohésion familial/ négligence	séparat. parents	relation/ conjoint- autre fig.	violence/ évène. trauma
Enfance/ adolescence	rôle/famille	placement	violence/ traumatismes	toxico- fugue	décrochage/ échec	expérience grossesse/ avortement	état psycho, suivi	projets dans la vie
Représent.	représent. de soi	représent. violence	représent. amour	représent. sexualité	représent. féminité	représent. masculinité	représent. des rôles	
Données factuelles violence	âge/ différence	durée totale	récurrence	escalade	blessures	bidirection.	profil partenaire/ milieu vie	
Description incidents de violence	dénigrement, cris, injures sexuelles	jalousie	infidélité, mensonges	menaces blessures, mettre fin, voir ailleurs	menaces mort, suicide	intimidation physique	bousculades, coups, claques, retenir,	pressions sexuelles, force phy.
Relation au partenaire violent	attraits physique	amour omniprésent	amour magique	présence rassurante	amour fusionnel	confiance/ espoir		
S'adapter à la situation violence	se blâmer, culpabiliser	justifier, excuser le partenaire	banaliser la violence	réfléchir solutions alternatives	exprimer besoins, insatisfactions	s'isolèr, lâcher l'école, tenter de se suicider	rejeter conseils des autres, agresser le partenaire	se désinvestir relation
Prise de décision	conscience/ non- reconnaiss.	perception de contrôle	ambivalence, confusion	promesse d'un nouvel amour	ruptures évolutives, partenaire substitut	peur partenaire intente à sa vie	peur d'être frappée	peur de mourir
Rupture « définitive »	saturation, accumulation événements	plus d'amour, plus d'espoir	décision sans appel, soulagement	état dépressif, souffrance	colère, haine	peine		
Suite à la rupture	désir de reprendre	apprentissages réalisés	appréhensions relations ultérieures	violence qui perdure				
Rôle de l'entourage	en parler à ses amis, parents	soutien positif	soutien négatif, absent	consultation professionnel	intervention autorités			
Relations non-violentes	durée	contexte rencontre	nature	engagement affectif	contexte rupture			
Relation actuelle/ amitiés	durée	contexte rencontre	nature	engagement affectif				
Prévention/ intervention	sensibili. diff. formes	dépistage	activités interactives, adaptées	participation pairs	conditions nécessaires	ressources existantes		

Cette étape de l'analyse a été complétée par une fidélisation systématique de la codification des dix premières entrevues par une lectrice. Ensuite, toutes les entrevues ont été systématiquement traitées à l'aide du logiciel *ATLAS/ti* version 4,1 (PC) selon les thèmes et sous thèmes identifiés. L'utilisation d'un logiciel adapté a l'avantage de permettre un traitement accéléré des données, tout en maintenant une vision globale du contexte (Lessard-Hébert, Goyette et Boutin, 1996).

3.3.3 *La mise en relation*

La démarche d'analyse par théorisation ancrée s'est poursuivie par un travail de construction et de consolidation des catégories conceptuelles amorcé lors de la phase d'analyse antérieure. Une première analyse conceptuelle a permis, au fur et à mesure de la codification des entrevues, d'établir des nouveaux liens entre : 1) l'expérience de violence telle que vécue et racontée par les adolescentes; 2) le processus dynamique par lequel elles s'ajustent à la violence et décident de mettre fin à la relation; 3) les interactions sociales significatives qui sont impliquées. Il s'agissait alors de partir de l'ensemble des thèmes et des sous-thèmes identifiés lors de l'étape précédente et de les organiser en établissant des liens entre eux. L'établissement de ces liens entre les concepts a permis le regroupement de thèmes et de sous-thèmes. Toutefois, tel que le recommande Manseau (1997), nous n'en avons pas sélectionné certains au détriment d'autres. L'analyse conceptuelle intégrait l'ensemble des thèmes et des sous-thèmes qui sont ressortis au moment de la codification initiale. De plus, contrairement à une certaine tradition en méthode qualitative, nous n'avons pas cessé la codification de tous les segments de discours, même après une dizaine d'entretiens (Manseau, 1997). Nous avons continué de codifier tous les segments de discours jusqu'à la fin. Nous avons donc procédé à une codification et à une analyse conceptuelle exhaustive du matériel recueilli.

Suivant l'analyse conceptuelle qui a permis de regrouper les sous-thèmes dans des catégories conceptuelles, nous avons privilégié une méthode développée par Manseau (1997). Cette méthode d'analyse consiste en la production de rapports-synthèses qui comprennent l'ensemble des citations associées à chacune des catégories conceptuelles développées. Comparativement aux méthodes d'analyse de contenu

plus classiques (Ryan et Bernard, 2000), cette dernière a l'avantage de permettre le calcul de la proportion d'unités conceptuelles pouvant être regroupées dans une même catégorie conceptuelle tout en favorisant la découverte de nouveaux concepts. Les chiffres qui apparaissent entre parenthèses, pour chaque catégorie et sous-catégorie conceptuelles, indiquent le nombre de fois où des sujets différents de notre étude ont émis des propos allant dans le sens des catégories et sous-catégories présentées. Il devenait ainsi possible d'établir, avec une relative précision, la proportion de personnes dont les propos étaient semblables en regard des idées regroupées sous forme de catégories conceptuelles (Manseau, 1997).

Dans le cadre de la présente étude, ces rapports-synthèses ont été produits à l'aide du logiciel *ATLAS/ti* et ont fait l'objet d'une nouvelle analyse de chacune des citations. Ce faisant, nous cherchions à saisir en profondeur les catégories conceptuelles élaborées à la seconde étape. À titre d'exemple, à l'égard de la catégorie conceptuelle « l'amour romantique : un filtre magique à la violence », des sous-catégories conceptuelles ont pu émerger, telles « un amour idéalisé » et « un lien d'attachement aveuglant et fusionnel ».

Cette analyse a donné lieu à des rapports-synthèses prenant la forme de tableaux. Chacune des catégories conceptuelles a ainsi fait l'objet d'un tableau. Le tableau 4, présenté à l'appendice E, permet de visualiser le contenu des rapports-synthèses. Ainsi, sous chacune des sous-catégories conceptuelles, nous retrouvons dans la première colonne, les citations venant appuyer la sous-catégorie conceptuelle, dans la seconde colonne, l'identification de l'entrevue dont a été tirée la citation et, dans la troisième colonne, le numéro des unités textuelles attribuées par le logiciel *ATLAS/ti* aux diverses citations. Les sous-catégories conceptuelles ont été classées par ordre d'importance du nombre de participantes y contribuant par une ou des citations.

Pour stimuler la création de liens entre les catégories conceptuelles durant cette phase d'analyse, nous avons eu recours à la schématisation. Des diagrammes illustrant les relations hypothétiques développées entre les catégories conceptuelles ont alors été produits et soumis aux données recueillies sur le terrain (Ryan et Bernard, 2000). Les relations appuyées par les données ont été remises en question et confrontées, de

nouveau, tout au long de la recherche. En retour, les relations hypothétiques qui ne collaient pas aux données ou qui étaient réfutées par des « cas négatifs » ont incité à réorienter le questionnement et à ainsi reformuler de nouvelles hypothèses émergentes. Le « cas négatif » est une preuve qui infirme les hypothèses explicatives du chercheur ou qui paraît comme une exception à sa manière de voir ou de présenter les choses (Pires, 1997). Les nouvelles hypothèses avancées ont été, à leur tour, confrontées aux données et ainsi de suite, jusqu'à ce qu'elles s'ajustent de façon satisfaisante aux données (Corbin et Strauss, 1990; Strauss et Corbin, 1990, 1998b) et qu'elles apportent un éclairage nouveau au phénomène.

Par ailleurs, durant l'étape de mise en relation des catégories, nous sommes demeurée à l'affût des propriétés des catégories et sous-catégories conceptuelles qui n'auraient pas été identifiées pendant la phase antérieure d'analyse. Pour ce faire, nous devons comparer, un à un, les incidents présents dans les données et en situer les dimensions sur un continuum. Cette recherche continue des catégories conceptuelles et de leurs sous-catégories respectives favorise la construction d'une théorie dense au plan conceptuel, offrant à la fois, une variation théorique suffisante pour couvrir plusieurs exemples d'un phénomène donné. Enfin, durant cette étape d'analyse, les relations répétées entre les propriétés et dimensions des catégories conceptuelles (*patterns*) sont notées. L'exploration de ces schèmes est d'ailleurs à la base de l'étape d'analyse suivante qui consiste en l'intégration des catégories conceptuelles.

3.3.4 *L'intégration*

Il s'agissait, lors de cette étape d'analyse, d'intégrer les catégories conceptuelles en un tout cohérent de façon à former un modèle théorique intégrateur. Cette tâche d'intégration suit une procédure relativement similaire à celle présentée à l'étape de mise en relation, mais elle se situe à un niveau d'analyse encore plus abstrait (Strauss et Corbin, 1990). La procédure de codage sélectif propre à cette étape d'intégration doit donner lieu à la délimitation précise de l'objet sur lequel portera l'analyse. L'identification du noyau de la théorie en émergence (*core category*), laquelle chapeautera les autres catégories, revêt une importance capitale. Cette tâche se situant

au cœur du processus d'intégration n'est pas toujours évidente puisque les thèmes principaux apparaissent souvent comme multiples (Paillé, 1994).

À ce propos, Strauss et Corbin (1990) recommandent certaines techniques afin de faciliter l'identification du noyau de la théorie en émergence. Ils suggèrent d'abord de résumer, de façon descriptive, les grandes lignes de l'histoire pour ensuite pouvoir plus facilement la traduire de manière analytique (*conceptualisation of story line*). À l'aide des catégories conceptuelles développées lors des phases d'analyse précédentes, il s'agit d'identifier laquelle d'entre elles pourrait potentiellement contenir toutes les autres. Il n'est cependant pas nécessaire que le noyau de la théorie en devenir soit un processus mais il doit, tel qu'il a été mentionné plus tôt, traduire une action, un changement ou encore les raisons qui expliquent l'absence de changement. Le noyau conceptuel doit, à tout le moins, répondre à certains critères. En ce sens, il cherche à mouler les données et de bien décrire le phénomène qu'il veut représenter. De plus, il se doit d'être assez large pour contenir, de même que pour relier les autres catégories conceptuelles du modèle, c'est-à-dire, les catégories subsidiaires (*subsidiary categories*).

3.3.5 La modélisation

Une fois que le noyau conceptuel de la théorie en émergence a été bien défini, l'étape suivante a consisté à organiser les catégories subsidiaires autour de lui. Pour ce faire, nous devons nous référer au modèle présenté plus tôt afin d'unir les catégories subsidiaires au noyau (en termes de conditions d'existence, de contextes, de conditions intervenantes, de stratégies d'action/interaction et de conséquences). Guidée par notre conceptualisation de l'histoire, les catégories conceptuelles ont ainsi été organisées et réorganisées en fonction des relations qui les unissaient jusqu'à ce qu'elles collent de façon satisfaisante aux données et jusqu'à ce qu'elles offrent une version analytique de cette dernière.

Les catégories conceptuelles de la théorie en émergence ont été par la suite unies à un niveau dimensionnel, c'est-à-dire en fonction de leurs propriétés et de leurs dimensions respectives. Les schèmes (*patterns*) identifiés plus tôt ont été dès lors réorganisés et redéfinis. Ils ont été ainsi, tour à tour, questionnés, comparés aux

schèmes alternatifs potentiels pour ensuite être confrontés aux données. Le processus analytique par comparaison constante s'est poursuivi ainsi jusqu'à ce qu'aucune nouvelle « unité de sens » pour chaque catégorie conceptuelle ne permette d'établir de nouveaux liens et jusqu'à ce qu'aucune dimension n'émerge (saturation).

Il s'ensuit une réorganisation des catégories conceptuelles en fonction des patterns identifiés et ce, jusqu'à ce que l'ensemble des pièces analytiques du casse-tête s'intègrent harmonieusement les unes aux autres (Strauss et Corbin, 1990). Les divers schémas, tentant d'intégrer les catégories conceptuelles les unes aux autres d'une manière claire et logique, ont ensuite été présentés à deux chercheuses par un processus de fidélisation interjuge. Pour ce faire, nous avons demandé à ces chercheuses de faire une sorte d'expertise de la recherche pour assurer que les procédures en usage aient été bien suivies (Deslauriers, 1991) et que les conclusions proposées soient pertinentes (Laperrière, 1993). Enfin, tout au long de la période d'analyse et de rédaction des résultats, nous avons aussi sollicité la participation d'informateurs clés œuvrant sur le terrain qui, derrière notre épaule, nous ont observée et conseillée (Deslauriers, 1991).

3.3.6 *La théorisation*

Une fois le modèle théorique intégrateur formulé, les catégories conceptuelles qui exigeaient d'être raffinées ou développées davantage ont été complétées. Cette tâche s'avère nécessaire pour assurer une densité conceptuelle au modèle théorique proposé, de même que pour améliorer sa spécificité. Cette phase se poursuit généralement tout au long de la rédaction de la théorie jusqu'à ce que l'ensemble des lacunes soient comblées. Dans un but de parcimonie (Laperrière, 1993; Strauss et Corbin, 1994), les concepts non pertinents ont été retranchés et les concepts retenus ont été intégrés dans l'esprit de l'argumentation globale des interactions entre ces concepts. Un soin particulier a été apporté à la délimitation des concepts de base de la théorie de manière à ce qu'ils soient les moins abstraits possible et qu'ils évoquent clairement des états, des entités ou des structures sociales concrètes.

Selon Glaser et Strauss (1967), la valeur de la théorie énoncée, fondée, délimitée et écrite, sera tributaire de son potentiel explicatif pour de multiples situations comparables. Il s'agira alors d'une théorie formelle. Si les comparaisons intergroupes sont limitées, il sera davantage question d'une théorie substantive à caractère plus descriptif qu'explicatif. Nous émettons une certaine réserve face à l'idée qu'il faille aboutir à l'élaboration de théories formelles pour décrire les situations sociales (Glaser et Strauss, 1967). Il apparaît hasardeux de vouloir, à tout prix, en venir à l'universalisation des découvertes qui résultent de l'analyse des situations humaines et sociales. Ces situations sont fluctuantes et l'optique selon laquelle nous parvenons à procéder à des catégorisations en vue de les situer renvoie à une vision parcellaire de la réalité qu'elle fonde en même temps qu'elle prétend la décrire (Manseau, 1990). Selon nous, la pertinence de la démarche de la théorisation ancrée découle davantage de la nécessité de recourir à des modalités d'analyse pour décrire les situations humaines et sociales peu étudiées et qui se prêtent difficilement à la quantification.

3.4 Les limites de l'étude

Le seul devis qualitatif privilégié dans le cadre de la présente étude représente néanmoins une limite. Bien que le paradigme constructiviste sur lequel repose cette étude soit digne de confiance en fonction de ses propres critères, la triangulation des méthodes qui consiste à regarder le même phénomène selon deux paradigmes différents nous aurait permis de mieux saisir les enjeux entourant la violence. De fait, la complémentarité et la synergie des méthodes qualitative et quantitative auraient certes pu enrichir notre compréhension de façon à dégager des pistes d'action près du vécu d'un plus grand nombre de jeunes femmes. En effet, le nombre limité de sujets ayant participé à la présente étude ne permet pas la généralisation des résultats, caractéristique indéniable de certains devis quantitatifs. Néanmoins, partant de l'hypothèse que les individus ne sont pas tous interchangeables puisqu'ils n'occupent pas la même place dans la structure sociale, nous estimons qu'il est possible de dégager, à partir d'un nombre restreint de cas, des caractéristiques constitutives s'appliquant à d'autres cas similaires (Pires, 1997).

Diverses stratégies ont d'ailleurs été mises en œuvre pour assurer aux résultats une crédibilité (validité interne), une transférabilité (validité externe) et une fiabilité (fidélité) optimales. Afin d'assurer la crédibilité des résultats, le biais de sélection des sujets a été réduit par une stratégie échantillonnale basée sur des variables stratégiques pertinentes compte tenu de l'objet d'étude. La crédibilité des résultats peut aussi être défendue par la tenue d'une chronique couvrant la succession des étapes depuis la collecte des données, y compris les modifications apportées au cadre conceptuel, jusqu'à l'interprétation. Cette dernière permet de vérifier la fidélité du codage, la constance dans l'application des règles d'analyse, de traitement et d'interprétation (vérification des comptes) (Van der Maren, 1996). Finalement, un souci particulier a été porté afin d'explicitier la façon dont l'élaboration des liens entre les unités de sens et les catégories conceptuelles s'est réalisée.

Ces quelques précautions prises pour assurer une plus grande crédibilité à la recherche, permettent aussi d'en favoriser la transférabilité. La transférabilité des résultats peut être soutenue, d'une part, par la stratégie échantillonnale privilégiée et par ses variables stratégiques, cherchant à diversifier les cas couverts. D'autre part, elle se consolide par une méthodologie détaillée quant aux caractéristiques du groupe étudié et quant aux procédures d'échantillonnage et d'analyse, qui permet à d'autres chercheurs de juger du degré de similitude du contexte de réception et du contexte d'origine (Deslauriers, 1991; Laperrière, 1993).

La fiabilité (fidélité) du devis a été assurée par la révision et l'analyse du matériel par les chercheurs impliqués et quelques informateurs clés du terrain. Pour ce faire, nous avons utilisé une procédure de validation où les chercheurs et les informateurs clés, partant d'un ensemble de catégories conceptuelles déjà générées, devaient les arrimer aux données de la même façon (Deslauriers, 1991; Laperrière, 1993). La convergence des résultats entre les chercheurs et les informateurs clés devenait alors un signe de fiabilité. Compte tenu de ces faits, nous croyons que la présente étude apporte des résultats crédibles, transférables et fiables.

CHAPITRE 4 :
LE CONTEXTE THÉORIQUE

Ce quatrième chapitre décrit le contexte théorique soutenant la recherche. Il présente les fondements théoriques de l'étude, à savoir la théorie de l'apprentissage social, les perspectives féministes et le modèle transactionnel d'ajustement (*coping*). Chacun de ces points d'ancrage théoriques est décrit à la lumière des travaux s'étant attardés à la violence vécue en contexte de couple.

4. Les fondements théoriques de l'étude

Les recherches vouées à l'étude de la violence s'exerçant dans le contexte des relations de couple à l'adolescence et à l'aube de l'âge adulte sont loin de référer systématiquement à un cadre théorique précis (Jackson, 1999). Parmi les principales théories utilisées à ce jour pour mieux comprendre le phénomène de la violence dans les relations amoureuses, nous retrouvons entre autres celles de l'apprentissage social, et de l'attachement, de même que les perspectives féministes (Sev'er, 1997; Wekerle et Wolfe, 1999). Ces dernières constituent d'ailleurs des points d'ancrage théoriques qui ont guidé, dans un premier temps, la lecture du matériel empirique de la présente recherche. Au fil de l'analyse des données recueillies sur le terrain, l'angle sous lequel le phénomène de la violence serait envisagé, s'est précisé. Grâce à sa sensibilité à accueillir les diverses manifestations de violence en situation de couple et à sa souplesse à regrouper les expériences vécues par nos interlocutrices, le modèle transactionnel d'ajustement (*coping*) (Lazarus et Folkman, 1984) s'est lentement révélé comme un quatrième point d'ancrage théorique.

4.1 La théorie de l'apprentissage social

La théorie de l'apprentissage social (*social learning theory*) développée par Bandura (1973, 1977) est celle qui a été la plus utilisée par les chercheurs pour expliquer la violence dans les relations amoureuses, en raison de sa consistance avec l'hypothèse intergénérationnelle de la transmission de la violence (Wekerle et Wolfe, 1999). Selon cette perspective théorique, l'apprentissage des comportements de violence s'opère notamment par le biais de l'observation et de l'imitation de modèles (*modeling*). Les comportements de violence sont maintenus, par la suite, par le renforcement (Jackson, 1999). Certains décrivent le processus d'apprentissage comme en étant un d'imitation avant tout. D'autres le considèrent plutôt en regard de la

légitimité qu'il confère aux comportements de violence (Simons, Lin et Gordon, 1998). Quoi qu'il en soit, ces schèmes comportementaux, appris dès l'enfance, sont répétés dans les relations amoureuses et ont une portée déterminante sur les rôles de genre qui y sont adoptés. Ainsi, l'enfant exposé à la violence dans son milieu familial, qu'il s'agisse de la violence dirigée contre lui ou de celle qui s'exerce entre ses parents, fait l'apprentissage de la violence comme mode d'expression de soi, de gestion de problème et de relation avec l'entourage (Wekerle et Wolfe, 1999). De plus, cet enfant développe une plus grande tolérance face à de tels comportements (O'Keefe, 1998).

4.1.1 *Les modèles de violence*

Toujours selon la théorie de l'apprentissage social, les modèles parentaux de même sexe auraient un effet plus marqué sur l'enfant exposé à la violence que ceux de sexe opposé. Cependant, contrairement à ce qui est postulé, Breslin et ses collaborateurs (1990) ont observé que le recours à la violence par le jeune homme dans un contexte de couple est associé non pas à l'agression apprise du père mais plutôt à celle manifestée par la mère. Selon la même étude, la perpétration de violence par la jeune femme n'apparaît pas liée à un parent spécifique mais plutôt à une exposition à la violence entre les parents. Pour sa part, Murphy (1988) a observé que l'exposition à la violence de la mère a un effet plus grand, tant chez les jeunes femmes que chez les jeunes hommes. D'autres chercheurs en sont arrivés à la conclusion que c'est la violence physique du père qui a une plus grande portée sur l'utilisation subséquente de violence par les jeunes femmes (Folette et Alexander, 1992; Reuterman et Burcky, 1989).

Les parents créent, certes, un contexte social propice à l'apprentissage de la violence, mais qu'en est-il de l'influence des pairs qui entourent ce jeune et de la communauté dans laquelle il baigne? Parmi les rares études qui se sont attardées à ce sujet, une première soutient qu'un jeune en contact avec des pairs agressifs a davantage tendance à faire preuve ou à vivre de la violence dans un cadre dyadique (Gwartney-Gibbs, Stockard et Bohmer, 1987). Dans une même optique, une étude québécoise signale qu'une jeune femme qui fréquente dans son groupe d'amis un garçon violent

envers une fille devient trois fois plus à risque de vivre de la violence psychologique, deux fois plus à risque de devenir victime de violence physique directe et court 1,6 fois plus de risque de subir de la violence sexuelle (Lavoie et al., 2001). D'autres études indiquent, qu'en elle-même, la communauté n'apparaît pas comme un prédicteur de la violence perpétrée à l'endroit d'un partenaire amoureux (O'Keefe, 1997). Cependant, lorsque les adolescents ont été exposés, à la fois à la violence entre leurs parents et à celle se manifestant dans la communauté, ils deviennent plus enclins à infliger, à leur tour, des gestes de violence à un partenaire (O'Keefe, 1998).

4.1.2 *La transmission intergénérationnelle des comportements de violence*

Dans l'ensemble, les travaux recensés sur la question soutiennent la valeur prédictive de la théorie de l'apprentissage social, du moins en ce qui a trait à l'exercice de violence en situation de couple. En effet, plusieurs recherches relatent une association positive entre la maltraitance à l'enfance et l'utilisation subséquente de violence (Bernard et Bernard, 1983; Comins, 1984; DeMaris, 1987; Laner et Thompson, 1982; Marshall et Rose, 1987, 1988; Riggs, O'Leary et Breslin, 1990; Sigelman, Berry et Wiles, 1984; Smith et Williams, 1992). D'autres recherches tracent cette même association entre l'exposition à la violence interparentale et la perpétration future de violence (O'Keefe, 1997; Riggs, O'Leary et Breslin, 1990). Lorsque ces deux mesures d'agression parentale sont combinées (maltraitance à l'enfance et exposition à la violence interparentale) pour prédire la violence exercée dans un contexte de couple à l'adolescence, seuls les comportements masculins sont expliqués (Schwartz, O'Leary et Kendziora, 1997). La théorie de l'apprentissage social a d'ailleurs été adaptée au phénomène de violence s'exprimant dans le cadre de relations de couple. Ce modèle (*model of courtship aggression*) (Riggs et O'Leary, 1989), dont les appuis empiriques demeurent limités (O'Keefe, 1997; Riggs et O'Leary, 1996), ne se prête toutefois qu'à l'explication des comportements d'agression.

À notre connaissance, aucun modèle fondé sur l'apprentissage social n'a été élaboré spécifiquement pour tenir compte de la victimisation en situation de couple. Tel qu'il a été longuement illustré au chapitre 2, la relation entre l'exposition à la violence dans le milieu familial et la victimisation subséquente demeure incertaine. Les études sont

partagées quant à l'existence d'un lien entre les expériences de violence physique à l'enfance et la victimisation. Certains d'entre elles vont dans ce sens (DeMaris, 1987; Laner et Thompson, 1982; Lavoie et al., 2001; Marshall, 1987; Marshall et Rose, 1988; Sigelman, Berry et Wiles, 1984) alors que d'autres rendent compte d'une absence de relation (Comins, 1984; Murphy, 1984; O'Keefe, Brockopp et Chew, 1986; Pirog-Good, 1992; Stets et Pirog-Good, 1987; Symons et al., 1994). Le lien entre l'exposition à la violence entre les parents et son implication subséquente sur la victimisation en situation de couple est loin de faire l'unanimité. À ce propos, cinq études réalisées sur le sujet appuient une telle association (Bernard et Bernard, 1983; Follingstad et al., 1992; Marshall et Rose, 1987; Reuterman et Burcky, 1989; Sack, Keller et Howard, 1982). Une sixième soutient que l'exposition à la violence familiale est associée à la victimisation chez des jeunes femmes interrogées, mais pas chez les jeunes hommes (Sigelman, Berry et Wiles, 1984). D'autres travaux s'intéressant à cette même variable n'ont pourtant pas permis de soutenir une telle interprétation de la violence vécue en situation de couple (DeMaris, 1987; Lavoie et al., 2001; Marshall et Rose, 1988; Murphy, 1984; O'Keefe, Brockopp et Chew, 1986; Pirog-Good, 1992; Stets et Pirog-Good, 1987; Tontodonato et Crew, 1992).

4.2 La théorie de l'attachement

La théorie de l'attachement, développée par Bowlby (1969; 1972; 1980), postule que les modèles d'interaction appris lors de la relation mère-enfant modulent les comportements ultérieurs et deviennent une composante centrale de la personnalité de l'adulte. S'appuyant sur ces travaux, Ainsworth et ses collaborateurs (1978) proposent une typologie des styles d'attachement qui correspondent à trois types de relations mère-enfant. Ces styles d'attachement ont d'ailleurs été décrits par Dubé (1994) qui les présente comme suit: 1) L'enfant *sécurisé* a une mère attentive, disponible et capable de répondre à ses besoins. Cet enfant se sert de cette base de sécurité pour explorer son environnement. 2) L'enfant *évitant* est en relation, quant à lui, avec une mère qui semble le rejeter, qui repousse ses tentatives pour être près d'elle et plus particulièrement ses désirs de contacts physiques. Cet enfant en vient à éviter sa mère, même dans des situations où elle pourrait lui être utile. En conséquence, il se détache d'elle et cherche à l'éviter. 3) Enfin, l'enfant *anxieux-ambivalent* a une mère

lente à répondre à ses besoins ou imprévisible quant à ses réponses. Parfois, cette mère imprévisible est inattentive ou inaccessible. À d'autres moments, elle peut interférer et s'introduire dans le champ de l'enfant afin de forcer son attention et l'empêche alors de poursuivre une activité qui l'intéresse. Cet enfant, préoccupé par la disponibilité de sa mère, pourrait difficilement se permettre d'explorer son environnement.

Dans leur tentative de mieux comprendre les enjeux entourant l'amour, Hazan et Shaver (1987) ont repris ces styles d'attachement et ont tenté de voir si l'amour n'était pas en fait la continuité du processus d'attachement de la petite enfance. Les résultats obtenus confirment un certain lien entre le souvenir de la relation d'attachement vécue à la petite enfance et le style d'attachement amoureux adopté à l'âge adulte. Comme le soulignent O'Hearn et Davies (1997), les styles d'attachement privilégiés dans les relations amoureuses ont une portée plus particulière sur la satisfaction face à la relation amoureuse, sur le niveau de confiance et de jalousie à l'endroit du partenaire et sur l'état de détresse émotionnelle observée lors d'une rupture.

La théorie de l'attachement n'est cependant utilisée que depuis tout récemment dans le contexte de violence dans les relations amoureuses chez les populations d'adolescents et de jeunes adultes (O'Hearn et Davies, 1997; Wekerle et Wolfe, 1999). Les résultats obtenus jusqu'à maintenant indiquent que les adolescents et adolescentes qui ne présentent pas un style d'attachement *sécurisé* s'avèrent un groupe particulièrement à risque de vivre ou de commettre des gestes de violence dans un cadre amoureux (Wekerle et Wolfe, 1999). Une étude réalisée auprès de jeunes adultes va dans le même sens, soulignant que les jeunes femmes qui rapportent un style d'attachement *sécurisé* sont moins susceptibles de vivre ou d'avoir recours à des formes psychologiques de violence dans un contexte dyadique alors qu'à l'opposé, celles qui présentent un style *anxieux-ambivalent* sont plus enclines à avouer un tel traitement.

4.3 Les perspectives féministes

Selon une analyse féministe, la violence dans les relations hétérosexuelles est une question de genre (*gender specific*), de pouvoir et de contrôle (Sev'er, 1997; Wekerle et Wolfe, 1999). À ce titre, les féministes du Centre de recherche interdisciplinaire sur la violence familiale et la violence faite aux femmes (CRI-VIFF) décrivent la violence comme « un exercice abusif de pouvoir par lequel un individu en position de force cherche à contrôler une autre personne en utilisant des moyens de différents ordres afin de la maintenir dans un état d'infériorité ou de l'obliger à adopter des comportements conformes à ses désirs à lui » (Clément et Bourassa, 1996). La violence exercée à l'égard des femmes est ainsi interprétée comme une manifestation des inégalités de genre dans la relation de couple (Mercer, 1988). Cette violence trouverait sa source dans les structures patriarcales qui prévalent dans notre société, structures qui sanctionnent la domination de l'homme et la subordination de la femme (Dobash et al., 1992; Lloyd, 1991). Les pratiques de socialisation normatives valorisant l'établissement de rôles de genre rigides, contribueraient en ce sens à promouvoir les inégalités de genre dans le couple (Byers, 1996; Wekerle et Wolfe, 1999). Les hommes seraient alors socialisés pour être agressifs, dominants, compétitifs et seraient, en retour, peu encouragés à exprimer certaines émotions dont la peur et la détresse. Les femmes seraient, quant à elles, incitées à demeurer passives, dépendantes, coopératives et se devraient de réprimer leur colère (Krueger, 1996; Wekerle et Wolfe, 1999).

Les théories féministes, qui mettent en lumière les inégalités de pouvoir et la dévaluation active de la femme, voient en la violence un acte d'oppression où la peur joue un rôle important (Browne, 1987, 1993). Herman (1992) soutient à ce propos que la perpétration de la violence ne vise pas seulement à insuffler la peur de la mort à la victime mais aussi à faire naître en elle une certaine gratitude à l'endroit de l'agresseur, gratitude de lui avoir laissé la vie sauve. Bien que les féministes reconnaissent que certaines femmes peuvent être violentes, elles insistent sur le fait que ces dernières sont généralement des victimes qui ont recours à la violence pour se défendre (DeKeseredy et al., 1997). Elles associent cette situation à la tendance qu'ont les femmes à prendre sur elles le blâme. Pour les féministes, les raisons

évoquées par les femmes pour expliquer leur violence à l'endroit d'un partenaire sont en fait le reflet de leur propre victimisation. Cette hypothèse reste toutefois à prouver empiriquement (Wekerle et Wolfe, 1999).

Lloyd (1991) voit, en la violence qui s'exprime en situation de couple chez les jeunes, une manifestation des valeurs patriarcales. Ces valeurs patriarcales sont, en fait, une combinaison du pouvoir masculin, de la dépendance féminine et du romantisme. Dans cette optique, quelques chercheurs d'orientation féministe se sont attardés à la distribution du pouvoir entre les partenaires en lien avec l'exercice de la violence au sein du couple. À ce propos, Mason et Blankenship (1987) rapportent que les jeunes hommes, qui bénéficient d'un plus grand pouvoir au sein du couple, sont significativement plus nombreux à avoir exercé de la violence physique à l'endroit de leur partenaire. Une telle relation n'a toutefois pu être établie par Sigelman, Berry et Wiles (1984). Cependant, ces derniers rapportent que les jeunes femmes qui détiennent autant de pouvoir que leur partenaire sont significativement moins nombreuses à infliger ou à vivre de la violence physique en situation de couple.

4.3.1 *Les phases de la violence*

D'autres travaux féministes mettent en relief les aspects processuels de la violence. D'orientation méthodologique qualitative, ces travaux situent le phénomène de la violence dans une perspective plus globale. La violence y est présentée comme un ensemble de comportements liés entre eux dans un tout plutôt qu'en termes de succession d'actes isolés. À ce chapitre, les travaux de Walker (1979) illustrent le modèle cyclique selon lequel fonctionne la violence conjugale. Ce modèle cyclique comprend trois phases où la montée de la tension est suivie de l'éclatement de la violence, puis d'une période de rémission. La théorie de Walker (1979) a d'abord été reprise par Larouche (1987) pour ensuite être adaptée par le Regroupement provincial des maisons d'hébergement et de transition pour les femmes victimes de violence conjugale (1990). Elle identifie alors quatre phases caractéristiques du cycle de la violence. Bien qu'il s'agisse d'une simplification relativement mécaniste de la réalité et que ces phases ne se succèdent pas toujours inéluctablement dans l'ordre annoncé, cette théorisation féministe de la violence conjugale s'avère néanmoins utile pour

illustrer la trajectoire générale qu'elle emprunte (Conseil du Statut de la femme, 1994a et b).

À défaut d'un modèle particulier de la violence vécue dans un contexte de couple chez les jeunes, celui adopté par le Regroupement provincial des maisons d'hébergement et de transition pour les femmes victimes de violence conjugale (1990) peut donc servir de point de repère. La première phase de ce modèle est caractérisée par une montée de la tension chez l'homme et de la peur chez la femme. Lors de cette phase, des déclencheurs extérieurs tels le travail, le chômage, le stress et l'alcool servent de catalyseur à l'augmentation progressive de la tension. L'homme amasse les frustrations dans les différentes sphères de sa vie et ne parvient pas à les verbaliser ni à s'en libérer (Larouche, 1987). Les tensions existantes entre les partenaires s'accumulent et les conflits augmentent progressivement. Elles peuvent alors être exacerbées par un stress supplémentaire, une situation frustrante vécue au cours de la journée ou encore un événement décisif au sein même du couple. Cette montée d'agressivité provoque une réaction défensive chez la victime. Elle tente alors de se conformer aux attentes de son partenaire afin de calmer son agressivité et de diminuer les tensions. L'incapacité de la victime de correspondre parfaitement aux attentes de son partenaire devient alors prétexte à l'escalade de la tension.

Dans ce contexte, l'agresseur se sent pleinement justifié d'exercer un contrôle accru sur sa victime (Conseil du Statut de la femme, 1994a et b). Il commence progressivement à menacer sa partenaire, menaces qui lui sont directement adressées. Selon Larouche (1987), cette phase fait partie de l'étape au cours de laquelle l'agresseur se désensibilise de la victime, l'abaisse au rang d'objet en la dépersonnalisant. Les violences verbales ont alors comme objet ou comme conséquence de réduire la valeur personnelle de la partenaire. Cette dernière devient un objet de mépris et l'homme violent, en augmentant ses remarques dénigrantes, s'autorisera graduellement à passer à l'acte.

Ce passage à l'acte violent, qu'il soit verbal, physique ou sexuel, a lieu lors de la deuxième phase du cycle. Cette phase est le théâtre de l'agression de l'homme et de la colère ou tristesse de la femme. La nature et l'intensité de l'acte augmentent à

chaque récidive puisque l'agresseur ne règle pas les difficultés qui l'amènent à faire usage de violence (Larouche, 1987). Étant plus agressifs, les paroles et les gestes atteignent davantage la victime dans son intégrité. Cette dernière se sent outragée, démunie et démolie intérieurement (Conseil du statut de la femme, 1994a et b).

Dès qu'il cesse son agression, l'homme prend conscience que sa partenaire pourrait le quitter en raison de cet incident. Ainsi, s'amorce le troisième stade marqué de la déresponsabilisation de l'homme et de la culpabilisation de la femme. À ce moment, certains agresseurs regrettent leur acte alors que d'autres ne vivent aucune culpabilité, mais tous cependant craignent la perte de la partenaire (Larouche, 1987). Face à cette prise de conscience, l'homme violent va tenter de minimiser la gravité de son comportement ou d'en rejeter la faute sur des éléments extérieurs à lui. Il fera régulièrement porter à sa partenaire la grande part des responsabilités, lui laissant entendre que ce sont ses attitudes qui déclenchent ou accentuent son irritabilité (Conseil du Statut de la femme, 1994a et b).

Quant à elle, la femme violentée intériorise peu à peu l'idée qu'elle ait, en effet, provoqué son partenaire. Faisant passer sa propre colère au second rang, elle commence alors à se considérer responsable des gestes de violence de son partenaire. Elle cherche donc à tout prix à les éviter en tentant de modifier ses propres comportements. Plus le cycle se répète, moins elle se sent apte à changer la situation. Moins elle se sent compétente, plus elle se sent coupable et se dénigre. Elle devient de plus en plus distante et blessée.

S'amorce alors la quatrième phase du cycle de la violence, la période de rémission de l'homme qui réanimera l'espoir de la femme. Comme l'agresseur a un immense besoin de sa victime pour combler ses besoins affectifs et nourrir son narcissisme personnel, il cherche alors à la reconquérir. Il va donc tout mettre en œuvre pour la garder auprès de lui et, avec une sincérité déconcertante, il lui fera tous les serments nécessaires pour l'assurer qu'il met un terme à ses gestes de violence. Il lui promettra que c'est la dernière fois qu'un tel événement se produira, avouant qu'il a dépassé les limites bien malgré lui. Il se montrera très persuasif dans ses déclarations. Sa peur de perdre sa victime est tellement grande qu'elle neutralisera ses comportements

agressifs et les transformera donc en leur contraire pendant cette période du cycle de violence (Larouche, 1987).

La femme victime de violence, qui est alors en état de choc et très vulnérable au plan émotif, est sensible aux verbalisations de son partenaire. Pourtant, ce dernier se montre si chaleureux pendant cette séquence du cycle. Il est présent à sa partenaire, lui fait des cadeaux et réalise des promesses faites auparavant. Il devient le partenaire souhaité et tiendra ce rôle tant que la relation de couple ne sera pas selon lui consolidée. Cette phase du cycle de la violence peut durer plusieurs jours, semaines, voire même des années. Elle n'est pas d'emblée identifiée par les victimes comme étant une phase cyclique, mais plutôt comme une nouvelle réalité. La répétition des cycles lui permettra d'insérer cette rémission dans un ensemble.

Cette phase procure au couple une période particulièrement riche sur le plan affectif et renforce la fusion entre les partenaires. L'homme paraît alors hiberner dans un climat de sécurité symbiotique. Il n'éprouve pas le besoin d'assouvir son sentiment de domination, endormi par l'émoi narcissique de ses conquêtes et de ses victoires. La femme violentée se rassasie de l'affection inespérée. Elle se sent à nouveau reconnue comme personne, son partenaire lui accordant tellement d'attention. Elle a donc les preuves concrètes que son partenaire l'aime et qu'elle est aimée pour elle-même. Cette phase de rémission permet à la victime d'oublier l'agression et de croire aux changements annoncés par l'agresseur. La violence conjugale devient alors une situation passée, terminée à jamais. Tous les jours, n'a-t-elle pas la preuve que son partenaire a véritablement changé?

Cette phase devient donc un moment privilégié dont la victime se souviendra. Lorsque le cycle de violence reviendra, elle s'accrochera, pour garder l'espoir, aux souvenirs vécus lors des phases de rémission. Le sentiment qu'elle a d'être aimée, s'ancre au cours de cette période spécifique du cycle de violence. Sa mémoire enregistre ces moments, occultant ceux des périodes d'agression. La victime, au moins au début, ne semble pas cerner en un tout le cycle de la violence. Si elle finit par le faire, un peu à la manière du temps des tempêtes, elle percevra chaque agression comme en étant une de moins vers le retour du beau temps. L'ensemble des

récidives la met en attente des premiers signes du retour de l'amour. Par ailleurs, chaque cycle complété provoque chez la victime une diminution de sa confiance et de son estime d'elle-même. Son insécurité augmente ainsi que sa vulnérabilité. De son côté, l'agresseur fera plus rapidement usage de violence. Ses récidives s'accroîtront en intensité et les périodes de rémission seront de moins en moins longues. Dans tout processus de violence, ce cycle se reproduit.

4.3.2 *Le processus de rupture*

Quelques travaux qualitatifs se sont attardés à décrire le processus de rupture tel que vécu par les femmes victimes de violence conjugale. Pour sa part, Curnow (1997) identifie une phase particulière « *open window phase* », au cours de laquelle la victime commence à chercher de l'aide et à reconnaître sa réalité, celle d'être violentée. Cette phase aurait généralement lieu après un épisode de violence sévère, avant qu'une réconciliation ou qu'un retour à la vie quotidienne avec le partenaire ne soit envisagé par la victime. Une phase similaire « *phase of disengaging* » a été observée par Landenburger (1989) où la femme explore des façons de se désengager de la relation. Lors de cette phase, elle s'identifie dorénavant comme une victime de violence et cherche de l'aide nécessaire pour quitter son partenaire.

Moss et collaboratrices (1991) soutiennent que la prise de conscience à l'effet que la relation est malsaine ou abusive et qu'elle ne peut faire autrement que de se dégrader (*recognizing*) entraîne une perte d'espoir de la femme violentée. Cette perte d'espoir, qui précède la rupture (*getting out*), l'inciterait à vouloir elle-même opérer des changements dans sa vie plutôt que de continuer à espérer que ces changements viennent de son partenaire (*becoming*). Plusieurs décrivent cette phase comme une prise de parole (*gaining a voice*). Dans une même optique, certaines chercheuses identifient plus précisément la reconquête de soi (*reclaiming the self*) comme étant le processus central de la rupture (Merritt-Gray et Wuest 1995; Wuest et Merritt-Gray, 1999). La reconquête de soi apparaît comme un processus social et psychologique prolongé et itératif qui s'insère dans un contexte familial et social plus large de croyances, de normes, de ressources et de services. Durant cette phase où la femme violentée se prépare à quitter définitivement la relation (*breaking free*), elle initie

consciemment et inconsciemment différentes actions (prendre de la distance, expérimenter une relation d'aide, faire un plan de vie, survivre aux crises, développer ses capacités).

Selon Lempert (1997), la femme violentée définit sa situation de couple en fonction du dialogue qu'elle entretient avec elle-même, avec son partenaire, ainsi qu'avec son entourage. Sous le poids de la violence et de la confrontation des différents dialogues définitionnels (*definitional dialogues*), le sens qu'elle donne à son expérience se modifie et évolue. Les changements qui s'opèrent dans la façon dont la femme violentée définit sa situation, constituent une condition nécessaire à la transformation d'elle-même et à une éventuelle rupture de la relation.

Dans bien des cas, la rupture demeure un geste d'espoir, un moyen pour inciter l'agresseur à changer ses comportements (Landenburger, 1998; Larouche, 1987). Une forte proportion de la clientèle des femmes violentées fonctionne selon un processus évolutif de rupture (Ferraro et Johnson, 1983; Landenburger, 1998; Larouche, 1987; Merritt-Gray et Wuest, 1995; Newman, 1993; Painter et Dutton, 1985; Wuest et Merritt-Gray, 1999). Selon ce type de rupture, tel que défini par Larouche (1987), chaque départ devient une expérience qui permet à la femme violentée d'appivoiser différentes facettes de l'autonomie. Ce type de rupture est un moyen pour acquérir la confiance en soi, découvrir des ressources existantes, éloigner le seuil des peurs et apprendre qu'il est possible de survivre sans la présence du partenaire. Le nombre de ruptures amorcées dépend des zones de dépendance de la victime, qu'elles soient économiques ou affectives et de l'appropriation qu'a la femme de son propre potentiel. En moyenne, sept ruptures sont nécessaires à la femme violentée avant qu'elle ne quitte définitivement son partenaire (Sheehan Berlinger, 1998). Ainsi, la femme victime de violence, qui avance selon un processus de ruptures évolutives, fait généralement partie du groupe suivant des victimes : celles qui ont un faible estime de soi, sont isolées, méconnaissent leurs ressources, ont peu de chance de se trouver un emploi, craignent la solitude, ont bien intégré les stéréotypes féminins et redoutent les nouvelles agressions de leur partenaire qui les pourchassent. Les étapes à traverser sont nombreuses et ne peuvent être franchies en une seule fois.

Toutefois, la femme violentée ne perçoit pas ce processus de rupture comme une démarche évolutive. Elle ajoute au tableau de son échec matrimonial, celui de son incapacité de se passer de son agresseur. Elle vit donc un sentiment d'échec chaque fois qu'elle reprend la vie commune avec l'agresseur. Elle évalue son retour comme la preuve incontestable de sa propre incapacité. Elle ne comptabilise pas ses acquisitions ni les découvertes qu'elle a faites lors de son départ. Cette analyse de la rupture peut avoir comme effet d'accroître la tolérance de la femme face aux agressions futures. Elle constate qu'elle n'a pas réussi à maintenir la séparation du couple et hésitera encore plus, avant de mettre fin à nouveau à la relation. L'insécurité de se retrouver seule est maintenant alimentée par la certitude qu'elle ne pourra jamais en finir avec son vécu de victime. Elle prendra donc encore plus de temps pour remettre en question sa vie auprès de l'agresseur.

De plus, l'agresseur met tout en œuvre pour confirmer l'échec de la victime lors de la reprise de l'union. Le retour renforce sa position. Il peut abuser physiquement de sa victime puisque, de toute façon, elle lui revient. Il a la preuve tangible qu'elle ne peut se passer de lui et qu'elle n'a pas la capacité de se suffire à elle-même. Cette confirmation de son pouvoir sur sa victime teintera dorénavant les diverses formes de violence et accentuera les violences verbales et psychologiques. L'agresseur s'attaquera dorénavant à l'insécurité de la femme et renforcera son sentiment d'incapacité. Il étendra les zones de dépendance de la victime. Sous prétexte de prendre soin d'elle, il réduira ses secteurs d'autonomie. L'entourage immédiat de la femme violentée porte également un jugement sévère sur les retours de cette dernière. On lui retirera l'aide puisque leurs efforts ne portent pas fruit (Larouche, 1987; Wuest et Merritt-Gray, 1999). Celle-ci sait qu'elle perd des alliés lorsqu'elle met fin à la séparation. Son isolement risque donc de s'accroître et sa tolérance aux violences deviendra d'autant plus grande. Le jugement de ses proches, qui amplifie celui déjà piètre qu'elle porte sur elle-même, renforce sa position de victime et nourrit son sentiment d'incapacité. Ce jugement de désapprobation se retrouve également chez divers professionnels de la santé qui interprètent le retour comme l'échec de leur intervention (Larouche, 1987; Wuest et Merritt-Gray, 1999). Ainsi, la femme violentée perçoit le désaveu des intervenantes face à son retour à la vie de couple.

La rupture rapide de la relation de couple suivant la première agression est le lot d'un nombre restreint de femmes (Larouche, 1987). Ce type de rupture s'effectue principalement chez les femmes qui ont une bonne estime d'elles, de l'argent, un emploi et un accès facile à des ressources. De même, l'absence d'un passé de violence est un autre facteur déterminant. Ainsi, les femmes qui répondent à ces critères parviennent plus facilement à réagir dès que l'agression se produit. Elles ne se questionnent pas sur le rôle qu'elles ont joué dans cette situation. Elles savent identifier la position de victime et elles ne se tiennent pas responsables de la violence de leur partenaire. Pour elles, le premier geste physique violent devient donc la limite de l'escalade de la violence. Ces femmes garderont certes des séquelles de cette expérience de violence, mais elles possèdent les ressources personnelles nécessaires pour demander de l'aide et trouver les moyens de soigner les pertes qu'elles ont subies au cours de cette épreuve.

4.4 Le modèle transactionnel d'ajustement (*coping*)

Élaboré par Lazarus et Launier (1978), le concept d'ajustement (*coping*) désigne l'ensemble des processus qu'un individu interpose entre lui et un événement perçu comme menaçant, pour maîtriser, tolérer ou diminuer l'impact de celui-ci sur son bien-être physique et psychologique (Paulhan et Bourgeois, 1995). Ainsi, selon Lazarus et Folkman (1984), le « coping » consiste en « l'ensemble des efforts cognitifs et comportementaux destinés à maîtriser, réduire ou tolérer les exigences internes ou externes qui menacent ou dépassent les ressources d'un individu ». Ce que les Anglo-saxons nomment « *coping strategy* » a été traduit par plusieurs concepts : « stratégies d'adaptation ou adaptatives »; « faire face »; « maîtrise, processus de maîtrise » ou « stratégies d'ajustement ». Il se dégage de ces différentes traductions une relation étroite entre les termes d'adaptation et de « coping ». Néanmoins, il semble exister un consensus au sujet de la définition de l'adaptation qui fait référence à tous les processus comportementaux et physiologiques pertinents pour la survie biologique et pour la santé et au maintien de la qualité de vie de l'individu et du groupe (Ponnelle et Lancry, sous presse). Étant donné ce consensus autour de la définition de l'adaptation, ces mêmes auteurs privilégient le concept de « stratégies d'ajustement » à celui de « stratégies d'adaptation ».

Lazarus (1993) conceptualise l'ajustement en termes de processus actif dans lequel s'engage une personne qui se trouve en situation de stress. Selon cette conceptualisation théorique, le stress ne dépend pas seulement de l'événement ni de l'individu mais d'une transaction entre l'individu et l'environnement. Les pensées et les actions d'ajustement se modifient donc au fur et à mesure que la relation entre la personne et son environnement évolue. Les dynamiques et changements qui caractérisent le processus d'ajustement sont fonction d'une évaluation et d'une réévaluation constante de la relation que la personne entretient avec son environnement. Ces changements de rapport avec l'environnement peuvent être directement liés aux efforts d'ajustement. Ils peuvent aussi provenir d'un mouvement intérieur de la personne qui modifie sa compréhension et le sens accordé à l'événement auquel elle est confrontée. À d'autres occasions, ces changements peuvent résulter de modifications étrangères à la personne ou à son activité d'ajustement. Ainsi, un changement quel qu'il soit dans la relation entre la personne et son environnement, va se traduire en une réévaluation de la situation, de la signification qui lui est accordée et de ce qui peut être fait pour y faire face.

4.3.1 *Les formes d'évaluation primaire et secondaire*

L'évaluation est un processus cognitif à travers duquel un individu évalue de quelle façon une situation particulière peut mettre en danger son bien-être et quelles sont les ressources d'ajustement dont il dispose pour y faire face. Lazarus et Folkman (1984) distinguent deux formes d'évaluation cognitive, à savoir l'évaluation primaire (*primary appraisal*) et l'évaluation secondaire (*secondary appraisal*). Ces deux formes d'évaluation convergent pour définir le potentiel stressant de la situation et les ressources d'ajustement mobilisables (Paulhan et Bourgeois, 1995).

L'évaluation primaire s'attarde aux enjeux d'une situation. Il peut s'agir d'une perte (corporelle, relationnelle, matérielle...), d'une menace (éventualité d'une perte) ou d'un défi (possibilité d'un bénéfice). La nature de l'évaluation contribue ainsi différemment à la qualité et à l'intensité de l'émotion (Paulhan et Bourgeois, 1995). En effet, l'évaluation d'une perte ou d'une menace génère des émotions négatives,

telles la peine, la colère ou la peur tandis que l'évaluation d'un défi engendre des émotions positives comme la passion ou l'euphorie.

Quant à l'évaluation secondaire, elle consiste en un jugement sur ce qui pourrait être fait, face à la situation rencontrée. Pour remédier à la perte, prévenir ou obtenir le bénéfice, l'individu se demande alors ce qu'il peut faire. Différentes options d'ajustement peuvent alors être envisagées : le changement de la situation, l'acceptation, la fuite, la quête d'informations, la recherche de soutien social ou l'action impulsive (Paulhan et Bourgeois, 1995). Dans cet examen des formes d'ajustement à envisager, l'individu tiendra compte de sa capacité à utiliser effectivement un ensemble particulier de stratégies. Il prendra aussi en considération les conséquences qui pourraient découler de cette utilisation dans le contexte d'éventuelles demandes et contraintes. Cette évaluation secondaire complète ainsi la première évaluation qui a été faite de la situation et oriente les stratégies d'ajustement qui seront utilisées pour faire face au stress. Deux ensembles de stratégies sont alors possibles : les stratégies dont l'objectif est de diminuer directement la tension émotionnelle mais ne changeant en rien le problème (ajustement centré sur l'émotion) ou les stratégies, qui en modifiant la situation, agissent indirectement sur l'émotion (ajustement centré sur le problème).

4.3.2 *Les stratégies d'ajustement au stress*

Selon Paulhan et Bourgeois (1995), les stratégies d'ajustement au stress peuvent moduler l'émotion de différentes façons. La première possibilité d'action consiste à faire varier l'attention, soit en la détournant de la source de stress (stratégies d'évitement) ou soit en la focalisant sur celle-ci (stratégies de vigilance). L'évitement, se traduisant par des activités de substitution à expression comportementale ou cognitive (activités sportives, jeux, relaxation, loisirs), est la plus souvent utilisée. L'évitement permet de liquider la tension émotionnelle, aidant ainsi l'individu à se sentir mieux. Ce type de stratégie peut être efficace dans la mesure où il est associé à la confrontation avec l'événement stressant. Toujours selon les mêmes auteurs, un autre groupe de stratégies d'évitement est moins adapté, à savoir la fuite. Celle-ci consiste, par exemple, à souhaiter et à croire que la source de stress

disparaîtra en consommant de l'alcool ou des médicaments. Cette stratégie ne provoque qu'un répit temporaire et s'avère peu efficace si la menace persiste.

À l'opposé de l'évitement qui détourne l'attention du problème, la vigilance focalise l'attention sur celui-ci pour mieux le prévenir ou le contrôler (Paulhan et Bourgeois, 1995). Deux formes d'ajustement de vigilance sont proposées par Janis et Mann (1977), soit la recherche d'informations et la mise en place d'un plan d'action. Le recours à de telles stratégies permet la diminution de la détresse émotionnelle tout en facilitant le contrôle de la situation. Cependant, les stratégies d'ajustement de vigilance peuvent contribuer à augmenter la détresse si la recherche d'informations révèle que la situation est pire que celle envisagée ou encore, inéluctable.

Toujours selon Paulhan et Bourgeois (1995), une seconde possibilité d'actions consiste à altérer la signification subjective de l'événement en ayant recours à des activités cognitives apparentées au déni. Ces activités variées comprennent la prise de distance par la distraction, l'exagération des aspects positifs d'une situation, l'humour, la sous-estimation des aspects négatifs d'une situation et la réévaluation positive. Ces stratégies, souvent génératrices d'émotions positives, se sont avérées efficaces pour abaisser la tension émotionnelle dans les cas d'expériences de stress de courte durée et surtout quand les stratégies d'ajustement centrées sur le problème ne sont pas possibles (la perte d'un proche, une maladie grave, par exemple).

Une troisième possibilité d'actions proposée par Paulhan et Bourgeois (1995) consiste à modifier directement les termes mêmes de la relation entre la personne et l'environnement par la mise en place d'efforts comportementaux actifs, consistant à affronter le problème pour le résoudre. Ces stratégies réfèrent à la confrontation ainsi qu'à l'élaboration et à la mise en œuvre de plans d'action qui permettent de se donner des moyens pour transformer la situation vécue.

4.3.2.1 La mesure des stratégies d'ajustement

En fonction des différentes possibilités qu'a un individu de faire face aux événements stressants, deux fonctions de l'ajustement ont été identifiées, à savoir la régulation de la détresse émotionnelle et la gestion du problème à l'origine de cette détresse (Paulhan et Bourgeois, 1995). Dans cette perspective, Lazarus et Folkman (1984) ont

fait l'inventaire des types de stratégies d'ajustement. La méthodologie privilégiée consistait à recenser, par le truchement d'entretiens, les différentes modalités selon lesquelles les sujets réagissent aux diverses situations de la vie, quels que soient les secteurs envisagés. Règle générale, ces études mettent en évidence une grande variabilité inter- et intra-individuelle des stratégies mises en œuvre (Paulhan et Bourgeois, 1995). Cependant, à partir d'analyses factorielles portant sur un nombre suffisant de sujets, deux types d'ajustement apparaissent comme des invariants : l'ajustement centré sur l'émotion et celui centré sur le problème.

Diverses échelles ont été construites pour évaluer l'ajustement selon ces deux dimensions principales. Parmi les plus utilisées, nous retrouvons le *Ways of Coping Checklist (WCC)*. Cette échelle a été développée dans les années 1970 par Lazarus et ses collègues (Schwarzer et Schwarzer, 1996). Le WCC comporte 68 énoncés qui se répartissent en deux sous échelles. En lien avec la théorie, la première sous-échelle, constituée de 40 énoncés, vise à mesurer les stratégies d'ajustement axées sur la résolution de problèmes alors que la seconde sous-échelle, composée de 24 énoncés, s'intéresse aux stratégies axées sur la régulation des émotions (Lazarus et Folkman, 1984). Au fil des années, le WCC a été administré à différentes populations aux prises avec des situations de stress variées, ce qui a donné lieu à une version améliorée de l'instrument.

La version la plus récente de l'instrument appelé *Ways of Coping Questionnaire (WCQ)* comporte 50 énoncés qui se répartissent sous 8 échelles (Folkman et Lazarus, 1980). Les répondants et répondantes doivent indiquer, sur une échelle de Likert de 1 à 4, dans quelle mesure ils ont utilisé chacune des stratégies d'ajustement dans le contexte spécifique d'une situation de stress vécue. Les deux premières sous-échelles correspondent aux stratégies d'ajustement centrées sur le problème et les six autres, à celles centrées sur l'émotion. Elles se présentent comme suit :

1. La résolution de problème, y compris la recherche d'informations (planful problem solving) (6 énoncés)

« J'ai fait un plan d'action et l'ai suivi »;

2. L'esprit combatif ou la confrontation (confrontive coping) (6 énoncés)

« J'ai tenu bon et j'ai lutté pour y arriver »; « Je me suis battu pour ce que je voulais » ;

3. **La prise de distance ou la minimisation des menaces (distancing) (7 énoncés)**
« J'ai essayé d'oublier », « J'ai fait comme si de rien n'était »;
4. **La maîtrise de soi (self-controlling) (7 énoncés)**
« J'ai tenté de ne pas réagir trop vite ou de ne pas suivre ma première impulsion »;
5. **La recherche de soutien social (seeking social support) (6 énoncés)**
« J'ai accepté la sympathie et la compréhension de quelqu'un »;
6. **L'auto-accusation (accepting responsibility) (4 énoncés)**
« J'ai compris que c'était moi qui avais créé le problème »;
7. **La fuite, l'évitement (escape-avoidance) (8 énoncés)**
« J'ai essayé de tout oublier »;
8. **La réévaluation positive (positive reappraisal) (7 énoncés)**
« J'ai changé de façon positive ou évolué comme personne ».

4.3.3 *Les ressources dans la dynamique de stress*

Les stratégies d'ajustement face à une situation de stress sont, selon le modèle étudié, déterminées par les ressources personnelles et sociales de l'individu. Dans certains cas, la nouveauté et la complexité des situations de stress créent une demande qui excède les ressources de l'individu. Dans d'autres cas, les ressources dont dispose l'individu sont adéquates, mais l'utilisation qu'il en fait n'est pas optimale en raison de contraintes rencontrées. Ces contraintes peuvent se situer tant au plan personnel qu'environnemental. Ces caractéristiques sont désignées sous le terme de « ressources » car elles sont supposées influencer l'élaboration de différentes stratégies d'ajustement mises en œuvre pour affronter les expériences de stress (Ponnelle et Lancry, sous presse).

4.3.3.1 *Les ressources personnelles*

Parmi les ressources personnelles qui vont teinter les efforts d'ajustement d'un individu, certaines sont d'ordre physique (santé, énergie) et psychologique (croyances positives face à soi-même, face au contrôle en général et dans des situations plus

spécifiques). D'autres ressources réfèrent aux compétences en matière de résolution de problème et relatives à la sphère sociale. Les compétences en matière de résolution de problème (*problem-solving skills*) font appel à l'habileté à chercher de l'information, à procéder à l'analyse de situations en vue d'identifier la présence d'un problème et à générer des avenues potentielles en termes d'actions, à peser les actions alternatives en regard des résultats espérés ou anticipés, à choisir entre elles et à suivre un plan d'action conséquent (Janis et Mann, 1977). Les compétences sociales (*social skills*) sont aussi considérées comme d'importantes ressources d'ajustement en raison de l'importance de la composante sociale dans l'adaptation humaine. Elles réfèrent à l'habileté à communiquer et à agir avec les autres d'une façon socialement appropriée et efficace. Les compétences sociales, qui favorisent la coopération et le soutien, facilitent ainsi la résolution de problèmes et procurent généralement à l'individu un plus grand sentiment de contrôle sur ses interactions sociales.

En retour, toujours selon ce modèle théorique, certaines contraintes personnelles vont décourager ou inhiber les efforts d'ajustement. À titre d'exemple, les valeurs culturelles ou les croyances qui proscrivent certains types d'actions et d'émotions dans un contexte donné ou encore, les déficits psychologiques qui peuvent marquer le développement d'un individu. Plusieurs autres facteurs personnels peuvent ainsi contraindre l'ajustement, tels une tolérance à l'ambiguïté, la peur de l'échec ou du succès, des problèmes avec les figures d'autorité ou de dépendance, etc.

4.3.3.2 *Le soutien social comme ressource environnementale*

Les ressources environnementales vont, elles aussi, orienter les efforts d'ajustement en situation de stress. Parmi celles-ci, le soutien social occupe une place centrale dans le modèle de Lazarus et Folkman (1984). Selon les théoriciens du soutien social, il existe une corrélation positive entre l'existence de rapports avec les autres et la santé physique et mentale. Plus particulièrement, les autres nous aident à rester en santé et à récupérer plus vite d'une maladie ou d'une épreuve (Schwarzer et Leppin, 1991). Le soutien social contribuerait, d'une part, à diminuer les symptômes dépressifs, le stress et l'isolement et d'autre part, à favoriser une image positive de soi (Ryan et Solky, 1996).

Le soutien social est accessible à un individu au travers des liens sociaux qu'il tisse avec les autres (Ponnelle et Lancry, sous presse). Ce dernier renvoie à un échange interpersonnel dans lequel une personne en aide une autre, l'aide offerte pouvant être de différents types. Shaefer, Coyne et Lazarus (1982) en distinguent trois. Le premier type, le soutien émotionnel, s'exprime par des marques d'amitié, d'amour, de respect et d'attention à l'égard de l'autre. Le soutien évaluatif offre, quant à lui, une information qui permet de jauger ses propres expériences. À cet égard, l'information négative aide la personne à s'adapter à son environnement tandis que l'information positive lui permet de s'affirmer auprès des autres et de se sentir acceptée par eux. Le troisième type, le soutien tangible, consiste en une aide matérielle qui se présente sous forme d'argent, de biens, de services ou de temps. Il semble toutefois que les effets bénéfiques soient reliés non pas tant au soutien réellement apporté par les autres qu'à la perception de la disponibilité d'un tel soutien (Dunkel-Schetter et Bennett, 1990; Sarason et al., 1987). De plus, les effets bénéfiques des interactions avec les autres sont conditionnés par la qualité de celles-ci (Cohen et Wills, 1985). En effet, le soutien social offert pourrait, à l'occasion, se révéler néfaste (*non-supportive*) (Antonucci, 1985; Rook, 1992), surtout lorsqu'il ne permet pas aux individus auxquels il s'adresse de combler leurs besoins d'autonomie et d'appartenance sociale (Ryan et Solky, 1996).

Selon Parker et Endler (1992), le soutien social doit être conceptualisé comme une ressource qui permet la mise en œuvre de stratégies d'ajustement, plus qu'une dimension spécifique d'ajustement. En ce sens, le soutien social n'est pas séparé des stratégies d'ajustement; au contraire il peut faciliter le recours à certaines fonctions. Il devient donc une ressource pour une variété de stratégies d'ajustement données (Ponnelle et Lancry, sous presse). Ainsi, les autres peuvent devenir une source d'information au service de l'ajustement sur le problème. Ils peuvent aussi devenir une source de régulation émotionnelle et faciliter les stratégies orientées sur l'émotion ou encore devenir une source de distraction et favoriser l'évitement.

Les ressources matérielles, plus particulièrement celles d'ordre monétaire, vont aussi moduler les options d'ajustement disponibles en situation de stress. En retour, la présence ou l'absence de ces mêmes ressources favorise ou entrave, le cas échéant,

l'accès à une aide légale, médicale, financière ou autre. Outre les contraintes sociales et matérielles, l'intensité de la menace vécue peut, elle aussi, interférer sur l'utilisation adéquate des ressources d'ajustement dans une situation de stress.

4.4 Des points d'ancrage théoriques diversifiés

En somme, la méthodologie de la théorisation ancrée (Glaser et Strauss, 1967), présentée en détail dans le chapitre précédent et appuyée de la théorie de l'apprentissage social, de celle de l'attachement, du modèle transactionnel d'ajustement, de même que des perspectives féministes, servira de guide d'analyse aux témoignages des adolescentes qui se sont portées volontaires à la recherche. Ces théories ont l'avantage d'offrir un éclairage sous des angles multiples du phénomène de la violence tel qu'il se vit en contexte de couple à l'adolescence.

Les théories sur lesquelles repose la présente recherche sont donc issus de courants diversifiés. De fait, Barnett, Miller-Perrin et Perrin (1997) distinguent deux courants théoriques de modèles explicatifs de la violence : un premier courant propose une analyse microsociale et un second offre une analyse macrosociale. À cet égard, les théories de l'apprentissage social et de l'attachement et le modèle transactionnel d'ajustement proposent, d'une part, une analyse microsociale des comportements violents des individus, référant ainsi à des explications liées à la socialisation, aux différences individuelles ou encore aux interactions entre les personnes. D'autre part, les perspectives féministes offrent une analyse macrosociale de la violence dans la société, analyse s'appuyant sur des explications culturelles (sous-culture de violence, patriarcat).

CHAPITRE 5:
L'ANALYSE DES DONNÉES

Ce cinquième chapitre fait état de l'analyse des données recueillies auprès des jeunes femmes retenues pour les fins de la présente recherche. Il développe le modèle de compréhension de la violence subie en situation de couple qui se dégage de notre analyse. Chacune des six composantes de ce modèle est alors illustrée à la lumière des propos significatifs des participantes. C'est seulement au chapitre suivant que nous procéderons à une analyse plus théorique du phénomène étudié. Notre analyse s'inscrivant dans une perspective de santé publique, nous formulons donc, à la lumière de nos observations et des suggestions émises par les participantes, des recommandations en termes de prévention et d'intervention.

5. Une conceptualisation dynamique et ancrée de la violence subie en situation de couple

Le modèle de compréhension de la violence auquel nous sommes parvenue, après avoir réalisé dix-neuf entrevues auprès d'adolescentes ayant subi de la violence dans leurs relations amoureuses, comporte six catégories conceptuelles qui pourraient s'énoncer comme suit :

1. La violence en situation de couple : une expérience de contrôle, d'intimidation, d'agressions physique et sexuelle, de tromperies et de dénigrement;
2. L'amour romantique: un filtre magique à la violence;
3. Préserver, à tout prix, le lien romantique : nier la violence, éviter d'y faire face, espérer que ça change;
4. La désillusion et l'effritement de l'amour romantique : déclencheurs de la rupture;
5. Se sortir de l'impasse : une fois la relation vidée de son essence d'amour;
6. La perception de soutien social : tantôt une ressource facilitatrice, tantôt une entrave à la rupture.

Les éléments de variation, dans le processus de compréhension de la violence subie en situation de couple, ont été étudiés à partir de ces six composantes interactives. Toutefois, même si ces catégories conceptuelles pouvaient être définies comme le construit final de notre analyse, nous avons développé notre étude en posant d'une manière plus neutre que possible les entités fondamentales que nous avons voulu situer. Nous avons opté pour un procédé de présentation plus descriptif. Nous espérons ainsi être en mesure de conserver une certaine distance par rapport aux conclusions de notre analyse. Le modèle conceptuel développé est d'ailleurs illustré à l'aide de la figure ci-dessous.

UNE ÉVALUATION DYNAMIQUE ET ANCRÉE DE LA VIOLENCE
SUBIE EN SITUATION DE COUPLE PAR DES ADOLESCENTES

ENIGREMENT

5- LA PERCEPTION DE SOUTIEN SOCIAL
tantôt une ressource facilitatrice, tantôt
une entrave à la rupture

COMPERIES

4- SE SORTIR DE L'IMPASSE
une fois la relation vidée de son sens

SSIONS

3- LA DESILLUSION ET L'ESPÉRANCE
DE L'AMOUR ROMANTIQUE

IMIDATION

2- LA PERCEPTION DE LA VIOLENCE EN SITUATION DE COUPLE

AMBLE

1- LA PERCEPTION DE LA VIOLENCE EN SITUATION DE COUPLE

0- LA PERCEPTION DE LA VIOLENCE EN SITUATION DE COUPLE

Notre développement conceptuel réfère souvent à des nombres pour calibrer les assertions avancées. Ces proportions chiffrées précisent l'ampleur des points de vue présentés. Elles découlent de l'analyse systématique de tous les segments de discours recueillis. Toutefois, les chiffres avancés le sont à titre indicatif seulement. Sans prétendre que des erreurs techniques ou d'interprétation ne puissent s'être glissées, notre analyse des données s'est effectuée avec le plus de rigueur possible. Soulignons aussi, que dans l'ordre de présentation, nous avons tenté de respecter le nombre de citations associées aux différentes catégories conceptuelles, en donnant prépondérance à la chronologie des événements relatés par nos participantes.

5.1 La violence en situation de couple : une expérience de contrôle, d'intimidation, d'agressions physique et sexuelle, de tromperies et de dénigrement

Ce premier volet de la recherche expose les multiples visages de la violence vécue en situation de couple. Les expériences de violence, décrites par les adolescentes rencontrées dans le cadre de la présente étude, ont été ordonnées selon cinq grandes catégories. Ces expériences de violence prennent, tour à tour, les visages de contrôle, d'intimidation, d'agressions physique et sexuelle, de tromperies et de dénigrement.

5.1.1 Du contrôle {19}

Pour l'ensemble des participantes (19), la violence subie en situation de couple a pris le visage de contrôle. Le contrôle du partenaire s'est ainsi traduit par les gestes suivants : l'interdit de contacts sociaux, la surveillance des faits et gestes ; les crises de jalousie, les accusations gratuites ; la menace de quitter ou d'aller voir ailleurs.

L'interdit de contacts sociaux, la surveillance des faits et gestes : je n'avais pas le droit de rien faire sans lui {14}

La majorité (14) des participantes interrogées indiquent avoir été brimées dans leurs relations sociales. Le partenaire tente de restreindre les contacts avec les amis, de même que les sorties. Ce dernier exerce des pressions de façon à ce que la jeune femme cesse toute activité sociale pour demeurer seule avec lui. Pour s'assurer de la loyauté de leur partenaire, certains vont jusqu'à imposer leur présence ou celle de leurs propres amis ou se montrer désagréables envers les amies de l'adolescente.

- « J'avais plus le droit de voir personne » (Camille, 1515:1515).
- « Il s'organisait pour m'éloigner de mes amis » (Sarah, 871:871).
- « Il disait même : " Tu iras plus travailler, tu sortiras plus... Tu vas rester ici " » (Rose, 1185:1186).
- « Il m'empêchait de voir des amis... Il ne voulait pas que je sorte, il ne voulait pas que je fasse rien. Il fallait tout le temps que je sois avec lui » (Emmanuelle, 1113:1116).
- « Je voulais aller dans une fête tout ça pis lui il me dit : "Ah ! , non. Va pas là " » (Vanessa, 1095:1097).
- « Il me fait croire que je suis libre mais je suis pas libre » (Mathilde, 579:579).
- « Il me disait que j'étais chez lui... Si je voulais inviter des amis, il fallait que je lui demande la permission » (Ève, 930:935).
- « Quand il savait que mes chums de filles étaient là, il faisait la grosse baboune » (Naomie, 695:697).
- « Si je voulais faire de quoi, fallait qu'il soit avec moi là, tout le temps, tout le temps, tout le temps là. En six mois, ma meilleure amie je l'ai peut-être vu seulement une dizaine de fois. Il m'empêchait de la voir » (Mélissa, 600:602).
- « Il m'éloignait de mes amis tsé. Moi, fallait que j'aïlle avec ses chums, fallait tout le temps que je sois avec ses chums » (Jade, 502:504).
- « C'est comme si j'avais pas le droit de rien faire tsé sans lui tsé, il venait me faire des surprises à l'école. La fin de semaine, il venait tout le temps chez mes amis » (Raphaëlle, 461:467).
- « Il n'était pas content parce que je l'ai pas appelé en arrivant tout de suite pis qu'il s'inquiétait. Que si c'était de même la prochaine fois ben qu'il me laisserait pu y aller dans des affaires de même, qu'il serait tout le temps avec moi » (Charlotte, 467:497).

Six des jeunes femmes dont nous venons de citer les propos ont raconté diverses situations où elles se sont aperçues que le partenaire les suivait à la dérobée. Le jeune homme surveille alors leurs faits et gestes ou charge ses amis de le faire en son absence. Il épie également les conversations téléphoniques et insiste pour connaître la provenance, de même que la nature des appels reçus par sa compagne.

« Il me faisait tout le temps checker... le lendemain il savait toute ma soirée là tsé, avec qui j'avais parlé pis si j'avais dansé... Tout ce que je faisais, il était au courant » (Sarah, 926:929).

« De temps en temps des vieux amis ... on s'appelait : " Qu'est-ce que tu lui dis là ? Quand tu as dit telle affaire, c'est quoi tu voulais dire là ? " » (Rose, 1487:1489).

« Dans un grand stationnement là il a passé toute une après-midi à chercher mon auto, juste parce qu'il voulait savoir où j'étais » (Bianca, 563:566).

« Il me suivait par le cimetière pour vérifier si j'allais bien chez nous » (Ève, 550:553).

« Quand j'étais au téléphone, c'était qui ? Un gars ou une fille, quoi qu'il voulait ? » (Cassandre, 508:509).

« Quand j'allais veiller, il me " peagait " à peu près dix fois par soir... C'est comme si j'étais même pas avec mais que j'étais encore attachée » (Raphaëlle, 773:776).

Les crises de jalousie, les accusations gratuites : dès que je parlais à un gars, il me pétait une crise {11}

Le contrôle exercé par le partenaire s'est exprimé, pour onze de nos participantes, par des crises de jalousie et des accusations gratuites. Dans leurs récits, elles font état de nombreuses situations où leur partenaire s'est fâché contre elles pour avoir regardé, parlé ou avoir partagé de leur temps avec un pair de l'autre sexe.

« Je ne pouvais absolument pas parler avec aucun gars parce qu'il me pétait une crise » (Éloïze, 405:407).

« À toutes les fois que je voyais des gars, il me pétait des crises » (Camille, 1962:1968).

« Chaque fois que je voyais ces gars-là, ben c'était des crises de jalousie pis des reproches » (Rose, 1097:1099).

« Il était hyper jaloux, fait que ça en faisait de la chicane, de la jalousie là » (Emmanuelle, 1368:1369).

« Quand il y avait d'autres gars, il me piquait des crises... Je pouvais pas aller à la piscine toute seule parce qu'il y aurait d'autres gars... C'était juste si je pouvais aller à l'école parce qu'il y avait des gars » (Daphnée, 441:446).

« Il était super possessif, dès qu'il y a un gars qui me regardait il allait quasiment le fesser pis il faisait des crises de jalousie » (Naomie, 138:140).

« Je parlais avec d'autres gars là pis après, quand on arrivait à la maison, il pétait des crises là » (Mélissa, 877:878).

« Il dit : " Je le sais que les gars te regardent ". Je lui dis : " Tu devrais être content ". Mais lui, il voyait pas ça de même, personne avait le droit de me regarder, me toucher, me parler là » (Raphaëlle, 318:320).

« Je me tenais avec des amis genre de gars mais là fallait toujours qu'il vienne me voir parce que j'me tiens avec des gars tsé... J'avais pas le droit de me tenir avec des chums de gars » (Léa, 359:362).

En plus de subir les crises de jalousie de leur partenaire, certaines (5) interlocutrices se voient accusées à tort d'infidélités ou de manœuvres pour attirer intentionnellement le regard des autres garçons sur elles.

« " T'es allée me tromper. Je sais, je te connais " » (Éloïze, 412:415).

« C'est ça, tu fais exprès, tu te montres, tu veux attirer l'attention sur toi, des choses comme ça » (Rose, 1097:1098).

« Il commence à sacrer. " Ben là c'est ça, tu viens garder chez le voisin mais pour t'en pogner un autre " » (Ève, 453:454).

« Des fois, ça lui pogne à dire. " Je sais pas ce que tu vas faire à l'école, si tu vas aller cruiser un gars " » (Jade, 198:200).

« J'étais rentrée super tard pis là il me dit : " C'est ça, t'es allée me tromper ". Pis bla, bla, bla » (Raphaëlle, 304:305).

La menace de quitter, d'aller voir ailleurs : si tu ne fais pas ce que je te dis, je te laisse {9}

Neuf participantes confient avoir été menacées de rupture par leur amoureux dans l'éventualité où elles ne se conformaient pas à ses exigences d'exclusivité. Elles ont été sommées de cesser de fréquenter leurs amis, en particulier ceux du sexe opposé, sous peine d'être quittées.

« Il voulait me laisser pis il disait : " Recommence pas à parler à d'autres gars " » (Éloïze, 405:407).

« Il mettait beaucoup de pression pour savoir quelle vie j'ai eu avant lui... Ben pour que je parle de moi, il me menaçait de me mettre dehors » (Rose, 1030:1030).

« " Si tu vas voir tes amis, tu ne m'auras plus, je te laisse ". Tsé, c'était des menaces comme ça, tout le temps » (Vanessa, 668:669).

« Il me disait : " Si t'es pas contente, tu t'en retournes chez ta mère ". Il savait bien que je ne le ferais pas là » (Mathilde, 1200:1202).

« C'était subtil tsé genre " C'est la dernière fois que tu me vois si tu t'en vas avec tes amis... appelle-moi plus là, tsé je veux plus te voir là " » (Raphaëlle, 292:296).

La sphère sexuelle semble le lieu privilégié d'un tel chantage. Trois interlocutrices soutiennent à ce sujet avoir été menacées de rupture si elles persistaient à refuser une relation sexuelle avec leur partenaire.

« Si tu veux me garder, il faut que tu couches avec moi » (Vanessa, 830:837).

« On est arrivé pour faire l'amour, pis là moi je filais pas trop là... Fait que là il dit : " Si on fait pas l'amour, ben je te laisse " » (Juliette, 397:400).

« Si je voulais pas coucher avec, ben tsé c'est soit qu'il me boudait pendant une semaine ou il m'engueulait ou il menaçait de me laisser » (Laurence, 301:304).

Dans deux cas particuliers, le jeune homme a menacé sa partenaire d'assouvir ses besoins sexuels auprès d'une autre partenaire potentielle.

« Il me disait qu'il était pour aller ailleurs... pour essayer de me faire peur » (Sarah, 534:535).

« Il disait toujours que " Ah ! , l'autre soir quand t'étais pas là, j'ai vu une fille pis maudit, ça a été dur de ne pas te tromper " » (Bianca, 348:351).

5.1.2 *De l'intimidation {17}*

Dans le cadre de leurs relations, dix-sept jeunes femmes ont indiqué avoir été l'objet d'intimidation. Le partenaire a alors eu recours à la menace physique, à la menace de suicide, à celle de blessures sévères ou de mort, de même qu'au harcèlement suivant la rupture.

La menace physique : il frappait dans les murs, il cassait tout {10}

Plusieurs jeunes femmes (10) révèlent avoir été témoins de scènes particulièrement terrorisantes où leur partenaire évacuait toute sa violence sur les objets qui l'entouraient. Ces démonstrations de violence physique ont été vécues comme de véritables menaces pour nos interlocutrices, menaces qu'il s'en prenne à elle lors d'un éventuel élan de colère.

Lors de certaines de ces scènes de violence, le jeune homme frappe à coups de poings et de pieds dans les murs et sur d'autres objets qu'il croise sur sa route. Il menace aussi sa partenaire du poing.

« Il fessait à terre, sur un mur » (Camille, 2151:2151).

« Il m'intimidait tout le temps... Il m'avait montré son poing » (Sarah, 925:925).

« Il frappait dans le mur, dans le frigidaire » (Rose, 1157:1159).

« Il donnait des coups de poing dans les murs, des affaires de même là » (Emmanuelle, 2449:2452).

« Ça va être de fesser dans les murs pis des choses comme ça » (Bianca, 705:705).

« ...coup de poing juste à côté de moi dans le mur, assez pour que ça en fasse un trou » (Mathilde, 645:645).

« Il fessait dans les murs » (Laurence, 586:586).

Le jeune homme détruit tout sur son passage, en particulier, les effets personnels de sa partenaire. Une participante rapporte même que son partenaire s'est attaqué à son animal de compagnie, un petit chat qui a une valeur inestimable pour elle.

« Il a pitché mon radio à terre » (Sarah, 1810:1810).

« Il avait tout cassé dans la chambre... la porte arrachée, le mur en mille miettes » (Rose, 1407:1408).

« Il savait que je tenais beaucoup à mon minou, il faisait exprès pour le maganer, le garocher dans le mur » (Mathilde, 1060:1062).

« Il pogne mon laser, il le pitche ça à terre. Il pogne toutes mes affaires, il pitche ça à terre » (Ève, 459:460).

« Il pitche des affaires quand il se frustre... Il s'est frustré pis il a pogné la table pis il l'a levée pis il l'a poussée. Si j'avais été plus proche je suis sûr que je l'aurais reçue dessus » (Jade, 696:698).

« J'avais fais le ménage de sa chambre, tout l'appartement, pis il est arrivé pis il a tout redéfaite... Il a tout vidé ses tiroirs, il a mis tout son linge à terre. Il a commencé à mettre la moutarde tout ça sur le plancher » (Laurence, 590:696).

La menace de suicide : si tu me laisses, je vais me tuer {10}

Dix adolescentes ont été menacées de suicide par leur partenaire. La peur que le partenaire tente à sa vie devient alors une importante préoccupation quand vient le temps d'envisager la rupture. Comme en font état les témoignages recueillis, la peur que le partenaire mette ses menaces à exécution force plusieurs d'entre elles à demeurer en relation avec lui, ne voulant pas le blesser en le quittant.

« J'essayais tout le temps de le laisser mais oublie ça il était tout le temps là : " Si tu me laisses, je vais me tuer " » (Sarah, 262:263).

« Il a des tendances suicidaires un peu là, fait que si jamais qu'il fallait qu'il se suicide à cause que j'ai été la goutte qui a fait déborder le vase ben, ça me resterait là genre » (Bianca, 949:952).

« Quand je voulais le laisser ben il disait : " Je vais aller me tuer, je vais aller me suicider. Tu va voir "... Je restais avec pour pas qu'il aille se tuer » (Ève, 443:450).

« Il me disait genre qu'il allait se tuer si je ne revenais pas. Il me faisait des menaces que genre que ça n'irait pas bien là » (Naomie, 155:156).

« J'avais peur parce qu'il me disait : " Si tu me laisses genre je vais me tuer, si tu me laisses je vais faire ci " » (Mélissa, 462:464).

« Il disait que si j'allais le laisser, qu'il allait se tuer pis tout ça » (Jade, 17:19).

« Quand je voulais le laisser, il menaçait de se tuer pis là j'avais ben peur » (Raphaëlle, 582:589).

« Je lui avais dit : " Me semble que ça marche plus, qu'on pense pu la même affaire, que toi tu veux sortir avec tes chums aller veiller dans les bars... " Fait que là lui il dit : " Si tu fais ça tu vas le regretter. Tu sais pas ce qui va m'arriver. Je vais me suicider, tout ça" ». (Juliette, 621:627).

« Il m'a même déjà dit la journée où tu vas me laisser je me suicide... Il m'a fait peur, je me suis dit : " Si je le laisse, il va se suicider, je veux pas que ça arrive " » (Laurence, 534:537).

« Si tu me laisses, je vais me suicider pis là ça vaut pu la peine na, na, na... Avant, j'étais tout down pis là depuis qu'on sort ensemble ben tu m'as redonné la joie de vivre pis astheure je le sais c'est quoi je veux faire nanana... Tu m'as éclairé les idées... Je suis pu rien sans toi, t'es ma seule raison de vivre là » (Charlotte, 390:405).

Dans trois cas, les interlocutrices signalent que le partenaire aurait effectivement fait une tentative de suicide peu après la rupture. Heureusement, aucun de ces incidents ne s'est avéré fatal pour les jeunes hommes concernés.

« Quand je l'ai laissé, le soir même il s'était coupé les veines. Il a pas réussi » (Sarah, 395:396).

« Il s'est en allé sur la 116 pis il a roulé sur la ligne jaune... quand c'était pas en char, c'était en bicycle » (Ève, 928:932).

« Quand je suis partie il est rentré dans la chambre de bain pis là il a pris un rasoir là... Là genre il est ressorti là pis il était tout plein de sang. Il s'est ouvert les veines assez creux genre » (Charlotte, 416:420).

La menace de blessures sévères, de mort : je vais venir te tuer {7}

Tel qu'illustré par ces extraits de discours (7), il n'est pas rare que le partenaire émette des menaces de blessures sévères ou de mort pour décourager la jeune femme de mettre un terme à la relation. Devant cette nouvelle escalade de violence, elles craignent pour leur sécurité et celle de leur entourage.

Six participantes confient avoir reçu des menaces de blessures sévères ou, pire encore, des menaces de mort. Ce type de menaces est généralement rapporté au moment où les jeunes femmes se préparent à quitter leur partenaire.

« Il me dit : " Je m'en va te noyer dans le lac " » (Camille, 1066:1067).

« Il a commencé à me faire des menaces qu'il était pour venir me tuer » (Sarah, 402:403).

« Il a commencé à me faire des menaces qu'il était pour venir me tuer » (Vanessa, 401:405).

« Il m'avait dit que j'aurais plus de jambes, des affaires de même. Il me faisait des menaces » (Naomie, 239:240).

« Il m'avait dit : " Si tu te fais pas avorter je vais faire par exprès pour que tu avortes toi-même ", ... " Si tu te fais pas avorter, tu sais ce qui va t'arriver. Je peux faire par exprès, tsé il pourrait t'arriver un accident " » (Juliette, 497:515).

« Il m'a dit : " Toi, que je te revois pas sur la rue parce que je te tue " » (Léa, 190:190).

Pour quatre d'entre elles, ces menaces de blessures ou de mort visaient leur entourage, plus spécifiquement, leurs amis de sexe opposé.

« Je vais aller lui péter la gueule pis tu vas voir qu'avec une barre de fer » (Éloïze, 2092:2095).

« Il faisait des menaces qu'il s'en venait chez mon ami pour lui péter la gueule... qu'il le ferait trop souffrir pis tout » (Camille, 2066:2068).

« Quand il y a un gars qui me regardait... Il lui disait qu'il allait le tuer, plein de conneries de même là » (Naomie, 213:218).

« Ben après genre que je l'ai crissé là, ben il est revenu me voir pis il m'a fait des menaces... aussitôt que j'aurais un chum qu'il lui casserait les deux jambes » (Léa, 184:188).

Le harcèlement suite à la rupture : les semaines qui ont suivi, il m'appelait trente fois par jour {6}

Pour certaines jeunes femmes (6), l'intimidation du jeune homme perdure même après la rupture. Elles signalent à cet égard avoir été victimes de harcèlement continu pendant plusieurs semaines, voir plusieurs mois. L'ancien compagnon ne cesse de leur téléphoner, il se rend sur les lieux que la jeune fréquente ou à son domicile pour la relancer.

« Les deux semaines qui ont suivi il m'appelait trente fois par jour... C'était vraiment dur pour le moral » (Camille, 1597:1599).

« Il m'a écorchée... peut-être 3-4 semaines » (Sarah, 415:416).

« Le téléphone sonnait tout le temps » (Rose, 1599:1600).

« Il foutait toujours la merde tsé... Il venait me chercher à mon école... Il se pointait chez-moi et ne voulait plus partir » (Vanessa, 1399:1401).

« Il était venu pour me voir... Là je sors, je dis : « C'est quoi là ? Je t'ai dit que je te laissais pis tout ». Il était là : " Non, je veux te parler ". ... Pis après, il me rappelait là pis il essayait de me parler » (Mélissa, 702:709).

« Il m'appelait tout le temps, il était tout le temps rendu chez nous » (Laurence, 614:620).

5.1.3 *Des agressions physique et sexuelle{16}*

Une troisième catégorie d'expériences de violence est décrite par seize adolescentes. Il s'agit des expériences de violence qui prennent le visage d'agressions physique et sexuelle. Elles consistent en des bousculades, des empoignades ; des contacts sexuels sous la menace physique ou la pression ; des claques, des coups de poings ou de pieds et des tentatives d'étranglement.

Les bousculades, les empoignades : il m'a poussée, il m'a accotée dans le mur {12}

Douze participantes rapportent des agressions physiques où elles ont été bousculées ou empoignées par leur partenaire.

À ce propos, plusieurs de nos interlocutrices (9) signalent avoir été poussées par leur compagnon. Ces jeunes hommes ont utilisé la force physique pour bousculer les adolescentes contre un mur, dans les escaliers ou nez contre sol. D'autres ont secoué leur partenaire.

« Il m'avait poussée en bas des escaliers » (Camille, 356:356).

« Il m'avait poussée à terre » (Sarah, 1819:1819).

« Il m'avait serré le bras, ben fort pis il m'avait comme shaker » (Rose, 1155:1156).

« Il me poussait dans les murs » (Emmanuelle, 1320:1321).

« Il me sautait dans le dos, je revolais dans les murs » (Daphnée, 413:413).

« Il me poussait » (Naomie, 417:417).

« Il m'avait poussée dans un mur, un mur de brique » (Mélissa, 149:150).

« Des fois tsé, il me brassait beaucoup » (Jade, 400:410).

« Il m'a pognée, il m'a pitchée dans case. J'ai reçu deux cadenas dans le dos » (Léa, 116:116).

Lors d'une altercation avec le partenaire, certaines jeunes femmes (6) indiquent avoir été retenues brutalement contre un mur ou encore, empêchées physiquement de quitter les lieux.

« Il s'est crissé devant ma porte pis : " Non, tu restes ici " » (Camille, 1683:1683).

« Il me rentrait dans le mur là puis il me tenait par les épaules puis il voulait pas que je bouge là » (Sarah, 1104:1105).

« Je m'en allais pour ouvrir la porte, il se met devant moi » (Vanessa, 1436:1437).

« ... me faire accoter dans le mur » (Mathilde, 944:944).

« Il m'a pris par les bras, il m'a accotée dans le mur pis il m'a dit : " Tu restes ici " » (Mélissa, 675:676).

« Il capotait, il me retenait pour pas que je m'en aille coucher chez nous » (Laurence, 48:48).

Les contacts sexuels sous la menace physique ou la pression : il me forçait à coucher avec lui {9}

Neuf de nos interlocutrices ont raconté, avec embarras, comment elles ont été contraintes à se livrer à des activités sexuelles sous la menace physique ou la pression de leur partenaire. Les témoignages recueillis évoquent combien la dignité de ces adolescentes est bafouée par certains jeunes hommes. Ces derniers ne tiennent pas compte des besoins sexuels de leur partenaire, pas plus qu'ils ne respectent leur rythme.

À ce sujet, sept adolescentes signalent des incidents où leur partenaire a employé la force physique pour arriver à ses fins. Certaines ont été contraintes à des pratiques sexuelles avec lesquelles elles se sentaient moins à l'aise, comme la fellation, alors que d'autres ont été pénétrées de force par leur partenaire.

« J'arrétais pas de lui dire : " Va doucement ". Pis, lui, il était parti là. Il y allait de bon train, pis il m'a fait très mal, pis il continuait... Il disait : "Ta gueule" » (Éloïze, 1483:1486).

« Il me disait : "Tsé, c'est comme suce-moi ". Moi, ça me tente pas. Il était là : " Envoye ", il insiste. Pis, il insiste, pis il insiste... Il me pesait ça tête. Moi, j'étais là [bruit d'étouffement] » (Camille, 709:715).

« " Si j'ai envie de baiser là ben je baise là. Pis si t'es pas contente, on s'en fout. Tu fermes ta gueule " » (Emmanuelle, 932:934).

« Il m'a forcée à coucher avec lui... Quand j'ai eu fini de coucher avec lui, il ne voulait pas me laisser partir. Il m'a dit qu'il fallait que je passe la nuit avec lui... Après ça, j'ai été obligée encore de coucher avec lui » (Vanessa, 1542:1550).

« Il voulait que je lui fasse une fellation pis moi je voulais pas... Il m'a forcée là » (Bianca, 361:362).

« Il y a des soirs qu'il voulait faire l'amour pis que ça me tentait pas ben il me forçait à le faire... Tsé il retenait mes bras » (Ève, 770:771).

« Admettons que je lui disais que je ne veux pas faire l'amour à soir. Il était là : " o.k. c'est correct ", mais pendant que je dormais, il le faisait tsé. Fait que là tsé je me réveillais pis il était en train de le faire tsé » (Mélissa, 715:717).

Toujours dans la sphère sexuelle, certaines (6) adolescentes ont eu à subir de fortes pressions psychologiques de la part de leur partenaire. Devant le refus de leur partenaire d'avoir une relation sexuelle, les jeunes hommes en question intensifient leurs pressions, ont recours au chantage ou se mettent en colère.

« Vers la fin là... C'était comme : " Hé ! On baise-tu là ? " J'étais là : " Ah ! Ça me tente pas là ". " Ben, moi ça me tente fait que envoye, écarte-toi pis je vais te faire ça pis ça va être fini après ". Là je finissais toujours par dire " ok " pis je finissais toujours par aimer ça quand même si au départ je ne voulais pas le faire là » (Emmanuelle, 1585:1589).

« Quand tu dis non là " Ah ! ben c'est normal, tu veux jamais de toute manière ". Fait qu'il part frustré pis : " Ah ! , viens t'en, je vais te ramener chez vous " » (Bianca, 1374:1376).

« Il était fatigant, tu te couches pis il te taponne. Il te joue partout. " Lâche-moi ". Là, il continue. " Arrête là, je t'ai dit que ça me tente pas. Je suis fatiguée, je veux me coucher ". Là il continue. " Hé, arrête ! "... Il se retourne de bord pis il est frustré » (Cassandre, 854:857).

« C'est surtout c'est quand qui me demandait : " Envoye on couche ensemble ". Pis moi ça me tentait pas, ben tsé il capotait ben raide, il devenait fou » (Laurence, 702:705).

Deux jeunes femmes confient avoir vécu une première relation sexuelle sous cette pression exercée par leur partenaire.

« Il a insisté pendant une heure. Je lui disais : " Non, je suis pas prête ". Finalement, on a fait l'amour » (Éloïze, 1476:1478).

« C'est avec lui que j'ai eu ma première relation... Tsé moi j'étais pas prête pis il était là « Envoye, envoye, envoye! ». Je l'ai fait là. Pendant trois mois et demi de temps que c'était de même tsé. Il me poussait genre à le faire » (Mélissa, 306:315).

Les claques, des coups de poings ou de pieds : il me fessait dessus {8}

Huit jeunes femmes rapportent des incidents où elles sont frappées par le partenaire. Lors de ces épisodes, elles sont victimes de claques, de coups de poings ou de pieds. Les citations qui suivent témoignent de l'extrême violence avec laquelle certaines adolescentes sont traitées par leur partenaire.

« Il m'a pognée par les cheveux pis il m'a assommée la tête à terre » (Éloïze, 181:183).

« Il a commencé à me donner des coups de poing » (Sarah, 1811:1811).

« Il me crissait des coups de pieds, des coups de poings... claque sur la gueule, claque en arrière de la tête » (Emmanuelle, 689:692).

« Il me fessait dessus » (Daphnée, 417:417).

« C'était la pire fois qu'il m'a battue là, j'avais les deux yeux au beurre noir... J'étais vraiment maganée là » (Vanessa, 1540:1545).

« Il me donnait des coups quand même assez raides sur les bras pis j'avais des bleus » (Jade, 34:35).

« C'est arrivé une fois, une fois qu'il m'a fessée » (Laurence, 304:304).

« Il m'a pognée, il a commencé à me fesser » (Léa, 116:117).

Les tentatives d'étranglement : il m'a pognée à la gorge {4}

Dans quatre cas extrêmes, les victimes disent avoir craint pour leur vie. En effet, lors d'une altercation particulièrement musclée, le partenaire a tenté de les étrangler ou les a menacées d'une arme sous la gorge.

« Il m'a pognée à la gorge... » (Vanessa, 1057:1057).

« Il m'avait mis un couteau en dessous de la gorge » (Bianca, 364:364).

« Il m'a carrément pognée à la gorge » (Mathilde, 620:620).

« Il commençait à me serrer dans le cou... Il a failli m'étrangler » (Ève, 468:468).

5.1.4 *Des tromperies {15}*

Les infidélités et les mensonges sont relatés, par quinze de nos interlocutrices, comme des expériences d'une grande violence.

Les infidélités, les mensonges : il m'a trompée {13}

Treize des dix-neuf jeunes femmes interrogées révèlent avoir été trompées par leur amoureux. Les extraits recueillis à ce sujet font état de nombreuses situations où les adolescentes ont été témoins des infidélités de leur partenaire. Il est étonnant de constater avec quel manque de discrétion leur partenaire ont abusé d'elles. En effet, certains jeunes hommes n'hésitent pas à séduire les amies de leur compagne, ajoutant ainsi au sentiment de trahison ressenti par cette dernière. En plus de souffrir de la trahison de leur amoureux, les jeunes femmes ont à souffrir de la perte d'une amie.

« Il me trompait souvent... Il tripotait mon amie pendant que j'étais pas là, que j'avais le dos tourné » (Éloïze, 194:196).

« Moi, je sortais encore avec. Il pogne la fille par la taille pis il l'embrasse » (Sarah, 830:832).

« Un bon trois mois là, il me cachait qu'il parlait à une autre fille le soir pis qu'il allait la voir » (Emmanuelle, 563:564).

« Il avait plein d'autres blondes » (Vanessa, 856:856).

« On peut dire qu'il m'a trompée trois fois » (Ève, 812:812).

« Lui il m'avait déjà trompée aussi, tsé en camping... Le lendemain matin, il était couché dans une autre roulotte avec une autre fille » (Naomie, 432:434).

« Il était surtout gentil avec mes chums de filles. Il a eu de quoi, je suis sûr avec une de mes amies, il a eu des relations sexuelles avec elle » (Mélissa, 950:952).

« Il allait voir une de mes chums de fille pis il l'embrassait pis il passait la veillée avec... À la fin du party pis ils étaient dans mon lit, en train de faire de quoi » (Jade, 158:168).

« Quand je sortais avec, il était monté à Granby pis il m'avait trompée... C'est pour ça qui a un flot là. Il doit être rendu à un an » (Cassandre, 953:963).

« J'avais une chum de fille tsé pis il est allé coucher avec » (Raphaëlle, 876:878).

« C'est arrivé aussi qu'il m'a trompée avec une de mes meilleurs chums de fille » (Laurence, 387:388).

« Quand que c'est rendu qu'il dit à son chum de gars... " J'ai comme genre 5 fuck friends tsé 5 filles avec qui que je peux quand je veux " » (Charlotte, 643:650).

« Il avait plusieurs blondes en même temps là » (Léa, 209:209).

Tel qu'illustré par les citations suivantes, le mensonge n'apparaît pas exclusivement dans la sphère sexuelle, mais il contamine l'ensemble de la relation dyadique.

« Il commençait à me mentir » (Camille, 1539:1539).

« Il me racontait des histoires d'argent ou de n'importe quoi... les comptes qu'il n'avait pas payés... Il n'a jamais avoué qu'il les cachait tsé » (Sarah, 1065:1068).

« C'était tout le temps plein des menteries, toujours les menteries qui étaient là de sa part » (Rose, 1068:1072).

« Ostie qu'il est menteur. Il m'a fait accroire plein d'affaires » (Vanessa, 932:933).

« Il était vraiment menteur... Tsé il me disait : " Admettons je me suis trouvé une job » pis tout pis tsé c'était jamais vrai là » (Mélissa, 722:723).

« Il arrête pas de me conter des menteries » (Jade, 220:224).

5.1.5 *Du dénigrement {14}*

Enfin, pour plusieurs (14), la violence vécue en situation de couple prend aussi le visage du dénigrement. Les jeunes femmes sont alors la cible de remarques blessantes, d'injures et de cris de la part de leur partenaire.

Les remarques blessantes, les injures : il me traitait de toutes sortes de noms {11}

Les remarques blessantes et les injures sont fréquemment rapportées par nos participantes (11). Sur une base continue, le partenaire porte atteinte à leur intégrité en s'attaquant à leur intelligence et en dévalorisant leurs réalisations.

« Il m'avait insultée » (Éloïze, 699:699).

« Il m'envoyait chier » (Camille, 577:577).

« Il me traitait de toutes sortes de noms » (Sarah, 1408:1409).

« Je cuisinai un petit peu, mais c'était jamais bon ce que je faisais » (Rose, 1174:1178).

« " Depuis que ton père est mort, t'es une folle ". Il me disait toujours ça » (Emmanuelle, 959:959).

« Il me dénigrait, il me rabaissait » (Daphnée, 1873:1875).

« Il pouvait me sacrer après juste comme ça » (Bianca, 556:556).

« J'étais une maudite niaiseuse... une crise de folle pis j'étais une BS parce que j'avais oublié son linge » (Mathilde, 696:697).

« Il me disait : " Ferme ta gueule. Laisse parler les autres pis tu attendras ton tour..." Je parlais après. Il était là : " Ferme là " » (Jade, 48:50).

« Hostie t'es conne... mon ex m'avait dit ça » (Charlotte, 869:870).

« T'es une crisse de conne pis tsé t'aurais pu arriver plus de bonne heure que ça » (Léa, 410:410).

Parmi elles, certaines racontent comment le partenaire s'est attaqué à leur image d'elles-mêmes, dénigrant leur apparence physique.

« La façon que je m'habillais aussi, que je faisais dure » (Rose, 1130:1132).

« Tu t'habilles comme ça ? ...t'es grosse ou des choses comme ça là » (Bianca, 1319:1320).

« C'est laid comment t'es... va te peigner, maquille-toi t'as l'air de quoi ? » (Naomie, 697:698).

Quant à elles, huit adolescentes indiquent avoir été la cible d'injures à caractère sexuel. Le vocabulaire tenu par certains jeunes hommes témoigne de l'extrême mépris qu'ils entretiennent à l'égard des femmes. Comme l'évoquent les propos suivants, les adolescentes sont littéralement traitées comme des objets sexuels : « salope » ; « putain » ; « chienne » ; « enfant de chienne » ; « pétasse » ; « plotte ».

« T'es une salope » (Éloïze, 694:695).

« Il me traitait de salope, de pute... d'enfant de chienne » (Camille, 577:579).

« Tu fourres avec tout le monde » (Sarah, 1476:1477).

« Il me traitait de chienne, de pétasse, de putain » (Rose, 914:916).

« " T'es une ostie de plotte à ménage "... J'étais une chienne de vache d'enfant de putain, pis tout le kit là » (Emmanuelle, 1481:1483) ».

« ...que je suis une pute » (Vanessa, 1315:1315).

« Des fois, il pouvait me traiter de grosse plotte tsé va, t'habiller tsé, plein d'affaires de même » (Naomie, 696:697).

« Il me traitait d'ostifie de salope... tous les mots méchants qui pouvaient exister sur la terre » (Jade, 519:521).

Les cris : il me criait par la tête {9}

Outre la violence des propos, tenus par les jeunes hommes, le ton sur lequel ils s'adressent à leur partenaire est incisif. En plus d'être dénigrées, les jeunes femmes rencontrées (9) se font constamment crier après.

« Il criait fort » (Éloïze, 352:352).

« Il gueulait, pis il gueulait, pis il gueulait » (Camille, 2072:2073).

« Il gueulait après moi » (Emmanuelle, 815:815).

« Il m'a engueulée une couple de fois à la piscine » (Daphnée, 437:437).

« Si ça fait pas son affaire, il va commencer à hausser le ton » (Bianca, 703:703).

« Il me criait par la tête » (Mathilde, 700:700).

« Il me gueulait après » (Naomie, 435:435).

« Il me criait tout le temps après » (Mélissa, 641:641).

« Il commence à m'engueuler, tsé là dans les arcades, devant tout le monde » (Léa, 408:409).

5.2 L'amour romantique : un filtre magique à la violence

Le second volet de notre analyse met en lumière, d'une part l'idéalisation romantique de nos participantes à l'égard de leur relation de couple. D'autre part, il souligne la nature particulière du lien d'attachement, à la fois aveuglant et fusionnel, qui unit nos interlocutrices au partenaire violent. L'analyse des témoignages recueillis permet de mieux comprendre comment ces thèmes centraux, qui s'articulent autour de l'amour romantique, vont contribuer à filtrer, sinon à occulter par magie, la violence vécue par les jeunes femmes rencontrées.

Ce volet de la recherche est donc crucial. Il nous permettra, tout au long de ce chapitre, d'établir des relations entre la façon dont les participantes se représentent et vivent leur amour et les stratégies d'ajustement qu'elles déploient pour préserver ce lien romantique qui les unit à leur partenaire et ce, jusqu'au moment de son effritement.

5.2.1 *Un amour idéalisé {17}*

Les adolescentes rencontrées idéalisent leur partenaire et le lien amoureux qu'elles entretiennent avec lui. Abordées dans 17 entrevues différentes, ces représentations romantiques de l'amour s'articulent autour des thèmes suivants: l'amour d'un prince charmant, l'amour éternel et l'amour aux pouvoirs magiques.

L'amour d'un prince charmant: être aimée d'un beau gars {9}

À l'image du prince charmant, le partenaire amoureux exerce sur neuf de nos interlocutrices un attrait physique. À ce titre, elles le décrivent comme un beau gars, « cute », qui a du charme et qui les fait « tripper ». Une de nos participantes va même jusqu'à comparer son partenaire amoureux à une vedette de cinéma.

« Il était beau bonhomme » (Éloïze, 466:466).

« Je le trouvais cute » (Sarah, 219:219).

« Il avait un harem à l'entour de lui... C'était un beau petit gars de 14 ans » (Rose, 651:653).

« Ben, il était beau pour moi » (Emmanuelle, 968:968).

« Il était vraiment beau » (Vanessa, 1227:1227).

« Quand j'ai commencé à sortir avec, je pensais rêver. Ça faisait deux ans que je trippais dessus... Je le trouvais beau... Il m'a toujours attirée » (Ève, 634:636).

« Il avait pas mal de charme » (Naomie, 322:322).

« ...je l'avais tout le temps trouvé super cute. Je trouvais qu'il ressemblait à Brad Pitt tsé il a des beaux yeux » (Charlotte, 350:351).

« Moi, je trippais dessus tsé » (Léa, 132:132).

Un amour éternel : une relation qui va durer toute la vie {9}

Malgré leur jeune âge, neuf adolescentes rencontrées se sont exprimées spontanément sur la nature éternelle de leur relation au partenaire amoureux. En ce sens, ces adolescentes se projettent dans l'avenir avec ce partenaire, convaincues que cette relation est faite pour durer toute la vie. Certaines d'entre elles révèlent même avoir penser se fiancer ou se marier avec ce partenaire amoureux.

« On avait des projets ensemble, je l'encourageais dans ses projets pis c'était fait pour durer. J'en étais certaine » (Rose, 1945:1947).

« J'étais sûre que je ferais ma vie avec ce gars là » (Emmanuelle, 498:499).

« Je pensais que j'allais passer ma vie avec lui. Je voulais même me marier avec lui » (Vanessa, 2688:2690).

« J'ai toujours rêvé d'avoir une famille aussi pis des enfants. C'est ça que je cherche » (Bianca, 143 :143).

« Moi je suis prête pour une relation, tu vas peut-être trouver ça con, mais je suis prête pour avoir un gars avec qui ça va durer. Tsé je suis tannée de trois, quatre mois pis le gars il dit qu'il t'aime mais qu'il t'aime pas » (Naomie, 338:342).

« Il y a que pour lui c'était pas du sérieux là... Je le sais pas comment qu'ils pensaient les gars là, ils sont pas comme moi là. Tsé, c'était des histoires de deux, trois semaines là, tsé. Ça marchait jamais, tsé. Moi je cherche une relation qui va durer » (Cassandra, 369:373).

« Fait que tsé lui, c'était vraiment sérieux là. Je pensais c'était quasiment pour la vie... Pis tsé, ça peut-être jeune encore, 16 ans, pour penser à faire sa vie avec un gars mais... » (Juliette, 421:422).

« T'as un chum là pourquoi que tu irais avec quelqu'un d'autre. Surtout que quand ça fait longtemps que t'es avec là, tu t'en vas pas avec un autre gars pour savoir comment que sait, parce que tsé dans le fond tu le sais avec le gars si ça va durer tandis que ton chum ça dure, pourquoi gâcher ça non plus là » (Laurence, 806:812).

« On voulait se fiancer tous les deux » (Léa, 241:241).

Un amour qui transforme : si je l'aime assez, il va changer {6}

Pour six de nos interlocutrices, l'amour possède des propriétés particulières, celles de pouvoir sauver ou guérir l'être cher. Ainsi, si elles parviennent à aimer suffisamment leur partenaire, elles réussiront à le transformer grâce aux pouvoirs magiques de leur amour.

« Parce que tu l'aimes, tu dis qu'il va changer... C'est parce que tu l'aimes, mais tu sais ce qu'il fait c'est pas correct mais ça te rentre pas dans la tête qu'il va falloir que tu le quittes un moment donné, il va falloir que tu fasses de quoi » (Daphnée, 764:764).

« Je le croyais qu'il allait changer... j'étais en amour avec lui » (Vanessa, 822:825).

« Je pensais là que l'amour ça pouvait sauver. Que si t'aimais un gars là, il allait changer. Je me suis rendu compte que non » (Bianca, 429:430).

« Ma mère me l'avait dit, tu veux trop faire le docteur avec, là tsé, le guérir de tout là. Mais ça pas marché... j'essayais de l'aider là » (Raphaëlle, 532:542).

« Je disais ah je l'aime, il va changer. On dirait que je l'aimais trop pour le laisser. Je me disais dans ma tête, il va changer là, il peut pas rester de même tout le temps, ben il a pas changé, il a tout le temps resté de même... Je me disais, je vais être capable de le changer, un coup que t'aime, non, ça marchait pas » (Laurence, 377:387).

Pour une participante, cette magie de l'amour prend son élan dans la maternité. Au contact de cet enfant, le partenaire amoureux deviendra doux comme par enchantement.

« Je l'aimais assez pour avoir un enfant. Mais moi je me disais, "si on a un enfant ensemble là, il va changer. Il va être fin, il va être doux, il va plus s'occuper de moi. On va être une petite famille unie pis on va s'aimer pis tout va être beau. Il y aurait plein de choses, ça prouverait que je l'aime pis " » (Rose, 2233:2234).

5.2.2 *Un lien d'attachement aveuglant et fusionnel {16}*

L'attachement au partenaire amoureux a été abordé spontanément par seize de nos interlocutrices. Leurs propos fait ressortir l'intensité aveuglante du lien affectif qui les lie à leur partenaire amoureux et le mode fusionnel sous lequel elles vivent leur amour.

Un amour intense : je l'aimais tellement {14}

La majorité de nos participantes (14) nous ont entretenue au sujet de l'intensité du sentiment amoureux qui les liait à leur partenaire. Plusieurs en ont parlé en ces termes: « je l'aimais »; « j'étais en amour avec lui »; « il y avait beaucoup d'amour »; « c'était fort »; « je l'ai aimé super gros »; « je l'aimais trop ». Pour décrire l'intensité du sentiment amoureux qu'elles entretiennent pour leur partenaire, d'autres utilisent des expressions aussi fortes que « j'aurais pas pensé être capable de vivre sans lui »; « il était toute ma vie »; « il était tout »; « mes relations amoureuses prennent vraiment toute la place dans ma vie ».

« Je l'aimais, je l'aimais ce gars-là. Je sais pas comment je faisais-là mais je l'aimais » (Éloïze, 303:303).

« Ça a été le premier gars qui a commencé à me faire des problèmes mais moi j'étais en amour avec lui » (Sarah, 208:210).

« ...il y avait beaucoup d'amour là... C'était fort. J'aurais pas pensé être capable de vivre sans lui. À ce moment là, il était toute ma vie » (Rose, 1942:1945).

« C'était mon meilleur ami, c'était mon amant, c'était mon chum, c'était tout » (Emmanuelle, 2185:2186).

« Moi j'étais en amour avec lui. Pis tsé, c'était mon premier chum, c'est sûr tsé » (Vanessa, 825:825).

« Je veux pas que ça soit comme ça mais mes relations amoureuses prennent vraiment toute la place dans ma vie... supposons que ça va pas bien à un examen ben ça peut aller bien dans d'autres choses. Mais si ça va pas bien dans mes relations amoureuses ça a un impact sur vraiment tout là » (Bianca, 735:739).

« Ben lui c'était mon vrai chum là. Je l'ai aimé super gros. J'ai resté un an avec lui là » (Naomie, 137:138).

« J'étais pas capable de ne pas me voir sans lui » (Mélissa, 931:931).

« Ben c'est à cause que je l'aime » (Jade, 205:205).

« Moi, je l'aimais trop ce gars là. J'avouais que ça marche » (Cassandre, 455:455).

« C'était mon deuxième vrai chum dans le fond, fait je pensais des fois que ça pouvait être ça l'amour » (Juliette, 408:410).

« Je l'aimais là pis je voulais pas le perdre » (Laurence, 1105 :1106).

« Je l'aimais, parce que pour avoir pleuré pareil, quand t'aimes pas quelqu'un des affaires de même [menaces de suicide] ça te fait pas pleurer là » (Charlotte, 514:516).

« Je l'aimais gros » (Léa, 534:534).

Un amour fusionnel : ne faire qu'un {11}

L'attachement pour le partenaire amoureux se vit pour onze de nos interlocutrices sous un mode fusionnel. Elles se sentent si près de leur partenaire amoureux au point de se fondre à lui.

Cette proximité leur donne l'impression de ne faire plus qu'un. L'extrait de discours suivant tiré de notre entrevue avec Emmanuelle traduit à merveille cette notion d'amour fusionnel.

« Fusion, je cherchais le mot tantôt. On était un dans l'autre tellement qu'on était proche... » (Emmanuelle, 2435:2436).

Pour plusieurs d'entre elles, le partenaire amoureux devient désormais le centre de leur univers. Elles ne vivent que pour lui. Elles sont centrées sur ses besoins et partagent tout avec lui et ce, au risque d'en perdre leur propre individualité.

« Parce que lui il était hyper dépendant fait qu'aussitôt qu'il ne l'était pas là, je trouvais pas ça normal là tsé c'était pas correct. Fait que j'allais le rechercher à quelque part tsé » (Sarah, 605:607).

« Je pensais juste à lui. Je vivais juste pour lui » (Rose, 1741:1741).

« Il y a toujours une distance entre toi pis un ami même si vous êtes des amis très proches. Tsé c'est pas pareil. Pis il y a la dimension physique aussi, pas nécessairement sexuelle là, comme tu ne vas pas toujours serrer ton ami dans tes bras ou tsé, l'embrasser là » (Bianca, 156:163).

« J'étais centrée sur ses besoins oui. Mais je n'ai pas perdu de vue mes objectifs, pas à 100% en tous cas.... beaucoup mais pas complètement » (Mathilde, 1327:1332).

« ...qu'on soit proche là, tsé qu'on se dise tout en pleine face là. Tsé qu'on ne se le cache pas là. Ça, il le sait que c'est important pour moi » (Mélissa, 798:800).

Cette proximité entre les partenaires ne se vit pas qu'au plan émotionnel mais au plan physique aussi. À ce propos, plusieurs participantes passent le plus clair de leur temps en compagnie de leur partenaire amoureux, au point d'en négliger complètement les autres membres de leur réseau social.

« La plupart du temps, on était soit chez eux ou chez nous » (Éloïze, 757:758).

« J'étais juste avec mon chum... tout le temps, tout le temps, tout le temps avec mon chum » (Emmanuelle, 2427:2431).

« Ça commencé à être plus sérieux là. On s'est vraiment engagé. Fallait toujours, toujours, toujours que je sois avec lui, là. On dirait que toutes mes énergies étaient juste avec lui » (Bianca, 545:549).

« On se voyait à tous les jours, pis la semaine je voyais pas mes amis pantoute tsé. Souvent, il venait me chercher à l'école ou je m'en allais chez eux. Je revenais vers 9h00 chez nous pis là je voyais pas mes amis. Pis la fin de semaine, ben le vendredi soir, je partais, pis je revenais le dimanche soir chez nous, fait que je voyais pas personne là » (Raphaëlle, 749:755).

« J'étais tout le temps rendu chez eux les fins de semaine pis je couchais tout le temps chez... on se voyait plus moi pis mes parents » (Laurence, 400:404).

« On faisait tout le temps plein d'activités ensemble. C'était tout le temps, je finissais de travailler là lui il venait me rejoindre à pied là pis tsé on restait ensemble jusqu'à temps que ma mère vienne me chercher pis que j'aille me changer... On était tout le temps ensemble » (Charlotte, 355:358).

« Aux récrés on était ensemble. Le matin on était ensemble, le soir quand j'attendais la bus on était ensemble... On passait les fins de semaine ensemble » (Léa, 262:264).

5.3 Préserver, à tout prix, le lien romantique : nier la violence, éviter d'y faire face, espérer que ça change

Les épisodes de violences vécues par nos interlocutrices ont certes suscité en elles diverses réactions émotives qui auraient pu les amener à questionner sérieusement leur lien romantique avec leur partenaire. Par ailleurs, l'analyse du discours des participantes tend paradoxalement à faire ressortir l'inverse. En effet, leurs représentations romantiques de la relation de couple et leur besoin impératif d'un lien amoureux intense et fusionnel, semblent plutôt les pousser à préserver, à tout prix, ce lien romantique au partenaire.

En ce sens, la présente section de la recherche se propose de faire ressortir ces stratégies d'ajustement décrites par les jeunes femmes ayant participé à l'étude. Ces dernières ont été regroupées sous trois grandes catégories, à savoir celles qui consistent à nier la situation violence, celles qui favorisent l'évitement du partenaire, des proches ou de la situation de violence vécue et enfin, celles qui visent à nourrir l'espoir d'un changement.

5.3.1 Nier la situation de violence {19}

Devant la violence vécue en situation de couple, un premier ensemble de stratégies, celles apparentées au déni de la violence, émergent du discours des 19 participantes rencontrées. Ces stratégies leur ont permis d'ignorer, sinon temporairement, la violence que leur faisait subir leur partenaire et de maintenir, à tout prix, leur lien romantique. Ces stratégies de déni se présentent sous quatre formes particulières, à savoir l'attention sélective, la banalisation des gestes de violence et de leur portée, le blâme et la culpabilisation quant à la situation de violence subie, de même que la rationalisation des comportements de violence.

S'attarder aux aspects positifs : au-delà de la violence, une présence constante et rassurante, des marques d'écoute et des gestes qui font plaisir {16}

L'attention sélective a permis à la majorité (16) de nos interlocutrices de tamiser la violence dont elles étaient victimes en s'attardant exclusivement aux aspects positifs de leur relation de couple. Ces dernières insistent en l'occurrence sur le fait qu'au-delà de la violence, leur partenaire leur offre une présence constante et rassurante, des marques d'écoute et d'amour en leur faisant plaisir. Elles accordent tellement d'importance à ces bons moments, bien souvent éphémères, qu'elles en viennent même à oublier la violence qu'elles vivent.

Bon nombre d'entre elles (9) centrent leur attention sur les qualités qu'elles apprécient de leur partenaire plutôt que sur ses mauvais côtés, dont celui d'être manifestement violent. En dépit des épisodes de violence, le partenaire amoureux est décrit comme quelqu'un pouvant se montrer gentil, patient, doux, calme, généreux, « cool », correct et capable de s'oublier. Ainsi, lorsque le partenaire fait montre de violence à leur égard, ces dernières s'accrochent à ces qualités qu'elles apprécient tant chez lui ou aux qualités dont il a fait preuve au début de leur relation, avant que ne s'installe la violence.

« ...d'habitude, il était gentil, il était pas violent » (Éloïze, 465:466).

« Il y a pas juste tsé la violence ou non, là. Souvent, c'est même les plus gentils aussi » (Sarah, 2027:2028).

« J'appréciais tellement les moments où il était fin que ça enterrait tout le reste » (Rose, 1927:1928).

« Il était doux quand même les six premiers mois » (Emmanuelle, 967:968).

« Au début il était pas de même. Il était calme, il était doux. C'est après ça, il a commencé à capoter » (Daphnée, 700:700).

« Quand ça va mal, je me dis « Il peut être tellement fin quand il veut, tsé ». Je m'accroche sur les bons moments » (Bianca, 640-642).

« Il était super doux, il était super fin avec moi. C'est juste que quand c'était le temps de ça, moi ça ne me tentait pas pis il était là : « Envoye, envoye » (Mélicha, 339:345).

« Ben il est quand même assez cool. Il est correct. Il a des bons côtés Ben vraiment gros. Mais tsé des fois ça va sortir tout seul comme ça, il va faire des crises » (Jade, 312:313).

« Tsé il avait quand même des qualités là. C'est comme si ça lui dérange pas de s'oublier complètement pour quelqu'un. Il disait qu'il était pire que ça avant, ben j'ai dis c'est encore grave là ton affaire » (Raphaëlle, 467:472).

La présence constante qu'assure le partenaire amoureux est, d'une part, mentionnée par cinq de nos interlocutrices comme un aspect positif de leur relation sur lequel elles insistent en situation de violence. À cet égard, l'importance d'avoir quelqu'un à ses côtés, de se relier à un port d'attache et de sentir une stabilité ressortent plus particulièrement du discours des jeunes femmes qui rapportent des difficultés sérieuses dans leur milieu familial d'origine. Les extraits illustrant ce besoin d'être entourée ont été tirés d'entrevues réalisées avec des jeunes femmes qui ont été placées en famille d'accueil ou en Centre jeunesse.

« Il est ben stable là tsé. Il était tout le temps à la maison quand qu'il travaillait pas fait qu'à quelque part c'était comme rassurant tsé il était toujours là » (Sarah, 1164:1166).

« J'avais un certain port d'attache ... ça faisait quand même quelques mois qu'on était ensemble pis je l'aimais » (Rose, 1446:1447).

« ...peut-être qu'il me frappait des affaires comme ça mais je sais qu'il m'aimait, pis qu'il était toujours là avec moi » (Vanessa, 2309:2311).

« J'avais besoin de quelque chose, il était tout le temps là. Il était tout le temps prêt » (Mathilde, 492:492).

« Ça fait deux que je suis avec, aller avec quelqu'un d'autre, ça ferait bizarre... Mais je m'entends bien avec, c'est rien que la jalousie qui m'énerve » (Jade, 240:246).

D'autre part, aussi paradoxal que cela puisse paraître, le partenaire bien que violent est perçu alors comme une présence rassurante. Trois participantes centrent leur attention sur l'aspect de protection qu'offre une relation avec un tel type de partenaire. Elles s'attardent au fait que le partenaire les protège contre les dangers extérieurs à la relation, négligeant le fait que leur protecteur s'avère un agresseur qui s'en prend régulièrement à elles dans le cadre de la relation.

« On aurait dit que quand je n'étais pas avec lui je me sentais plus à l'aise mais je me sentais moins protégée » (Emmanuelle, 1712:1715).

« Quand je regarde avec ma tête là, je me dis « Pourquoi j'aime ce garçon là, tsé? »... On est tellement différent pis c'est pas ce que j'imagine plus tard... mais il a un côté brave comme une sécurité » (Bianca, 662:666).

« Quand tu as un chum tu te sens comme plus protégée... tu as pratiquement tout le temps quelqu'un là avec toi... quelqu'un pour te protéger s'il arrive quelque chose » (Ève, 1313:1318).

« Ben c'est comme tsé, il me protégeait genre... S'il y avait quoi que ce soit pis tout ça ben il était là pour moi » (Léa, 249:250).

Le partenaire, bien que manifestement violent, est décrit par plusieurs participantes (9) comme un grand confident à qui on dit tout. Il est ainsi vu comme quelqu'un de compréhensif, qui est là pour écouter en cas de besoin ou qui possède des habiletés de communication. Ces marques passagères d'écoute et de communication du partenaire apaisent la violence qu'il manifeste à leur égard.

« Je peux me confier parce que c'est pas une grande gueule... Je lui ai dit tout le temps tout, tout, tout, tout... J'ai quelqu'un pour me confier, c'est sûr. C'est la seule affaire que je peux vraiment faire confiance parce que les autres affaires, je peux pas lui faire confiance » (Camille, 2191:2195).

« Quand je ne filais pas, il était là aussi tsé pour m'écouter là » (Sarah, 611:613).

« ...je ne dirais pas toute à mes amies tsé de filles. Mais à mon chum, le père de mon enfant, je disais tout » (Vanessa, 2173:2175).

« Une des choses que j'aime beaucoup de ce garçon là c'est que lui il est vraiment capable de communiquer... C'est sûr que des fois quand il pète sa coche, comme on dit là, ça va vraiment pas bien là. Il peut avoir des réactions violentes mais il est capable de dire « Je me sens comme ça » (Bianca, 671:676).

« Il était tout le temps là quand j'avais besoin de parler » (Mathilde, 490:490).

« Tu as quelqu'un à qui te confier. Normalement, ton chum tu peux te confier à lui » (Ève, 1319:1921).

« Dans ma tête je l'aimais là. Il était compréhensif. Quand je lui parlais tsé, je savais qu'il m'écoutait » (Mélicca, 563:565).

« Il m'écoute tout le temps quand je lui parle. Le fait qu'il est jaloux pis tout ça me tape sur les nerfs » (Jade, 206:206).

« Si j'avais quelque chose que tsé qui allait pas, lui il me disait parle-en... C'était un chum mais en même temps un confident » (Juliette, 596:599).

Sept jeunes femmes rencontrées ont porté leur attention sur les gestes qui leur ont fait tant plaisir, ignorant par le fait même les gestes de violence commis par le partenaire. Elles s'attardent par conséquent aux cadeaux reçus, aux surprises et aux gestes qui les ont touchées dans le cadre de cette relation. En situation de violence, elles se raccrochent à ces preuves d'amour témoignées par leur partenaire.

« Il montrait des preuves d'amour quand même... pendant la nuit, il était allé voler mon chien pour me le ramener, tsé des choses comme ça qui faisait qu'il était attachant aussi » (Rose, 1379:1382).

« C'est vrai qu'il a des côtés qu'il n'est pas bien dans la tête quand il me frappait, pis il me faisait des crises... Mais tsé, il me faisait des cadeaux, il m'accompagnait à l'hôpital... Des fois, il gardait la petite pour que je puisse sortir, prendre de l'air » (Vanessa, 1354:1359).

« Il m'apportait tout le temps des cadeaux... il m'offrait la lune. Tsé si je lui avais demandé d'aller me la chercher, il serait allé » (Mathilde, 488:492).

« On sortait pareil tsé, on restait pas tout le temps chez eux là. Ben tsé, on faisait des sorties tsé, c'était le fun là... Tsé, j'étais bien quand j'étais avec, quand il était pas à l'ordinateur ou à son nintendo là » (Ève, 596:599).

« Il aimait ça gros me faire plaisir... comme quand on allait magasiner je disais c'est beau ça... Deux jours plus tard, il m'arrivait avec ce que je voulais » (Naomie, 322:330).

« Admettons s'il allait faire l'épicerie, il revenait avec des petites surprises, des affaires de même. Je l'appréciais de lui là tsé. J'aimais ça qu'il le fasse pis tout » (Mélissa, 850:854).

« Il venait me voir quand j'étais à l'école là. À tous les midi il était là... J'aimais ça qu'il vienne » (Raphaëlle, 878:884).

Banaliser les gestes de violence et leur portée : c'est pas grave, ça aurait pu être pire {12}

Une seconde stratégie de déni de la violence rapportée consiste en sa banalisation. Ainsi, nombre de nos interlocutrices (12) ont soit minimisé la nature des gestes de violence posés par le partenaire amoureux à leur endroit, soit banalisé la portée de ces mêmes gestes sur elles.

Sept d'entre elles enveloppent la violence vécue en situation de couple alléguant que leur situation n'est pas grave puisqu'elles n'ont jamais été la cible de violence physique ou pourrait être pire si le partenaire avait posé des gestes de violence plus sévères à leur endroit comme c'est le cas pour d'autres jeunes filles.

« Dans ce temps-là il me frappait pas dans la face, il me pognait juste les bras, des affaires comme ça » (Vanessa, 994:995).

« Des fois, il pouvait me sacrer après... C'est presque rien parce qu'il m'a jamais frappée... je me dis que ça aurait pu être pire là. Il y a des filles qui sont carrément battues là pis j'ai jamais mangé de coups... » (Bianca, 556:561).

« Quand il voulait faire l'amour ben il me forçait. Tsé il retenait mes bras... Ben tsé, il m'a jamais frappée là en tant que tel » (Ève, 914:916).

« Il m'a déjà frappée, ben pas à coups de poings » (Mélissa, 674:676).

« C'était pas de la violence physique mais c'est sûr qu'il y en avait de la violence verbale... C'était rien que "Voyons là, ferme donc ta gueule" » (Cassandra, 328:332).

« C'est pas vraiment de la violence mais tsé ça fait de quoi en dedans là. Tu dis j'irai pas parler de ça, il y en a qui vivent des pires tsé... Je me disais c'est pas grave. Mais tsé je sais que ça m'a empoisonné la vie un peu là » (Raphaëlle, 1054:1060).

« Il est très, très jaloux, pas jaloux tsé jusqu'à fesser disons la personne qui va venir me cruiser mais... il va le voir pis il dit ben lâche là, c'est ma blonde » (Laurence, 950:959).

Tel qu'illustré par les citations qui suivent, cinq des interlocutrices ont tendance à banaliser les conséquences de cette violence sur elles. Elles réduisent alors la portée de ces expériences tant sur leur santé physique que psychologique.

« J'avais tout le dos graffigné, plein de sable... Ben, ça saignait mais tsé, ça pissait pas le sang là » (Camille, 473:474).

« J'avais mal un peu dans le dos là mais... » (Sarah, 365:365).

« ...il me faisait mal ben ben souvent physiquement mais il ne me faisait jamais mal moralement comme ça là quand je l'ai trompé » (Emmanuelle, 1978:1980).

« Mais c'est que là j'ai des petits problèmes, des petites affaires genre j'ai une maladie vénérienne... Je sais pas comment ça s'appelle, une bactérie. Tsé j'avais plein de champignons en dedans » (Jade, 261:266).

« Je me disais genre ah, c'est pas grave là tsé je vais tenir ça tranquille. Ça va marcher, ça va se replacer, il y a rien là... » (Charlotte, 949:959).

Se blâmer, se culpabiliser : j'avais l'impression que ce qui arrivait était de ma faute {10}

Une autre stratégie de déni consiste à se reprocher la violence du partenaire, cherchant ainsi à garder intact l'amour, sinon l'amoureux. Parmi les jeunes femmes rencontrées, dix confient s'être blâmées, culpabilisées pour la situation de violence dont elles étaient pourtant victimes. Elles ont l'impression que ce qui leur arrive est de leur faute, convaincues que leurs agissements sont à l'origine de la violence du partenaire.

« Je me culpabilisais... peut-être que c'est moi qui faut qui se réajuste » (Camille, 2319:2321).

« Je me sentais tout le temps coupable... se sentir coupable, c'est écœurant. Tout le temps l'impression que tout ce qui arrivait c'était de ma faute là » (Sarah, 530:532).

« C'est ce que je me disais, c'est vrai c'est de ma faute. Tsé là où on en est venu, c'est de ma faute... je causais beaucoup de problèmes pis je faisais de la chicane... j'avais honte de moi » (Rose, 1820:1823).

« Je me demandais si c'était vrai que c'était moi qui, je sais pas, qui cherchais le trouble. Je me demandais si c'était moi qui collais le gars ou de la façon que je le checkais » (Emmanuelle, 580:580).

« ...je me sentais toujours coupable » (Daphnée, 740:740).

« ...ça a pris du temps à le voir mais je disais toujours que c'était de ma faute. S'il y avait de la violence, c'était de ma faute. C'était tout le temps moi, c'était à cause de moi » (Vanessa, 1895:1897).

« Je me suis beaucoup posé la question pourquoi c'est arrivé. Tsé c'est peut-être moi qui a fait pour que ça arrive. Tsé je mettais ça plus sur mes torts à moi » (Naomie, 662:665).

« Le problème c'est qu'on revient souvent sur des affaires en arrière. Il faut pas vivre au passé, faut vivre au présent... C'était de ma faute parce que je revenais tout le temps en arrière d'un an » (Jade, 1050:1055).

« À toutes les fois qui me chialait après ou quelque chose, je me disais que c'était moi qui avais fait quelque chose de pas correct, mais dans le fond c'était pas ça, c'est lui qui avait un problème. Je faisais rien dans le fond » (Laurence, 700:702).

« Je pensais que c'était de ma faute parce que moi je lui avais parlé... J'étais là ah c'est de ma faute là pis tout » (Léa, 783:785).

Trois d'entre elles vont jusqu'à s'approprier la responsabilité de la violence de leur partenaire amoureux. Elles en viennent ainsi à penser qu'elles ont un sérieux problème, que ce sont elles qui font preuve de violence.

« ...des bouts, je me demandais si c'est moi qui avais un problème » (Camille, 2327:2332).

« J'avais l'impression que c'était moi qui étais violente... je commençais à me poser des questions là » (Sarah 2313:2319).

« ...c'était moi qui étais violente... c'était moi qui avais un problème tsé » (Rose, 1509:1509).

Rationaliser les comportements de violence : c'est pas de sa faute s'il est comme ça ou c'est parce qu'il m'aime {7}

En situation de violence, certaines des jeunes femmes rencontrées (7) ont recours à la rationalisation pour s'expliquer les gestes posés par le partenaire amoureux. Les participantes évoquent à ce titre un éventail de raisons pouvant justifier le comportement agresseur de leur partenaire amoureux. Le partenaire se sent inférieur à elle, persécuté du fait que personne ne l'aime, souffrant du manque d'amis ou d'ostracisme de la part de son entourage. D'autres interprètent la violence de leur partenaire comme une preuve d'amour. Pour toutes ces raisons, il devient admissible qu'il soit agressif à leur endroit.

« ...c'est comme s'il se sentait trou de cul à côté de moi parce que j'avais plein de projets » (Sarah, 797:799).

« Il y a personne qui l'aimait, fait que il était comme ben ben ben persécuté... Il commençait à être agressif à cause de ça tsé » (Emmanuelle, 2268:2272).

« Des fois ma mère disait des blagues là sur les noirs là, mais tsé des blagues blessantes là. Pis son chum, il parlait comme les noirs là tsé pour le niaiser pis tout ça là tsé... d'un côté je le comprends » (Vanessa, 1817:1824).

« Il était vraiment le bouche-trou de la gang. Puis lui ça le frustrait de voir que moi j'avais des amies qui ne se foutaient pas de moi » (Mathilde, 831:833).

Deux jeunes femmes légitiment la possessivité ou l'infidélité du partenaire par l'âge ou le manque d'expérience. Dans ces conditions, les gestes de violence ne leur sont pas intentionnellement adressés.

« ...lui il était plus vieux que moi... il ne sortait pas. Moi j'avais 16 ans... je voulais sortir, m'amuser tout ça tsé. J'étais encore jeune » (Vanessa, 1087:1088).

« Tsé c'est à cause de lui, quand il était jeune, il n'a pas fait ses folies, à l'âge qu'il fallait. Fait qu'il les fait plus vieux » (Jade, 484:486).

La maladie mentale et la consommation de drogues ont aussi été avancées par deux interlocutrices comme des raisons expliquant la violence du partenaire, lui enlevant ainsi toute responsabilité pour ses gestes.

« Je disais qu'il était maniaco-dépressif, mon voisin en bas aussi il est sauté dans la tête là. Il est pas bien non plus, il faisait la même chose avec sa femme là. Il paranoïait au bout. Il la frappait toute ça » (Vanessa, 2564:2567).

« Il fumait super gros, il avait essayé le chimique. C'est peut-être pour ça qu'il était un peu agressif » (Naomie, 583:583).

Quelques unes de nos interlocutrices associent la violence à l'amour. Malgré qu'elles soient conscientes que la violence et la jalousie, c'est mal, quatre d'entre elles l'interprètent comme une preuve d'amour. Après tout, si leur partenaire amoureux ne tenait pas à elle, il n'agirait pas de la sorte.

« Le fait qu'il soit violent... C'est con là mais je sais que c'est pas une preuve d'amour mais si il fait ça tsé à quelque part c'est pas parce qu'il voulait me crisser là tsé, il ne ferait pas ça là tsé » (Sarah, 1666:1673).

« On s'aimait trop. Lui avec il m'aimait mais on s'aimait mal. C'est ça, on s'aimait mal. Je ne savais pas, je savais pas comment l'aimer pis lui il ne savait pas comment m'aimer. On ne savait pas trop comment s'y prendre finalement là » (Emmanuelle, 2330:2334).

« Dans le fond sa manière de s'y prendre quand il y avait un gars après moi tsé c'était peut-être pas en mal. Tsé c'était peut-être sa manière de me montrer qu'il m'aimait... Sa manière de me montrer qu'il m'aimait n'était pas bonne mais tsé lui il pensait que c'était la meilleure » (Naomie, 322 :327).

« J'étais là : " Il est jaloux, c'est sûr qu'il m'aime " » (Mélissa, 322:327).

5.3.2 *Éviter de provoquer le partenaire, de faire face à ses proches et à la situation de violence {13}*

Un deuxième ensemble de stratégies d'ajustement, permettant aussi de préserver lien romantique, consiste à donner raison au partenaire, à rompre avec ses proches ou encore à fuir sa vie. À ce propos, plusieurs participantes rencontrées (13) racontent s'être retirées pour ne pas ajouter aux conflits, s'être isolées de leur réseau social, avoir décroché de l'école et même de la vie ou avoir fui dans l'alcool et les drogues.

Se retirer : je lui donnais raison pour ne pas faire de chicanes {11}

Habitées par la peur, nombre de nos interlocutrices (11) cherchent à échapper à la violence dont elles sont victimes dans leur relation de couple en acquiesçant aux demandes de leur partenaire, évitant ainsi de provoquer un autre épisode de violence.

« Je faisais attention à ce que je disais ou ce que je faisais parce qu'il était assez ben pris pis quand il se choquait, j'aurais pas voulu être là encore » (Éloïze, 346:352).

« J'avais tellement peur là, tsé j'avais peur. Je savais tellement pas comment il réagirait. Il était tellement imprévisible » (Camille, 2296:2297).

« Je ne parlais plus, je le laissais faire là... " Bla, bla, bla... c'est correct, c'est correct ". Je lui donnais raison sur tout » (Sarah, 505:508).

« J'avais la chienne fait que j'y allais pis je fermait ma gueule. Je faisais ce qu'il voulait quoi. C'est vraiment ça, je faisais ce qu'il voulait » (Rose, 1376:1379).

« Mais tu t'arranges pas pour être toute seule avec parce que sinon il va en profiter encore plus pour te fesser dessus.... » (Daphnée, 676:677).

« Je faisais attention, qu'est-ce que je faisais tsé pour ne pas qu'on pogne des chicanes » (Vanessa, 1010:1011).

« Il est tellement susceptible là. On peut rien lui dire à ce garçon là. Fallait vraiment que je pèse chaque mot là. Si ça faisait pas là, il fessait là » (Bianca, 552:554).

« J'avais peur qu'il me batte parce qu'il faisait du karaté. Pis j'avais peur de comment il aurait réagit » (Ève, 788:790).

« J'avais peur de ses réactions, qu'est-ce qu'il ferait » (Mélissa, 1015:1016).

« Admettons il disait est-ce qu'on va là, je disais oui mais dans le fond je voulais dire non » (Raphaëlle, 301:308).

« Mettons je vais dire de quoi : " Ah t'es jaloux ". " Ben non, je suis pas jaloux ". " OK c'est beau. Si t'es pas jaloux, laisse faire ". Là tsé juste quand il me contredit là, " OK., c'est beau. On n'en parle pu " » (Charlotte, 733:734).

S'isoler : je ne voulais pas voir personne {7}

En réaction à la violence vécue, sept de nos interlocutrices ont eu le réflexe de s'isoler de leurs ami(e)s, de leurs parents. Elles s'enferment alors sur elles-mêmes, préférant tenir à l'écart leur entourage de façon à moins souffrir de l'odieux de leur relation.

« J'étais dans ma bulle pis je voulais pas voir personne » (Éloïze, 1140:1140).

« J'ai éliminé tout mon réseau d'amis fait que j'avais juste lui dans le fond » (Sarah, 338:340).

« J'étais pas bien, je me renfermais beaucoup » (Rose, 1139:1139).

« ...j'avais laissé tomber tout le monde pour lui tsé » (Vanessa, 969:969).

« Je parlais plus avec mes amis. Pourtant avant lui, mes parents je leur racontais plein d'affaires. C'était l'enfer... Pendant que je sortais avec lui oublie ça je voulais rien savoir de personne » (Naomie, 743:747).

« Comment tu penses que moi je peux penser quand il me prend toutes mes chums de filles comme ça. Je me méfie pis j'en ai plus de chums de filles. Je ne veux même plus en rencontrer des amies tellement que j'ai peur de me faire encore le coup » (Jade, 418:422).

« J'ai délaissé un peu mes amis. Pendant deux mois j'ai resté sans voir personne » (Raphaëlle, 415:417).

Décrocher de l'école et même de la vie : j'en pouvais plus {7}

Emmurées dans la souffrance occasionnée par la violence dans leur couple, sept participantes ont décroché de l'école et même de la vie. Elles paraissent en déroute, en fuite de leur milieu de vie. Parmi elles, trois de nos interlocutrices abandonnent temporairement leurs activités scolaires. En panne d'énergie, elles se retirent de l'école.

« J'ai lâché l'école pis là, je restais chez nous pis je faisais pus rien. J'étais déprimée. J'avais pus le goût de rien » (Éloïze, 1105:1107).

« Ce que j'ai vécu avec ce garçon là ça m'a tellement affecté là... J'ai lâché des cours, j'étais plus capable » (Bianca, 739:747).

« J'ai lâché l'école parce que, je sais pas, je capotais... J'étais pas capable de me concentrer à l'école, pu capable de rien faire, je me sentais mal on dirait » (Jade, 670:676).

Au total, six participantes ont voulu, pendant cette période difficile où elles vivaient de la violence, décrocher de la vie en mettant un terme à leurs jours. Comme en témoignent ces riches extraits de discours, pour trois de nos interlocutrices, la violence ne marquait pas seulement leurs relations amoureuses mais d'autres sphères de leur vie.

« J'aimais un chanteur d'un groupe. Nirvana je sais pas si tu connais? Pis il s'est suicidé pis moi j'étais en amour avec... Quand il s'est suicidé, je suis devenue révoltée. Je voulais mourir. Ça s'est mis à tout être noir. Pis là j'ai rencontré des gars qui allaient avec ça, noirs » (Éloïze, 83:91).

« Depuis le début de mon adolescence, j'ai des pensées suicidaires beaucoup. J'imagine ça vient que j'étais pas heureuse chez moi pis dans ma famille d'accueil... J'ai été heureuse avec lui pendant 7-8 mois pis là ça allait mal. Je suis redevenue ben malheureuse. Là, j'ai voulu mourir à ce moment... Mais oui, j'en ai fait des plans pis oui, j'y ai pensé pis des journées entières... Mais quand je rencontrais un gars ben là, ça changeait des choses tsé » (Rose, 710:739).

« Un moment donné j'ai pris une couple de tylenols... je voulais lui faire peur tsé pour qu'il se rende compte là... qu'il m'avait fait du mal... » (Vanessa, 2422:2432).

« J'avais fait une tentative avec de l'alcool, du brandy pis tout ça pis j'avais pris des pilules fortes. Je ne me sentais plus bien.... J'étais tannée, j'avais plein de problèmes avec ma famille, le divorce, l'homme qui m'avait frappé au visage, les problèmes que j'avais eus avec un garçon » (Jade, 267:280).

« Je le sais pas si tu refoules tout, ben un moment donné t'es pu capable. Pis j'ai fait une tentative de suicide là... J'ai pris des pilules pis tout. Mais tsé, je me suis juste endormie pis je me suis réveillée... J'étais écœurée tsé il y avait pas seulement en amour qu'il y avait de la manipulation dans ma famille aussi » (Cassandre, 220:254).

« J'étais pu capable, j'avais juste ça dans tête. Un moment donné j'ai fait un salut à tout le monde je m'en va là, j'allais me jeter devant le train... Je voulais mourir à cause de mon frère pis mon père pis mon chum ce qui me faisaient subir les trois là... Moi je me disais il y a pas personne qui tient à moi » (Léa, 820:840).

Fuire dans l'alcool ou les drogues : quand je consommait, c'était «cool» {6}

Pour échapper à la situation de violence dont elles sont victimes, six participantes ont recours à l'alcool ou aux drogues. La consommation de substances toxiques permet de fuir une réalité terne, de geler les émotions que fait naître la violence, créant la magie d'un bonheur momentané.

« En tous cas de 11 à 12 ans, je prenais juste du pot tsé du hash, des affaires de même. Pis après ça bon, j'ai commencé à avoir un chum pis lui, il faisait du chimique genre du buvard, de la mescaline, ces affaires là fait que j'ai commencé à en faire » (Camille, 52:58).

« Quand je bois, c'est comme c'est cool tsé, on dirait que je ferais la paix avec tout le monde.... Quand j'étais paquetée ça allait, tout était correct. S'il venait me chercher je m'en foutais, je fermais ma gueule. Mais quand j'étais à jeun le matin ou quand j'arrivais de travailler oublie-ça, je pognais les nerfs tout de suite, je me défendais » (Sarah, 1130:1134).

« J'avais recommencé un peu à consommer aussi là, je m'en crissais de lui, j'étais chez-nous, avec mes amis, à Montréal. C'était pas pareil, je voyais plus ça pareil, je n'étais plus dépendante de lui là » (Rose, 1339:1341).

« L'affaire c'est qu'il fumait tout le temps. Il fumait du pot tout le temps. Fait que moi j'ai commencé à fumer du pot tout le temps. Pis là un moment donné ben j'ai essayé d'autre chose » (Emmanuelle, 456:460).

« J'avais commencé à prendre de la drogue pis tout ça... J'ai déjà fait du buvard, du mush pis ça a déjà été à la mescaline. J'ai tout arrêté ça parce que là ça va mieux. J'ai retrouvé mes parents... j'ai retrouvé ma vie celle que j'avais avant » (Jade, 296:308).

« Avec lui, oublie ça, je faisais jamais rien. On fumait des joints » (Cassandre, 661:662).

5.3.3 *Nourrir l'espoir d'un changement {18}*

Des stratégies, qui consistent à nourrir l'espoir d'un changement qui tarde à venir, vont aussi être déployées pour préserver le lien romantique au partenaire. À ce propos, dix-huit participantes indiquent avoir envisagé et initié différentes actions en ce sens. Elles se sont alors expliquées avec leur partenaire en vue d'améliorer la relation, ont pris un répit en le quittant momentanément ou encore, ont décidé de lui accorder une autre chance.

S'expliquer avec le partenaire : j'ai essayé de lui parler pour que ça change {13}

Spontanément, treize de nos interlocutrices confient avoir tenté de s'expliquer avec leur partenaire en vue d'améliorer le cours de leur relation. Comme en font état les témoignages qui suivent, plusieurs d'entre elles ont exprimé à leur partenaire, voire à plusieurs reprises, leurs insatisfactions quant à ses comportements ou à différents aspects de la relation, de même que leurs attentes face à la relation. Plus souvent qu'autrement, le partenaire violent fait la sourde oreille aux demandes de sa partenaire, la blâme pour ses écarts de conduites ou encore, y répond par la violence. À ce stade de la relation, les participantes continuent de croire qu'un changement de comportement de la part de leur partenaire demeure possible.

« ...admettons j'essayais de lui expliquer, il revirait tout ça contre moi » (Sarah, 1596:1597).

« Il voulait pas m'écouter... j'ai essayé » (Rose, 1401:1401).

« Je pouvais lui dire : " Tsé, quand t'agis comme ça, j'aime pas ça ", là pis je faisais attention là comme je l'amenais pour ne pas le faire sauter encore » (Emmanuelle, 1182 : 1184).

« J'ai essayé de lui parler pis ça pas marché... je lui écrivais pis il a brûlé mes lettres » (Daphnée, 756:757).

« Quand je lui parlais, il disait toujours que c'était de ma faute » (Vanessa, 2611:2611).

« Je lui ai dit qu'est-ce que j'aimais pas de lui pis tout ça pis il arrive il dit " C'est beau, je vas changer, je te le jure " » (Ève, 561:562).

« Ben j'étais ben fine avec mais un moment donné, j'accumulais, j'accumulais... Ça tout sorti d'un coup ce que j'avais à dire. Fait que là ça commencé à brasser » (Naomie, 223:226).

« J'ai essayé de lui parler souvent mais ça changeait absolument rien. Il disait : " Oui, oui, oui " pis deux minutes après il recommençait » (Mélissa, 719:722).

« Des fois je lui parle pis admettons il a fait de quoi pis il ne veut pas me dire la vérité pis ça le choque. Il pitche des affaires, il se frustre, il pousse les affaires pis tout ça » (Jade, 698:700).

« Je le disais pas au début ce que j'aimais pas mais un moment donné, tu te dégènes là. Tu viens habituée avec la personne fait que là tu t'affirmes là » (Cassandre, 617:620).

« Il le voyait que j'étais pas ben. On dirait qu'il voulait pas en parler, tsé, j'étais là tu le sais que ça va pas ben. Il dit ben moi je crois que ça va ben là » (Raphaëlle, 557:564).

« Si je disais qu'est-ce que je voulais pas il me chialait après, pis si je disais ce que je voulais, il s'en foutait » (Laurence, 938:939).

« Je me demandais là c'était quoi qui se passait... Fait que là j'ai décidé d'y en parler pis là c'est ça là qu'il s'en ai pris après moi » (Léa, 137:138).

Prendre un répit de la relation : j'avais besoin d'un « break » mais je l'aimais encore {13}

Autant d'adolescentes (13) ont aussi confié avoir ressenti le besoin de prendre un répit de la relation dans laquelle elles étaient engagées en quittant momentanément leur partenaire. Les principales raisons évoquées pour motiver cette rupture temporaire réfèrent à un incident particulier de violence, à un malaise grandissant face à la relation, au besoin de prendre de l'air ou à la pression exercée de la part de l'entourage. Il faut voir que les participantes ne sont pas encore prêtes à mettre définitivement un terme à la relation. Dans bien des cas, cette rupture momentanée vise à secouer le partenaire amoureux dans l'espoir qu'il change de comportement.

« Ça m'est arrivé je pense cinquante fois de le crisser là pis de reprendre avec » (Éloïze, 1529:1531).

« ...la première rupture, j'appelle ça une rupture parce que j'avais décidé de ne plus le revoir... toutes les fois où ce que j'ai pris cette décision là, c'est l'entourage qui m'a aidée, qui ont mis vraiment de la pression là. Surtout ma mère là, elle arrêtait pas pantoute là. " Qu'est-ce que tu fais avec? Tu perds ton temps? Tu peux avoir bien mieux" » (Bianca, 600:608).

« Quand je suis revenue du centre d'hébergement... Je savais que j'allais finir par reprendre avec. Mais il faut dire que c'était pas fini comme tel... Quand je suis partie, je l'aimais encore pis je n'étais pas nécessairement prête à le laisser. C'est sûr que la dernière chicane m'a aidée à partir parce que ça m'a donné un coup de pied de plus au derrière » (Mathilde, 717:730).

« Après trois mois et demi, j'ai essayé de le laisser parce que j'avais pas pris qu'il m'avait mis enceinte pis tout là. Je savais qu'il avait fait par exprès parce qu'il ne voulait jamais se protéger » (Mélissa, 587:589).

« Je peux même pas les compter les fois qu'on s'est laissé pis qu'on a repris. Tsé parce que je finissais que je me sentais plus ben avec, un moment donné là... je le laissais, on reprenait » (Cassandre, 338:341).

« Quelqu'un qui s'occupe pas de lui pis qui s'occupe plus de moi, j'aime pas ça là, c'est pas mieux là. C'est pour ça que je l'ai laissé pendant trois semaines » (Raphaëlle, 279:282).

« C'est arrivé aussi qu'il m'a trompée avec une de mes meilleurs chums de fille, ben quand que j'ai su ça, j'ai dit non, non on arrête là, ben on arrête, ben j'ai dit je veux un break là je suis plus capable, je suis tannée. Il était assez bizarre... ben parce qu'il commençait à être violent pis j'aimais pas ça » (Laurence, 387:400).

Pour certaines jeunes femmes (6), ce répit est motivé par la rencontre d'un nouveau partenaire ou bien est vécu comme une occasion de trouver réconfort auprès d'un partenaire substitut. Ainsi, elles peuvent combler les besoins affectifs et sexuels laissés pour compte par le partenaire violent. Après avoir fait le plein d'amour à l'extérieur de la relation, elles reprennent là où elles ont laissé avec le partenaire violent de qui elles se sentent toujours éprises.

« Mon ami m'a présenté un gars... ça donné qu'on a couché ensemble. Mais lui, il était tout doux tsé... Il me disait tsé qui voulait savoir de quoi de moi. Peut-être deux, trois jours après-là, il m'a dit qu'il sortait avec une autre fille pis qu'il m'avait fait attendre pour rien » (Camille, 1818:1836).

« ... finalement je le laissais, pis je me trouvais d'autres chums, pis je revenais, pis je le laissais. En tous cas, je l'ai laissé je sais pas combien de fois là » (Sarah, 789:791).

« Moi, je manquais d'affection, je savais plus trop où j'en étais vraiment pas. Je savais même pas s'il reviendrait, je pensais qu'il m'avait flushée là. Là je me suis retrouvée avec un gars un moment donné pis bon c'est arrivé » (Rose, 1312:1314).

« Je voyais comment il était pis je me disais: " Ah non, faut pas que je retourne avec lui ". Mais je l'aimais encore... J'ai eu d'autres relations avec d'autres gars mais ça ne veut pas dire que je les aimais pour autant là tsé. Mais je l'aimais encore » (Vanessa, 1345:1350).

« J'avais rencontré un autre gars pis ça a marché un peu ensemble... On était ami pis on sortait pis tout ça. J'ai pas couché avec là. Genre, on était proche de sortir ensemble, ça failli mais non... mon ex me disait qu'il m'aimait encore pis tout ça. Pis là là j'ai retourné avec » (Jade, 346:366).

« J'en ai rencontré un autre... on s'est parlé pis là j'ai commencé à pas mal l'aimer. Fait que là j'ai laissé l'autre... Pis l'autre ben je sais pas il avait de quoi qui m'attirait... mon ex m'a appelée j'ai senti que je l'aimais encore. Dans le fond l'autre c'était plus un « thrill » tsé joueur de hockey » (Juliette, 566:576).

Laisser une autre chance : j'ai cru qu'il avait changé {10}

Habitées par l'espoir que cette fois c'est la bonne et que leur partenaire a véritablement changé, dix de nos interlocutrices nous racontent comment elles ont, à maintes reprises, passé l'éponge sur ses écarts de conduite, lui laissant ainsi une autre chance. Convaincues que le partenaire les aime, qu'il ne peut vivre sans elle, qu'il regrette sincèrement les gestes de violence posés, elles choisissent de poursuivre la relation avec lui. Elles continuent de croire qu'un changement est possible jusqu'à ce que ça recommence. Malheureusement, les changements observés chez l'être aimé sont bien souvent de courte durée.

« Il disait qu'il regrettait, pis qu'il referait plus jamais ça, qu'il m'aimait, des conneries... je reprenais avec » (Éloïze, 326:326).

« Il m'avait dit qu'il avait changé pis qu'il était rendu doux pis tout. Pis moi, je l'ai cru, fait que je suis revenue avec » (Camille, 787:788).

« ...une ou deux journées passaient pis bon, le travail pis tout. J'oubliais pis c'était comme... bon j'ai pas envie de me chicaner encore là fait que je restais cool tsé » (Sarah, 1345:1348).

« Il est venu chez nous à quatre pattes là tsé. Il capotait ben raide parce que tsé, il était pas capable de vivre sans moi. Finalement, j'ai décidé de reprendre avec, pis là ça a recommencé » (Emmanuelle, 672:674).

« Il changeait tsé une couple de jours pis après ça recommençait comme avant. Souvent il a fait ça, souvent, souvent, souvent » (Vanessa, 672:674).

« Il m'a dit " je veux reprendre pis tu serais tu prête à prendre mes excuses? " Ben tsé moi tellement je l'ai aimé ce gars là mais après une semaine je l'avais pas oublié fait que j'arrive " Ouais, je suis prête mais tsé faut pas que tu me le refasses dans une semaine après là " Pis on a parlé pis tout ça pis il était prêt à changer » (Ève, 657:661).

« Quand j'ai su qu'il avait été avec une autre fille... je lui ai encore laissé une chance. Je l'ai même pas laissé pour ça je suis restée avec » (Naomie, 447:450).

« Ben c'est ça fait deux ans que je suis avec pis ça fait longtemps que je lui laisse des chances là » (Jade, 359:360).

« Tsé, il m'a trompée trois fois ce gars là. "Je te retromperai plus". Il m'a retrompée. "Je te retromperai plus". À chaque fois, je revenais... Ben c'est lui qui me rappelait tout le temps. "Je m'ennuie" » (Cassandre, 319:322).

« Quand il m'a rappelée... je lui disais j'aurais pas dû te laisser, dans le fond je me suis rendu compte que je t'aimais encore. Parce que c'est vrai, quand que j'étais avec l'autre je pensais des fois à lui » (Juliette, 593:596).

5.4 La désillusion et l'effritement de l'amour romantique : déclencheurs de la rupture

Dans la présente section, nous verrons que l'espoir d'un changement persiste jusqu'à ce les jeunes femmes rencontrées se rendent à l'évidence, non pas de la récurrence de la violence comme nous serions tentée de le penser, mais de l'effritement du sentiment amoureux.

Pour illustrer notre propos, Daphnée, apporte un éclairage porteur de sens sur l'enclenchement du processus de rupture du lien romantique au partenaire. Sa description résume bien les témoignages sur cet effondrement de l'espoir d'être à jamais aimée :

« Tu as l'espoir qu'il va changer, pis plus que tu le vois empirer plus que ton espoir descend. Pis un moment donné, il arrive quelque chose, pis oups! Tu as plus d'espoir... soit que tu l'aimes plus ou soit que tu es trop déprimée pour réagir à quoi que ce soit » (Daphnée, 768:768).

La désillusion et l'effritement de l'amour romantique, qui s'articule autours des deux thèmes suivants : c'est trop... j'avais plus le goût de lui pardonner, j'ai arrêté de l'aimer; c'est fini, il ne m'aime plus; deviendront pour l'ensemble des participantes rencontrées les déclencheurs de la rupture. Les jeunes femmes amorceront alors un second mouvement, qui contrairement au premier, ne vise plus à préserver à tout prix leur lien romantique mais plutôt à s'en défaire. Dès lors, elles seront en mesure d'initier des actions qui leur permettront de se sortir de l'impasse, rompant définitivement la relation au partenaire.

C'est trop... j'avais plus le goût de lui pardonner, j'ai arrêté de l'aimer {14}

Forcées d'admettre que leurs actions répétées se sont avérées vaines, la majorité des jeunes femmes rencontrées (14) vont finir par perdre tout espoir de changement et avec lui, s'évanouira l'amour pour leur partenaire. Les témoignages qui suivent font ressortir à quel point certaines d'entre elles peuvent dépasser le seuil de saturation face à leur situation amoureuse, d'où l'urgence alors de rompre le lien romantique avec le partenaire. Elles en parlent en ces termes : « à chaque fois, c'était la même affaire »; « trop de chances »; « l'accumulation des événements... tu te tannes »; « ça faisait deux ans que je faisais la même affaire »; « t'es vraiment écœurée »; « c'est trop »; « j'avais même pu le goût de lui pardonner »; « il y a des limites à tout là »; « je suis plus capable ».

« À chaque fois, c'était la même affaire. Il me faisait un coup pis là il disait : " Bon, c'est la dernière fois. Je m'excuse. Je le referai plus ". Là, je disais : " Ok ". Il se repassait de quoi pis il me faisait la même affaire » (Éloïze, 1300:1304).

« Je lui ai laissé vraiment trop de chances » (Camille, 2346:2346).

« L'accumulation des événements... cette nuit on s'est pogné pis il s'est passé telle, telle affaire... c'était comme toujours accumulé, accumulé tsé les comptes cachés... tsé toutes les menteries de sa job... Tsé fait qu'un moment donné là tu te tannes » (Sarah, 2363:2369).

« Ça faisait deux ans que je faisais la même affaire là, tous les jours là, le ménage de sa maison pis le torcher. C'est tout ce que je faisais tsé » (Emmanuelle, 1154:1156).

« ...tu t'écœures tranquillement pas vite. Pis là un bon moment donné, t'es vraiment écœurée, là de plus en plus tu y repenses à ça pis ça t'écœure de plus en plus » (Daphnée, 522:522).

« Quand je suis revenue du centre d'hébergement il ne m'a pas fait de crise de jalousie ou quelque chose de même sauf que je le sentais que des fois il y avait des affaires qui l'achalaient. Pis le côté possessivité, ben c'est sûr qu'il était toujours là, encore. Même trop là, pis là c'était comme, pour moi là c'était vraiment fini là. Je ne l'aimais plus fait que là fait que là je l'ai laissé » (Mathilde, 1111:1116).

« Il m'a dit " Ah, j'vais changer ". "C'est beau, je vais te laisser une chance ". Mais là, une deuxième chance, non. Une ça va mais deux là, c'est un petit peu trop... dans le fond, il avait vraiment pas changé » (Ève, 577:583).

« Avant ça s'il me disait c'est ça je vais m'en aller ah non reste, je le suppliais. Mais non, à la fin j'étais vraiment écœurée, je savais pu où me pitcher. C'était plus drôle " si tu veux t'en aller va-t-en " » (Naomie, 670:673).

« C'est parce qu'à un moment donné, tu te fais tellement dire des conneries que t'es écœurée pis que t'as pu le goût d'être avec là, dans le fond. Tu te dis " C'est fini là ". Tu ressens pu d'attirance, c'est par attachement que tu restes avec parce que dans le fond, tu l'aimais lui là » (Cassandre, 858:863).

« Quand ça fait trois fois pis ça marche pas. Tsé t'as beau essayer, mais tsé un moment donné il y a des limites à tout là » (Raphaëlle, 1157:1158).

« J'ai arrêté de l'aimer là, j'ai dit c'est fini » (Laurence, 1104:1104).

« Un moment donné, j'étais super tannée de ça fait que là je lui ai dis aye je suis plus capable plante-toi les pieds » (Charlotte, 376:377).

Les deux jeunes mères qui ont témoigné vont ressentir cette saturation devant l'évidence que leur partenaire amoureux représente un risque pour leur enfant. Le mauvais traitement que subit l'enfant ou celui qu'il pourrait vivre, vient à bout de l'amour qu'elle éprouvait jusque là pour lui. Par amour pour leur enfant, elles cessent alors la relation avec leur partenaire.

« J'ai été capable de partir avant d'accoucher, pis de faire subir ça à mon enfant... S'il y avait pas eu cet enfant là, je serais peut-être encore avec ou je serais restée encore un bon bout de temps avec lui je pense. Il avait tellement de contrôle sur moi que probablement que je serais encore avec lui. J'ai toujours dit que mon enfant m'a sauvé la vie » (Rose, 1620:1633).

« Ça c'est la goutte qui a fait déborder le vase... depuis qu'il a couché avec la fille sur le lit où mon enfant dormait. Mon amour était parti pour lui, pour toujours. Je ne l'aimais plus là, c'était vraiment là, c'était fini entre nous deux » (Vanessa, 1574:1578).

C'est fini, mon chum ne m'aime plus {11}

Parmi les jeunes femmes rencontrées, onze révèlent avoir gardé espoir jusqu'à ce que, confrontées à son indifférence ou mises devant l'imminence d'une rupture, elles fassent le constat que le partenaire ne les aime plus.

L'indifférence du partenaire à leur égard est interprétée par sept d'entre elles comme un signal de l'effritement du sentiment amoureux. Elles en parlent en ces termes : « il me disait même pas allô »; « il était indifférent à moi »; « il faisait semblant que j'étais pas là »; « il voulait plus me coller »; « il était moins affectueux, plus indépendant »; « il se fout de moi »; « il cherchait des défaites pour ne pas me voir »; « j'étais comme une ombre dans sa vie »; « on ne se touchait même plus ».

« On se parlait pas pantoute là dans la maison tsé. C'était un petit 3 et demie là, pis il ne me disait même pas "allô ", rien là tsé » (Sarah, 972:973).

« Il était comme indifférent de moi. Il s'en foutait, il était comme " Éloigne-toi un peu, tu m'étouffes..." Fait que je pense que c'est ça qui a fait que je l'ai fait » (Emmanuelle, 1826:1828).

« J'ai arrêté de l'aimer quand il m'a dit qu'il m'aimait pas, qu'il m'a jamais aimée... les deux dernières semaines, j'allais chez eux pis me semble qu'il faisait semblant que j'étais pas là... Là j'ai vu que ça marchait plus pis je l'ai laissé » (Ève, 680:684).

« Ben moi je pensais que je sortais encore avec, mais dans sa tête on sortait plus ensemble. C'est lui qui voulait plus me coller. Je m'en venais proche de lui pis il se tassait tout le temps. Moi je pensais qu'on sortait encore ensemble. Pour lui, c'était non » (Jade, 146:152).

« Je l'ai resacré là. Ça me faisait trop mal en dedans là. Il avait changé. Il était moins affectueux. Il était plus indépendant pis tout là. Tsé, il était habitué, il avait eu une autre blonde un mois, pis elle, elle était ben indépendante » (Cassandre, 441:445).

« Ça commencé à diminuer l'amour. Tsé c'est un peu les deux qu'on s'est laissé dans le fond parce que je lui ai dit que je le laissais mais il allait le faire... Des fois, il me disait mettons, je vais jouer au hockey à soir, je pourrai pas te voir. Des fois, je pensais qu'il cherchait des défaites pour pas me voir... Bon, tu veux pu me voir. Fait que tsé j'étais comme bon, ok il veut pas me voir, salut là. Fait que tsé ça comme fait bon ça l'air qu'il y a vraiment pu rien pis tout ça » (Juliette, 466:480).

Deux témoignages recueillis sont fort évocateurs à ce sujet et illustrent combien la violence paraît secondaire face à l'indifférence de leur amoureux. Cette indifférence est vécue comme l'affront ultime à l'amour qu'elles lui portent. Devant l'évidence que leur partenaire ne les aime plus, la relation entre les partenaires perd sa raison d'être, l'amour n'étant désormais plus au rendez-vous.

« Il était rendu pire que pire. Ben tsé sans me faire frapper physiquement là, il me parlait même plus. J'étais comme une ombre dans sa vie sauf pour les relations sexuelles je te dirais, c'est à ce moment là qu'il était gentil » (Rose, 1294:1297).

« Les deux dernières semaines qu'on a sorti ensemble, on ne se touchait même plus. Fait qu'il ne me frappait plus mais tsé, on ne s'embrassait plus non plus. Mais il y avait plus de tendresse, il y avait plus de violence, ni l'un ni l'autre tsé » (Emmanuelle, 1312:1315).

Quatre participantes ont dû, par la force des choses, renoncer au lien romantique qu'elles tentaient tant bien que mal de préserver. Le partenaire a pris l'initiative de mettre un terme à la relation.

« Je lui en avais glissé un mot.... "Je suis tout le temps frustrée pis t'es jamais là quand j'en ai de besoin. " Pis là ben il a dit : " C'est correct. On part chacun de notre bord. " Ça arrêté là » (Éloïze, 441:445).

« Il m'a crissée là... ça venait de finir là » (Camille, 659:659).

« Il me dit : " J'pense que ça devrait terminer entre nous deux. Ça ne marche pas ". Là tsé comme c'est là que ça a été comme: " ok là " » (Vanessa, 1197:1197).

« Un moment donné il m'a prise par les bras pis il m'a jetée dehors. Il m'a dit : " Je ne veux plus te revoir " » (Mélissa, 535:536).

5.5 Se sortir de l'impasse : une fois la relation vidée de son essence d'amour {12}

Une fois la relation vidée de son essence d'amour, un second mouvement s'amorce, mouvement qui, comme nous l'avons précisé, ne vise plus à préserver lien romantique mais à s'en défaire. Ce mouvement se concrétise par une ouverture à une certaine prise en charge de leur vie. La majorité des participantes rencontrées (12) se sont tournées, d'une part, vers des ressources professionnelles pour les aider à se défaire de leur dépendance affective et à modifier leur choix amoureux ou d'autre part, se sont investies dans un travail ou d'autres types de relations interpersonnelles qui les aident à découvrir leur autonomie.

Se tourner vers des ressources professionnelles : j'ai consulté, j'ai porté plainte {8}

Les participantes, qui s'étaient jusque là montrées très circonspectes face à tout intervenant, s'ouvrent à la réflexion guidée. Elles acceptent de regarder leur vécu de façon à le modifier à partir de leurs ressources personnelles plutôt que par la magie de l'amour d'un autre, par la soumission au partenaire amoureux. Cette recherche d'autonomie donne la direction à ce nouveau mouvement.

Sept interlocutrices citent différents intervenants, qu'il s'agisse de psychologues, de travailleurs sociaux, d'infirmières scolaires, d'intervenants en toxicomanie ou de pairs avisés.

« Présentement, je suis en thérapie avec un psychologue. Ça fait trois séances. Je sens que ça travaille. Puis j'ai confiance qu'à la fin ça va être réglé... J'en ressentais le besoin parce que j'étais plus capable de bien vivre là. Je faisais juste penser à ça pis ça me fatiguait. J'ai eu le réflexe de venir consulter » (Éloïze, 1025:1031).

« En même temps de tout ça, j'étais en démarche aussi pour la drogue... les intervenants, ils me resituaient assez vite là, je pense que ça l'a aidé aussi. Je pense que si j'avais été genre chez mes parents là, pis que j'avais eu ce chum là, ça aurait été deux fois pire » (Sarah, 551:561).

« Je fais une thérapie avec une psychologue, fait que je pense qu'elle m'a beaucoup aidée. C'était la première personne à qui j'en parlais... Quand j'en ai parlé, elle m'a dit: " Trouves-tu que tu as été victime de violence? ". Là j'y ai pensé... Pis à ma job, on avait eu une formation sur la violence amoureuse, pis les étapes de la violence amoureuse... Pis là j'ai dit oui, c'était ça » (Rose, 1708:1712).

« J'en parlais avec les autres filles du groupe... Tout le monde dans ce groupe là s'entraidait pas mal... c'était tout des filles qui avaient vécu de l'abus sexuel » (Daphnée, 574:578).

« J'avais commencé à parler de ça avec l'infirmière de mon école... Ensuite, j'ai commencé à voir une travailleuse sociale parce que je n'allais plus à l'école, parce que j'avais peur qu'il vienne à mon école » (Vanessa, 1403:1410).

« Une fois au cégep, j'ai vu la psychologue. C'est sûr que ça aidait parce c'est de parler à quelqu'un qui ne va pas commencer à te juger. Pis que ça va rester confidentiel. Pis je suis sûre de ne pas perdre une amie parce que j'en parle trop » (Mathilde, 2214:2215).

« Quand mes parents ils ont divorcé ça causé un déclenchement, j'ai commencé à consulter... le travailleur social que je rencontre cette année, mais là je le rencontre, de temps en temps, juste pour parler. Avant tsé j'allais bien quand j'étais ben dans le bureau du psychologue, mais quand je sortais, ça faisait comme j'étais pu ben. Tsé, c'était comme il aurait tout le temps fallu quasiment que j'aie un psychologue ou un travailleur social avec moi. Mais là astheure je suis capable de m'affirmer, je suis capable de le dire quand il y a quelque chose qui me fait mal quand quelqu'un me manipule » (Juliette, 736:749).

Certaines (5) vont porter plainte aux autorités. Comme l'illustrent les extraits suivants, elles font appel aux autorités lorsque les épisodes de violence perdurent après la rupture, qu'il s'agisse de harcèlement, de menaces de mort ou de violence physique ou sexuelle. Les autorités policières, la direction d'école et dans un cas particulier, la Direction de la protection de la Jeunesse, sont intervenues auprès de ces jeunes femmes. Cette dénonciation s'inscrit dans le sens de la rupture de la relation, non dans le but d'éduquer ou faire réfléchir le partenaire. Il vise à écarter un partenaire qui veut s'accrocher à une relation vidée de son essence d'amour.

« Il appelait là... " Je vais venir te tuer, je vais venir tuer ton chum ". Finalement je suis allée faire une plainte à la police... j'étais plus capable » (Sarah, 409:411).

« C'était vraiment dur pour le moral, le téléphone sonnait tout le temps. J'ai appelé la police. Ils l'ont appelé, ils ont dit : " On va commencer par faire un appel", pis je sais pas si c'est vraiment ça qui a marché. Il est reparti les jours qui ont suivi à l'extérieur de Montréal mais je sais pas vraiment si c'est l'appel de la police » (Rose, 1599:1603).

« Ma mère pis la travailleuse sociale, elles m'ont convaincue d'appeler la police... J'ai porté plainte, pis ils ont pris des photos de moi... il y a un enquêteur qui m'a appelée, j'ai pris un rendez-vous avec. J'ai fait une longue déclaration » (Vanessa 7, 1592:1596).

« J'ai été un mois en centre d'hébergement et en maison supervisée cinq mois... C'est à cause de la DPJ que j'ai pu rentrer là. Ils ne voulaient pas que j'aie en famille d'accueil. Étant donné que j'étais une jeune, j'aurais pu y aller mais ils trouvaient que ça aurait été de me retrouver comme en situation d'enfant » (Mathilde, 1759:1772).

« J'avais averti un de mes profs comme quoi qu'il faisait des affaires de même... Là elle l'a dit au directeur. Là j'ai eu une rencontre avec le directeur pis là ben là il a rencontré mon ex. Pis là ils se sont parlés dans le bureau... J'ai amené des témoins. Là ma chum de fille qui était témoin pis tout ça là. Il s'est fait crisser dehors de l'école » (Léa, 337:342).

S'investir au travail ou dans d'autres types de relations : j'ai d'autres priorités {6}

Ce nouveau mouvement d'ouverture à la santé s'actualise également par la recherche autre que le lien fusionnel. Six d'entre elles parlent des qualités thérapeutiques des liens d'amitié et de maternité ou du travail sur leur estime d'elles. Les sentiments d'être utiles et dignes d'attention paraissent panser leurs blessures et revitaliser leur besoin d'amour, tout en leur donnant espoir en la vie et en leur propre valeur.

« Je me sens utile... je suis contente quand j'ai fini quelque chose pis je suis fière de moi là... quand j'étais plus jeune, avant le projet, j'avais l'impression que ma vie était pour être un désastre total là. À cause de ce que j'avais vécu ou wathever tsé, pis je suis bien ici, au travail, pis bon j'ai pas l'impression que ma vie c'est pas de la marde là » (Sarah, 2240:2250).

« Je pense que j'ai manqué d'amour et d'affection dans mon enfance... Maintenant, j'ai mon enfant qui comble ça tsé. Finalement, j'ai peut-être un peu changé la dépendance de place tsé » (Rose, 764:782).

« J'ai ma meilleure amie. Quand même que j'ai un chum, je vais garder cette fille là toute ma vie dans mon cœur parce que j'ai jamais eu un contact aussi proche d'une fille comme ça » (Emmanuelle, 1124:1127).

« Avec ma meilleure amie c'est super le fun. C'est comme si se serait mon chum sauf qu'il n'y a pas de sexualité. On est super super proche une et l'autre là... Je ne m'ennuyais jamais. Je ne pensais pas à mes ex » (Mélicia, 808:810).

« J'en fait trop d'affaires là depuis que je sors plus avec là. Je pensais pas que ça serait de même. Tout le monde m'appellent pis " Hey, good que t'as pu de chum. Tu vas pouvoir tripper avec nous autres. Hey, cool! " » (Cassandra, 716:719).

« J'ai d'autres priorités, je m'amuse avec mes amis... Tsé j'ai fini mes affaires d'école, je suis contente, dans le fond c'est ça qui comptait. Tsé je me suis dit : " C'est pas mes chums qui vont changer ma vie. Eux autres, ils resteront pas, mais amis vont tous être là " » (Raphaëlle, 567:580).

5.6 La perception de soutien social : tantôt une ressource facilitatrice, tantôt une entrave à la rupture

L'analyse du discours des participantes permet de dégager la perception de soutien social comme étant une ressource précieuse, indispensable à la situation de violence vécue. Toutes, sans exception, se sont entretenues spontanément sur le soutien social reçu en lien avec leur relation au partenaire violent. Elles attestent que les membres du réseau social informel, constitué surtout des parents et des ami(e)s, ont joué un rôle clé en ce sens.

La perception de nos interlocutrices sur le soutien social paraît nettement différente selon qu'elles aient ou non constaté l'effritement de leur lien amoureux. Ainsi, lorsqu'elles déploient des efforts pour préserver à tout prix le lien romantique au partenaire, le soutien social n'est pas nécessairement décrit par les participantes comme s'il favorisait une réévaluation de leur relation amoureuse. Au contraire, il a tendance à entraîner une réévaluation de la relation avec les proches plutôt qu'avec le partenaire violent, fragilisant d'autant plus la victime de violence. En effet, les jeunes femmes perçoivent alors les commentaires de leur entourage comme des jugements, des désaveux à leur égard, perceptions qui les incitent à se cramponner davantage à la relation de violence. Par ailleurs, une fois la désillusion et l'effritement de l'amour romantique ressentis, à savoir l'urgence de questionner ou quitter cette relation vidée de son essence d'amour, le soutien social aiguillonne les actions concrètes visant à se sortir de l'impasse. Ce constat étant établi, nous procédons à l'analyse du soutien social comme ressource qui facilite ou qui entrave la rupture de la relation empreinte de violence.

5.6.1 Se sentir guidée, écoutée et aidée : facilitateur de la rupture {18}

Il se dégage de l'ensemble des témoignages recueillis, à l'exception de l'entrevue réalisée avec Charlotte, des segments de discours mettant en lumière des aspects positifs du soutien offert par l'entourage. Comme le suggère les témoignages recueillis, nous avons procédé à l'analyse du soutien reçu au plan évaluatif, émotionnel et tangible. Le soutien évaluatif a alors offert aux adolescentes une information leur permettant de guider leurs réflexions et leurs décisions quant à leur

relation. Le soutien émotionnel s'est, quant à lui, exprimé par des marques d'écoute à leur égard. Le troisième type, le soutien tangible, a consisté en une aide concrète qui s'est matérialisée sous forme de services, de temps ou d'argent.

Le soutien évaluatif : les gens autour de moi m'ont ouvert les yeux {14}

Le soutien évaluatif offert par l'entourage est abordé par quinze de nos interlocutrices. Ce type de soutien leur a, entre autres, permis de questionner leur relation, soit à partir de leurs propres perceptions, soit à la lumière des commentaires de l'entourage.

Plusieurs de nos interlocutrices (8) confient avoir directement questionné leur entourage, quant à savoir si leurs perceptions du comportement de leur partenaire étaient justes. Ce soutien évaluatif offert par l'entourage a permis à ces jeunes femmes de se sentir confirmées dans ce qu'elles ressentaient et appuyées dans leurs questionnements.

« J'avais mon amie-là, avec qui j'étais tout le temps-là... Je lui en avais parlé. Elle trouvait, elle aussi, que ça avait pas d'allure » (Éloïze, 432:437).

« Ça m'aide à avoir confiance en moi... des bouts, je me demandais si c'est moi qui avais un problème ou si c'était lui. Quand j'ai commencé à en parler, ben mes amis m'ont dit que c'était lui » (Camille, 2319:2323).

« Je racontais à mon ami un peu tout ce qu'il me disait. C'est comme à en parlant, on a tout vu les menteries... je voyais que c'était complètement dingue tsé... Ben là fait que j'ai fait comme, " Bon fuck off, je déménage tsé, je m'en vais " » (Sarah, 1079:1090).

« La personne à qui j'ai tout dit, ça c'est un autre jeune, je lui ai dit : " Moi j'ai des problèmes avec mon chum... " Il m'a dit : " Je ne suis pas con, t'as tout le temps mal quelque part pis il est rough avec toi » (Emmanuelle, 2174:2178).

« Les filles de mon école le trouvent con pis fou... C'est important que le monde m'appuie » (Vanessa, 1317:1324).

« C'est sûr qu'au début dans la première relation, je voyais ça normalement moi tsé à cause de ce que j'avais vécu avec ma mère. Pis c'est comme si il y avait rien de pas normal. Sauf que plus ça allait, plus je le disais aux autres, voir si ma perception était juste » (Mathilde, 1572:1577).

« Je disais à mes amis : " Ça, ton chum il fait tu ça des fois, c'est tu normal? " ... Tsé je disais tout le temps mon ami m'a dit que... Tsé fallait jamais qu'ils pensent que c'est moi. Fait que tsé ils disaient : " Non, c'est pas correct ". Je pense c'est peut-être ça qui m'a fait réaliser que c'était pas normal que je souffrais » (Juliette, 852:857).

« J'en avais parlé à ma chum de fille pis était là tsé : " Ça pas d'allure là vient me le dire quand qu'il arrive des affaires de même là, il a pas le droit de te toucher là pis de te faire ça " » (Léa, 199:201).

Bien qu'ils ne soient pas toujours tendres, les commentaires émis par l'entourage sur les comportements de violence du partenaire ou sur les changements de comportements observés chez la participante depuis l'amorce de la relation suscitent, chez certaines d'entre elles (6) un questionnement bénéfique. Confrontées aux commentaires de leur entourage, nos interlocutrices ont questionné leur relation amoureuse. Ces prises successives de conscience se sont soldées par une réévaluation de leur relation amoureuse ou par des actions concrètes visant à se sortir de l'impasse.

« C'est vraiment ma mère qui m'a aidée. Tsé, je voyais pas clair... " Tu te rends tu compte t'es en train de virer folle avec ce gars là, fais quelque chose... fait que j'ai décidé de le laisser » (Bianca, 382:388).

« Après l'avoir laissé, j'avais passé une genre de veillée avec là. On s'était embrassé. Pis là mon frère, ma sœur, mes parents m'ont fait réaliser que ce que j'avais vécu, tsé il était ben smat au début... Dans le fond, je rembarquais dans son jeu même s'il fallait pas. Le monde m'ont fait réaliser de pas faire ça... » (Naomie, 276:285).

« Mon amie m'a fait réfléchir. C'est ma meilleure amie depuis 5 ans. On est toujours ensemble pis elle m'a fait réaliser pas mal que je ne devrais pas rester avec, qu'il me manipulait là pis que je ne devrais pas vivre avec ça. Fait que c'est elle qui m'a poussée à partir » (Mélissa, 389:394).

« Tous mes chums à l'école. " Hey, c'est quoi là? Check toi la face, check toi, tu ris même plus. T'es tout le temps down pis tu parles tout le temps de lui comme si c'était un cave. Pourquoi tu le criss pas là une bonne fois pour toute, tu vas arrêter de souffrir là..." Dans le fond, ils m'ont ouvert les yeux » (Cassandre, 695:700).

« J'ai un ami qui le connaissait un peu plus, pis je lui en ai parlé. Il dit : " Tsé c'était pas pour prendre le bord de ni un ni l'autre, mais je le vois que t'ai pas bien avec là. D'habitude quand t'as un chum tu veux tout le temps le voir, tu t'ennuies. Pis là on te demande : veux-tu aller voir ton chum, pis tu dis ah non, ça me tente pas de le rappeler"» (Raphaëlle, 769:773).

« Ma chum de fille m'a ouvert les yeux. Elle m'a parlé pis elle dit : " Ça peut pu continuer tsé ton chum est violent avec toi, tsé il te trompe, tsé c'est quoi tu vas tu endurer ça toute ta vie? " Elle dit : " T'aimerais pas mieux avoir un amour que tsé le gars il est pas parfait avec tsé qu'il est gentil avec toi, qui fait pas le con, il te trompe pas ". Fais que en moment donné, je me suis dis ouin, j'ai dit je suis aussi bien d'arrêter ça tout de suite, de pas attendre » (Laurence, 537:545).

Le soutien émotionnel : sentir qu'il y a quelqu'un qui m'écoute {12}

Selon les dires de nombreuses interlocutrices (12), l'entourage leur a offert un soutien émotionnel précieux alors qu'elles étaient en situation de violence. Les participantes rencontrées insistent en l'occurrence sur l'importance de pouvoir compter sur leur entourage en cas de besoin. Les amies de même sexe semblent, à ce propos, jouer un rôle de premier ordre quant au soutien émotif offert aux victimes de violence.

Plusieurs d'entre elles soulignent à quel point il est bénéfique, lorsqu'on se trouve en situation de violence amoureuse, de pouvoir partager son vécu avec une personne de confiance et ce, dans un climat de respect mutuel.

« J'en ai parlé à ma sœur. Ben ma sœur, je l'appelle ma sœur mais c'est ma voisine. Je la connais depuis que je suis petite » (Camille, 493:496).

« ...d'écouter la personne pis de pas la rabaisser. Je pense que c'est de la patience que ça prend tsé » (Sarah, 2017:2017).

« Actuellement j'aurais plus le goût de parler que d'écouter quelqu'un. Ma seule bonne amie, qui m'a fait remarquer ça, elle essaie de me faire parler, pis elle passe par en dessous pour me faire parler » (Rose, 2053:2056).

« D'en parler c'est vraiment ça, c'est vraiment qu'est-ce que je pense qui est le plus important. Il faut que t'en parles à quelqu'un. Au moins une personne là, parce que tu ne peux pas tout le temps garder ça pour toi, parce qu'un moment donné ça devient trop gros pis ça explose » (Emmanuelle, 2156:2160).

« ...mes chums de filles le savaient pas mal toutes, parce qu'elles se tenaient avec ma gang... Il y a une de mes amies qui s'inquiétait pour moi » (Daphnée, 506:506).

« Après être rentrée en maison d'hébergement j'ai téléphoné à mon amie... Je lui ai dit: " Trahis-moi pas en disant où je suis... " Je me suis rendue compte c'est quoi réellement une vraie amie. Elle a été là pour me soutenir, ça m'a aidée qu'elle soit là » (Mathilde, 1471:1495).

« J'ai une chum de fille à qui je disais tout. Pis elle l'a jamais rien dit... c'est ma meilleure amie pis je vais toujours toute lui dire pis elle a me dit tout. Pis jamais que je vais aller le dire » (Ève, 1325:1329).

« Mes parents m'ont demandé comment je me sentais là dedans. Tsé si j'avais de la peine, de leur en parler qu'ils seraient là pour moi. Dans le fond, ils veulent pas que je reste avec ça toute ma vie là, que je pense juste à ça parce que j'aurais gros de la peine » (Naomie, 259:265).

« Mon amie elle a remarqué. C'est la première qui l'a vue. Pis genre elle quand j'ai de la peine, elle a de la peine. Quand je suis heureuse, elle est heureuse » (Mélissa, 977:979).

« Moi pis ma cousine on se confie gros pis elle le savait... Ma cousine m'avait déjà dit : " Si tu le dis pas à ta mère c'est moi qui va le dire... " Ben ma cousine a déjà vécu aussi pas mal cette expérience là fait que tsé elle me disait : " Faut pas que tu gardes ça en dedans de toi, il faut que t'en parles à quelqu'un ". Je lui disais j'en parle à toi » (Laurence, 470:483).

« Ma « best friend », c'est surtout à elle que je parle le plus pis que je peux lui faire confiance... ben elle était pas mal ouverte tout ça là. Elle était genre là pis si t'as besoin de quelque chose ben viens me voir je suis là pour toi. Fait que là j'allais plutôt voir elle pour en parler parce que je savais qu'elle pouvait garder ça pour elle, qu'elle irait pas le dire à tout le monde dans l'école » (Léa, 757:770).

De l'avis de certaines, le soutien émotionnel reçu leur a, entre autres, permis de contrer l'isolement qu'elles vivaient lorsqu'elles étaient aux prises avec un partenaire violent.

« C'est important que les personnes sentent qu'il y a quelqu'un qui est là pour les écouter... J'avais mon amie qui était là. On se voyait souvent. On s'en parlait... Une chance qu'elle était là parce que ça aurait été laid. Je me serais isolée dans ma chambre. J'aurais plus bougé » (Éloïze, 1737:1746).

« Une des premières choses qu'un homme violent va essayer de détruire c'est les contacts autour. C'est sûr que le support des gens autour de toi est très important de savoir qu'on a des ressources qu'on peut compter dessus s'il y a quelque chose. Ça, c'est important » (Mathilde, 1720:1723).

Le soutien tangible : mes parents m'ont aidée {7}

Sept participantes indiquent avoir reçu un soutien tangible de leur entourage, pour la plupart venant de leurs parents. Dans certains cas où les partenaires étaient toujours en relation, l'entourage est intervenu directement en situation de violence, soit en appelant à l'aide, soit en mettant fin à l'altercation entre les partenaires ou encore, en tentant de faire prendre conscience au partenaire que son comportement était inadéquat.

« Sans que lui il voit là, ben je dis à mon ami : " Si admettons qu'il me touche ben tu iras appeler ma mère ". Là, un beau moment donné, il commençait à me serrer dans le cou fait que là mon ami s'est levé pour aller téléphoner » (Ève, 460:463).

« Mes parents s'en sont mêlés. Tsé, il était en haut pis il m'avait poussée dans le mur tsé pis j'ai gueulé. Là mon père est descendu pis il l'a sorti dehors » (Naomie, 245:247).

« J'ai vu mon père se faire tromper par son meilleur chum de gars avec ma mère tsé. Je l'ai vécu... Pis mon père lui a déjà raconté à mon chum, depuis ce temps là c'est correct. Même ma mère lui en a déjà parlé. Il le sait que c'est pas un cadeau se faire faire ça » (Jade, 1072:1076).

Dans les cas où les participantes avaient pris la décision de quitter le partenaire violent, l'entourage a accompagné l'adolescente dans sa démarche de rupture ou lui a offert l'aide financière nécessaire pour mettre un terme à la relation. Dans un cas particulier, les parents de la participante ont tenté de faire comprendre au partenaire que cette décision était la meilleure, étant donnée la nature de la relation.

« J'ai appelé ma mère en pleurant. Je lui ai dit : " Envoie-moi un billet d'avion, je veux m'en revenir ". Elle m'a déposé de l'argent, pis je m'en suis revenue... Il est revenu à peu près deux mois plus tard » (Rose, 1268:1288).

« C'est ma mère qui, qui m'a aidée.... Elle a dit: " Là on se lève, on s'en va en auto, on s'en va toutes chercher tes affaires chez lui, pis tu ne le revois plus ". J'ai dit: " OK. Cool" » (Emmanuelle, 2085:2096).

« Il a eu de la misère à comprendre mais comme je te disais mes parents m'ont aidée tsé ils lui en ont parlé ben gentiment que c'était mieux que ça finisse pis qu'on reste amis... que c'était pas bien ce qu'il avait fait » (Naomie, 680:683).

« Ma mère est venue me chercher chez lui. Elle a tout pris mes affaires pis il essayait de l'empêcher pis ma mère a dit: : " Tu ne la retoucheras pas. Ça c'est sûr et certain " ...Elle a pris mes affaires pis elle m'a amenée chez nous » (Mélissa, 615:621).

Enfin, dans un cas où la violence perdurait même après la rupture, les parents sont intervenus en sommant le partenaire de cesser tout contact avec la participante.

« Un moment donné mon beau-père a pogné le téléphone pis il a dit : " Tu la lâches ou sinon moi je te lâcherai pas tant que tu la lâcheras pas ". C'était juste pour lui faire peur pis ça marché » (Daphnée, 502:502).

5.6.2 *Sentir son sentiment amoureux et son évaluation de sa situation de couple dénigrés, se sentir abandonnée : entraves à la rupture {16}*

L'entourage est souvent témoin des violences dirigées à l'endroit des jeunes femmes rencontrées. Inquiets de l'apparente inconscience des victimes, les proches ne sont pas toujours tendres à leur endroit. Les adolescentes (16) font d'ailleurs état de nombreuses situations où elles ont senti que leur entourage dénigrerait leur sentiment amoureux à l'endroit du partenaire ou remettait en question l'évaluation qu'elle faisait de leur relation. À différentes occasions, elles se sont ainsi senties bousculées par leur entourage et enjointes de mettre un terme à leur relation amoureuse alors qu'elles ne s'en sentaient pas encore prêtes. Elles rapportent aussi s'être senties jugées par leur entourage ou mal à l'aise de leur parler de leur vécu amoureux. Dans d'autres cas, elles ont perçu la prise de position de l'entourage en faveur de l'agresseur

comme un désaveu. Par ailleurs, alors qu'elles vivaient de la violence dans leur relation amoureuse, d'autres jeunes femmes se sont senties abandonnées par leurs proches, interprétant cette inaction comme une marque de désintérêt à leur égard.

Les pressions : laisse-le, qu'est-ce que t'attends? {10}

Comme en témoignent les extraits suivants, les pressions exercées par l'entourage pour que les adolescentes mettent fin à leur relation amoureuse deviennent, pour plusieurs d'entre elles (10), lourdes à porter. Ne se sentant pas encore prêtes à renoncer définitivement au lien affectif qui les unit à leur partenaire, ces dernières ont souvent l'impression d'être incomprises par leurs proches, sinon ne pas être à la hauteur de leurs attentes. Ces remarques paraissent paradoxalement conduire à une réévaluation de la relation avec les proches plutôt qu'avec le partenaire violent.

« Mais tsé le monde, ils mettent trop de pressions. Tsé comme mon ami, il vient me voir tout le temps... " Crisse-le là ! Crisse-le là ! ". Tsé, je sais pas, du calme... il veut m'aider mais c'est pas de même qu'il va m'aider » (Camille, 2467:2480).

« ...pour n'importe qui va voir la situation c'est tellement clair... souvent c'est comme ils voudraient que tu fasses vite, vite, vite tsé... Mais il faut jamais oublier toutes les émotions... Les personnes, ils ont eu des bons moments aussi, pis il n'y a pas juste tsé la violence ou non là » (Sarah, 2022:2028).

« " C'est pas un bon gars pour toi... tu as juste à plus sortir avec. Je ne veux plus qu'il vienne à la maison " ...Ma mère m'empêchait là de le voir » (Emmanuelle, 1753:1755).

« Tout le monde savait autour de moi ce qui se passait pis, tout le monde me disait de le laisser, mais c'est pas du jour au lendemain que tu décides que tu laisses de même... » (Daphnée, 514:518).

« ...tout le monde me disait tsé: " Laisse-le. C'est pas correct cette affaire là " » (Vanessa, 1099:1108).

« ...la pression de mes amis qui disent : " Hey, tu vas pas encore retourner avec lui. Il a pas d'allure " » (Bianca, 918:920).

« Ma mère était là : " Lâche ce gars-là. Il est pas fait pour toi ". Pis tout là... Pis là, elle chicanait » (Mélicha, 837:840).

« Mais ma mère, elle disait : " Ah!, je veux pu que tu le vois ". Oublie ça là, je pétais ma coche là. Tsé, en plus, c'était dans le temps que je m'engueulais avec ma mère pis tout là » (Cassandre, 310:313).

« J'avais des amis qui l'aimaient vraiment pas, ils pouvaient pas le sentir fait que j'en aurais pas parlé avec eux autres là. Ils vont me dire laisse-moi ça pis tout là » (Raphaëlle, 766:769).

« Quelqu'un qui mettons qui reste dans cette relation-là longtemps... Ben là le monde est là t'es ben conne là! Pourquoi tu l'as pas laissé envoye » (Charlotte, 116:118).

Le jugement : tu restes avec lui, t'es pas bien ou quoi? {8}

Plusieurs interlocutrices (8) se sont senties jugées ou ridiculisées aux yeux de leur entourage. Leurs propos témoignent de l'incompréhension des autres face à leur situation amoureuse, perception d'incompréhension qui se traduit par des remarques blessantes du genre « t'es conne »; « t'es niaiseuse »; « t'es pas ben ou quoi »; « parce qu'elle l'aime c'est pas une raison ». L'incompréhension des autres face à la situation amoureuse vécue devient en l'occurrence une importante entrave au soutien social.

« Devant toute la classe, tu lèves pas ta main pour dire : " Ben moi-là, j'ai tel problème" » (Éloïze, 1151:1152).

« Mon amie qui me traitait de conne, pis qui me disait que je vivais de la violence tsé. Tsé ça c'était pas aidant là qu'elle me traite de conne » (Sarah, 2289:2291).

« J'étais gênée d'en parler aux autres parce de ce qui s'était passé, parce que ce n'est pas tout le monde qui a vécu ça ou qui est apte à comprendre » (Daphnée, 598:598).

« Il y a en qui ont peur de se faire juger, c'est pour ça qu'ils veulent pas mêler personne là dedans... Il y en a qui disent: " Ah ben, t'es niaiseuse. Tsé, il te frappe pis il te rabaisse, pis tsé il te ridiculise, pis toi tu restes avec lui quand même. T'es pas bien ou quoi? " » (Vanessa, 1984:1987).

« C'est de pas juger parce que souvent, quand on regarde une fille, une femme là qui se fait vraiment battre là " Voyons est donc ben niaiseuse. Tsé, pourquoi qu'elle reste avec lui là? Parce qu'elle l'aime. Tsé voyons, c'est pas une raison " » (Bianca, 994:997).

« Il y en en qui sont trop gênées d'en parler parce qu'elles ont peur de faire rire de soi » (Juliette, 894:895).

« C'est la peur d'être jugée par les autres » (Charlotte, 1116:1116).

« On sait jamais avec le monde qu'est-ce qui peuvent penser » (Léa, 778:778).

Le désaveu : tout le monde le trouvait ben « cool » {5}

Dans certains cas, le partenaire violent est apprécié des amis et des parents. L'entourage se porte alors à sa défense lorsque la victime émet certaines critiques à son endroit. Dans d'autres cas, les proches blâment la jeune femme pour la violence dont elle est pourtant la victime. Cette prise de position de l'entourage en faveur de l'agresseur est interprétée par cinq de nos interlocutrices comme un désaveu.

« Mais mes parents ils l'aimaient au bout tsé, fait qu'aussitôt que je chialais, ben mes parents disaient : " C'est un bon gars pour toi "... Tout le monde le trouvait ben cool tsé... mes amis, tsé ils me disaient : " Ah, reste avec tsé, il est correct ". Tsé pis tout » (Sarah, 980:986).

« Il y en a du monde qui m'ont dit: " Tu le méritais " » (Emmanuelle, 2213:2213).

« "Il est doux comme un agneau, qu'est-ce que tu fais là, il est super fin "...il ne sera pas de même avec moi si jamais je sors un jour avec » (Vanessa, 2306:2309).

« Je suis capable de me confier à beaucoup d'amis mais tsé, des fois il y en a : " Ben, il t'a juste faite ça. Comment ça se fait que ça te fait de quoi tant que ça? . Mon dieu, c'est pas grand chose ". Je remets ce que je sens en question » (Bianca, 1203:1207).

« Mes parents sont même pas au courant, ils le savent pas comment c'était avec mon ancien chum... parce qu'eux autres ils l'aimaient assez ce gars là... Il était très fin pis il jouait bien son jeu mettons » (Laurence, 449:458).

Le désintérêt : quand le monde autour de toi te laisse tomber {5}

Aux dires de cinq de nos interlocutrices, l'entourage a préféré ne pas s'ingérer dans leur relation amoureuse ou prendre un certain recul face à elles. L'inaction de l'entourage est alors interprétée comme un manque flagrant d'intérêt à leur égard, parfois même comme un manque de loyauté, sinon d'amour.

« On était avec un ami, pis sa blonde pis là on s'engueulait dans le char... Tsé, ils se mêlaient pas de nos affaires » (Camille, 1949:1951).

« Ma mère était plus capable de voir me faire traiter comme ça sans réagir... Elle l'aimait pas beaucoup. Mais elle m'a laissée faire. Elle, ça devait même faire son affaire qu'on s'en aille d'ici » (Rose, 1473:1480).

« J'ai l'impression que mon père ne m'aime pas... J'ai l'impression de pas être vue quand j'ai des problèmes. Comme là, j'essaie de me sortir d'une relation amoureuse difficile... il me voit pleurer mais il ne s'en occupe pas... C'est comme si j'étais pas là » (Bianca, 220:226).

« Il y a du monde autour de toi qui te laissent tomber. Soit qu'ils se disent : " Elle est bourrée de problèmes on va pas se tenir avec " ou tout simplement : " Moi j'aime pas son chum fait que je vais me tasser " » (Mathilde, 653:656).

« Il y avait pu un de mes chums qui m'appelait chez nous. Oublie ça, ils savaient ben trop là. Elle sort avec lui, il va lui poser plein de questions là » (Cassandra, 506:508).

5.7 Les points de vue des jeunes sur la question de la prévention et l'intervention en matière violence en situation de couple

Dans cette dernière section, nous laissons la parole aux jeunes femmes rencontrées sur la question de la prévention et de l'intervention en matière de violence dans les relations amoureuses. Elles apportent des suggestions pertinentes sur les moyens à privilégier et les apprentissages à favoriser concernant les actions à poser auprès d'adolescentes aux prises avec cette réalité.

5.7.1 *Les moyens à privilégier en termes de prévention*

Visiblement, les participantes rencontrées avaient de nombreux commentaires face aux interventions préventives visant la violence dans les relations amoureuses telles qu'elles sont faites actuellement, de même que des suggestions sur la façon dont elles devraient se faire. Nombre d'entre elles suggèrent alors de systématiser les initiatives de prévention, d'accroître la sensibilisation aux formes de violence verbales, psychologiques et sexuelles, de privilégier une intervention adaptée au vécu des jeunes et d'accroître l'information et le dépistage.

Systématiser les initiatives de prévention {8}

Aux dires de certaines interlocutrices (8), les initiatives de prévention actuelles offertes en milieu scolaire ne sont pas suffisantes dans leurs formes actuelles.

Cinq d'entre elles regrettent que la violence abordée en classe soit présentée rapidement et de façon trop générale. Elles insistent sur la nécessité d'en parler davantage et en termes plus clairs.

« Il faudrait en parler plus dans les écoles » (Éloïze, 1179:1179).

« En secondaire 5 que j'en ai entendu parler. Mais, je trouve ça tellement rapide que ça ne vaut même pas la peine d'en parler là » (Mathilde, 1647:1648).

« Tsé ici on en parle là mais pas beaucoup... Ben tsé on a parlé de la violence, mais tsé genre en général là, mais on a pas approfondi » (Ève, 1033:1039).

« Les profs ils en parlaient pas ben ben de violence... En tout cas moi c'est ça que je voulais dire à mon prof, le cours de sexualité, qu'on parle de violence là... Ça serait une bonne affaire qu'on en parle » (Laurence, 1005:1015).

« L'année passée La Gamique est venue à l'école là... Ça devait être avec le disque : " la violence, c'est pas toujours frappant mais ça fait toujours mal "... Le prof en avait parlé pendant une période. Après ça on est allé jaser avec les autres... Mais peut être qu'il manque d'information à quelque part là » (Charlotte, 1073:1086).

Trois de nos interlocutrices déplorent qu'il faille attendre l'entrée au secondaire pour être sensibilisées au phénomène de la violence dans les relations amoureuses à l'adolescence. Elles suggèrent à ce propos d'intervenir plus tôt, dès la 4^e et 5^e année du primaire, à cet âge où les jeunes commencent à expérimenter des relations intimes avec le sexe opposé. Ainsi, l'âge avant même que les adolescents n'entrent dans une vie sexuelle active leur paraît le moment opportun pour prévenir la violence. Comme en témoignent ces extraits d'entrevues, il s'agirait de trouver des moyens adaptés à ce groupe d'âge pour sensibiliser les jeunes aux différentes formes de violence qui s'exercent dans les relations amoureuses. Selon elles, il serait souhaitable de travailler le potentiel d'affirmation de soi des adolescentes en devenant de façon à ce qu'elles développent l'autonomie nécessaire à leurs rapports amoureux et à leur vie sexuelle

« Ben ça a l'air drôle mais quand même vers la fin du primaire là, déjà ça serait bon de parler. Pas attendre parce que même à la fin du primaire, tu commences déjà les p'tits gars pis les p'tites filles... Fait qu'avant que les jeunes commencent à avoir des relations amoureuses plus sérieuses » (Bianca, 1171:1181).

« Il faudrait vraiment en parler dès le primaire, éduquer les jeunes. Je dirais peut-être à partir de la 4^e, 5^e année. Tsé, avant c'est sûr que c'est jeune un peu pour parler de violence. Malgré qu'il y aurait moyen je pense de faire passer ça soit sous forme de jeu ou sans être nécessairement de la grosse théorie là. " Bonjour, il y a tant de sortes de violence, il y a cinq formes de violence c'est... On va parler de ça aujourd'hui ". Je pense pas que ça pogne » (Naomie, 1648:1652).

« Je trouve qu'ils en parlent pas assez jeune. On dirait qu'on arrive au secondaire pis tsé tout arrive, toi tu vieillis pis tout, pis les gars tu les regardes pis là tu tombes là dedans, t'es en chute libre. Tout ce qui peut arriver, tu as été prévenue de rien. Ben, si on commençait je le sais pas en 4^e année ou quelque chose comme ça... Je dis pas qui faut que t'aïlles de relations sexuelles en 4^e année, là mais tsé je sais pas de la prévention sur les relations gars-filles, pour que tu sois capable te dire oui ou non, tsé de décider tsé. Je sais pas, pour pas qu'ils se fassent pas avoir. J'en connais ben des filles que se sont faites violer pis tout ça. Tsé c'est comme elles ont pas été préparées à rien, pis ça leur arrive, ça leur arrive jeunes » (Raphaëlle, 1017:1032).

Accroître la sensibilisation aux manifestations de violence verbales, psychologiques et sexuelles {4}

Quatre participantes sont d'avis d'accroître la sensibilisation aux manifestations de violence verbales, psychologiques et sexuelles qui prennent place dans un contexte amoureux. En effet, plus subtiles ou perçues comme moins graves que les manifestations physiques, les formes de violence verbales, psychologiques et sexuelles qui s'exercent dans les relations amoureuses passent trop souvent inaperçues. Une sensibilisation accrue à ces formes de violence s'impose pour défaire ces schèmes de représentations de la violence.

« Ben le monde tsé souvent ils pensent que la violence c'est un coup de poing sur la gueule tsé, ça se limite à ça la violence tsé. Je me rends compte quand on fait des ateliers dans les écoles sur la violence amoureuse... ils sont comme " Hein, c'est une sorte de violence? " tsé monétaire. Tsé admettons on va parler de l'argent, la fille qui contrôle au niveau de l'argent, ils ne le savent pas. Tsé, pour eux autres, c'est pas de la violence là tsé. Je trouve que ça se limite à physique là... parce que les autres violences aussi sont plus subtiles là tsé. Tsé un coup de poing sur la gueule c'est facile à reconnaître. Il faudrait parler des autres formes de violence » (Sarah, 1942:1955).

« C'est pas encore assez clair, c'est pas assez dit... ben là il y a des annonces à la télévision que même serrer un bras c'est de la violence, mais avant ça il y a d'autres choses aussi pis on parle pas beaucoup de ça » (Rose, 2078:2081).

« Depuis mon secondaire quatre là, depuis que j'ai seize, j'en ai entendu parler mais pour moi, ça ce limitait à donner des coups là, frapper quelqu'un. Je pensais pas à la violence sexuelle pis à la violence psychologique... Ce serait bien qu'on puisse faire des publicités là-dessus, la violence psychologique » (Bianca, 1166:1170).

« ...expliquer les formes de violence, tsé leur présenter des exemples, comme tsé la feuille que j'avais cochée avec les différentes formes de violence. Ça j' pense que ça peut faire réaliser ben du monde là que la violence soit dans leur famille ou dans leurs relations de couple parce qu'il y a souvent des choses qu'on ne prend pas pour de la violence » (Mathilde, 1652:1657).

Privilégier une intervention adaptée au vécu des jeunes {4}

Certaines participantes (4) insistent sur l'importance de privilégier une intervention adaptée au vécu des jeunes. Pour ce faire, elles suggèrent, lors des interventions destinées à prévenir la violence dans les relations amoureuses, de référer à des situations de vie qui correspondent étroitement au vécu des jeunes, à des exemples concrets à travers lesquels ils pourront se reconnaître.

« Il faudrait nommer les choses avec des exemples. Une jeune fille qui va voir ça là va pouvoir se reconnaître » (Rose, 2091:2092).

« L'amour ça fait mal, quelque chose comme ça là, pis c'était là-dessus, sur la violence. Tsé, sur les couples, la violence pis tout ça tsé... Je me suis dit c'est moi, c'est mon histoire à moi ces affaires-là... je réalisais un peu. Des livres [la recherche] comme ça là, je pense que ça pourrait aider. Pis tsé les jeunes, ils pourraient peut-être se voir parce que moi je me suis vue là tsé comme quand j'ai vu l'affaire là je me suis vue dedans là... ça m'a fait réfléchir là, beaucoup » (Vanessa, 2008:2030).

« Comme ça peut-être que ça va être bon ça faire un livre [la recherche] tsé sur comment le monde réagissent, tsé des affaires vécues là. Le monde qui vont le lire ça, ils vont en parler aux autres là. Pis sûrement qu'on va en entendre parler à l'école là de ces affaires-là, sûrement là. Peut-être que ça ouvrir les yeux de quelques personnes, j'espère » (Jade, 1168:1171).

Dans cette optique, le recours aux pairs apparaît une avenue à privilégier pour prévenir la violence dans les relations amoureuses. En effet, pour certaines (2), l'intervention par les pairs offre aux jeunes des modèles qui leur ressemblent davantage, auxquels ils pourront plus facilement s'identifier.

« Le message il passe bien aussi là. On dirait tsé qu'il passe un peu mieux... Ben tsé ton prof arrive qui parle de la violence amoureuse tsé ça va être comme assez plate là... On est plus jeune, on leur ressemble plus. Pis je pense que aussi qu'on ouvre beaucoup de portes... vu qu'on est du monde aussi de l'extérieur, tsé qu'ils ne sont pas toujours avec ces jeunes là... j'ai comme l'impression que ça aide aussi » (Sarah, 2491:2501).

« Mais moi j'ai déjà pensé qu'une fille qui lui est arrivé des choses comme ça, qu'elle s'est fait battre par son chum vienne parler de ce qu'elle a vécu devant le monde, tous les élèves de l'école. Tsé genre en FPS quand ils parlent de ça là, ça renseignait du monde. Moi je dis que ça n'en réveillerait quelques uns je pense » (Jade, 1160:1165).

Sarah possède d'ailleurs une expérience particulière à ce niveau, ayant elle-même agi comme pair aidante lors d'interventions visant à prévenir la violence dans les relations amoureuses. À partir de sa riche expérience, elle souligne la pertinence de solliciter la participation des jeunes auxquels s'adresse l'intervention en adaptant le contenu, en utilisant des méthodes interactives où ils sont interpellés directement.

« On raconte une petite histoire là qui se passe dans une école secondaire... finalement ils se ramassent chez eux pis là t'as l'histoire de la relation violente et non-violente. Comment ils dealent le condom tsé dans une relation violente pis non-violente. Pis là, c'est eux autres qui se mettent en sous-groupe, un qui acte Magalie admettons qui est violente pis l'autre qui est non-violente... les idées viennent d'eux autres, ils le font en groupe. Pis la personne qui va acter en avant a le support de son équipe. Tsé ils ont le droit de lever la main pis de répliquer pour la personne. En tous cas c'est drôle, ça part des bonnes discussions des fois là. " Les gars, bla, bla, bla! ", il y en a toujours une qui se fâche là pis là ça part là. C'est comme, c'est le fun » (Sarah, 2135:2145).

Accroître l'information et le dépistage {4}

Suite aux interventions sur la violence dans les relations amoureuses, certaines jeunes femmes (4) aux prises avec la violence de leur partenaire, ressentent le besoin de se confier seule à seule, ce que ne permet pas le contexte d'une classe. Il arrive qu'elles ne sachent pas à qui s'adresser pour répondre aux questionnements suscités par les interventions. Elles suggèrent alors d'identifier, lors d'interventions, une personne-ressource pouvant être consultée dans le milieu en cas de besoin.

« Il faudrait avoir une personne avec qui pouvoir en parler seule » (Éloïze, 1180:1180).

« Ce qui arrive c'est que tu sais pas comment t'en sortir, tu sais pas où aller pour trouver de l'aide » (Daphnée, 652:652).

« Peut-être passer des pamphlets avec un numéro de téléphone. Ben c'est sûr que le monde, si mettons qu'ils ont vécu de la violence, ils iront pas le dire, tsé admettons qu'il t'arriverait dans une classe pis lever la main tsé. C'est sûr qui lèveront pas la main. S'il y avait un pamphlet avec un numéro de téléphone, ben probablement qu'ils appelleraient, avec le nom là... parce que c'est sûr que s'il y aurait eu une feuille, avec un numéro, j'aurais sûrement appelé » (Ève, 1380:1411).

Cependant, selon les dires de Jade, les interventions en groupe ne sont pas toujours suffisantes pour amener les jeunes à se décider de confier leur vécu. Les adolescentes qui vivent de la violence dans leurs relations amoureuses ont parfois besoin d'être sollicitées directement par les intervenants. En ce sens, il serait souhaitable de favoriser l'intégration plus active des intervenants dans le milieu de façon à favoriser le dépistage des jeunes qui pourraient se trouver en situation de violence.

« Ben tsé, ils vont nous parler de violence... Mais tsé c'est sûr que s'il y a du monde qui ne font pas paraître qui vivent ça, c'est sûr que les profs ne le verront pas... Il faut qu'il y ait du monde pour aller les chercher pour aborder ça. Mais tu pars là pis tsé si mettons tu vois qu'elle feel pas vraiment à quelque part tsé. Tu dis "Ça va "»... Parce que si on attend qu'ils viennent à nous autres, on va attendre longtemps. Parce que, par exemple, si tu n'étais jamais venue ici pour la recherche pis tout ça, pour faire témoigner le monde. Il y aurait pas d'élèves qui auraient été te voir pour dire : « Ah on aimerait ça parler ». Ils ne seraient jamais venus »(Jade, 1186:1219).

5.7.2 *Les apprentissages à favoriser en termes d'intervention*

Les jeunes femmes rencontrées font part des grandes leçons qu'elles retirent de cette expérience. En effet, quoique pénible, elles soutiennent que cette relation de violence leur a permis de faire certains apprentissages tant au plan relationnel que personnel. Ces réflexions entourant la relation de violence, qui soulèvent des suggestions fort pertinentes sur les apprentissages à favoriser, auraient avantage à être reprises dans le cadre d'interventions préventives destinées aux adolescents.

Ainsi, certaines soulignent l'importance de se donner du temps avant de s'abandonner corps et âme dans une relation amoureuse. D'autres disent avoir appris à s'écouter davantage, à se fier à leurs intuitions face aux signes annonciateurs de la violence. Certaines insistent sur l'importance d'en parler à l'entourage lorsqu'on se retrouve dans une pareille situation. D'autres ressortent plus confiantes qu'auparavant en elles-mêmes; cette épreuve leur aura permis de prendre conscience de leur valeur personnelle. L'importance de s'affirmer dans une relation aura été, pour quelques-unes, l'élément central retenu de cette expérience amoureuse particulière.

Se donner du temps avant de s'engager dans une relation, observer l'autre {11}

Tel qu'il a été illustré dans la section traitant de l'attachement au partenaire, le partenaire violent devient, pour la majorité des jeunes femmes rencontrées dans le cadre de cette étude, le centre de leur univers. Cet amour est conséquemment vécu sous un mode fusionnel. Cette proximité exclut ainsi toute forme d'évaluation de la relation puisque la distance nécessaire à la prise de conscience est à toute fin utile, abolie. Il n'y a alors pas d'espace pour la confrontation venant de l'entourage, ni pour la vérification que peut offrir le soutien social.

À cet égard, plusieurs (11) insistent sur l'importance de se donner du temps avant de s'engager dans une relation amoureuse, de prendre le temps d'observer l'autre.

« J'ai été traumatisée. Les autres chums que j'avais après ben là je checkais ça là... Je te dis que je surveillais les gestes, les mots... » (Éloïze, 211:214).

« Je suis plus méfiante. Tsé, j'aime mieux prendre mes distances avec quelqu'un avant, pis le connaître longtemps avant de sortir avec » (Rose, 1059:1061).

« Ça ne me fait pas peur de rencontrer quelqu'un, je me dis qu'ils sont pas tous pareils... je prends mon temps » (Emmanuelle, 524:528).

« Avant de s'embarquer il faut apprendre à parler avec le gars... » (Daphnée, 602:602).

« Avant que j'aïlle un chum maintenant, ça va prendre du temps. Faut vraiment, il va falloir vraiment que je le connaisse comme il le faut, pis vraiment bien. Je vais pas commencer la relation d'un coup là mais petit à petit » (Vanessa, 2362:2364).

« Tsé c'est sûr que je ne retomberai pas là-dedans là du jour au lendemain là. Quand je rencontre un gars, je l'ausculte pas après avant de sortir avec là » (Mathilde, 1089:1092).

« Disons que j'attends pas mal avant de le connaître, avant de coucher avec. Pis, je regarde plus là, ses gestes, qu'est-ce qu'il fait » (Ève, 974:975).

« Si j'ai une relation avec un autre ben tsé je ne m'attacherai pas vite autant que je l'ai fait avec lui... S'il arrive de quoi ça va être pas comme avant. Il va me laisser le garçon là. Je ne pleurerai pas toutes les larmes de mon corps » (Jade, 831:836).

« Avant de sortir avec un gars, tu t'arranges pour le connaître, savoir comment qu'il est... Je vais être plus méfiante astheure. Tu t'embarques pas avec n'importe qui du jour au lendemain. Tu sais jamais qu'est-ce qui t'attend » (Cassandre, 889:897).

« J'aime mieux prendre mon temps pour me décider, avant c'est comme si avant je voulais aller trop vite, tsé on dirait si je me décide pas il va partir. Tsé maintenant, je me dis si il reste, c'est parce qu'il tient à moi, il va attendre tsé » (Raphaëlle, 680:685).

« Je veux pogner le bon, je veux connaître le gars pis tout. Pis je veux vraiment lui faire confiance là parce que sinon, oublie ça là. J'suis tannée là, de changer de chum. J'suis pu ben, moi non plus, là dedans là. J'me sens mal là, quand qu'un gars pis ça marche pas pis c'est moi qui le sacre là » (Juliette, 541:544).

S'écouter lorsqu'on se sent contrôlée, manipulée {10}

Dix de nos interlocutrices soulignent l'importance d'être à l'affût de signaux intérieurs et extérieurs à elles qui leur indiquent la présence d'un partenaire amoureux qui cherche à les contrôler ou à les manipuler. Cette expérience amoureuse leur a ainsi permis d'identifier certains signes annonciateurs de la violence. La violence est ressentie, tantôt comme un malaise intérieur, tantôt comme le sentiment de ne pas être aimées pour ce qu'elles sont, d'être coupées de leur contact avec l'extérieur, d'être manipulées ou exagérément encensées de compliments. Devant ces signes, elles insistent sur l'urgence de mettre immédiatement un terme à la relation pour ne pas se retrouver dans une situation amoureuse semblable à celle(s) vécue(s) auparavant.

« Les grandes leçons, ça va être de m'écouter. Dans les deux relations, j'avais toujours un petit feeling, un pressentiment à quelque part tsé, surtout avec mon dernier chum, il était encore plus fort... En gros, c'est vraiment plus de m'écouter dans mes prochaines relations, de m'en débarrasser au PC, au plus vite là tsé si je ressens ça là » (Sarah, 1454:1457).

« Il me semble que j'aurais dû voir que oups! Ce gars-là il m'aime pas comme je suis, ce gars-là. Il veut que je sois comme lui, comme lui il veut. Pis sa façon de me garder, sans contact avec l'extérieur aussi. Sa façon de m'isoler aurait dû me prévenir de ça » (Rose, 1754:1757).

« Si jamais un jour ça m'arrive d'en revivre une autre relation comme ça, ben dès le début je vais le savoir parce que je sais c'est quoi ce genre de relation tsé... je vais décrocher tout de suite, ça c'est sûr. Je ne me ferai pas pagner deux fois. Ça c'est sûr et certain » (Emmanuelle, 2451:2459).

« Je le sais maintenant c'est quoi la manipulation. J'embarque plus là-dedans » (Daphnée, 724:724).

« Ben moi, quand que j'ai vécu ça, ça tout le temps été des beaux parleurs là. Tsé, ils te mettent ça ben beau au début pis quand que c'est vraiment trop là, pour moi c'est comme un signal là. Ça se peut pas là. Tsé, t'a rencontré le gars là, ça fait deux jours que tu le connais pis il te dit déjà que t'es la femme de sa vie. C'est vraiment trop là » (Bianca, 1057:1064).

« Ça m'a appris que si admettons qu'un gars me manipulerait là pis tout là... Ben moi, j'arrêteraï ça là. Parce que ça pourrait me rappeler une autre période pis je me dirais dans ma tête « Ça va revenir comme avant ». Pis je ne veux pas là » (Cassandre, 1107:1110).

« J'ai comme vieilli un peu. Fait que tsé j'ai plus d'expérience fait que tsé je réfléchis plus. Pis aussi ben dans mes relations que j'ai maintenant quand il m'arrive de quoi, ben je me dis il m'a fait ça lui, pis c'était pas correct. Fait que pourquoi lui ça serait plus correct. Fait que astheure j'y pense plus. Tsé je réfléchis plus à ce qui m'arrive » (Juliette, 680:685).

À ce sujet, trois d'entre elles ont confié des situations concrètes où elles avaient non seulement reconnu des signes annonciateurs de violence, mais avaient réussi à mettre un terme à ces relations après une ou quelques rencontres à peine.

« Admettons si j'embarque dans une autre relation avec un gars, pis il est comme ça là, c'est sûr et certain que ça va finir tout de suite... dans une relation récente, j'ai senti ça vu qu'il disait des affaires là tsé sur le père de mon enfant et j'ai arrêté ça » (Vanessa, 1692: 1700).

« Le premier gars que j'ai rencontré quand je suis partie en centre d'hébergement, mettons qu'il avait l'air assez contrôlant merci... Il m'a jamais dit où on s'en allait il avait l'air à savoir où c'est qu'il allait... Rendu là, il s'assoit, la serveuse le regarde, il a dit deux cafés. La serveuse ne m'a jamais regardée, elle est allée chercher deux cafés... Quand ça a été le temps de s'en aller tsé il a pas dit: " Ça te tentes-tu qu'on fasse un bout? " Il s'est levé, il a commencé à mettre son manteau, c'est comme il fallait que je suive là. Ça, désolée mais non, non » (Mathilde, 1544:1560).

« Le dernier gars que j'ai rencontré mettons que tsé je l'écoute parler pis ça ne m'intéresse pas là. Tsé je l'entends parler de ses ex pis tsé « La maudite conne » pis ci pis ça... Non. Si je sors avec, c'est ça qu'il va dire de moi une fois qu'on ne sera plus ensemble? Ça ne m'intéresse pas moi » (Mélissa, 1628:16342).

En parler à son entourage {9}

Invitées à offrir leurs suggestions pour aider d'autres adolescentes qui se trouveraient dans une situation amoureuse semblable à celle qu'elles ont vécue, spontanément neuf d'entre elles leur conseillent d'en parler à un ami, un parent, un professeur, un professionnel, à n'importe qui, mais d'en parler.

« C'est important d'en parler pis de le sortir » (Éloïze, 538:538).

« Ben moi je dirais d'en parler à des proches. Ben tsé admettons moi comme c'était mon amie pis ma mère. Tsé j'en parlais. Ce serait d'en parler pis demander de l'aide là » (Mélissa, 925:927).

« Il y a juste ses amis qui peuvent l'aider peut-être un peu là. Tsé, si c'est vraiment des chums ses amis, ils vont lui dire là. Si elle leur en parle là. Quelqu'un va l'aider sinon... » (Cassandre, 805:807).

Un pouvoir curatif particulier semble attribué par plusieurs d'entre elles à la parole, pouvoir de soulager, de faire du bien, de libérer. Le poids de la violence paraît lourd à porter, particulièrement lorsqu'on le porte seule, d'où l'importance d'en parler à ses proches.

« L'important c'est d'en parler... le fait d'en parler ça soulage » (Ève, 1427:1433).

« Ben d'en parler surtout d'en parler pis de pas garder ça pour eux autres, de pas faire ce que j'ai fait je n'ai jamais parlé de ça... Mais comme là ça m'a fait du bien dans le fond. C'est tout dans ta tête pis quand t'en parles ça fait du bien » (Naomie, 759:764).

« Communiquer avec une personne là c'est qu'est-ce qu'il y a de mieux sur la terre que tu ne peux pas avoir pour t'aider, pour te soulager du poids que t'as en-dedans de toi... Ça me fait du bien de parler » (Jade, 902:904).

« Faut en parler ça c'est sûr... Ben moi j'en parlais pas au début on dirait que c'était plus pire là. Parce que ça m'en faisait trop pis il fallait que j'en parle à quelqu'un » (Laurence, 988:994).

« Tu penses à ça pis ça fait mal en dedans de toi tsé. Là tu vas en parler à quelqu'un pis tsé ça va être moins pire, ça te libère tsé d'en parler à quelqu'un. Si tu gardes ça en dedans de toi tsé tu vas toujours être pognée. Tu seras pas libre là de faire qu'est-ce que tu veux » (Léa, 1001:1006).

Comme l'exprime ce touchant témoignage, le fardeau de la violence peut devenir si lourd à porter qu'il peut conduire au suicide pour y mettre fin. Cette jeune femme a perdu un être cher mais ne voudrait pas que ça arrive à d'autres.

« Tout de suite quand tu penses qu'il y a de la manipulation ou si c'est physique... d'aller voir quelqu'un d'en parler parce que faut pas garder ça en dedans parce que je pense que c'est ça qui est le plus dur à vivre parce que moi-même j'ai une amie qui s'est suicidée à cause de ça, la manipulation par ses chums. Faut que tsé, je voudrais comme pas que ça arrive encore à d'autres... C'est important d'en parler que ce soit à des amis, à des psychologues ou des fois, ça peut être des profs n'importe qui mais il faut en parler. Faut pas garder en soi en dedans parce que c'est ça je trouve la pire affaire à faire... Au début, on en prend, on en prend mais un moment donné ça éclate. Mais moi j'ai été chanceuse, ça a éclaté que je parle pis tout ça mais mon amie elle s'est suicidée fait qu'elle ça a sorti comme ça » (Juliette, 857:879).

S'aimer davantage, se faire confiance {9}

Des fragments de discours illustrent combien l'estime de plusieurs participantes (9) rencontrées était fragile et l'est devenue davantage, dans certains cas, au fil de la relation avec un partenaire violent. Tourmentées par un doute persistant sur leur valeur personnelle ou sur leur beauté, elles ont accueilli la perspective d'être aimées d'un partenaire comme un remède soudain et une source de valorisation inespérée.

« Ça vient d'un mal en dedans... quand j'étais jeune, je me faisais tout le temps blaster par une de mes tantes. Elle me traitait de tous les noms. C'est peut-être pour ça que souvent je me trouve poche, pas intelligente pis, etc » (Éloïze, 522:530).

« J'essayais comme d'être parfaite aux yeux des autres, comme lui il aurait voulu que je sois tsé. Il aurait tellement fallu que je sois parfaite que justement j'aille pas de défaut, que je fasse pas d'erreurs, que j'accepte mal les erreurs que je fais » (Rose, 2028:2033).

« Je me rends compte que c'est un manque d'estime de moi peut-être. On dirait que je me sens valorisée quand je sais que quelqu'un m'aime... J'ai comme besoin de me sentir belle, de me sentir désirée » (Bianca, 788:791).

« Je ne les voyais pas mes petites réussites pis de deux, c'était surtout des échecs que je voyais. On dirait que plus ça allait, plus je m'enfonçais pis plus ça allait, plus que lui m'enfonçait aussi. Pis quand c'était pas lui, c'était ma mère. Parce que dans ce temps-là, j'étais en grosse chicane avec ma mère aussi » (Mathilde, 1393:1497).

« Je me suis toujours dit : " Je réussirais jamais à l'avoir ". Tsé... Je sais pas, il sortait avec d'autres filles pis il s'intéressera pas à moi pis tout » (Ève, 638:644).

« C'est sûr qu'elle a baissé ma confiance en moi, je ne m'aimais plus » (Jade, 1093:1093).

« Vu que je manquais de confiance en moi, ben j'me disais : " Bon, c'est tout le temps les autres qui ont raison là " » (Juliette, 890:892).

« Je me disais : " Tsé je suis une moins que rien..." Je m'aimais pu comme tsé, après comme ça repris, pas parce que j'ai eu cette relation là, une mauvaise relation » (Laurence, 685:692).

« J'étais là je me checkais dans le miroir pis : " Ah je suis laide " » (Léa, 532:532).

À cet égard, plusieurs d'entre elles confient que leur expérience, bien que souffrante, leur a permis de faire d'importantes prises de conscience. Elles ont appris à travers leurs expériences de vie à s'aimer, à se faire confiance et à se faire respecter.

« À chaque fois, je me disais que je méritais pas ça, que je valais mieux que, que les gars qui me respectaient pas. Pis à un moment donné là ben, c'est comme devenu clair que ça, j'en voulais plus pis que je passais à d'autres choses » (Éloïze, 906:910).

« Ça fait deux ans que je suis plus avec lui, oui deux ans. C'est tout récent que je recommence à m'aimer, à avoir plus confiance en moi, à faire des choses que j'ai le goût de faire » (Rose, 1677:1680).

« Ben, c'est quand je suis partie en centre d'hébergement. Il y a des affaires que tu fais ou qui se passent qui font que tu te fais plus confiance en toi là. Quant tu as une job pis t'es capable de la garder ça aide la confiance en soi... je me trouve bonne moi d'être partie dans une ville où que je ne connaissais pas un chat... toute seule avec les filles du centre. Pis je me débrouillais toute seule pis j'ai appris à connaître la ville pis toute seule, comme une grande... toutes des petites réussites que tu fais. Ça a l'air de rien là mais ça aide tellement là » (Mathilde, 1369:1385).

« Tsé, mais ça j'ai réappris à tsé, il faut s'aimer soi-même avant d'aimer les autres là... Je me le suis dit plus qu'une fois fait que ça m'a rentré dans la tête. J'ai plus de problèmes avec ça » (Jade, 1093:1101).

« Avant je faisais un dessin, ah c'est pas beau. L'autre pouvait faire le même dessin que moi pis ah, c'est beau tsé. Avant, j'étais comme ah lui il est tout le temps mieux que moi. Là astheure ben j'ai réalisé que moi aussi je suis capable de faire des affaires correctes pis je suis capable d'être bonne » (Juliette, 828:834).

S'affirmer devant son partenaire {8}

Certaines participantes (8) nomment l'affirmation de soi comme étant un apprentissage incontournable de cette expérience amoureuse. Elles reconnaissent dorénavant l'importance de s'affirmer pour éviter de se retrouver dans des situations amoureuses marquées par les agressions et le contrôle semblable à celles qu'elles ont vécues.

« J'ai eu le temps d'apprendre ben des affaires... je pense même que ça ne marcherait pas parce que je m'affirme maintenant, je m'affirmerais plus pis il n'aimerait pas ça » (Emmanuelle, 1771:1774).

« ...de me prendre en main, de ne pas me laisser faire » (Daphnée, 602:602).

« Il me disait toutes sortes d'affaires de même que tu vois quasiment juste dans les films. Tsé moi il me disait ça à moi. Tsé moi je lui disais pas va chier là, astheure si un gars me disait ça je lui dirais si tu es pas capable de me prendre comme je suis sinon va-t-en » (Naomie, 698:701).

« C'est vrai qu'avant j'étais plus renfermée là. Mais astheure là... je dis vraiment tout. Si y'a de quoi qu'il fait que je n'aime pas ben je le dis tout de suite tsé pour ne pas qu'il le refasse là » (Mélicia, 1062:1064).

« Mais comme là, mais que je resorte avec un gars, ça va être clair net et précis là. Tsé, j'vais lui dire qu'est-ce que je veux en partant, pour que ça marche » (Cassandre, 619:623).

« Je me sens plus forte, en tout cas, je me suis dit que là je me ferai plus piler dessus... Là si je vois que ça marche pas tsé, je vais être capable de dire ce que je pense, je ne me ferai pas marcher dessus » (Raphaëlle, 1061:1070).

« Je suis capable plus de m'affirmer. Quand qu'il y a quelque chose que je trouve qui est pas correct, je le dis tout de suite... Avant tsé je parlais pas des fois je me disais dans ma tête c'est pas correct mais... Il le refaisait pis je me disais encore dans ma tête mais jamais j'aurais c'est quoi tu viens de me dire de pas correct. T'as pas le droit de me dire ça ou t'as pas le droit de me faire ça » (Juliette, 696:706).

La plupart des jeunes femmes que nous avons rencontrées se disent plus fortes depuis cette expérience amoureuse, laissant transparaître malgré tout, une certaine vulnérabilité. Leur désir récent d'affirmation se confronte à leur désir puissant d'être aimées. Elles se retrouvent devant la difficile tâche de s'affirmer tout en cherchant à ne pas perdre l'autre.

« Astheure ben avec le chum que j'ai, quand que j'aime pas telle affaire je vais lui dire. Mais j'ai peur tout le temps de le perdre fait que j'aime mieux lui dire qu'est-ce que je pense pis tout ça » (Léa, 689:692).

CHAPITRE 6:
LA DISCUSSION

Ce dernier chapitre reprend, de manière synthétique, les composantes du modèle de compréhension de la violence, composantes énoncées précédemment dans la présentation des données. En lien avec les travaux empiriques et théoriques sur la question, la présente analyse veut apporter un éclairage plus théorique du phénomène étudié. En ce sens, le premier volet de cette analyse aborde les expériences de violence en situation de couple telles que vécues et racontées par nos participantes. Le deuxième volet met l'accent sur les stratégies qu'elles déploient pour nier, éviter la situation de violence et pour nourrir l'espoir d'un changement, leur permettant ainsi de préserver leur lien romantique au partenaire. Le troisième volet présente, quant à lui, la désillusion et l'effritement du lien romantique comme déclencheurs de la rupture. Le volet suivant discute des moyens adoptés par les jeunes femmes pour se sortir de l'impasse, une fois que leur relation est vidée de son essence d'amour. Le dernier volet traite du soutien social, tantôt comme ressource facilitatrice, tantôt comme entrave à la rupture. À la lumière de l'analyse des données et des suggestions émises par nos participantes, nous concluons par une présentation des pistes de prévention et d'intervention.

6. D'une compréhension morcelée de la violence, vers une conceptualisation dynamique et ancrée

La violence au sein du couple adolescent a été étudiée, sauf exceptions (Billette, 1995; Gamache, 1991; Greene et Chadwick, 1991; Hird, 2000; Lavoie, Robitaille et Hébert, 2000; Mercer, 1988), dans une optique essentiellement quantitative. Les travaux réalisés à ce jour se sont attardés à chiffrer ses conséquences potentielles, les coûts qu'elle engendre, de même que l'ampleur de la situation en fonction du sexe des victimes, ne parvenant pas à définir le problème de la violence à partir de la perspective du jeune. De façon générale, les travaux épidémiologiques ont exploré les relations entre la violence et un ou plusieurs facteurs de risque isolés, omettant ainsi de rendre compte de la violence en tant que phénomène dynamique. Une compréhension morcelée du processus de violence lui-même ainsi que des enjeux liés à la poursuite des relations de violence chez l'adolescent et l'adolescente se dégage donc de ce bilan des connaissances.

Les seules études qui documentent le processus de violence au sein du couple ont été réalisées auprès de femmes adultes dans le cadre d'études qualitatives ou cliniques. Parmi celles qui étudient le vécu de ces femmes à partir de la théorisation ancrée, la reconquête ou la transformation de soi (*reclaiming the self, transformation of self*) sont décrites comme étant la composante centrale de la rupture (Merritt-Gray et Wuest 1995; Lempert, 1997; Wuest et Merritt-Gray, 1999). Selon Lempert (1997), la femme violentée définit sa situation de couple en fonction d'un dialogue qu'elle entretient avec elle-même, avec son partenaire, ainsi qu'avec son entourage. Sous le poids de la violence et de la confrontation des différents dialogues définitionnels (*definitional dialogues*), le sens qu'elle donne à son expérience se modifie et évolue. Les changements qui s'opèrent dans la façon dont la femme violentée définit sa situation, constituent une condition nécessaire à une éventuelle transformation d'elle-même. L'auteure présente l'amour comme cadre contextuel dans lequel la femme violentée se définit et évalue sa situation de couple.

Bien plus qu'un cadre contextuel, la présente analyse suggère que l'amour, par le truchement des propriétés romantiques qui lui sont accolées, constitue la composante centrale de l'expérience de la violence dyadique des adolescentes rencontrées. Les représentations romantiques entretenues à l'égard des relations de couple contribueraient à filtrer la violence, sinon à l'occulter comme par magie. De même, elles inciteraient nos interlocutrices à préserver, à tout prix, le lien romantique au partenaire. Les jeunes femmes déploient, en ce sens, un éventail de stratégies leur permettant de nier et d'éviter la situation, tout en maintenant l'espoir d'être aimées par leur partenaire. Pour qu'elles amorcent un nouveau mouvement pour se sortir de l'impasse, il faudra attendre qu'elles se rendent à l'évidence, non pas de la récurrence de la violence, mais de l'effritement du lien romantique. Pour les jeunes femmes de notre étude, l'effritement du lien romantique devient ainsi une condition nécessaire à l'initiation d'actions visant à transformer la situation de violence vécue.

6.1 La violence en situation de couple : une expérience de contrôle, d'intimidation, d'agressions physique et sexuelle, de tromperies et de dénigrement

Les témoignages recueillis dans le cadre de la présente étude permettent de décrire l'expérience de violence en situation de couple, telle que vécue et racontée par des adolescentes ayant été aux prises avec un partenaire violent. Ces expériences ont revêtu les visages de contrôle, d'intimidation, d'agressions physique et sexuelle, de tromperies et de dénigrement.

6.1.1 Du contrôle

De fait, pour l'ensemble des participantes rencontrées, la violence subie en situation de couple s'est manifestée sous la forme de contrôle. Plusieurs études qualitatives, réalisées tant auprès de femmes adultes (Mills, 1985; Moss et al., 1997; Ouellet et al., 1996a; Sleutel, 1998) que d'adolescentes (Gamache, 1991; Hird, 2000; Lavoie, Robitaille et Hébert 2000), ont d'ailleurs révélé le contrôle excessif dont sont victimes les femmes violentées dans leurs relations de couple.

Chez nos interlocutrices, le contrôle de leur partenaire s'est traduit par l'interdit de contacts sociaux et la surveillance constante de leurs faits et gestes. Gamache (1991) a observé ce même phénomène chez les jeunes hommes violents qui dépensent considérablement de temps et d'énergie à surveiller leur partenaire. La présente étude illustre la recherche du contrôle par des pressions exercées sur la partenaire de façon à ce qu'elle restreigne ses sorties et ses contacts avec ses amis. Pour s'assurer de la loyauté de leur partenaire, certains imposent leur présence ou celle de leurs propres amis ou se montrent carrément désagréables envers les amies de l'adolescente. D'autres vont surveiller les faits et gestes de leur partenaire ou charger leurs amis de l'épier en leur absence (Gamache, 1991).

Pour certaines de nos participantes, le contrôle exercé par le partenaire s'est aussi exprimé par des crises de jalousie et des accusations gratuites. Dans leurs récits, elles font état de nombreuses situations où leur partenaire s'est fâché contre elles pour avoir regardé, parlé ou avoir partagé de leur temps avec un pair de l'autre sexe. De fait, les explosions de jalousie de la part du partenaire, sans motif apparent,

apparaissent des situations régulièrement vécues par les jeunes femmes violentées (Gamache, 1991; Greene et Chadwick, 1991; Lavoie, Robitaille et Hébert 2000). Quant à eux, les jeunes hommes violents auraient tendance à interpréter les actions sociales de leur partenaire, en dehors de leur présence, comme étant de la provocation, qu'il s'agisse de parler à un autre garçon, de ne pas être à la maison lorsqu'il appelle ou de sortir en compagnie de ses amies (Gamache, 1991; Greene et Chadwick, 1991). Dans ce contexte, les jeunes femmes se voient accusées, à tort, d'infidélités ou de manœuvres pour attirer intentionnellement le regard des autres garçons sur elles.

D'autres participantes confient avoir été menacées de rupture par leur amoureux dans l'éventualité où elles ne se conformaient pas à ses exigences d'exclusivité. Elles ont alors été sommées de cesser de fréquenter leurs amis, en particulier ceux du sexe opposé, sous peine d'être quittées. Des jeunes Québécois interrogés dans le cadre de groupes de discussion sur la violence ont d'ailleurs cité des exemples où les menaces de rupture étaient employées comme moyen d'obtenir la collaboration du ou de la partenaire (Lavoie, Robitaille et Hébert, 2000).

6.1.2 *De l'intimidation*

Tout comme leurs aînées (Ouellet et al., 1996a; Sev'er, 1997), les jeunes femmes révèlent être l'objet d'intimidation dans le cadre de leur relation de couple. En effet, comme le souligne Gamache (1991), les jeunes hommes violents ont recours à une gamme de comportements pour intimider leur partenaire. Ces gestes d'intimidation auraient pour fonction de leur rappeler qu'ils détiennent le pouvoir sur elles. Dans le contexte de la présente étude, ces gestes d'intimidation ont pris la forme de menaces physiques, menaces de suicide, menaces de blessures sévères ou de mort, de même que de harcèlement suivant la rupture.

Plusieurs jeunes femmes révèlent avoir été témoins de scènes particulièrement terrorisantes où leur partenaire évacuait toute sa violence sur les objets qui l'entouraient. Ces démonstrations de violence physique, aussi décrites par Gamache (1991), ont été vécues comme de véritables menaces pour nos interlocutrices, menaces qu'il s'en prenne à elles lors d'un éventuel élan de colère. De plus, il n'est

pas rare que le partenaire émette des menaces de blessures sévères ou de mort pour décourager la jeune femme de mettre un terme à la relation. Devant ce débordement de violence, elles ont craint pour leur sécurité et celle de leur entourage. Comme le souligne Gamache (1991), pour arriver à leurs fins, certains jeunes hommes violents vont jusqu'à menacer leur partenaire et leurs proches. Les menaces de mort ont d'ailleurs été signalées dans le cadre d'études qualitatives conduites tant auprès de femmes adultes (Sleutel, 1998) que d'adolescentes (Lavoie, Robitaille et Hébert, 2000).

La présente étude fait aussi ressortir les menaces de suicide comme une importante manifestation de violence au sein des couples adolescents. À ce propos, plus de la moitié des adolescentes rencontrées révèlent avoir été menacées de suicide par leur partenaire. La peur que le partenaire tente de lui nuire a alors été une importante préoccupation quand est venu le temps d'envisager la rupture. De fait, les menaces de suicide sont vécues comme une véritable menace par les victimes de violence, particulièrement lorsque le partenaire a exprimé des idées suicidaires par le passé ou a fait des tentatives en ce sens (Gamache, 1991). La situation dépeinte par les participantes mérite une attention particulière dans le contexte québécois où le suicide représente la première cause de mortalité chez les jeunes hommes de moins de 30 ans (MSSS, 1998). En effet, la perte d'une relation significative constitue un important facteur de risque associé au suicide chez les jeunes âgés entre 12 et 24 ans. En conséquence, la réaction des victimes à cette menace ne peut faire l'économie des programmes de prévention.

À l'instar de ce qui a été observé chez les femmes adultes (Landenbuger, 1998; Sev'er, 1997), la violence ne s'éteint pas toujours avec la fin de la relation. Dans certaines relations, la rupture devient plutôt prétexte à une nouvelle escalade de violence. Pour certaines jeunes femmes rencontrées, l'intimidation du jeune homme perdure après la rupture et s'exprime sous la forme de harcèlement continu. L'ancien compagnon ne cesse alors de lui téléphoner, il se rend sur les lieux que la jeune fréquente ou à son domicile pour la relancer. Le harcèlement suivant la rupture a d'ailleurs été rapporté auprès de jeunes Québécois ayant participé à des groupes de discussion sur la violence (Billette, 1995; Lavoie, Robitaille et Hébert, 2000). Cette

dimension de la violence, récemment explorée auprès d'étudiants de collèges et d'universités (Davies, Ace et Andra, 2000; Logan, Langhinrichsen-Rohling et al., 2000; Logan, Leukefeld et Walker, 2000), demeure encore méconnue chez les populations adolescentes. Décrite comme faisant partie intégrante du continuum de la violence chez les jeunes adultes (Logan, Leukefeld et Walker, 2000), cette forme de harcèlement aurait avantage à être approfondie dans le cadre d'études ultérieures auprès des plus jeunes. Dans une même optique, les programmes destinés à contrer la violence devraient sensibiliser les jeunes à cette manifestation de violence (Logan, Leukefeld et Walker, 2000) et leur proposer différentes stratégies pour freiner les comportements de harcèlement de leur ancien partenaire (Lavoie, Robitaille et Hébert, 2000).

6.1.3 Des agressions physique et sexuelle

Des témoignages recueillis dans le cadre de cette étude évoquent la brutalité physique avec laquelle certaines adolescentes sont traitées par leur partenaire. À l'instar des gestes d'intimidation, ces agressions physique et sexuelle créent un climat de peur dans la relation (Lavoie, Robitaille et Hébert, 2000). Dans certains cas plus extrêmes, les victimes disent craindre pour leur vie. Les agressions physiques rapportées par nos participantes consistent en des bousculades, des empoignades, des contacts sexuels sous la menace physique ou la pression, des claques, des coups de poings ou de pieds et des tentatives d'étranglement. Pour la majorité d'entre elles, ces épisodes de violence physique n'apparaissent pas comme des incidents isolés mais sont plutôt vécus sur une base régulière. Ces observations à l'effet que les jeunes femmes sont régulièrement la cible d'agressions de la part de leur partenaire vont dans le même sens que celles réalisées dans d'autres études qualitatives (Billette, 1995; Greene et Chadwick, 1991; Hird, 2000; Lavoie, Robitaille et Hébert, 2000). Dans l'ensemble, ces manifestations physiques de violence, à l'exception de celles qui prennent la forme de violence sexuelle, sont considérées par les instruments de mesure de la violence en situation de couple. À titre indicatif, les enquêtes qui mesurent les manifestation de violence à partir des tactiques du *Conflict Tactics Scale (CTS)* (Strauss, 1979) situent entre 12,4% et 44,5% la prévalence à vie de tels épisodes chez

les populations adolescentes (Avery-Leaf et al., 1997; Lavoie et al., 2001; Malik, Sorenson et Aneshensel, 1997; O'keefe et Treister, 1998; Roscoe et Kelsey, 1986).

Parmi les agressions décrites par nos participantes, celles qui ont pris la forme d'activités sexuelles sous la menace physique ou la pression sont rapportées par près de la moitié d'entre elles. Ces observations rejoignent d'autres études qualitatives qui ont aussi mis en lumière ce type d'expériences auprès de jeunes femmes (Gamache, 1991; Greene et Chadwick, 1991; Hird, 2000; Lavoie, Robitaille et Hébert, 2000). D'ailleurs, d'après les enquêtes réalisées auprès de populations adolescentes, la prévalence à vie des formes sexuelles de violence fluctue entre 7,1% et 26,1% selon l'éventail des comportements pris en compte dans la mesure (Bergman, 1992; Fernet, Otis et Pilote, 1998; Molidor et Tolman, 1998; O'keefe et Treister, 1998; Rhynard, Krebs et Glover, 1997). En conséquence, les programmes visant à contrer la violence devraient sensibiliser les jeunes aux diverses manifestations de violence sexuelle qui s'exercent dans le couple adolescent. Telle que soulignée par nos participantes, la violence sexuelle n'est pas toujours accompagnée de force physique, mais s'exerce souvent de façon plus subtile par des pressions psychologiques. Un manque d'expérience et une éducation sexuelle limitée font que certaines jeunes femmes ont de la difficulté à décoder l'éventail des manifestations de violence dans la sphère sexuelle (Gamache, 1991; Hird, 2000; Lavoie, Robitaille et Hébert, 2000). Par ailleurs, d'autres jeunes femmes cherchent à nommer différemment l'expérience de violence sexuelle, leur permettant ainsi de poursuivre leur relation avec leur partenaire en acceptant le rationnel selon lequel elles n'ont pas exprimé assez clairement qu'elles ne voulaient pas de relation sexuelle (Werk, 1997).

6.1.4 *Des tromperies*

Les infidélités et les mensonges sont relatées par nos interlocutrices comme des expériences de violence qui font naître en elles un fort sentiment de trahison. Comparativement à ce qui a été observé chez les femmes adultes, la tromperie apparaît comme une forme de violence plus spécifique ou, du moins, caractéristique des relations adolescentes. Les données recueillies dans la présente étude font état de nombreuses situations où les adolescentes ont été témoins des infidélités de leur

partenaire, en particulier avec des jeunes femmes qu'elles comptaient parmi leurs amies. Cette dimension de violence psychologique devrait être approfondie par des recherches ultérieures de façon à compléter l'éventail de gestes de violence psychologique se manifestant dans les couples adolescents. En raison de la difficulté liée à leur définition et à leur opérationnalisation, les formes psychologiques de la violence constituent d'ailleurs celles qui ont été les moins étudiées (O'Hearn et Davis, 1997).

6.1.5 *Du dénigrement*

Par ailleurs, tel que souligné par nombre d'études qualitatives portant sur la violence conjugale (Dunn, 1989; Landenburger, Mills, 1985; Moss et al., 1996; Ouellet et al., 1996a; Sleutel, 1998; Smith, Tessaro et Earp, 1995), le dénigrement marque aussi les relations des plus jeunes femmes (Billette, 1995; Gamache, 1991; Greene et Chadwick, 1991; Hird, 2000; Lavoie, Robitaille et Hébert, 2000). À cet égard, les jeunes femmes rencontrées dans le cadre de la présente étude indiquent avoir été la cible de remarques blessantes, d'injures et de cris de la part de leur partenaire. En s'attaquant à leur intelligence et en dévalorisant leurs réalisations, le partenaire mine leur indépendance et leur estime d'elles-mêmes de manière à ce qu'elles se plient aux demandes. Le dénigrement aurait une portée telle puisqu'il vient d'une personne avec qui elle entretient un lien intense et fusionnel. Il devient très mêlant pour la victime de comprendre que la même personne, qui lui dit qu'elle ne vaut pas grand chose, lui voue paradoxalement un grand amour (Gamache, 1991). La présente étude fait ressortir, de façon plus particulière, les injures à caractère sexuel dont sont victimes les adolescentes dans leurs relations. Certains chercheurs ont d'ailleurs identifié cette forme précise de violence psychologique auprès des jeunes rencontrés en groupe de discussion (Billette, 1995; Hird, 2000).

6.2 **Préserver, à tout prix, le lien romantique : nier la violence, éviter d’y faire face, espérer que ça change**

Pour préserver, à tout prix, le lien romantique au partenaire, différentes stratégies sont déployées par les jeunes femmes. Ces stratégies consistent à nier la violence, à éviter d’y faire face et à continuer d’espérer un changement. Dans les études qualitatives s’étant penchées sur le phénomène de la violence conjugale, les stratégies d’ajustement les plus fréquemment décrites par les femmes adultes s’apparentent au déni (*denying*), à la banalisation (*minimizing*), à la rationalisation (*rationalizing*) et au blâme (*blaming*) (Ferraro et Johnson, 1983; Hanson Frieze et Bookwala, 1996; Landenburger, 1989, 1998; Langford, 1996; Lempert, 1997; Merrit-Gray et Wuest, 1995; Mills, 1985; Moss et al., 1997; Rosen, 1996; Smith, Tessaro et Earp, 1995). Dans certaines de ces études, des femmes plus jeunes ont été interviewées et leurs témoignages permettent de supposer la présence de stratégies d’ajustement à la violence relativement similaires à celles employées par leurs aînées (Gamache, 1991; Greene et Chadwick, 1991; Rosen, 1996).

6.2.1 *Nier la situation de violence*

En ce sens, la présente étude permet un regard approfondi sur les stratégies d’ajustement à la violence que nous retrouvons effectivement chez les jeunes femmes rencontrées en entrevues. Ces stratégies, qui consistent en l’attention sélective, la banalisation de la violence et de sa portée, le blâme et la culpabilisation, de même que la rationalisation des comportements de violence, leur ont permis d’ignorer systématiquement, sinon temporairement, la violence dont elles étaient victimes.

L’attention sélective, évoquée par la majorité des participantes, leur a permis de tamiser la violence subie en situation de couple en s’attardant exclusivement aux aspects positifs de leur relation. De manière à préserver leur lien romantique, elles s’accrochent alors à toute manifestation confirmant qu’au-delà de la violence, leur partenaire est un jeune homme aimant. Ce partenaire amoureux n’a-t-il pas de belles qualités, n’offre-t-il pas une présence rassurante, n’est-il pas là pour l’écouter, pour parler et ne pose-t-il pas des gestes qui font plaisir? Comme Greene et Chadwick (1991) et Rosen (1996) l’ont aussi observé, toute l’importance est accordée à ces bons

moments, bien souvent éphémères. Aux souvenirs de ces épisodes heureux, ceux qui sont associés à la violence fondent comme par enchantement.

De façon à maintenir leur lien romantique au partenaire, d'autres participantes rencontrées ont banalisé la nature ou la portée des gestes de violence posés par ce dernier. Cette même stratégie a été identifiée chez les femmes adultes en réaction à la violence de leur partenaire (Lempert, 1997; Rosen, 1996; Sleutel, 1998). Dans le cadre d'une des rares études qualitatives qui s'est intéressée aux adolescentes, Greene et Chadwick (1991) observent auprès d'adolescentes incarcérées pour des infractions liées à la prostitution, aux drogues et aux agressions, que plusieurs d'entre elles banalisent la violence dont elles sont victimes. Ces chercheurs attirent l'attention sur de nombreux témoignages indiquant que le partenaire n'a frappé qu'une seule fois alors qu'il leur mentait et les insultait sur une base régulière. Dans ce contexte, elles deviennent justifiées de poursuivre la relation puisqu'il ne s'agit que d'un incident isolé.

À l'instar de ce qui est observé chez les femmes adultes aux prises avec un partenaire violent (Ferraro, 1993; Hanson Frieze et Bookwala, 1996; Landenburger, 1998; Lempert, 1997; Moss et al., 1997; Rosen, 1996), la majorité des jeunes femmes rencontrées confient s'être blâmées et culpabilisées pour la situation de violence dont elles étaient pourtant victimes. Convaincues que leurs propres agissements sont à l'origine de la violence du partenaire (Mercer, 1988), elles ont l'impression que ce qui arrive est de leur faute et elles en prennent alors la responsabilité. Cette observation va dans le même sens que des études épidémiologiques ayant démontré que les jeunes femmes qui assument la responsabilité des gestes de violence subis, présentent une plus faible intention de mettre un terme à la relation comparativement à celles qui attribuent la responsabilité à leur partenaire (Katz, Street et Arias, 1997). Se considérant fautives, ces jeunes femmes vont, comme certaines de leurs aînées (Moss et al., 1997), tout faire pour préserver le lien romantique les unissant à leur partenaire. Après tout, ce sont elles qui ont tort.

La rationalisation est également une stratégie utilisée par plusieurs pour sauvegarder leur lien romantique au partenaire. Nos interlocutrices évoquent, à ce titre, un éventail de raisons pouvant excuser son comportement agresseur. Le sentiment d'infériorité du partenaire, de persécution du fait que personne ne l'aime, le manque d'amis ou l'ostracisme dont il souffre de la part de l'entourage, son jeune âge, son manque d'expérience, sont toutes des explications qui rendent légitimes l'usage de violence. Ces excuses pour les comportements de violence du partenaire rejoignent, en partie, les propos de femmes adultes qui évoquent les injustices dont est victime leur conjoint pour expliquer son agressivité (Mills, 1985). La maladie mentale et la consommation de drogues ont aussi été avancées dans la présente recherche comme des raisons justifiant la violence du partenaire. Ce dernier élément a d'ailleurs été identifié dans le cadre d'études qualitatives réalisées auprès d'adolescents comme moyen de rationaliser le comportement de violence d'un partenaire amoureux (Greene et Chadwick, 1991; Lavoie, Robitaille et Hébert, 2000). Selon Sleutel (1998), cette stratégie d'ajustement, qui consiste à définir les comportements de violence en des comportements maladifs (*sick behaviors*), permet non seulement de nier la violence, mais renforce la perception selon laquelle un changement est possible, le partenaire malade ne pouvant qu'aller mieux. De plus, l'excuse de la violence par la maladie devient prétexte pour certaines femmes (Ferraro, 1993; Landenburger, 1989; Mills, 1985), y compris pour les plus jeunes (Greene et Chadwick, 1991; Mercer, 1988), de venir en aide à leur partenaire dans le besoin. Cette dernière observation renvoie d'ailleurs aux représentations romantiques de certaines jeunes femmes qui s'estiment en mesure de sauver et de guérir l'être cher, grâce aux pouvoirs magiques de leur amour.

En lien avec l'amour romantique, d'autres interprètent le contrôle et la jalousie comme une preuve d'amour. Après tout, si leur partenaire amoureux ne tenait pas à elle, il n'agirait pas de la sorte. Selon cette optique, le jeune homme aime à ce point sa partenaire qu'il ne peut souffrir qu'elle passe du temps avec les autres, en particulier avec d'autres garçons. Se sentant incapable de la partager, il exige d'elle qu'elle se consacre entièrement à lui. Plusieurs adolescentes se sentent flattées par ces demandes qu'elles considèrent comme un témoignage d'amour (Gamache, 1991;

Mercer, 1988). À ce propos, Follingstad et collaborateurs (1992) ont observé dans le cadre d'une étude réalisée auprès de jeunes femmes adultes, que celles qui subissent des formes physiques de violence ont tendance à considérer la jalousie d'un partenaire comme une flatterie. Pour elles, un tel comportement témoigne à quel point le partenaire se soucie d'elles. De même, il faut voir que près du tiers des répondants et répondantes interrogés dans le cadre d'études épidémiologiques interprètent la violence de leur partenaire comme une preuve d'amour (Cate et al., 1982; Henton et al., 1983; Matthews, 1984; Pape et Arias, 1995) ou un signe d'engagement dans la relation (Lo et Sporakowski, 1989).

6.2.2 *Éviter de provoquer le partenaire, de faire face à ses proches et à la situation de violence*

Les stratégies d'évitement sont aussi très présentes dans le discours des jeunes femmes rencontrées. Ces stratégies visent l'évitement du partenaire, de ses proches ou encore de la situation de violence comme telle. Nos participantes racontent, à ce propos, s'être retirées pour ne pas ajouter aux conflits, s'être isolées de leur réseau social, avoir décroché de l'école et même de la vie ou avoir fui dans l'alcool et les drogues.

Comme le soulignent d'autres recherches, certaines jeunes femmes tentent d'échapper à la violence dont elles sont victimes en acquiesçant aux demandes de leur partenaire, évitant ainsi de provoquer un autre épisode de violence (Gamache, 1991; Rosen, 1996). En éliminant les sources potentielles de conflits, plusieurs jeunes femmes rencontrées réussissent ainsi à prolonger leur lien romantique au partenaire.

Rongées par la honte, d'autres vont s'enfermer en elles-mêmes, préférant se tenir à l'écart de leur entourage. Comme le souligne Landenburger (1998), les femmes victimes de violence se sentent souvent stigmatisées. Pour les jeunes femmes rencontrées, la protection du lien romantique au partenaire les incite ainsi à taire leur réalité. Toutefois, en agissant de la sorte, elles accroissent leur isolement, situation déjà imposée par le partenaire jaloux. Ainsi, pour échapper aux sarcasmes d'un partenaire contrôlant, elles se coupent de leur réseau social. Le repli sur soi contribue alors à accroître le pouvoir du partenaire violent et la dépendance de la victime

(Gamache, 1991). N'ayant d'autres perspectives pour les aider à évaluer leur situation de couple, elles acceptent plus facilement le point de vue du partenaire. Plus le jeune couple devient isolé socialement, plus les épisodes de violence peuvent être facilement perpétrés et demeurés secrets. Cette dernière observation est appuyée par des études épidémiologiques. Les jeunes, qui vivent ces épisodes à l'abri des regards indiscrets ou dont la situation de violence n'est pas connue de l'entourage, présentent une plus faible intention de mettre un terme à une telle relation, comparativement à leurs pairs dont la situation est vécue au grand jour (Lo et Sporakowski, 1989).

La force et l'importance du lien à leur partenaire paraissent expliquer pourquoi certaines de nos participantes ont littéralement poussé leurs limites à bout afin de préserver le lien romantique au partenaire. En effet, tel qu'il est illustré auprès des femmes adultes (Moss et al., 1997), le suicide a été envisagé comme un moyen d'apaiser la souffrance de certaines de nos interlocutrices. En panne d'énergie, d'autres ont temporairement abandonné leurs études.

La présente recherche a identifié la consommation d'alcool ou de drogues comme étant des moyens de fuir la violence ou de geler les émotions qu'elle fait naître. Cette stratégie est rapportée dans nombre d'études qualitatives réalisées auprès de femmes adultes (Farrell, 1996; Langford, 1996; Merrit-Gray et Wuest, 1995; Mills, 1985; Moss et al., 1997; Rosen, 1996; Smith, 1997). Elle est également mise en lumière chez des adolescentes en difficulté dont le profil ressemble, sur plusieurs points, aux jeunes femmes rencontrées. Dans l'étude de Greene et Chadwick (1991), l'utilisation d'alcool et de drogues est décrite par les jeunes femmes, comme une façon d'apaiser la souffrance souvent présente dans leur vie bien avant que la violence ne s'installe. En réduisant les inhibitions et en augmentant la tolérance à la douleur physique et émotionnelle, la consommation d'alcool et de drogues peut ainsi permettre aux jeunes femmes de maintenir leur lien romantique en dépit de la violence dont elles sont victimes.

6.2.3 *Nourrir l'espoir d'un changement*

Un troisième ensemble de stratégies déployées par nos participantes pour préserver, à tout prix, leur lien romantique au partenaire visent à nourrir l'espoir d'un changement qui tarde à venir. Ces stratégies décrites par nos interlocutrices consistent à s'expliquer avec leur partenaire en vue de modifier le cours de leur relation, à prendre un répit de la relation pour le secouer et provoquer chez-lui un changement. Habitées par l'espoir que cette fois c'est la bonne et que leur partenaire a véritablement changé, d'autres vont lui accorder une autre chance.

Pour préserver le lien romantique au partenaire, les jeunes femmes racontent qu'elles leur ont exprimé leurs insatisfactions quant à ses comportements ou différents aspects de la relation, de même que leurs attentes face à la relation. Ces observations, qui témoignent de l'espoir d'un changement dans la relation, corroborent celles réalisées par Henton et ses collaborateurs (1983). Cette étude révèle qu'une forte proportion de victimes aborde la question avec le partenaire suite aux incidents de violence. Toutefois, la présente recherche illustre, que plus souvent qu'autrement, ces tentatives sont demeurées vaines. En effet, le partenaire violent fait la sourde oreille aux demandes de sa partenaire, la blâme pour ses écarts de conduites ou encore, y répond par la violence.

Nous observons, dans une même optique, que nos participantes inscrivent la rupture comme un geste d'espoir, un moyen pour inciter l'agresseur à changer ses comportements (Landenburger, 1998; Larouche, 1987). En effet, tout comme leurs aînées, nos jeunes femmes violentées paraissent fonctionner selon un processus évolutif de rupture (Ferraro et Johnson, 1983; Landenburger, 1998; Larouche, 1987; Merritt-Gray et Wuest, 1995; Newman, 1993; Painter et Dutton, 1985; Wuest et Merritt-Gray, 1999). Selon ce type de rupture défini par Larouche (1987), chaque départ devient une expérience qui permet à la femme violentée d'appivoiser des facettes de son autonomie. La rupture devient alors un moyen d'acquérir la confiance en elle-même, d'élargir le seuil de ses peurs, d'apprendre à survivre sans la présence du partenaire et de découvrir des ressources existantes.

Habitées par l'espoir, nos interlocutrices nous racontent comment elles ont, à maintes reprises, passé l'éponge sur les écarts de conduite de leur partenaire, lui laissant ainsi une autre chance. Convaincues que le partenaire les aime, qu'il ne peut vivre sans elles, qu'il regrette sincèrement les gestes de violence posés, elles choisissent de poursuivre la relation avec lui. À ce stade de la relation, elles continuent de croire qu'un changement de comportements de la part de leur partenaire demeure possible.

6.3 La désillusion et l'effritement de l'amour romantique : déclencheurs de la rupture

Des travaux qualitatifs s'étant attardés à décrire le processus de rupture chez les femmes adultes aux prises avec un partenaire violent identifient une phase particulière dans leur trajectoire où elles prennent conscience du caractère malsain ou abusif de leur relation. Cette phase, dont l'appellation diffère selon les chercheuses « *phase of disengaging* » (Landenburger, 1989), « *recognizing* » (Moss et al., 1991), « *open window phase* » (Curnow, 1997), traduit une même réalité. Les femmes s'identifient dorénavant comme victimes de violence et cherchent l'aide nécessaire pour quitter leur partenaire violent.

Dans le cadre de la présente étude, la désillusion et l'effritement de l'amour romantique deviennent les déclencheurs de la rupture des adolescentes, plutôt que la prise de conscience de la réalité de violence comme chez leurs aînées. Forcées d'admettre que leurs actions répétées s'avèrent vaines, plusieurs finissent par perdre tout espoir de changement et avec lui, s'évanouit l'amour pour leur partenaire. D'autres gardent espoir jusqu'à ce que, confrontées à l'indifférence de leur partenaire ou mises devant l'imminence d'une rupture, elles font le constat que le partenaire ne les aime plus. Cette perte d'espoir, d'ailleurs décrite par Moss et collaboratrices (1991), incite la femme violentée à vouloir elle-même opérer des changements dans sa vie plutôt que de continuer à espérer que ces changements viennent du partenaire.

6.4 Se sortir de l'impasse : une fois sa relation vidée de son essence d'amour

Une fois la relation vidée de son essence d'amour, les jeunes femmes amorcent un second mouvement lequel, contrairement au premier, ne vise plus à préserver, à tout prix, le lien romantique au partenaire mais, au contraire, à s'en défaire pour se sortir de l'impasse dyadique. Dès lors, elles initient des actions visant à transformer la situation de violence vécue et à rompre définitivement le lien romantique au partenaire. Elles se tournent, d'une part, vers des ressources professionnelles pour se défaire de leur dépendance affective et modifier leur choix amoureux; d'autre part, elles s'investissent dans un travail ou dans d'autres types de relations interpersonnelles qui les aident à découvrir leur autonomie.

À l'instar des femmes adultes, les plus jeunes ont aussi recours aux ressources formelles et informelles pour les soutenir dans leur démarche de rupture. En effet, les femmes violentées doivent apprendre à se prendre en charge et à reprendre le contrôle de leur vie, une fois séparées de leur partenaire (Wuest et Merrit-Gray, 1999). Les participantes rencontrées, qui s'étaient jusque là montrées très circonspectes face à tout intervenant, s'ouvrent à la réflexion guidée. Elles acceptent de regarder leur vécu, à le modifier à partir de leurs ressources personnelles plutôt que par la magie de l'amour d'un autre, de la soumission au partenaire amoureux.

De plus, selon Wuest et Merrit-Gray (1999), les femmes violentées doivent apprendre à protéger leur espace personnel de façon à éviter d'être, à nouveau, victimes de leur ancien compagnon. À cet égard, lorsque que les épisodes de violence perdurent après la rupture, les adolescentes concernées ont fait appel aux autorités pour écarter un partenaire qui voulait s'accrocher à une relation vidée de son essence d'amour.

6.5 La perception de soutien social : tantôt une ressource facilitatrice, tantôt une entrave à la rupture

À l'instar de ce qui a été observé chez leurs aînées (Nurius, Furrey et Berliner, 1992; Sullivan et al., 1994), nos jeunes interlocutrices s'entendent sur le fait que le soutien social, plus précisément la perception de la disponibilité d'un tel soutien, s'avère une ressource essentielle en situation de violence. Elles soulignent que les membres de leur réseau social informel, constitué de leurs parents et amis, ont joué un rôle clé en ce sens. Leurs constats, à l'effet que les membres de la famille et les amis apparaissent d'importantes sources de soutien pour les adolescents, sont corroborés par plusieurs travaux scientifiques (Daniels et Moos, 1990; Johnson, 1986; Seiffge-Krenke, 1995) et, plus particulièrement, pour ceux aux prises avec un partenaire violent (Gamache, 1991; Molidor et Tolman, 1998; Peterson et Olday, 1992; Sugarman et Hotaling, 1989;). Selon les études épidémiologiques, le réseau informel est, de loin, celui privilégié par les jeunes qui vivent de la violence (Davies, Peck et Storment, 1993; Henton et al., 1983; Mahlstedt et Keeny, 1993; Peterson et Olday, 1992; Roscoe et Benaske, 1985; Stets et Pirog-Good, 1987).

6.5.1 Se sentir guidée, écoutée et aidée : facilitateur de la rupture

En ce qui a trait au soutien social reçu en situation de violence, nos participantes en ont distingué trois formes particulières. L'entourage leur a d'abord offert un soutien évaluatif en questionnant, d'une part, les agissements des partenaires au sein de la relation et en rassurant les jeunes femmes, d'autre part, sur leurs perceptions quant aux comportements de violence de leur partenaire. Ce soutien de l'entourage a, entre autres, incité ces jeunes femmes à réévaluer leur relation de couple et dans certains cas, à y mettre un terme. De plus, il leur a permis de se sentir confirmées dans ce qu'elles ressentaient et appuyées dans leurs questionnements, observations qui ont été faites chez les femmes plus âgées (Rose, Campbell et Kub, 2000).

Le soutien émotionnel a également été décrit par nos participantes. Elles soulignent à quel point il est bénéfique, lorsqu'on se trouve en situation de violence amoureuse, de pouvoir partager leur vécu avec une personne de confiance et ce, dans un climat de respect mutuel. Ce besoin de se sentir comprises et d'obtenir une réassurance

affective est exprimé dans une étude réalisée auprès de jeunes femmes adultes vivant de la violence dans leur relation de couple (Mahlstedt et Keeny, 1993). De l'avis de certaines jeunes femmes rencontrées dans le cadre de cette étude, le soutien émotionnel reçu leur a, entre autres, permis de contrer l'isolement qu'elles vivaient. Cette observation rejoint celle de Rose, Campbell et Kub (2000) à l'effet que le soutien favorise la gestion des émotions suscitées par l'expérience de violence, en particulier, la dépression et l'anxiété. Les amies de même sexe ont joué un rôle de premier ordre quant au soutien émotif offert à nos victimes de violence. Le rôle privilégié des amies a d'ailleurs été souligné auprès d'adolescentes (Peterson et Olday, 1992) et de femmes adultes (Rose, Campbell et Kub, 2000) aux prises avec un partenaire violent.

Le troisième type de soutien abordé par les participantes, le soutien tangible, apparaît plus spécifique aux parents. Dans certains cas où les partenaires étaient en relation, les parents sont intervenus directement, soit en mettant fin à l'altercation entre les partenaires, soit en tentant de faire prendre conscience au partenaire que son comportement était inadéquat. Dans les cas où les participantes avaient pris la décision de quitter le partenaire violent, l'entourage a accompagné l'adolescente dans sa démarche de rupture ou lui a offert l'aide financière nécessaire pour mettre un terme à la relation. Tel qu'observé chez les femmes adultes, les plus jeunes femmes ont aussi besoin d'aide financière (Rose, Campbell et Kub, 2000), mais dans la plupart des cas, une aide se matérialisant sous la forme de services ou de temps s'est révélée suffisante.

6.5.2 *Sentir son sentiment amoureux et son évaluation de sa situation de couple dénigrés, se sentir abandonnée : entraves à la rupture*

Comme l'ont précisé des théoriciens du soutien social, les effets bénéfiques des interactions avec les autres sont conditionnés par la qualité de celles-ci (Cohen et Wills, 1985). Il se dégage de la présente étude que le soutien offert par l'entourage est loin d'être toujours perçu positivement. À l'occasion, les participantes ont senti que leur entourage dénigrerait leur sentiment amoureux à l'endroit du partenaire ou remettait en question l'évaluation qu'elle faisait de leur relation. Elles relatent à ce

sujet, des situations où elles se sont senties bousculées par leur entourage et enjointes de mettre un terme à leur relation alors qu'elles ne s'en sentaient pas encore prêtes. Elles indiquent aussi, à différentes occasions, s'être senties jugées par leur entourage ou mal à l'aise de leur parler de leur vécu amoureux. D'autres jeunes femmes se sont senties désavouées par leur entourage qui a pris position en faveur du partenaire violent. Alors qu'elles vivaient de la violence, d'autres jeunes femmes se sont senties abandonnées par leurs proches, interprétant cette inaction comme une marque de désintérêt à leur égard.

Comme en fait état la perspective de victimisation (*the victimisation perspective*) développée par Wortman et ses collègues (1980), les situations de stress intense, comme celles de violence, suscitent des réactions émotives non seulement chez la victime mais chez les membres du réseau social (Dunkel-Schetter et Bennett, 1990). Dans ces conditions, il devient difficile pour l'entourage immédiat d'offrir un soutien adéquat aux victimes. Cette perspective ne vise aucunement à déplacer le blâme sur les proches qui manifestent la volonté d'aider l'adolescente aux prises avec un partenaire violent. L'accablement qu'éprouvent les parents et les pairs devant ces situations troublantes transparaît dans les témoignages des jeunes femmes. L'entourage craint et s'inquiète pour la santé de la victime. Il vit beaucoup de frustrations face à l'agresseur et exprime une profonde impuissance devant la situation qui tarde à se régler. Exaspéré, l'entourage en vient à exercer certaines pressions auprès de l'adolescente pour qu'elle mette fin à la relation au plus vite. Ne se sentant pas encore prêtes à renoncer définitivement au lien affectif qui les unit à leur partenaire, plusieurs participantes ont confié avoir alors eu l'impression d'être incomprises par leurs proches, sinon ne pas être à la hauteur de leurs attentes.

Dans le volet qualitatif de leur étude, Mahlstedt et Keeny (1993) observent que la colère exprimée par l'entourage à l'endroit du partenaire violent et les conseils excessifs sont interprétés par plusieurs victimes comme un blâme indirect. Les jeunes femmes violentées souhaitent être écoutées, conseillées et aidées à prendre les décisions qui s'imposent mais désirent, avant tout, prendre elles-mêmes leurs décisions.

En plus des émotions vives que suscite la situation de l'adolescente chez l'entourage, il semble que les proches ne soient pas toujours familiers avec la dynamique de la violence de couple. Comme l'ont fait remarquer plusieurs interlocutrices, l'incompréhension de l'entourage se traduit par des remarques blessantes à leur endroit. Elles ont souvent l'impression d'être jugées par leur entourage et se sentent ridicules de demeurer dans de telles relations. Le manque d'empathie des pairs envers les adolescentes qui vivent des situations de violence a aussi été observé par Billette (1995) dans le cadre de groupes de discussion sur la violence. D'autres participantes à cette étude soutiennent avoir été tenues responsables par leurs proches de la violence dont elles étaient pourtant les victimes. Miller et Porter (1983) soulignent, à ce titre, que les femmes victimes de violence conjugale se voient souvent blâmées par leur entourage. On leur reproche, non seulement, de tolérer la violence et de pas être capables de modifier leur situation, mais aussi de provoquer la violence de leur conjoint.

D'autres participantes ont déploré l'absence de soutien de l'entourage qui a préféré ne pas s'ingérer dans leur relation ou prendre un certain recul face à elles. À bout de souffle ou découragés que leurs tentatives d'aide demeurent vaines, certains proches ont préféré se retirer. Les jeunes femmes interprètent alors l'inaction de leur entourage comme un manque flagrant d'intérêt à leur égard, parfois même comme un manque de loyauté, sinon d'amour. À cet égard, Dunkel-Schetter et Bennett (1990) estiment que le rejet et l'évitement du réseau social a comme conséquence de blesser les victimes dans leur amour propre et d'entraver les stratégies d'ajustement qu'elles déploieront face à la situation de violence vécue. Selon ces mêmes auteurs, il n'est pas rare que le soutien offert par le réseau social de la victime finisse par se dégrader ou se dissiper au fil du temps.

Les jeunes victimes de violence rencontrées ont, pour la plupart, emprunté un long parcours, parfois tumultueux, lequel est ponctué de plusieurs allers et retours au sein de la relation. Comme le soulignent Larouche (1987) et Wuest et Merritt-Gray (1999), l'entourage immédiat de la femme violentée porte souvent un jugement sévère sur les retours de cette dernière. On lui retire l'aide puisque leurs efforts ne portent pas fruit. Le jugement de ses proches, qui amplifie celui déjà piètre qu'elle

porte sur elle-même, renforce davantage sa position de victime et nourrit son sentiment d'incapacité. Mais il demeure que les adolescentes rencontrées présentent une volonté marquée de se sortir de leur situation de violence, malgré des interactions négatives avec leur entourage. Avant d'aborder plus en détail les pistes de prévention et d'intervention, il apparaît important de souligner les réflexions théoriques suscitées par notre analyse des données.

6.6 Les pistes de réflexion au plan théorique

Le modèle théorique intégrateur proposé à la lumière de notre analyse constitue une première tentative du genre dans l'étude du processus dynamique par lequel les adolescentes s'ajustent à la violence dans le contexte spécifique des relations de couple à l'adolescence. Une autre particularité de la recherche consiste à cerner le processus intervenant dans la prise de décision de mettre un terme à la relation de violence et ce, auprès de jeunes femmes qui ont réussi à se sortir d'au moins une relation de violence. Le modèle présenté n'a certes pas la prétention d'expliquer exhaustivement la violence vécue en situation de couple, laquelle demeure un phénomène complexe et multidimensionnel. Il est posé comme base de réflexion. Nous espérons qu'il soit questionné et enrichi lors d'études ultérieures. Il n'en demeure pas moins qu'un tel modèle, inspiré des théories de l'apprentissage social et de l'attachement, de la théorie transactionnelle d'ajustement et des perspectives féministes, soulève plusieurs pistes de réflexion au plan théorique. De plus, nous souhaitons qu'une telle réflexion soit reprise auprès des jeunes hommes victimes de violence dans un contexte amoureux, de façon à mieux saisir leur vécu et à développer des outils de prévention et de promotion de la santé qui correspondent réellement à leurs besoins.

6.6.1 La théorie de l'apprentissage social

La présente étude a d'abord mis en lumière, chez la plupart de nos participantes, des expériences précoces de victimisation répétées (violence psychologique ou physique et abus sexuels, négligence, agressions physiques ou sexuelles) et un parcours de vie semé d'épreuves difficiles à surmonter sans soutien particulier (tentative de suicide, décès d'un proche, divorce des parents). De fait, les jeunes femmes rencontrées

paraissent encore secouées par ces expériences. Elles n'ont pas, de toute évidence, reçu un soutien suffisant, principalement en regard de la violence physique et sexuelle dont elles ont été victimes. Ces états chroniques ou passagers de vulnérabilité ont semblé ouvrir toute grande la porte à l'établissement d'une relation amoureuse avec un partenaire violent. Bien que violent, ce partenaire est accueilli comme un véritable baume sur leur plaie, tamisant ainsi leur réalité sans éclat. Ces jeunes prisonnières de leur histoire le deviennent à nouveau dans le cadre de leurs relations amoureuses.

En conséquence, il nous apparaît nécessaire que des études approfondies se rapportent précisément à la compréhension des principaux mécanismes qui font que la souffrance se transmet d'une génération à l'autre. Cependant, il apparaît essentiel de tenir compte de l'ensemble des mécanismes impliqués, dont la situation familiale (jusqu'à quel point ces jeunes se sentent aimées), sociale (le type d'encadrement affectif) et culturelle (jusqu'où la culture et les médias présentent l'amour romantique comme remède miracle à la carence d'amour).

Les études, qui jusqu'ici se sont attardées à la transmission intergénérationnelle de la violence, l'ont fait à partir de la théorie de l'apprentissage social. Selon, cette perspective théorique, l'apprentissage des comportements de violence s'opère essentiellement par le biais de l'observation et de l'imitation de modèles (*modeling*). Les témoignages recueillis portent davantage à s'interroger si ce n'est pas plutôt l'exposition au manque d'amour et de soutien affectif qui conduirait les jeunes femmes à combler leur soif d'être aimée dans des lieux si arides.

6.6.2 *La théorie de l'attachement*

Par ailleurs, la trajectoire familiale des jeunes femmes rencontrées, marquée par la négligence et la maltraitance, soulève aussi l'importance de s'intéresser à l'étiologie du processus de violence s'exprimant dans le couple adolescent. Dans une optique d'attachement, Hazan et Shaver (1987) ont avancé que l'amour tel qu'il est vécu à l'âge adulte, n'était en fait que la continuité du processus d'attachement de la petite enfance. Certains éléments recueillis lors de la première partie de l'entrevue, qui portent sur les relations avec les parents, nous incitent à croire qu'effectivement pour

plusieurs le processus de violence prend racine à la petite enfance. Bien que la question de l'étiologie du processus de violence dépasse le cadre de la présente recherche, qui s'est plutôt intéressée à le décrire pour en comprendre la dynamique à l'adolescence, certains extraits de discours mettent en lumière les modes d'interactions aux parents qui laissent transparaître certaines failles qui s'apparentent à des styles d'attachement *non-sécurisés* tels que définis par Dubé (1994). Les styles d'attachement *non-sécurisés* ont d'ailleurs été associés aux expériences de violence subies dans un contexte amoureux dans le cadre d'études réalisées auprès d'adolescents et de jeunes adultes (O'Hearn et Davies, 1997; Wekerle et Wolfe, 1999).

Onze de nos participantes évoquent ces failles en termes de carences affectives, décrites tantôt comme un vide souffrant colmaté par la présence d'un partenaire amoureux, tantôt comme une peur intense de la solitude. Plusieurs jeunes femmes rencontrées se sont dites en manque d'amour, d'affection, aux prises avec des vides, des trous à combler au plan affectif. Certaines d'entre elles ont révélé avoir besoin, en l'occurrence, d'un garçon à leur côté, d'une présence masculine, d'un « chum » pour combler ce besoin impérieux d'amour. Trois de nos interlocutrices qui retracent l'origine de cette soif intarissable d'être aimées dans leur enfance, l'attribuent plus spécifiquement à l'absence paternelle. Ces observations soulèvent l'importance d'approfondir, non seulement les modèles d'interaction appris lors de la relation mère-enfant, tels que postulés par la théorie de l'attachement (Ainsworth et al., 1978), mais aussi le rôle spécifique du père dans l'étiologie du processus de violence s'exprimant à l'adolescence. De plus, comme le soulève l'analyse de Goldner et ses collaboratrices (1990) réalisée auprès de couples adultes enlisés dans une dynamique de violence, il serait pertinent d'explorer la façon dont s'est articulée la construction de l'identité féminine de ces adolescentes aux prises avec un partenaire violent à travers l'histoire de la relation mère-enfant et père-enfant. En effet, le passé de violence de la majorité de ces jeunes femmes nous incite à penser qu'elles ont grandi dans un milieu où les structures étaient extrêmement rigides d'où le développement d'une relation contradictoire et problématique, en particulier, avec leur mère. Comme le suggèrent Goldner et al. (1990), pour préserver cette relation à la mère, ces petites

filles ont dû comme leur propre mère devenir victimes à leur tour, en acceptant au premier chef cette prémisses de la féminité et du même coup, la victimisation de leur mère. Ces petites filles se sont alors retrouvées coincées dans un lien de loyauté impossible à tenir puisqu'être loyales envers leur mère implique d'endurer une certaine forme d'assujettissement personnel et social alors que choisir ouvertement leur père signifie de trahir leur mère et à quelque part, se trahir elles-mêmes. Selon Goldner et al., (1990), ce dilemme entourant comment être en relation avec la mère et comment être différente d'elle, de même que comment revendiquer des droits traditionnellement masculins, serait à l'origine de la nature paradoxale de la violence conjugale. En ce sens, les propos de certaines jeunes femmes rencontrées dans le cadre de cette recherche traduisent aussi la nature paradoxale des relations de violence adolescentes. Certaines participantes ont soulevé le paradoxe de l'agresseur perçu comme un protecteur contre les dangers extérieurs à la relation et comme présence rassurante au sein de la relation. Ces pistes de réflexion réclament d'être explorées lors d'études ultérieures de façon à retracer l'origine des constructions romantiques de ces jeunes victimes et de mieux comprendre ces paradoxes qui caractérisent ces relations de violence.

Les carences affectives laissées par la relation aux parents s'expriment aussi, pour plusieurs jeunes femmes, par la hantise de se retrouver seules, sans partenaire amoureux à leur côté. L'éventualité d'avoir à faire face à la solitude, de ne pas pouvoir assouvir leur besoin d'affection, comme c'est le cas lorsqu'elles sont en relation avec quelqu'un, paraît bien pire que d'avoir à faire face à la violence du partenaire actuel. Affolées à l'idée de se retrouver seules, elles se sentent contraintes de s'accommoder d'une telle relation, malgré leur appréciation négative de la santé affective de leur relation au partenaire. Ces observations vont dans le même sens que les travaux de O'Hearn et Davies (1997) qui suggèrent qu'un style d'attachement *anxieux-ambivalent* a, entre autres, une portée sur l'état de détresse émotionnelle ressentie devant l'éventualité d'une rupture. L'approfondissement de ces modèles d'interactions pourrait éventuellement permettre une meilleure compréhension des enjeux entourant la rupture auprès des jeunes qui vivent une relation amoureuse empreinte de violence.

Le lien d'attachement au partenaire violent, que Goldner et collaboratrices (1990) décrivent sous le vocable d'alliance, a aussi été observé dans le cadre de la présente recherche. Cette alliance, caractéristique des relations marquées par la violence, permettrait aux partenaires de maintenir et de préserver leur relation de couple et de survivre aux crises. L'alliance serait vécue comme un lien qui demeure secret, caché de la face du monde tant qu'il est perçu par les autres comme honteux, néfaste ou répréhensible. La nature de ce lien affectif au partenaire est d'ailleurs bien illustrée par nos participantes qui le décrivent comme intense, aveuglant et fusionnel. Comme nous l'avons abondamment illustré, le partenaire amoureux devient le centre de leur univers. Elles se sentent si près de leur partenaire amoureux au point de se fondre à lui, ce qui donne ainsi l'impression de ne faire qu'un. Elles sont centrées sur ses besoins et partagent tout avec lui et ce, au risque d'en perdre leur propre individualité et d'en négliger complètement les autres membres de leur réseau social.

6.6.3 *Le modèle transactionnel d'ajustement*

La présente étude a, de plus, démontré l'utilité de plusieurs composantes du modèle transactionnel d'ajustement (Lazarus et Folkman, 1984) pour illustrer le processus dynamique par lequel les adolescentes aux prises avec un partenaire violent s'adaptent à leur situation de couple.

Les composantes d'évaluation du modèle transactionnel d'ajustement réfèrent au processus cognitif à travers duquel un individu évalue de quelle façon une situation particulière peut mettre en danger son bien-être et quelles sont les ressources d'ajustement dont il dispose pour y faire face. Les données recueillies auprès des participantes suggèrent qu'elles ne définissent pas la situation de stress rencontrée comme une menace à leur santé au sens classique du terme, à savoir la menace d'être violentée, d'être blessée physiquement ou psychologiquement. Elles perçoivent plutôt la situation de stress vécue comme une menace à l'affect, c'est-à-dire la menace de ne plus être aimée d'un partenaire amoureux. Ces observations soulignent l'importance de tenir compte du point de vue subjectif des principales intéressées et de leur participation dans la définition des problèmes de santé auxquels elles sont

confrontées, sans quoi les actions mises en place par les planificateurs de programmes risquent de s'avérer stériles pour les contrer.

Devant la menace de ne plus être aimée de leur partenaire, plutôt que de celle d'être violentée, les jeunes femmes vont alors nier la situation de violence, éviter d'y faire face et espérer un changement. Ces diverses réactions rapportées par nos participantes recourent les stratégies d'ajustement centrées sur l'émotion (*emotion-focused coping*) développées par Lazarus et Folkman (1984). Ces processus cognitifs, mis en lumière par la présente étude, visent la régulation des émotions générées par la situation de violence. Ils permettent de nier à la fois les faits et leurs implications, de refuser de reconnaître le pire, d'agir comme si ce qui est vécu n'a pas d'importance, contribuant ainsi à maintenir l'espoir et l'optimisme d'un jour meilleur.

Par contre, une fois que cet espoir d'être aimées s'étirole, les adolescentes commencent à déployer toutes leurs énergies disponibles pour rompre définitivement le lien affectif à leur partenaire. Elles se sentent alors, d'une part, prêtes à s'ouvrir au soutien social et à se tourner vers des ressources professionnelles pour se défaire de leur dépendance affective et modifier leur choix amoureux; d'autre part, elles s'investissent dans un travail ou dans d'autres types de relations interpersonnelles, lesquelles les aident à découvrir leur autonomie. Ces dernières stratégies, consistant à modifier directement les termes mêmes de la relation entre la personne et son environnement par la mise en place d'efforts comportementaux actifs, s'apparentent à celles centrées sur le problème (*problem-focused coping*) (Lazarus et Folkman, 1984). Elles réfèrent à la confrontation ainsi qu'à l'élaboration et à la mise en œuvre de plans d'actions qui permettent de se donner des moyens pour transformer la situation vécue (Paulhan et Bourgeois, 1995).

Selon cette perspective théorique, les stratégies d'ajustement face à une situation de stress sont surtout déterminées par les ressources personnelles et sociales de l'individu. Ces caractéristiques sont désignées sous le terme de « ressources », car elles sont censées influencer l'élaboration de différentes stratégies d'ajustement mises en œuvre pour affronter les expériences de stress. En ce sens, les jeunes femmes rencontrées en entrevue ont insisté sur l'importance des ressources sociales, en

particulier, celles de soutien, mais elles y ont davantage eu recours lors de la séquence suivant l'effritement du sentiment amoureux au partenaire. Ainsi, à la suite de Shaefer, Coyne et Lazarus (1982), nos participantes ont distingué trois formes particulières de soutien reçu alors qu'elles se trouvaient en situation de violence, à savoir le soutien évaluatif, émotionnel et tangible. Ces trois formes de soutien ont été abondamment décrites précédemment.

Selon le modèle transactionnel, d'autres ressources d'ordre individuel vont également teinter les efforts d'ajustement d'un individu. Ces ressources psychologiques (croyances positives face à soi-même, face au contrôle en général et dans des situations plus spécifiques) et relatives à la sphère sociale (habiletés à chercher de l'information, à procéder à l'analyse de situations en vue d'identifier la présence d'un problème et à générer des avenues potentielles en termes d'actions, à peser les actions alternatives en regard des résultats espérés ou anticipés, à choisir entre elles et à suivre un plan d'action conséquent), n'ont pas été explorées dans le cadre de la présente étude. Nous avons choisi de nous attarder sur le processus dyadique plutôt que sur les compétences individuelles des participantes. Ces ressources individuelles gagneraient à être approfondies ultérieurement de façon à mieux en comprendre le rôle auprès des jeunes femmes qui réussissent à mettre un terme à une relation de violence (Moss et al., 1997). Les ressources individuelles devraient alors tenir compte du processus des deux temps de l'ajustement à la violence, à savoir avant et après la désillusion et l'effritement du lien romantique au partenaire.

Certes, le modèle transactionnel d'ajustement permet de décrire les modalités d'évaluation du problème, les stratégies déployées pour faire face à la violence et les ressources modulant les efforts d'ajustement des jeunes femmes rencontrées, mais présente toutefois certaines limites dans le contexte spécifique de cette étude. Ce dernier ne permet pas de rendre compte de la nature et de la transformation du lien romantique qui unit nos participantes à leur partenaire, pas plus qu'il ne permet de comprendre le sens des stratégies déployées pour préserver ou quitter précipitamment ce lien en dépit de la violence dont elles sont la cible.

6.6.3 *Les perspectives féministes*

À ce propos, les perspectives féministes se sont avérées fort utiles pour situer les réactions individuelles des jeunes femmes face à la violence qu'elles vivaient dans leur couple dans un contexte social plus large de relations de genre. Elles ont ainsi permis de faire le pont entre une analyse microsociale, laquelle met l'accent sur les relations romantiques entre les jeunes femmes et leur partenaire, et une analyse davantage macrosociale du phénomène de la violence, laquelle renvoie à des structures d'interactions sociales et culturelles.

Comme le souligne Denzin (1984) dans une analyse interactionniste symbolique, la violence conjugale s'insère dans un cadre de relations où l'ordre interactionnel n'est que le miroir des contradictions et des tensions économiques, culturelles, sociales, légales et idéologiques prévalant dans la société. Les féministes identifient d'ailleurs le romantisme comme cadre idéologique à partir duquel les jeunes femmes ont à vivre et à interpréter leurs relations de couple et leur sexualité (Tolman, 1999). Dans les sociétés nord-américaines, le sexe féminin est généralement défini comme étant celui de l'émotion (Byers, 1996). On s'attend alors des femmes qu'elles nourrissent l'intimité au sein du couple, qu'elles parviennent à résoudre les problèmes émotifs et qu'elles assurent le maintien de la relation (Byers, 1996; Gamache, 1991; Greene et Chadwick, 1991; NiCarthy, 1991). La valeur d'une femme repose ainsi, en grande partie, sur sa capacité d'établir et de maintenir ses relations (Byers, 1996; Dilorio, 1989; Gamache, 1991; Goldner et al., 1990; Greene et Chadwick, 1991). Mercer (1988) va plus loin encore, soutenant que les femmes ne sont pas considérées comme des personnes à part entière, tant et aussi longtemps qu'elles n'entretiennent pas une relation de couple.

À l'adolescence, les jeunes femmes auraient tendance à se conformer d'emblée à ces rôles de genre pour lesquels elles ont été socialisées et à investir leur énergie dans leurs rapports amoureux (Gobeil, 1996). Cette période n'apparaît pas particulièrement propice à la remise en question de la rigidité de ces rôles de genre (Bibby et Poterski, 1985; Gamache, 1991). Dans une étude féministe qualitative, Dilorio (1989) a d'ailleurs démontré que le système de fréquentations hétérosexuelles se caractérise

par un double standard sexuel : le rôle de l'homme étant de prendre en charge et d'initier un engagement et celui de la femme, de le maintenir. L'auteure estime que ce système de fréquentations confère aux jeunes hommes un plus grand pouvoir dans leurs relations de couple, ce qui incite les jeunes femmes à chercher à l'intérieur du couple la sécurité et la protection. Selon Lloyd (1991), le thème du maintien du contrôle de la relation expliquerait que certains jeunes hommes utilisent la force pour soumettre leur partenaire. Quant au thème de la dépendance féminine, par extension à celui du romantisme, il justifierait qu'une jeune femme demeure dans une relation dans laquelle elle est violentée (Henton et al., 1983; Lloyd, 1991; Mercer, 1988; Peterson et Olday, 1992).

Le double standard sexuel régit également la sexualité des adolescents et adolescentes (Hird, 2000). Selon les scripts sexuels hétérosexuels traditionnels, les hommes sont perçus comme des êtres « hypersexués » (*oversexed*) à qui il revient d'initier l'activité sexuelle (*initiator role*) alors qu'à l'opposé, les femmes se doivent d'être « asexuées » (*undersexed*) et d'agir comme gardiennes de la vertu (*gatekeeper role*) (Bateman, 1991; Byers, 1996). Pour certaines féministes, ce rôle de gardienne de la vertu attribué aux femmes fait d'elles des candidates potentielles à l'exploitation sexuelle. Les adolescentes s'attendent alors à ce que leur partenaire, voué à leur hypersexualité, veuille des relations sexuelles alors qu'elles doivent chercher à freiner leurs pulsions irrésistibles, parce que gardiennes de la vertu (Bateman, 1991; Krueger, 1996). Selon certaines féministes, la prévention de la violence passe d'abord par la reconnaissance de la femme comme agente sexuelle (Krueger, 1996).

D'une optique féministe, l'analyse du vécu de violence des jeunes femmes rencontrées fait ressortir le caractère oppressif de leur expérience (Sev'er, 1997; Wekerle et Wolfe, 1999). L'oppression du partenaire s'est ainsi traduit dans plusieurs sphères de leur vie, plus particulièrement, dans leurs relations sociales. En effet, nos participantes ont confié avoir été brimées par des pressions, la surveillance de leurs faits et gestes, des crises de jalousie, des accusations gratuites, des menaces de quitter ou d'aller voir ailleurs. Telle que souligné par certaines féministes (Browne, 1987, 1993; Herman, 1992), la peur semble faire partie intégrante de l'expérience de violence des adolescentes que nous avons rencontrées. À ce propos, elles racontent

comment, à maintes reprises, elles ont été menacées physiquement et psychologiquement, ou encore agressées physiquement et sexuellement. Leur vécu de violence a également affecté leur vie sexuelle où elles ont été contraintes à se livrer à des activités sexuelles sous la menace physique ou la pression et trahies par un partenaire infidèle. Le discours des participantes met aussi en lumière la dévaluation active dont elles ont été victimes dans leur couple, dévaluation qui s'est traduite par des remarques blessantes, des injures et des cris de la part de leur partenaire.

Par ailleurs, notre analyse rejoint les travaux théoriques féministes énoncés au niveau de la force des représentations romantiques de l'amour. En ce sens, les représentations romantiques des jeunes femmes rencontrées les incitent à préserver à tout prix leur lien affectif au partenaire et à concevoir cette union comme définitive. Ces représentations romantiques les inciteraient ainsi à déployer, à un niveau individuel, un éventail de stratégies leur permettant de nourrir l'espoir d'être aimée à jamais par leur prince charmant.

Par contre, là où notre analyse nous éloigne des travaux féministes se situe dans l'identification de la composante sous-jacente à la rupture de la relation de violence. Cet élément paraît déterminant puisqu'il commande le type d'intervention à privilégier dans les programmes de prévention. En effet, les recherches féministes, qui ont étudié le vécu des femmes à partir de la théorisation ancrée, ont dégagé la reconquête ou la transformation de soi comme étant la composante centrale du processus de rupture (Lempert, 1997; Merritt-Gray et Wuest 1995; Wuest et Merritt-Gray, 1999). Ces changements, s'opérant dans la façon dont la femme violentée définit sa situation, constituent une condition nécessaire à une éventuelle transformation d'elle-même. Selon cette perspective, la simultanéité de l'amour et de la violence devient le cadre contextuel dans lequel la femme violentée se définit et définit sa situation de couple (Lempert, 1997). Bien plus qu'une trame de fond, la présente étude dégage l'amour romantique comme composante centrale sous-jacente à l'expérience de rupture. Selon les témoignages recueillis, l'évidence, non pas de la récurrence de la violence, mais l'effritement du sentiment amoureux les pousse, bien malgré elles, à se défaire de la relation. À ce moment, ces jeunes femmes s'ouvrent d'abord sur des actions visant à transformer leur situation de violence vécue, plutôt

qu'une transformation profonde d'elles-mêmes, comme semblent le faire leurs aînées. La conquête de leur autonomie devient par la suite une alternative recherchée par celles qui veulent s'arracher au romantisme. Elles le font alors, comme nous l'avons illustré, à l'aide de personnes ressources, d'amitiés diversifiées et de l'expérience du travail.

Le thème de l'amour devient ainsi une porte d'entrée susceptible de susciter l'intérêt et l'adhésion des adolescentes aux prises avec le problème de la violence, alors que le thème de la violence est de nature à les éloigner. En effet, elles aspirent à l'amour, peu branchées qu'elles sont alors au diapason de la violence. En conséquence, les programmes de prévention devraient miser essentiellement sur les thèmes de l'amour pour rejoindre les adolescentes en mal d'amour, particulièrement celles qui sont enlisées dans une situation de violence.

6.7 Les pistes de réflexion au plan de la prévention et de l'intervention

Sensible aux récriminations du Conseil du Statut de la femme (1994b), qui identifie la prévention comme l'aspect le moins développé des actions pour contrer la violence, nous concluons par la présentation des pistes de prévention et d'intervention. Ces pistes de réflexion découlent à la fois de notre analyse et des recommandations émises par les jeunes femmes elles-mêmes. De façon plus particulière, elles mettent en lumière les moyens à privilégier, de même que les apprentissages à favoriser auprès d'une clientèle adolescente.

6.7.1 Les moyens à privilégier

Aux dires de plusieurs chercheurs, l'école devrait constituer un lieu privilégié de prévention de la violence dans les relations de couple à l'adolescence (Cohall et al., 1999; Conseil du Statut de la femme, 1994b; Mahlstedt et Keeny; 1993; Normandeau et al., 2002; Peterson et Olday, 1992; Symons, 1994). Les activités de prévention en milieu scolaire sont, de l'avis de nos interlocutrices et de certains chercheurs, actuellement insuffisantes, d'où l'importance de les systématiser (Gamache, 1991; Peterson et Olday, 1992) et de les intégrer au curriculum scolaire régulier (Normandeau et al., 2002). Tel que souligné par le Conseil du Statut de la femme (1994b), le thème de la violence dans les rapports entre les garçons et les filles est

encore peu traité dans le réseau de l'éducation. Il existe bien les cours de Formation Personnelle et Sociale, et parfois les cours d'enseignement moral ou religieux, dans lesquels ces questions peuvent être abordées, mais une multitude d'autres thèmes sont également touchés dans ces cours. L'importance qu'on accorde à la violence varie alors d'un enseignant à l'autre. Certains groupes de chercheurs et d'intervenants ont conçu des outils de prévention (vidéos, pièces de théâtre, dépliants etc.) et des programmes de prévention de la violence dans les relations intimes des jeunes (Normandeau et al., 2002; RRSSS, 1998). Par exemple, Entraide Jeunesse, avec le concours d'une équipe universitaire, a mis au point le programme VIRAJ, qui est offert dans les écoles secondaires (Lavoie et al., 1993). Ces initiatives demeurent brèves et isolées et ne font pas en sorte que tous les jeunes soient sensibilisés à la violence dans les fréquentations. De la même manière, affairés par la nécessité de parer au plus pressé et d'offrir des services aux femmes victimes de violence, les groupes de femmes travaillant en violence conjugale n'ont pas pu élaborer suffisamment les activités de prévention auprès des jeunes, d'autant plus que leurs moyens financiers sont limités (Conseil du Statut de la femme, 1994b). La continuité et l'intensité constituent, pourtant, des conditions essentielles à la réussite des programmes de prévention (Chamberland et al., 1996, 1998; MSSS, 1991). Selon Lavoie (2000), il est utopique d'espérer qu'une seule activité, même d'une dizaine de rencontres, puisse prévenir la violence. Il faudrait, à tout le moins, prévoir la répétition du message dans le temps et à travers les différentes étapes de développement des jeunes (ACCRV, 1999).

Dans un même ordre d'idées, certaines de nos participantes ont déploré avoir dû attendre l'entrée au secondaire pour être sensibilisées au phénomène de la violence dans les relations amoureuses. Elles suggèrent d'intervenir dès le primaire, à l'âge où les jeunes commencent à expérimenter des relations intimes, avant même d'entrer dans une vie sexuelle active. Cette dernière suggestion rejoint les recommandations du Conseil du Statut de la femme (1994b) qui privilégie le renforcement de la prévention plus directe de la violence dans les relations intimes dès un très jeune âge. Une intervention préventive précoce pourrait, de l'avis de certains chercheurs, contribuer à diminuer la sévérité des gestes de violence vécus à l'adolescence et leurs

effets potentiels sur la santé (Coker et al., 2000; Slaby, 1998). L'alliance des cinq centres de recherche sur la violence (1999) soutient que les programmes de prévention doivent être appliqués à toutes les étapes du développement de l'enfant. En ce sens, les efforts de prévention de la violence doivent cibler, tour à tour, la période prénatale, la maternelle, l'école primaire, l'école secondaire et les universités.

En lien avec les représentations de la violence mises en lumière par nos participantes, qui la décrivent avant tout comme une manifestation physique, il conviendrait d'accroître les efforts de sensibilisation aux autres formes de violence (Powell, 1991). Considérées plus subtiles ou moins graves, les formes verbales et psychologiques de violence qui s'exercent dans les relations de couple passent souvent inaperçues (Powell, 1991; Symons, 1994). Nos observations rejoignent celles de Gobeil (1996) qui a identifié, auprès de jeunes habitant le nord de Montréal, l'agression physique comme étant le baromètre de la violence. En effet, ces jeunes rencontrés en entrevues associent la violence à des gestes physiques et brutaux. Une sensibilisation accrue aux formes verbales et psychologiques de la violence s'impose pour défaire ces schèmes de représentations de la violence et permettre aux jeunes de situer la violence dans toute sa globalité.

D'autres participantes ont insisté sur l'importance de privilégier une intervention adaptée au vécu des jeunes. Pour ce faire, elles suggèrent de référer à des situations de vie qui correspondent étroitement à la réalité des jeunes, à des exemples concrets à travers lesquels ils pourront se reconnaître. Selon Lavoie (2000), la considération du vécu des jeunes, sous toutes ses facettes, doit se refléter dans le contenu du programme, sinon les jeunes risquent de rejeter les portraits non-conformes à leur réalité. Nos participantes soulignent aussi la pertinence de solliciter la participation des jeunes dans l'élaboration des programmes de prévention de la violence et de favoriser l'utilisation de méthodes interactives où les jeunes sont interpellés directement. À ce propos, l'alliance des cinq centres de recherche sur la violence (1999) indique que là où les adolescents et adolescentes se sont engagés dans le développement et la mise en place de programmes de prévention de la violence, le taux de succès de ces programmes est élevé.

Le recours aux pairs apparaît, du point de vue des participantes, une avenue à privilégier pour prévenir la violence dans les relations amoureuses. Cette suggestion rejoint la recommandation émise par l'alliance des cinq centres de recherche sur la violence (1999) qui soutient que les programmes, qui sollicitent la participation des jeunes, sont mieux accueillis par leurs pairs. Dans une même optique, Powell (1991) estime que les jeunes femmes, en particulier celles qui sont fortes, indépendantes et capables de bien s'occuper d'elles, constituent d'excellents modèles pour leurs pairs qui pourraient se trouver en situation de violence. De plus, dans un contexte de groupe, ces jeunes femmes pourraient contribuer à neutraliser les réactions qui peuvent être perçues comme « victimisantes » pour celles qui sont aux prises avec un partenaire violent.

Les interventions de groupe ne sont pas toujours suffisantes pour amener les jeunes à se décider à confier leur vécu. En effet, les jeunes victimes de violence se montrent réticentes à se confier aux adultes qui en ont la charge, de crainte de perdre leur indépendance ou de se voir désapprouvées (Bergman, 1992; Gamache, 1991). Les interventions préventives doivent alors prévoir une réflexion sur le rôle de confident (Lavoie, 2000). En effet, les études font voir que les pairs jouent un rôle de premier ordre quant à l'aide apportée aux jeunes qui veulent se sortir de situations de violence (Lloyd, 1991; Mahlstedt et Keeny, 1993; Molidor et Tolman, 1998; Sugarman et Hotaling, 1989). Les programmes de prévention doivent préparer les pairs à agir comme trait d'union et en complémentarité aux ressources du milieu. Les jeunes sont alors en mesure de repérer un pair qui vit de la violence, l'informer sur les ressources disponibles, l'encourager et l'accompagner à prendre contact avec les intervenants et intervenantes en place (Molidor et Tolman, 1998; Peterson et Olday, 1992; Sugarman et Hotaling, 1989). Les programmes de prévention doivent aussi sensibiliser les jeunes aux besoins particuliers de leurs pairs qui sont victimes de violence, en termes de soutien, et leur permettre d'explorer les réactions émotives que provoque le fait d'avoir un proche qui est aux prises avec un partenaire violent. Santé Canada (1994) retient d'ailleurs la pertinence des programmes de soutien par les pairs, programmes adaptés au milieu scolaire et à d'autres cadres pour améliorer la capacité d'adaptation, l'autonomie fonctionnelle, ainsi que l'acquisition de compétences sociales.

Les adolescentes qui vivent de la violence dans leurs relations amoureuses ont parfois besoin d'être sollicitées plus directement par les intervenants et intervenantes. Comme le soulignent Blais et Cousineau (2000), les intervenants et intervenantes doivent accepter de sortir des cadres de leur milieu d'intervention pour assurer la présence d'un véritable continuum d'intervention. Mais, pour ce faire, encore faut-il que ces derniers soient eux-mêmes sensibles à la réalité de violence de ces adolescents. Durant l'étape de recrutement des participantes, nous avons été confrontée à la sensibilité relative des intervenants et intervenantes en la matière. Trop souvent, ils se sont dits étrangers au problème de la violence alors que certains de leurs collègues étaient en mesure de repérer plusieurs jeunes effectivement aux prises avec un partenaire violent. Comme le font remarquer Billingham et Henningson (1988), plus les intervenants et intervenantes se montrent sensibles à la question de la violence qui se manifeste dans le couple adolescent, plus les jeunes se sentent à l'aise de leur demander conseil pour eux ou pour leurs amis. En fait, pour qu'un jeune accepte de confier un problème qu'il vit avec un autre jeune à un adulte, il faut d'abord qu'il soit persuadé que l'adulte va le prendre au sérieux et qu'il ait le sentiment que ce dernier va s'impliquer réellement en cherchant à l'aider (Blais et Cousineau, 2000).

Cette dernière observation soulève donc l'importance de sensibiliser les intervenants et intervenantes au phénomène de la violence, de façon à ce qu'ils soient mieux outillés pour dépister les jeunes qui pourraient se trouver en situation de violence et pour les orienter vers les ressources disponibles tant à l'école que dans la communauté (Lloyd, 1991; Peterson et Olday, 1992; Symons, 1994). Les intervenants et intervenantes œuvrant en milieu scolaire occupent une position privilégiée, non seulement en termes de dépistage, mais aussi en termes de prévention. Ils sont souvent témoins de situations où ils peuvent intervenir, individuellement ou en contexte de groupes, pour questionner la nature des comportements que les jeunes adoptent entre eux (Powell 1991; Sugarman et Hotaling, 1989).

Certes, le milieu scolaire permet de rejoindre facilement un grand nombre de jeunes (Lavoie, 2000). Comme nous avons été à même de le constater dans le cadre de cette étude, il est fréquent qu'éprouvées par la violence, les victimes abandonnent

temporairement leurs études ou abusent de drogues. Les programmes doivent alors être plus accessibles aux groupes de jeunes femmes, en particulier celles qui sont marginalisées (ACCRV, 1999). Pour rejoindre ces jeunes femmes marginalisées, il faudrait exploiter de nouveaux canaux, pénétrer des milieux moins traditionnels et plus spécifiques. De plus, la recherche actuelle laisse dans l'ombre la réalité de ces populations adolescentes qui évoluent hors du réseau scolaire (Cohall et al., 1999; Melzer-Lange, 1998), populations pourtant reconnues pour leur vulnérabilité à l'égard de la violence dans les relations amoureuses (Chase et al., 1998; Fernet, 1997; Greene et Chadwick, 1991; Melzer-Lange, 1998).

De manière à rejoindre les jeunes marginalisés et à consolider les acquis chez ceux qui fréquentent le milieu scolaire, la prévention de la violence et la promotion de relations égalitaires à l'adolescence devrait se faire de concert avec les groupes communautaires. Au Québec, les groupes communautaires sont d'ailleurs les principaux porteurs des projets de prévention de la violence (ACCRV, 1999) et les initiatives, réalisées ici et ailleurs, confirment la pertinence de ces programmes de prévention (Lavoie, 2000). Ces programmes qui impliquent la participation de la communauté et l'action sociale favorisent, non seulement le développement d'habiletés personnelles, mais mobilisent le soutien des pairs, de la famille et de la communauté. En ce sens, l'adoption d'une approche davantage holistique de la prévention de la violence et la promotion de relations égalitaires auraient l'avantage de favoriser le développement intégral du jeune, intégrant différentes stratégies d'aide et affectant les différents systèmes écologiques du jeune et de sa famille (Chamberland et al., 1998).

6.7.2 *Les apprentissages à favoriser*

Les jeunes femmes rencontrées dans le cadre de cette étude se sont aussi exprimées sur certains apprentissages réalisés au terme de leurs relations de violence qui gagneraient à être repris par les planificateurs de programmes. Dans la foulée des approches expérientielles, telle celle que proposent Steinaker et Bell (1979) qui laisse toute la place à l'apprenant et au sens qu'il donne à son expérience, elles soulignent, entre autres, avoir pris conscience de l'importance de se donner du temps avant de

s'abandonner corps et âme dans une relation amoureuse. D'autres disent avoir appris à s'écouter davantage, à se fier à leurs intuitions face aux signes annonciateurs de la violence. Certaines insistent sur l'importance d'en parler à l'entourage lorsqu'on se retrouve dans une pareille situation. Elles ressortent alors plus confiantes qu'auparavant en elles-mêmes; cette épreuve leur aurait permis de prendre conscience de leur valeur personnelle. L'importance de s'affirmer dans une relation a été, pour quelques-unes, l'élément central retenu de cette expérience amoureuse particulière. En plus des apprentissages réalisés, certaines ont confié des situations concrètes où elles ont non seulement reconnu des signes annonciateurs de violence, mais ont réussi à mettre un terme à ces relations après une ou quelques rencontres à peine. C'est donc dire que les jeunes femmes rencontrées possèdent en elles les clés nécessaires pour développer leurs relations amoureuses sur des bases de mutualité et d'interdépendance.

Sans vouloir imposer le contenu des programmes éducatifs, ce type d'approche peut permettre aux actrices elles-mêmes de se définir et de s'engager plus activement dans leurs propres apprentissages. En ce sens, l'approche expérientielle est à considérer par les planificateurs de programmes de prévention de la violence. En favorisant la formation de la personne dans sa totalité, elle implique activement l'apprenant dans son processus d'apprentissage tant au niveau cognitif, socio-affectif que comportemental.

Or, cette approche expérientielle ne peut faire l'économie d'une composante centrale qui ressort de cette recherche, à savoir les constructions romantiques que nos participantes entretiennent à l'égard de l'amour. Leurs constructions romantiques s'apparentent à ce que Henton et ses collaborateurs (1983) définissent comme une attraction physique marquée pour le partenaire, un fort attachement pour lui et une tendance à l'idéaliser. Les jeunes femmes rencontrées conçoivent, à ce titre, l'amour de leur partenaire comme celui d'un prince charmant. Il s'agit d'un amour éternel, exclusif, qui a le pouvoir de transformer. De plus, cet amour est décrit en termes d'intensité aveuglante et de fusion. Notre analyse rejoint donc celle de Rosen (1996) qui a identifié les thèmes de fantaisie et de fusion romantique comme étant les deux

aspects centraux du processus de séduction auquel étaient soumises des jeunes femmes aux prises avec un partenaire violent.

Afin d'illustrer les images et les illusions partagées par nos participantes sur ce qu'une relation amoureuse peut leur apporter, nous reprendrons deux contes de fées fort connus pour en faire l'analogie, celui de Cendrillon et celui de la belle et de la bête (Rosen, 1996). Nous verrons que ces attentes face à la relation amoureuse semblent davantage relever de l'univers mythique que de la réalité. Le mythe de l'amour romantique a d'ailleurs été décrit par Mercer (1988) dans le cadre du volet qualitatif de son étude. Selon elle, ce mythe incite les jeunes femmes à croire que peu importe les problèmes qu'elles rencontrent avec leur partenaire, le couple restera conquis par l'amour. Le conte de Cendrillon est fort évocateur de cette illusion qu'un homme puisse transformer la vie d'une jeune femme, effacer à jamais son insécurité, la protéger contre ses peurs ou encore, puisse résoudre ses problèmes (Rosen, 1996). Comme nous l'avons observé, les jeunes qui ont participé à cette étude semblent séduites à l'idée d'être aimées par un prince charmant. Ce partenaire sensible, qui prend soin d'elles, pourra influencer positivement les sentiments qu'elles entretiennent envers elles, leur façon d'appréhender la vie et leur capacité de surmonter les obstacles qu'elles rencontrent sur leur route.

Certaines jeunes femmes rencontrées en entrevue se sont laissées émouvoir par la vulnérabilité de leur partenaire. Comme l'illustre le conte de la belle et la bête, elles sont séduites par cette illusion de détenir le pouvoir de transformer, de guérir l'être aimé (Rosen, 1996). Elles se croient alors en mesure à leur tour de sauver leur partenaire de ses insécurités et de pouvoir ainsi le transformer en quelqu'un de sensible. Comme l'a fait valoir Mercer (1988) dans son analyse, le mythe de l'amour romantique incite plusieurs adolescentes à croire que, si elles persistent dans cette relation, la dureté, l'indifférence et la cruauté émotionnelle dont fait preuve le partenaire finiront par céder la place à la tendresse et à l'amour.

Ce type de relation devient si accaparant pour les adolescentes qu'il finit par les lier émotionnellement à leur partenaire (Greene et Chadwick, 1991; Mercer, 1988; Rosen, 1996). En effet, comme nous l'avons observé dans le cadre de cette étude, la fusion

romantique semble caractériser les relations des jeunes femmes rencontrées. Elles vivent leur relation avec une telle intensité aveuglante que les besoins des jeunes femmes, y incluant celui de sécurité, et leurs intérêts paraissent se confondre, dans une certaine mesure, à leur relation. Elles se fusionnent à l'autre, au point d'en perdre leur propre individualité. Elles cherchent constamment à faire des choses ensemble et pensent à l'autre la plupart du temps. Toute leur énergie est alors vouée au partenaire et à leur relation.

En ce sens, la présente analyse suggère que l'idéalisation romantique de nos participantes à l'égard de leur relation de couple, d'une part, et la nature aveuglante et fusionnelle de leur lien d'attachement au partenaire, d'autre part, contribuent à filtrer, sinon à occulter comme par magie, la violence dont elles sont victimes. Cette dernière observation rejoint les propos de NiCarthy (1991) qui présente l'amour romantique comme un filtre à travers lequel les dimensions moins attrayantes ou menaçantes d'une relation de couple sont évacuées. Les jeunes filles imprégnées de ces représentations romantiques de l'amour paraissent sensibles à l'amour que leur offre leur partenaire, plutôt qu'à la violence dont elles sont pourtant les victimes. En effet, les manifestations de violence sont niées par elles à l'intérieur de leur couple. Au mieux, la violence est perçue comme un obstacle à l'amour. Ainsi, les programmes de prévention présentés sous le vocable de la violence seraient moins susceptibles de les rejoindre puisque ces jeunes s'identifient à ce qu'elles recherchent, à savoir une relation empreinte d'amour. En ce sens, nos observations font écho à celles réalisées par Blais et Cousineau (2000) dans le volet qualitatif de leur étude sur la violence entre les jeunes. Les intervenants et intervenantes, qu'elles ont interrogés, estiment que les moyens utilisés jusqu'à présent pour sensibiliser les jeunes à la possibilité de vivre des situations de violence en contexte amoureux n'ont pas réussi à les atteindre véritablement. Elles expliquent que les jeunes ont besoin de rêver, l'amour constituant le rêve par excellence. Par conséquent, elles croient qu'on ne parviendra pas à atteindre les jeunes en faisant de cette dimension de leur vie une réalité menaçante.

En conséquence, nous estimons que tout programme de prévention, qui vise à sensibiliser les adolescentes aux visages de violence qui sévissent dans leur couple, devrait s'insérer dans le cadre d'un programme d'éducation à l'amour. La transformation durable des schèmes de l'amour romantique pourrait alors s'inscrire dans un processus d'apprentissage significatif qui s'enracine dans le vécu de l'apprenant, à savoir la perception de ses besoins, ses préoccupations et désirs de changement (Otis, Lévy et Drouin, 1998). En effet, dans un contexte d'éducation à l'amour, l'apprenant doit prendre en charge son processus d'apprentissage, comprendre son expérience, être responsable de ses choix et devenir autonome dans la gestion de son action.

CONCLUSION

De nature qualitative, la présente recherche a proposé un modèle théorique intégrateur du phénomène de la violence qui se vit dans les couples adolescents. Elle a documenté, de façon plus spécifique, le processus dynamique par lequel les adolescentes s'adaptent à une situation de couple empreinte de violence et celui intervenant dans la décision de mettre un terme à une relation de violence.

Cette conceptualisation dynamique et ancrée de la violence a été développée à partir de témoignages d'adolescentes ayant réussi à se sortir d'au moins une relation de violence. Elle suggère que l'amour, par le truchement des propriétés romantiques qui lui sont accolées, constitue la composante centrale de l'expérience de violence des adolescentes rencontrées. Les représentations romantiques entretenues à l'égard des relations de couple contribueraient à filtrer la violence, sinon à l'occulter comme par magie. De même, elles inciteraient nos interlocutrices à préserver, à tout prix, le lien romantique au partenaire. Les jeunes femmes déploient, en ce sens, un éventail de stratégies leur permettant de nier et d'éviter la situation, tout en maintenant l'espoir d'être aimées par leur partenaire. C'est devant l'évidence, non pas de la récurrence de la violence, mais bien de l'effritement de l'amour romantique qu'elles amorcent le mouvement pour se sortir de l'impasse. Pour ces jeunes femmes, la perte d'espoir d'un jour meilleur et l'effritement inévitable du sentiment amoureux deviennent des conditions nécessaires à l'initiation d'actions visant à quitter la situation de violence vécue.

Au plan théorique, la présente étude a démontré l'utilité de la théorisation ancrée pour étudier le phénomène de la violence chez les populations adolescentes. L'utilisation d'ancrages théoriques issus principalement de la théorie de l'apprentissage social, de celle de l'attachement et du modèle transactionnel d'ajustement et des perspectives féministes a permis de faire le pont entre une analyse microsociale de notre objet d'étude, laquelle met l'accent sur les relations romantiques entre les jeunes femmes et

leur partenaire, et une analyse davantage macrosociale de la violence, laquelle renvoie à des structures d'interactions sociales et culturelles plus larges.

En conséquence, à la lumière de l'analyse des données, les interventions préventives devraient dorénavant mettre l'accent davantage sur le thème de l'amour pour susciter l'intérêt et la participation des adolescentes enlisées dans une situation de violence. En effet, les jeunes femmes imprégnées de représentations romantiques de l'amour paraissent plus sensibles à l'amour qu'à la violence. En conséquence, tout programme de prévention visant à sensibiliser les adolescentes aux visages de violence qui sévissent dans leur couple devrait s'insérer dans le cadre d'un programme plus global d'éducation à l'amour. En ce sens, les approches expérientielles sont à considérer par les planificateurs de programmes de prévention de la violence. En favorisant la formation de la personne dans sa totalité, elles impliquent activement l'apprenant dans son processus d'apprentissage tant au niveau cognitif, socio-affectif que comportemental.

Nos données ont également dégagé la perception de soutien social comme étant une ressource incontournable favorisant la réévaluation de la relation dyadique et aiguillonnant les actions concrètes visant à sortir de l'impasse. Dans cette optique, les programmes de prévention devraient sensibiliser les jeunes aux besoins particuliers des victimes en termes de soutien et leur permettre d'explorer les réactions émotives que provoque le fait d'avoir un proche qui est aux prises avec un partenaire violent. Des programmes de soutien par les pairs, adaptés au milieu scolaire et à d'autres cadres, pourraient alors préparer les pairs à agir comme trait d'union et en complémentarité aux ressources du milieu. Les jeunes seraient alors mieux en mesure de repérer un pair qui vit de la violence, l'informer sur les ressources disponibles, l'encourager et l'accompagner à prendre contact avec les intervenants et intervenantes en place.

Nos participantes ont émis des suggestions mettant en lumière des pistes de prévention et d'intervention ancrées. Celles-ci soutiennent, en ce sens, l'urgence de systématiser les initiatives de prévention, lesquelles sont actuellement insuffisantes, et d'accroître les efforts de sensibilisation aux formes verbales et psychologiques de

violence, souvent considérées plus subtiles ou moins graves. Elles soulignent, de plus, la nécessité de privilégier une intervention adaptée au vécu des jeunes en adaptant le contenu à leur réalité et en utilisant des méthodes interactives où elles sont interpellées directement. Elles insistent enfin sur l'importance d'accroître l'information et le dépistage auprès des jeunes possiblement touchées par ce problème. Pour ce faire, encore faut-il que les intervenants et intervenantes soient eux-mêmes sensibles à la réalité de violence de ces adolescentes.

Ainsi s'achève cette réflexion de longue haleine sur un phénomène social complexe et multidimensionnel qui présente des enjeux actuels au plan de la santé publique. Cette recherche constitue une première tentative du genre dans l'étude du processus dynamique par lequel les adolescentes s'ajustent à la violence dans le contexte spécifique des relations de couple à l'adolescence. Nous espérons qu'elle sera une source d'inspiration pour les planificateurs de programmes, les intervenants et intervenantes œuvrant auprès des jeunes et pour toute autre personne préoccupée par ce phénomène. En espérant une suite à cette perspective nouvelle, nous encourageons les différents intervenants et intervenantes impliqués dans le dossier de la violence faite aux femmes de prendre le temps de se rapprocher de la perspective des principales intéressées. Ces jeunes femmes possèdent les forces nécessaires pour vivre leurs relations amoureuses sur des bases de mutualité et d'interdépendance. De leur côté, leurs proches et les personnes mandatées pour leur venir en aide disposent de toute la volonté nécessaire pour les accompagner dans cette quête d'amour.

BIBLIOGRAPHIE

- Ainsworth, M. D. S., Blehar, M. C., Waters, E., & Wall, S. (1978). Patterns of attachment: A psychological study of the strange situation. Hillsdale, NJ: Erlbaum.
- Aizenman, M., & Kelly, G. (1988). The incidence of violence and acquaintance rape in dating relationships among college men and women. Journal of College Student Development, *29*, 305-311.
- Alexander, P. C., Moore, S., & Alexander III, E. R. (1991). What is transmitted in the intergenerational transmission of violence? Journal of Marriage and Family, *53*, 657-668.
- Alliance des cinq centres de recherche sur la violence. (1999). La prévention de la violence envers les filles. Rapport final. Condition féminine Canada, Ottawa, Ontario, Canada.
- Antonucci, T. C. (1985). Personal characteristics, social support, and social behavior. In R. H. Binstock & E. Shanas (Eds.), Handbook of aging and the social sciences (pp. 94-128). New York: Van Nostrand Reinhold.
- Archer, J. (1994). Male violence in perspective. In J. Archer (Ed.), Male violence (pp. 1-20). London: Routledge.
- Archer, J. (2000). Sex differences in aggression between heterosexual partners: A meta-analytic review. Psychological Bulletin, *126*, 651-680.
- Arias, I., & Johnson, P. (1989). Evaluations of physical aggression among intimate dyads. Journal of Interpersonal Violence, *4*, 298-307.
- Arias, I., Samios, M., & O'Leary, D. (1987). Prevalence and correlates of physical aggression during courtship. Journal of Interpersonal Violence, *2*, 82-90.
- Avery-Leaf, S., Cascardi, M., O'Leary, K. D., & Cano, A. (1997). Efficacy of a dating violence prevention program on attitudes justifying aggression. Journal of Adolescent Health, *21*, 11-17.
- Bandura, A. (1973). Aggression: A social learning analysis. New York: Holt, Rinehart & Winston.
- Bandura, A. (1977). Social learning theory. New York: General Learning Press.

- Banyard, V. L., Arnold, S., & Smith, J. (2000). Childhood sexual abuse and dating experiences of undergraduate women. Child Maltreatment, 5, 39-48.
- Bardin, L. (1989). L'analyse de contenu. Paris : Presses Universitaires de France.
- Barling, J., O'Leary, K. D., Jouriles, E. N., Vivian, D., & MacEwen, K. E. (1987). Factor similarity of the Conflict Tactics Scales across samples, spouses, and sites: Issues and implications. Journal of Family Violence, 2, 37-53.
- Barnett, O. W.; Miller-Perrin, C. L. & Perrin, R. D. (1997). Family violence across the lifespan. An introduction. Thousand Oaks, CA : Sage Publications.
- Bélanger, D., & Vallières, R. (1998). Relations amoureuses chez les adolescents quand la violence s'installe. Le Médecin du Québec, 33, 57-64.
- Bellerose, C., Beaudry, J., & Bélanger, S. (2001). Expériences de vie des élèves du secondaire de la Montérégie. Les jeunes victimes de violence (pp. 75-81). Rapport abrégé de la Direction de la santé publique de la Montérégie, Longueuil, Québec, Canada.
- Bennett, J. (1986). Power and influence as personality traits: Development and valid a psychometric measure. Journal of Research on Personality, 22, 361-394.
- Bennett L., & Fineran, S. (1998). Sexual and severe physical violence among high school students power beliefs, gender, and relationship. American Journal of Orthopsychiatry, 68, pp. 645-652.
- Bergman, L. (1992). Dating Violence among High School Students. Social Work, 37, 21-27.
- Bernard, J. L., Bernard, S. L., & Bernard, M. L. (1985). Courtship violence and sex-typing. Family Relations, 34, 573-576.
- Bernard, M. L., & Bernard, J. L. (1983). Violent intimacy: The family as a model for love relationships. Family Relations, 32, 283-286.
- Bethke, T. M., & DeJoy, D. (1993). An experimental study of factors influencing the acceptability of dating violence. Journal of Interpersonal Violence, 8, 36-51.
- Bibby, R. W., & Poterski, D. C. (1985). The emerging generation: An inside look at Canada's teenager. Toronto: Irwin.
- Billette, V. (1995). Étude qualitative des éléments contextuels entourant la violence entre jeunes. Mémoire de maîtrise en psychologie, Université Laval, Québec, Canada.

- Billingham, R. E. (1987). Courtship violence: The patterns of conflict resolution strategies across seven levels of emotional commitment. Family Relations, 36, 283-289.
- Billingham, R. E., & Gilbert, K. R. (1990). Parental divorce during childhood and use of violence in dating relationships. Psychological Reports, 66, 1003-1009.
- Billingham, R. E. & Henningson, K. A. (1988). Courtship Violence. Journal of School Health, 58, 98-100,
- Billingham, R. E., & Notebart, N. L. (1993). Divorce and dating violence revisited: Multivariate analyses using Strauss's conflict tactics subscores. Psychological Reports, 73, 679-684.
- Billingham, R. E., & Sack, A. R. (1987). Conflict tactics and the level of emotional commitment among unmarried. Human Relations, 40, 59-74.
- Bird, G. W., Stith, M., & Schladale, J. (1991). Psychological resources, coping strategies, and negotiation styles as discriminators of violence in dating relationships. Family Relations, 40, 45-50.
- Blais, M.-F. & Cousineau, M.-M. (2000). Violence vécue entre jeunes à Laval: points saillants. Institut de recherche pour le développement social des jeunes, Centre international de criminologie comparée de l'Université de Montréal pour Comité violence vécue par les jeunes à Laval. Laval, Québec, Canada.
- Blanchet, A. & al. (1985). L'entretien dans les sciences sociales. L'écoute, la parole et le sens. Paris: Dunod.
- Blanchet, A. (1987). Interviewer. In Blanchet, A. et al. Les techniques d'enquêtes en sciences sociales. Paris: Dunod.
- Bodgan, R., & Bilken, S. K. (1982). Qualitative research for education: An introduction to theory and methods. Boston: Allyn & Bacon.
- Bookwala, J., Frieze, I. H., Smith, C., & Ryan, K. (1992). Predictors of dating violence: A multivariate analysis. Violence and Victims, 7, 297-311.
- Bowlby, J. (1969). Attachment and loss vol. 1: Attachment. New York: Basic Books.
- Bowlby, J. (1972). Attachment and loss vol. 2: Separation, anxiety, and anger. New York: Basic Books.
- Bowlby, J. (1980). Attachment and loss vol. 3: Loss, sadness, and depression. New York: Basic Books.

- Breslin, F. C., Riggs, D. S., O'Leary, K. D., & Arias, I. (1990). Family precursors: Expected and anticipated consequences of dating aggression. Journal of Interpersonal Violence, 5, 247-258.
- Brière, J. (1995). Trauma symptom Inventory professional manual. Odessa, FL: Psychological Assessment Resources.
- Browne, A. (1987). When battered women killed. New York: Mac Millan.
- Browne, A. (1993). Violence against women by male partners: Prevalence, outcomes, and policy implications. American Psychologist, 48, 1077-1087.
- Brzuzny, S., Ault, A., & Segal, E. A. (1997). Conducting qualitative interview with women survivors of trauma. AFFILIA: Journal of Women and Social Work, 12, 76-83.
- Burgess, R. G. (1982). Elements of sampling in field research. In R. G. Burgess (Ed.), Field research: a source book and a field manual (pp. 76-78). London: George Allan & Unwin.
- Burke, P. J., Stets, J. E., & Pirog-Good, M. A. (1989). Gender, identity, self-esteem, and physical and sexual abuse in dating relationships. In Pirog-Good, M. A., & Stets, J. E. (Eds.), Violence in dating relationships (pp. 73-93). New-York: Preager.
- Burke Draucker, C. (1999). The emotional impact of sexual violence research on participants, Archives of Psychiatric Nursing, 13, 161-169.
- Burt, M. R. (1980). Cultural myths and supports for rape. Journal of Personality and Social Psychology, 38, 217-230.
- Byers, S. E. (1996). How well does the traditional sexual script explain sexual coercion? Review of program of research. In Byers, E. S., & O'Sullivan, L. F. (Eds.), Sexual coercion in dating relationships (pp. 7-78). New York: The Haworth Press.
- Capaldi, D. M., & Crosby, L. (1997). Observed and reported psychological and physical aggression in young, at-risk couples. Social Development, 6, 184-206.
- Carey, C., & Mongeau, P.A. (1996). Communication and violence in courtship relationships. In D. D. Cahn, & S. Lloyd (Eds.), Family violence from a communication perspective (pp. 127-150). Thousand Oaks, CA: Sage Publications.
- Carlson, B. E. (1987). Dating violence: A research review and comparison with spouse abuse. Social Casework, 68, 16-23.

- Carlson, B. E. (1996). Dating violence. Students beliefs about consequences. Journal of Interpersonal violence, 11, 3-18.
- Cate, R. M., Henton, J. M., Koval, J., Christopher, F. S., & Lloyd, S. (1982). Premarital abuse a psychological perspective. Journal of Family Issues, 3, 79-90.
- Caufield, M. B., & Riggs, D. S. (1992). The assessment of dating aggression. Empirical evaluation of the Conflict Tactics Scale. Journal of Interpersonal Violence, 7, 549-558.
- Chamberland, C., Dallaire, N., Lindsay, J., Hébert, J., Fréchette, L., Beaudoin, G., & Cameron, S. (1998). Les conditions de réussite en prévention/promotion en enfance-famille-jeunesse: une question de justification et de faisabilité. Revue canadienne de santé mentale communautaire, 17, 37-59.
- Chamberland, C., Dallaire, N., Fréchette, L., Lindsay, J., Hébert, J., Cameron, S., & Beaudoin, G. (1996). Promotion du bien-être et prévention des problèmes sociaux chez les jeunes et leur famille: portrait des pratiques et analyse des conditions de réussite. Université de Montréal, Montréal, Québec, Canada.
- Chase, K. A., Treboux, D., O'Leary, K. D., & Strassberg, Z. (1998). Specificity of dating aggression and its justification among high-risk adolescents. Journal of Abnormal Child Psychology, 26, 467-473.
- Christopher, F. S. (1988). An initial investigation into a continuum of premarital sexual pressure. Journal of Sex Research, 25, 255-266.
- Clark, M. L., Beckett, J., Wells, M., & Dungee-Anderson, D. (1994). Courtship violence among african college students. Journal of Psychology, 20, 264-281.
- Clément, M., & Bourassa, C. (1996). Rapport annuel du CRI-VIFF. Université Laval, Québec, Canada.
- Coffey, P., Leitenberg, H., Henning, K., Bennett, R. T., & Jankowski, M. K. (1996). Dating violence: The association between methods of coping and women's psychological adjustment. Violence and Victims, 11, 227-238
- Cohall, A., Cohall, R., Bannister, H., & Northridge, M. (1999). Love shouldn't hurt: Strategies for health care providers to address adolescent dating violence. Journal of American Medical Women's Association, 54, 144-148.
- Cohen, S., & Wills, T. A. (1985). Stress, support, and the buffering hypothesis. Psychological Bulletin, 98, 310-357.
- Coker, A. L., McKeown, R. E., Sanderson, M., Davies, K. E., Valois, R. F., & Huebner, E. S. (2000). Severe dating violence and quality of life among South Carolina high school students. Journal of Preventive Medicine, 19, 220-226.

- Comins, C. A. (1984). Courtship violence: A recent study and its implications for future research. Paper presented at the National Family Violence Research Conference, Durham, NH.
- Conseil du statut de la femme. (1994a). La violence fait aux femmes. Les Publications du Québec: Gouvernement du Québec.
- Conseil du statut de la femme. (1994b). La violence conjugale au Québec: Un sombre tableau. Québec: Gouvernement du Québec.
- Corbin, J., & Strauss, A. (1990). Grounded theory research: procedures, canons, and evaluative criteria. Qualitative sociology, 13, 3-21.
- Curnow, S. (1997). The open window phase: Help seeking and reality behaviors by battered women. Applied Nursing Research, 10, 128-135.
- Currie, D. H., & MacLean, B. D. (1997). Measuring violence against women. The interview as a gendered social encounter. In M. D. Schartz (Ed.), Researching sexual violence against women: Methodological and personal perspective (pp. 157-178). Thousand Oaks, CA: Sage Publications.
- Daniels, D., & Moos, R. H. (1990). Assessing life stressors and social resources among adolescents: Applications to depressed youth. Journal of Adolescent Research, 5, 268-289.
- Davies, K. E., Ace, A., & Andra, M. (2000). Stalking perpetration and psychological maltreatment of partners: Anger-jealousy, attachment insecurity, need for control, and break-up context. Violence and Victims, 15, 407-425.
- Davies, T. C., Peck, G. Q., & Storment, J. M. (1993). Acquaintance rape and the high school student. Journal of Adolescent Health, 14, 220-224.
- Deal, J. E., & Wampler, K. (1986). Dating Violence: The primacy of previous experience. Journal of Social and Personal Relationships, 3, 457-471.
- DeKeseredy, W. S. (1997). Measuring sexual abuse in Canadian university/college dating relationships. The contribution of a national representative sample survey. In M. D. Schwartz (Ed.), Researching sexual violence against women: Methodological and personal perspectives (pp. 43-53). Thousand Oaks, CA: Sage Publications.
- DeKesredy, W. S., Saunders, D., Schwartz, M., & Alvi, S. (1997). The meaning and motives for women's use of violence in Canadian college dating relationships: Results from a national survey. Sociological Spectrum 17, 199-222.

- DeKeseredy, W. S., & Schwartz, M. D. (1994). Locating a history of some Canadian woman abuse in elementary and high school dating relationships. Humanities & Society, 18, 49-63.
- DeKeseredy, W. S., & Schwartz, M. D. (1998). Women abuse on campus. Results from the Canadian national survey. Thousand Oaks, CA: Sage Publications.
- DeMaris, A. (1987). The efficacy of a spouse abuse model in accounting for courtship violence. Journal of Family Issues, 8, (3), 291-305.
- Denzin, N. K. (1978). The research act: A theoretical introduction to sociological methods (second edition). New York: McGraw-Hill.
- Denzin, N. K. (1984). Toward a phenomenology of domestic violence. American Journal of Sociology, 90, 483-513.
- Derogatis, L. R. (1977). SCL-90-R: Administration, scoring and procedures manual-I. Baltimore: Johns Hopkins University of Medicine.
- Derogatis, L. R., & Spencer, P. M. (1982). The Brief Symptom Inventory (BSI): Administration, scoring and procedures manual-1. Baltimore: Johns Hopkins University School of Medicine.
- Deslauriers, J-P. (1991). Recherche qualitative. Guide pratique. Montréal: McGraw-Hill.
- Dilorio, J. A. (1989). Being and becoming a coupled: The emergence of female subordination in heterosexual relationships. In B. J. Risman, & P. Schwartz (Eds.), Gender and Intimate relationships (pp. 94-104). Belmont, CA: Wadsworth Publications.
- Direction de la santé publique. Régie régionale de la santé et des services sociaux de Montréal-Centre. (1998). Prévenir la violence dans les relations amoureuses des jeunes : Répertoire pratique. Montréal, Québec, Canada.
- Dishion, T. J., Andrews, D. W., & Crosby, L. (1995). Antisocial boys and their friends in early adolescence: Relationships characteristics, quality, and interactional process. Child Development, 66, 139-151.
- Dobash, R. P., Dobash, R. E., Wilson, M., & Daly, M. (1992). The myth of sexual symmetry in marital violence. Social Problems, 39, 71-91.
- Dubé, L. (1994). Les relations interpersonnelles. In R. J. Vallerand (Ed.), Les fondements de la psychologie sociale (pp. 459-508). Boucherville: gaëtan Morin éditeur.

- Dunkel-Schetter, C., & Bennett, T. L. (1990). Differentiating the cognitive and behavioral aspect of social support. In B. R. Sarason, I. G. Sarason, & G. R. Pierce (Eds.), Social support: An interactional view (pp. 267-296). New York: John Wiley & Sons.
- Durst, M. (1987). Perceived peer abuse among college students: A research note. National Association of Student Personnel Administrators Journal, 24, 42-47.
- Emery, R. E. (1989). Family violence. American Psychologist, 44, 321-328.
- Fabro, T., & Peplau, L. (1980). Power strategies in intimate relationship. Journal of Personality and Social Psychology, 38, 618-628.
- Farrell, M. (1996). The sense of relationship in women who encountered abuse. Journal of the American Psychiatric Nurses Association, 2, 46-53.
- Fernet, M. (1997). Abus sexuels et relations de pouvoir dans la sphère sexuelle chez les jeunes de niveau secondaire. Mémoire de maîtrise en sexologie, Université du Québec à Montréal, Montréal, Québec, Canada.
- Fernet, M., Frigault, L.-R., Otis, J., Lévy, J. J., Pilote, F. & Samson, J.-M. (1998). Violence à caractère psychologique et physique dans la sphère interpersonnelle et sexuelle chez les jeunes adultes Québécois. Revue Sexologique, 6, 55-73.
- Fernet, M., Otis, J., & Pilote, F. (1998). Facteurs démographiques et psychosociaux associés à la violence sexuelle subie parmi de jeunes Québécois de niveau secondaire. Revue Sexologique, 6, 95-117.
- Ferraro, K., (1993). Rationalizing violence: How battered women stay. Victimology 8, 203-212.
- Ferraro, K., & Johnson, J. (1983). How women experience battering: The process of victimization. Social Problems, 30, 325-338.
- Finkelhor, D. (1979). Sexually victimized children. New York: Free Press.
- Flynn, C. P. (1987). Relationship violence: A model for family professionals. Family Relations, 36, 295-299.
- Flynn, C. P. (1990). Sex roles and women's response to courtship violence. Journal of Family Violence, 5, 83-94.
- Folkman, S., & Lazarus, R. S. (1980). An analysis of coping in a middle-aged community sample. Journal of Health and Social Behavior, 21, 219-239.

- Folkman, S., & Lazarus, R. S. (1985). If it changes it must be a process: Study of emotion and coping during three stages of college examination. Journal of Personality Social Psychology, 48, 150-170.
- Folkman, S., Lazarus, R. S., Dunkel-Schetter, C., DeLongis, A., & Gruen, R. J. (1986). The dynamics of a stressful encounter: Cognitive appraisal, coping and encounter outcomes. Journal of Personality and Social Psychology, 50, 992-1003.
- Follette, V. M., & Alexander, P. C. (1992). Dating violence: current and historical correlates. Behavioral Assessment, 14, 39-52.
- Follingstad, D. R., Rutledge, L., McNeill-Harkins, K., & Polek, D. S. (1992). Factors related to physical violence in dating relationships. In E. C. Viano (Ed.), Intimate violence interdisciplinary perspective (pp. 121-135). Francis & Taylor.
- Follingstad, D. R., Rutledge, L., Polek, D. S., & McNeill-Hawkins, K. (1988). Factors associated with patterns of dating violence toward college women. Journal of Family Violence, 3, 169-182.
- Follingstad, D. E., Wright, S., Lloyd, S., & Sebastian, J. A. (1991). Sex differences in motivations and effects in dating violence, Family Relations, 40, 51-57.
- Forsythe, C. J., & Compas, B. E. (1987). Interaction of cognitive appraisals of stressful events coping: Testing goodness of fit hypothesis. Cognitive Therapy Research, 11, 473-483.
- Foshee, V. A. (1996). Gender differences in adolescent dating abuse prevalence, types and injuries. Health Education Research, 11, 275-286.
- Gagné, M.-H., Lavoie, F., & Hébert, M. (1994). La violence sexuelle dans les fréquentations chez un groupe d'adolescents et d'adolescentes. Revue Sexologique, 2, 145-169.
- Gagné, M.-H., & Lavoie, F. (1995). La violence physique et la maltraitance affective dans les fréquentations chez un groupe d'adolescent(e)s. Canadian Journal of Counselling/Revue canadienne de counseling, 29, 22-36.
- Gamache, D. (1991). Domination and control: The social context of dating violence. In B. Levy (Ed.), Dating violence young women in danger (pp. 69-83). Seattle: The Seal Press.
- Gelles, R. J. (1976). Abuse wives: Why do they stay? Journal of Marriage and the Family, 38, 659-668.

- Ghiglione, R., & Matalon, B. (1978). Comment interroger? Les entretiens. In R. Ghiglione, & B. Matalon (Eds.), Les enquêtes sociologiques: théories et pratiques (pp. 59-92). Paris: Armand Colin.
- Glaser, B. (1978). Theoretical sensitivity: Advances in the methodology of grounded theory. Mill Valley, CA: Sociology Press.
- Glaser, B., & Strauss, A. L. (1967). The discovery of grounded theory: Strategies for qualitative research. Chicago: Adline.
- Gobeil, A. (1996). Les représentations sociales de la violence chez les jeunes. In F. Ouellet, & M. Clément (Eds.), Violence dans les relations affectives: représentations et interventions (pp. 69-81). Actes du colloque tenu dans le cadre du 63^e congrès de l'ACFAS, Chicoutimi, Québec, Canada.
- Goldner, V., Penn, P., Sheinberg, M., & Walker, G. (1990). Love and violence: Gender paradoxes in volatile attachments. Family Process, 29, 4, 343-364.
- Guba, E. G., & Lincoln, Y. S. (1989). Fourth generation evaluation. Newbury Park, CA: Sage Publications.
- Graham, D. L. R., Rawlings, E. I., Ihms, K., Latimer, D., Foliano, J., Tompson, A., Suttman, K., Farrington, M., & Hacker, R. (1995). A scale for identifying "Stockholm Syndrome" reactions in young dating women: Factor structure, reliability, and validity. Violence and Victims, 10, 3-22.
- Gray, H. M., & Foshee, V. (1997). Adolescent dating violence: Differences between one-sided and mutually violent profiles. Journal of Interpersonal Violence, 12, 126-141.
- Greene, K. M., & Chadwick, C. (1991). Talking with incarcerated teens about dating violence. In B. Levy (Ed.), Dating violence young women in danger. (pp.142-150). Seattle: The Seal Press.
- Greene, D. M., & Navarro, R. L. (1998). Situation-specific assertiveness in the epidemiology of sexual victimization among university women. Psychology of Women Quarterly, 22, 589-604.
- Gryl, F. E., Stith, S. M., & Bird, G. W. (1991). Close dating relationships among college students: Differences by use of violence and by gender. Journal of Social and Personal Relationships, 8, 243-264.
- Gwartney-Gibbs, P. A., Stockard, J., & Bohmer, S. (1987). Learning courtship aggression: The influence of parents, peers, and personal experiences. Family Relations, 36, 276-282..

- Hanley, M. J., & O'Neil, P. (1997). Violence and commitment: A study of dating couples. Journal of Interpersonal Violence, *12*, 685-703.
- Hannon, R., Hall, D. S., Kuntz, T., Van Laar, S., & Williams, J. (1995). Dating characteristics leading to unwanted vs. wanted sexual behavior. Sex Roles, *33*, 767-783.
- Hanson Frieze, I., & Bookwala, J. (1996). Coping with unusual stressors : Criminal victimization. In M. Zeidner, & N. S. Endler (Eds.), Handbook of coping. Theory, research, applications (pp. 303-321). New York: John Willey & sons.
- Harned, M. S. (2001). Abused women or abused men? An examination of the context and outcomes of dating violence of dating violence. Violence and victims, *16*, 269-285.
- Harway, M., & Liss, M. (1999). Dating violence and teen prostitution: Adolescent girls in the justice system. In N. G. Johnson, M. C. Roberts, & J. Worrel (Eds.) Beyond appearance: A new look at adolescent girls (pp. 277-300). Washington, DC: American Psychological Association.
- Hazan, C., & Shaver, P. R. (1987). Conceptualizing love as an attachment process. Journal of Personality and Social Psychology, *52*, 511-524,
- Hébert, M., Lavoie, F., & Tremblay, R. E. (1999). Heath impact of child sexual abuse and dating violence in female adolescents. Paper presented at the 6th International Family Violence Research Conference, Durham, NH.
- Henton, J., Cate, R., Koval, J., Lloyd, S., & Christopher, S. (1983). Romance and violence in dating relationships. Journal of Family Issues, *4*, 467-482.
- Herman, J. L. (1992). Trauma and recovery. New York: Basic Books.
- Himelein, M. J. (1995). Risk factors for sexual victimization in dating. A longitudinal study of college women. Psychology Women Quarterly *19*, 31-48.
- Hird, M. J. (2000). An empirical study of adolescent dating aggression in the U.K. Journal of Adolescence, *23*, 69-78.
- Jackson, S. M. (1999). Issues in dating violence research: A review of literature. Aggression and Violent Behavior, *4*, 233-247.
- Jaffe, P. G., Suderman, M., Reitzel, D., & Killip, S. M. (1992). An evaluation of a secondary school primary prevention program on violence in intimate relationships. Violence and Victims, *7*, 129-146.

- Janesick, V. J. (1998). The dance of qualitative research design. Metaphor, methodology, and meaning. In N. K. Denzin, & Y. S. Lincoln (Eds.), Strategies of qualitative inquiry (pp. 35-55). Thousand Oaks, CA : Sage Publications.
- Janis, I. L. & Mann, L (1977). Decision making. New York: Free Press.
- Jezl, D. R., Molidor, C. E., & Wright, T. L. (1996). Physical, sexual and high school dating relationships: Prevalence rates and self-esteem issues. Child and Adolescent Social Work Journal, 13, 69-87.
- Johnson, J. H. (1986). Life events as stressors in childhood and adolescence. Beverly Hills, CA: Sage Publications.
- Kasian, M., & Painter, S. L (1992). Frequency and severity of psychological abuse in a dating population. Journal of Interpersonal Violence, 7, 350-364.
- Katz, J., Street, A., & Arias, I. (1997). Individual differences in self-appraisals and responses to dating violence scenarios. Violence and Victims, 12, 265-276.
- Kelly, K., & Dekeseredy, W. (1994). Women's fear of crime and abuse in college and university dating relationships. Violence and Victims, 9, 17-30.
- Koss, M. P., & Oros, C. J. (1982). Sexual experiences survey: A research instrument investigating sexual aggression and victimization. Journal of Consulting and Clinical Psychology, 50, 455-457.
- Koss, M. P., & Gidycz, C. A. (1985). Sexual experiences survey: Reliability and validity. Journal of Consulting and Clinical Psychology, 53, 422-423.
- Kreiter, S. R., Krowchuk, D. P., Woods, C. R., Sinal, S. H., Lawless, M. R, & DuRant, R. H. (1999). Gender differences in risk behaviors among adolescents who experiencing date fighting. Pediatrics, 104, 1286-1292.
- Kuzel, A. J. (1992). Sampling in qualitative inquiry. In B. F. Cabtree, & W. L. Miller (Eds.), Doing qualitative research (pp. 31-44), Newbury Park, CA: Sage Publications.
- Lafrenaye, Y. (1994). Les attitudes et les changements d'attitudes. In R. J. Vallerand (Ed.), Les fondements de la psychologie sociale (pp. 327-405). Boucherville : Gaëtan Morin éditeur.
- Landenburger, K. M. (1989). A process of entrapment in and recovery from abusive relationship. Issues in Mental Health Nursing, 10, 209-227
- Landenburger, K. M. (1998). The dynamics of leaving and recovering from an abusive relationship. Journal of Obstetric, Gynecologic, and Neonatal Nursing, 27, 700-706.

- Lane, K., & Gwartney-Gibbs, P. (1985). Violence in a context of dating and sex. Journal of Family Issues, 3, 229-244.
- Laner, M. R. (1983). Courtship abuse and aggression: Contextual aspects. Sociological Spectrum, 3, 69-83.
- Laner, M. R., & Thompson, J. (1982). Abuse and aggression in courting couples. Deviant Behavior: An Interdisciplinary Journal, 3, 229-244.
- Langford, D. (1996). Predicting unpredictability: A model of women's processes of predicting battering men's violence. Scholarly Inquiry for Nursing practice, 10, 371-385.
- Langhinrichsen-Rohling, J., Palarea, R. E., Cohen, J., Rohling, M. L. (2000). Breaking up is hard to do: Unwanted pursuit behaviors following the dissolution of a romantic relationships. Violence and Victims, 15, 73-89.
- Laperrière, A. (1993). Les méthodes qualitatives en recherche sociale: Problématiques et enjeux (pp. 53-66). Actes du colloque de Conseil québécois de la recherche sociale, 61^e Congrès de l'ACFAS, Rimouski, Québec, Canada.
- Lapperrière, A. (1997). La théorisation ancrée (grounded theory): Démarche analytique et comparaison avec d'autres approches apparentées. In J. Poupart, L.-H. Groulx, J.-P. Deslauriers, A. Laperrière, R. Mayer, & A. P. Pires (Eds.), La recherche qualitative. Enjeux épistémologiques et méthodologiques (pp. 309-340). Montréal: Gaëtan Morin éditeur.
- Larouche, G. (1987). Agir contre la violence. Une option féministe à l'intervention auprès des femmes battues. Montréal : Les éditions de la pleine lune.
- Laughrea, K., Belanger, C., & Wright, J. (1996). Existe-t-il un consensus social pour définir et comprendre la problématique de la violence conjugale? Santé mentale au Québec, 21, 93-116.
- Lavoie, F. (2000). La prévention de la violence dans les relations de couple à l'adolescence. In F. Vitaro, & C. Gagnon (Eds.), Prévention des problèmes d'adaptation chez les adolescents chez les enfants et les adolescents. Tome II: Les problèmes externalisés (pp. 405:450). Sainte Foy: Presses de l'Université du Québec.
- Lavoie, F., Gosselin, A., Robitaille, L., & Vézina, L. (1993). VIRAJ : Programme de prévention dans les relations amoureuses des jeunes. Animation en classe. Québec : Ministère de l'Éducation du Québec.
- Lavoie, F., Hébert, M., Vézina, L., & Dufort, F. (2001). Facteurs associés à la violence dans les relations amoureuses à l'adolescence. Rapport de recherche présenté au Conseil québécois de la recherche sociale, Québec, Québec, Canada.

- Lavoie, F., Robitaille, L., & Hébert, M. (2000). Teen dating and aggression an exploratory study. Violence against women, 6, 6-36.
- Lavoie, F., & Vézina, L. (2001). Violence faite aux filles dans le contexte des fréquentations à l'adolescence: élaboration d'un instrument (VIFFA). Revue canadienne de santé mentale communautaire, 20, 153-171.
- Lazarus, R. S. (1993). Coping theory and research: past, present, future. Psychosomatic Medicine, 55, 234-247.
- Lazarus, R. S., & Folkman, S. (1984). Stress, appraisal, and coping. New York: Springer Publishing Company.
- Lazarus, R. S., & Launier, R. (1978). Stress-related transactions between person and environment. In L. Pervin & M. Lewis (Eds.), Perspectives in interactional psychology (pp. 287-327). New York: Plenum.
- Lee, R. M., & Renzetti, C. M. (1993). The problems of researching sensitive topics. In C. M. Renzetti, & R. M. Lee (Eds.), Researching sensitive topics (pp. 3-13). Newbury Park, CA: Sage Publications.
- LeJeune, C., & Follette, V. (1994). Taking responsibility. Sex differences in reporting dating violence. Journal of Interpersonal Violence, 9, 133-140.
- Lempert, L. B. (1997). The line in the sand. Definitional dialogues in abusive relationships. In A. L. Strauss, & J. Corbin (Eds.), Grounded theory in practice (pp. 147-170). Thousand Oaks, CA: Sage Publications.
- Leserman, J., Drossman, D. A., Li, J., Toomey, T. C., Nachman, G., & Glogau, L. (1996). Sexual abuse and physical abuse history in gastroenterology practice: How types of abuse impact health status. Psychosomatic Medecine, 58, 4-15.
- Lessard-Hébert, M., Goyette, G., & Boutin, G. (1996). La recherche qualitative: Fondements et pratiques. Montréal: Éditions Nouvelles.
- Lewis, S. F., & Fremouw, W. (2000). Dating violence: A critical review of the literature. Clinical Psychology Review, 21, 105-127.
- Lincoln, Y. S., & Guba, E. G. (1985). Naturalistic Inquiry. Beverly Hills, CA: Sage Publications.
- Lloyd, S. A. (1991). The darkside of courtship violence: Violence and sexual exploitation. Family Relations, 40, 14-20.
- Lloyd, S. A., Koval, J. E., & Cate, R. M. (1989). Conflict and violence in dating relationships. In M. A. Pirog-Good, & J. E. Stets (Eds.), Violence in dating relationships: Emerging Social Issues (pp. 126-142). New York : Praeger.

- Lo, A., & Sparakowski, M. J. (1989). The continuation of violent dating relationships among college students. Journal of College Student Development, 30, 432-439.
- Logan, T. K., Leukefeld, C., & Walker, B. (2000). Stalking as a variant of intimate violence: Implications from young adulte sample. Violence and Victims, 15, 91-72.
- Magdol, L., Moffit, T. E., Caspi, A., Newman, D. L., Fagan, J., & Silva, P. A. (1997). Gender differences in partner violence in a birth cohort of 21-years-olds: Bridging the gap between clinical and epidemiological approaches. Journal of Consulting and Clinical Psychology, 65, 68-78.
- Mahlstedt, D., & Keeny, L. (1993). Female survivors of dating violence and their social networks. Feminism & Psychology, 3, 319-333.
- Makepeace, J. M. (1981). Courtship violence among college students. Family Relations, 30, 97-102.
- Makepeace, J. M. (1986). Gender differences in courtship violence victimization. Family Relations, 35, 383-388.
- Makepeace, J. M. (1987). Social factor and victim-offender differences in courtship violence. Family Relations, 37, 87-91.
- Makepeace, J. M. (1989). Dating, living together, and courtship violence. In M. A. Pirog-Good, & J. E. Stets (Eds.), Violence in dating relationships. Emerging Social Issues (pp. 94-107). New York: Preager.
- Maker, A. H., Kemmelmeier, M., & Peterson, C. (2001). Child sexual abuse, peer sexual abuse, and sexual assault in adulthood: a multi-risk model of revictimization. Journal of Traumatic Stress, 14, 351-68.
- Malik, S., Sorenson, S. B., & Aneshensel, C. (1997). Community and dating violence among adolescents: Perpetration and victimization. Journal of Adolescent Health, 21, 291-302.
- Manseau, H. (1990). L'abus sexuel et l'institutionnalisation de la protection de la jeunesse. Sillery: Presses de l'Université du Québec.
- Manseau, H. (1997). La grossesse en internat : le syndrome de la conception immaculée. Recherche qualitative ancrée et concertée sur le phénomène de la grossesse en internat. Université du Québec à Montréal, Montréal, Québec, Canada.
- Marshall, L. L. (1994). Physical and psychological abuse. In W. R. Cupach & B. H. Spitzberg (Eds.), The dark side of interpersonal communication (pp. 281-311). Hillsdale, NJ: Lawrence Erlbaum associates publishers.

- Marshall, L. L., & Rose, P. (1987). Gender, stress and violence in the adult relationships of a sample of college students. Journal of Social and Personal Relationships, 4, 299-316.
- Marshall, L. L., & Rose, P. (1988). Family of origin violence and courtship abuse. Journal of Counseling and Development, 66, 9, 414-418.
- Marshall, L. L., & Rose, P. (1990). Premarital violence: The impact of family of origin violence, stress, and reciprocity. Violence and Victims, 5, 51-64.
- Matthews, W. J. (1984). Violence in dating in college couples. College Student Journal, 18, 150-158.
- McKinney, K. (1986). Perceptions of courtship violence: Gender difference and involvement. Free Inquiry in Creative Sociology, 14, 61-66.
- Melzer-Lange, M. D. (1998). Violence and associated high-risk health behavior in adolescents. Pediatric Clinics of North America, 45, 307-317.
- Mercer, S. L. (1988). Not a pretty picture: An exploratory study of violence against women in high school dating relationships. Resources for Feminist Research, 17, 15-25.
- Merritt-Gray, M., & Wuest, J. (1995). Counteracting abuse and braking free: The process of leaving revealed through women's voices. Health Care for Women International, 16, 399-412.
- Michelat, G. (1975). Sur l'utilisation de l'entretien non directif en sociologie. Revue Française de Sociologie, 16, 229-247.
- Miles, M. B., & Huberman, A. M. (1994). Qualitative data analysis: An expanded sourcebook (2nd ed.). Newbury Park, CA: Sage Publications.
- Miller, D. T., & Porter, C. A. (1983). Self-blame in victims of violence. Journal of Social Issues, 39, 139-152.
- Mills, T. (1985). The assault on the self: Stages in coping with battering husbands. Qualitative Sociology, 8, 103-123.
- Ministère de la santé et des services sociaux (1991). Un Québec fou de ses enfants, rapport du groupe de travail pour les jeunes. Québec: Gouvernement du Québec.
- Ministère de la santé et des services sociaux (1992). La Politique de la santé et du bien-être. Québec : Gouvernement du Québec.
- Ministère de la santé et des services sociaux (1997). Priorités nationales de santé publique, 1997-2002. Québec : Gouvernement du Québec.

- Ministère de la santé et des services sociaux (1998). Stratégie québécoise d'action face au suicide. S'entraider pour la vie. Québec : Gouvernement du Québec.
- Ministère de la sécurité publique du Québec. (2001). Violence conjugale: Statistiques 2000. Québec: Gouvernement du Québec.
- Molidor, C. E. (1995). Gender differences of psychological abuse in high school dating relationships. Child and Adolescent Social Work Journal, 12, 119-134.
- Molidor, C. E., & Tolman, R. M. (1998). Gender and contextual factors in adolescent dating violence. Violence Against Women, 4, 180-194.
- Morse, J. M. (1986). Qualitative research: issues in sampling. In P. L. Chinn (Ed.), Nursing research methodology: issues and implementation (pp. 183-193). Rockville, MD: Aspen.
- Morse, J. M. (1991). Strategies for sampling. In J. M. Morse (Éds.), Qualitative nursing research: A contemporary dialogue (127-145). Newbury Park, CA: Sage Publications.
- Moss, V. A., Rogers, C. P., Campbell, J. C., & Halstead, L. (1997). The experience of terminating an abusive relationship from an anglo and african perspective: A qualitative descriptive study. Issues in Mental Health Nursing, 18, 433-454.
- Muehlenhard, C. L., & Linton, M. A. (1987). Date rape and sexual aggression in dating situations: Incidence and risk factors. Journal of Counseling Psychology, 34, 186-196.
- Murphy, J. E. (1984). Date abuse and forced intercourse among college students. Paper presented at the annual Family Violence Research Conference, Durham, NH.
- Murphy, J. E. (1998). Date abuse and forced intercourse among college students. In G. T. Hotaling, D. Finkelhor, J. T. Kirkpatrick, & M. A. Straus (Eds.), Family abuse and its consequences: New directions in research (pp. 285-296). Newbury Park, CA: Sage Publications.
- Newman, E., Kaloupek, D. G., Kean, T. M., & Folstein, S. F. (1997). Ethical issue in trauma research: The evolution of an empirical model for decision making. In G. Kantor, & J. L. Jasinski (Eds.), Out of darkness: Contemporary perspectives on family violence (pp. 271-281). Thousand Oaks, CA: Sage Publications.
- Newman, K. (1993). Giving up. Shelter experiences of battered women. Public Health Nursing, 10, 108-113.
- NiCarthy, G. (1982). Getting free: A handbook for women in abusive relationships. Seattle: Seal Press.

- NiCarthy, G. (1991). Addictive love and abuse: A course for teenage women. In B. Levy (Ed.), Dating violence young women in danger (pp. 240-257). Seattle: The Seal Press.
- Normandeau, S., Damant, D., Raynor-Rinfret, M., Gravel, S., & Vézina, L. (2002). Program developers and programs consumers: some important features of the diffusion of school-based violence prevention programs. In The Alliance of five research centres on violence (Ed.), In the best interests of the girl child. Phase II report (pp. 115-142). Status of Women Canada, Ottawa, Ontario, Canada.
- Nurius, P. S., Furrey, J., & Berliner, L. (1992). Coping capacity among women with abusive partners. Violence and Victims, 7, 229-243.
- O'Hearn, R. E., & Davis, K. E. (1997). Women's experience of giving and receiving emotional abuse: An attachment perspective. Journal of Interpersonal violence, 12, 375-391.
- O'Keefe, M. (1997). Predictors of dating violence among high school students. Journal of Interpersonal Violence, 12, 546-568.
- O'keefe, M., & Treister, L. (1998). Victims of dating violence among high school students. Are the predictors different for males and females? Violence Against Women, 4, 195-223.
- O'Keefe, N. K., Brockopp, K., & Chew, E. (1986). Teen dating violence. Social Work, 31, 465-468.
- Olday, D., & Wesley, B. (1983). Premarital courtship violence: A summary report. Moorhead, KY: Moorhead State University.
- Otis, J., Lévy, J. J., & Drouin, M.-J. (1998). Sexual-health education and promotion. In W. Row, & B. Ryan (Eds.), Social work and HIV. The Canadian experience (pp.6-59). Canada: Oxford University Press.
- Ouellet, F., Lindsay, J., Beaudoin, G., & Clément, M. (1996a). La violence psychologique entre conjoints. Tome I ses représentations selon le genre. Centre de recherche interdisciplinaire sur la violence familiale et la violence faite aux femmes. Montréal, Québec, Canada.
- Ouellet, F., Lindsay, J., Beaudoin, G., & Clément, M. (1996b). La violence psychologique entre conjoints. Tome II sa mesure. Centre de recherche interdisciplinaire sur la violence familiale et la violence faite aux femmes. Montréal, Québec, Canada.
- Paillé, P. (1994). L'analyse par théorisation ancrée. Cahiers de recherche sociologique, 23, 147-181.

- Painter, S., & Dutton, D. (1985). Patterns of emotional bonding in battered women: Traumatic bonding. International Journal of Women's Studies, 8, 363-375.
- Pape, K. T., & Arias, I. (1995). Control, coping and victimization in dating relationships. Violence and Victims, 10, 43-54.
- Parker, J. D. A., & Endler, N. S. (1992). Coping with assessment: A critical review. European Journal of Personality, 6, 321-344.
- Patton, M. (1990). Qualitative evaluation and research methods. New Bury Park, CA: Sage Publications.
- Patton, W., & Mannison, M. (1995). Sexual coercion in high school dating. Sex Roles, 33, 447-457.
- Paulhan, I., & Bourgois, M. (1995). Stress et coping les stratégies d'ajustement à l'adversité. Paris : Presses universitaires de France.
- Pederson, P., & Thomas, C. D. (1992). Prevalence and correlates of dating violence in a Canadian university sample. Canadian Journal of Behavioral Science, 24, 490-501.
- Peterson, S., & Olday, D. E. (1992). How was your date last night? Intimate relationships violence among high school students. Human Services in Rural Environment, 16, 24-30.
- Pires, A. P. (1997). Échantillonnage et recherche qualitative: Essai théorique et méthodologique. In J. Poupart, L.-H. Groulx, J.-P. Deslauriers, A. Laperrière, R. Mayer, & A. P. Pires (Eds.), La recherche qualitative. Enjeux épistémologiques et méthodologiques (pp. 113-169). Montréal: Gaëtan Morin éditeur.
- Pirog-Good, M. A. (1992). Sexual abuse in dating relationships. In E. C. Viano (Ed.), Intimate violence interdisciplinary perspectives (pp. 101-110). Taylor & Francis.
- Pirog-Good, M. A., & Stets, J. (1989). The help-seeking behavior of physically and sexually abused college students. In M. A. Pirog-Good, & J. Stets (Eds.), Violence in dating relationships emerging social issues (pp. 108-125). New York: Praeger.
- Plass, M., & Gessner, J. (1983). Violence in courtship relations: A southern sample. Free Inquiry in Creative Sociology, 11, 198-202.
- Poitras, M., & Lavoie, F. (1995). A study of the prevalence of sexual coercion in adolescent heterosexual dating relationships in a Quebec sample. Violence and Victims, 10, 299-313.

- Ponnelle, S., & Lancry, A. (sous presse). In M. Neboit, & M. Vézina (Eds.), Le stress au travail. Presses Universitaires de France : Paris.
- Poppen, P. J., & Segal, N. J. (1988). The influence of sex and sex role orientation on sexual coercion. Sex Roles, 19, 689-701.
- Pourtois, J.-P., & Desmet, H. (1988). Épistémologie et instrumentation en sciences humaines. Bruxelles: Pierre Mardaga.
- Powell, C. (1991). Dealing with dating violence in schools. In B. Levy (Ed.), Dating violence young women in danger (pp. 279-283). Seattle: The Seal Press.
- Regroupement provincial des maisons d'hébergement et de transition pour les femmes victimes de violence conjugale. (1990). Au grand jour. Montréal: Éditions du Remue-ménage.
- Reuterman, N., & Burcky, W. (1989). Dating violence in high school: A profile of the victims. Psychology, 26, 1-9.
- Rhynard, J., Krebs, M., & Glover, J. (1997). Sexual assault in dating relationships. Journal of School Health, 67, 89-93.
- Riggs, D. S. (1993). Relationship problems and dating aggression: A potential treatment target. Journal of Interpersonal Violence, 8, 18-35.
- Riggs, D. S., & O'Leary, K. D. (1989). A theoretical model of courtship aggression. In J. E. Stets, & M. A. Pirog-Good (Eds.), Violence in Dating Relationships: Emerging Social Issues (pp. 53-71). New York: Preager.
- Riggs, D. S., & O'Leary, K. D. (1996). Aggression between heterosexual dating partners. Journal of Interpersonal Violence, 11, 519-540.
- Robins, L. N., & Regier, D. A. (1991). Psychiatric disorders in America. New York: Free Press.
- Rook, K. S. (1992). Detrimental aspects of social relationships: Taking stock of an emerging literature. In A.O.F. Veiel, & U. Baumann (Eds.), In The meaning and measuring of social support (pp. 157-169). New York: Hemisphere Publishing Corporation.
- Roscoe, B., & Benaske, N. (1985). Courtship violence experienced by abused wives: Similarities in patterns of abuse. Family Relations, 34, 419-424.
- Roscoe, B., & Callahan, J. E. (1985). Adolescent's self-report of violence in families and dating relations. Adolescence, 20, 79, 445-453.

- Roscoe, B., & Kelsey, T. (1986). Dating violence among high school students. Psychology, 23, 53-59.
- Rose, L. E., Campbell, J., & Kub, J. (2000). The role of social support and family relationships in women's responses to battering. Health Care for Women International, 21, 27-39.
- Rosen, K. H. (1996). The ties that bind women to violent premarital relationships. Processes of seduction and entrapment. In D. D. Cahn, & S. Lloyd (Eds). Family violence from a communication perspective (pp. 151-178). Thousand Oaks, CA: Sage Publications.
- Rosenberg, M. (1979). Conceiving the self. New York: Basic Books.
- Rouse, L. P. (1988). Abuse in dating relationships: A comparison of blacks, whites, and hispanics. Journal of College Students Development, 29, 3312-319.
- Ryan, G. W., & Bernard, H. R. (2000). Data management and analysis methods. In N. K. Denzin, & Y. S. Lincoln. (Eds.), Handbook of qualitative research (2nd ed.) (pp. 779-802). Thousand Oaks, CA: Sage Publications.
- Ryan, R. M., & Solky J. A. (1996). What is supportive about social support? On the psychological needs for autonomy and relatedness. In G. R. Pierce, B. R. Sarason, & I. G, Sarason (Eds.), Handbook of social support and the family (pp. 249-267). New York: Plenum Press.
- Sack, A. R., Keller, J. F., & Howard, R. (1982). Conflict tactics and violence in dating situations. International Journal of Sociology of the Family, 12, 89-100.
- Santé Canada. (1990). La violence dans les fréquentations. Renseignements du Centre national d'information sur la violence dans la famille. Ottawa : Santé Canada.
- Santé Canada. (1994). Le suicide au Canada. Mise à jour du rapport du groupe d'étude sur le suicide au Canada. Ottawa : Santé Canada.
- Santé Canada. (1995). La violence dans les fréquentations. Renseignements du Centre national d'information sur la violence dans la famille. Ottawa : Santé Canada.
- Sarason, I. G., Sarason, B. R., Shearin, E. N., & Pierce, G. R. (1987). A brief measure of social support: Practical and theoretical implications. Journal of Social and Personal Relationships, 4, 497-510.
- Schaefer, C., Coyne, J. C., & Lazarus, R. S. (1982). The health-related functions of social support. Journal of Behavioral Medicine, 4, 381-406.

- Schwartz, M., O'Leary, S. G., & Kendziora, K. T. (1997). Dating aggression among high school students. Violence and Victims, 12 (4), 295-305.
- Schwarzer, R., & Leppin, A. (1991). Social support and Health: A theoretical and empirical overview. Journal of Social and Personal Relationships, 8, 99-127.
- Schwarzer, R., & Schwarzer, C. (1996). A critical survey of coping instruments. In M. Zeidner, & N. S. Endler (Eds.), Handbook of coping. Theory, research, applications (pp. 107-132). New York, NY: John Willey & sons.
- Seiffge-Krenke, I. (1995). Stress, coping, and relationships in adolescence. Mahwah, NJ: Lawrence Erlbaum Associates Publishers.
- Sev'er, A. (1997). Recent or imminent separation and intimate violence against women. A conceptual overview and some Canadian examples. Violence Against Women, 3, 566-589.
- Shapiro, B. L., & Schwartz, J. C. (1997). Date rape its relationship to trauma symptoms and sexual self-esteem. Journal of Interpersonal Violence, 12, 407-419.
- Sheehan Berlinger, J. (1998). "Why don't you just leave him?" Nursing, 28, 35-39.
- Sigelman, C. K., Berry, C. J., & Wiles, K. A. (1984). Violence in college students' dating relationships. Journal of Applied Social Psychology, 5, 530-548.
- Silverman, J. G., Raj, A., Mucci, L. A., & Hathaway, J. F. (2001). Dating violence against adolescent girls and associated substance use, unhealthy weight control, sexual risk behaviors, pregnancy, and suicidality. Journal of American Medical Association 286, 572-579.
- Simons, R. L., Lin, K.-H., & Gordon, L. C. (1998). Socialization in the family of origin and male dating violence: A prospective study. Journal of Marriage and the Family, 60, 467-478.
- Slaby, R. G. (1998). Preventing youth violence through research-guided intervention. In P. K. Trickett, & C. J. Schellenbach (Eds.), Violence against children in the family and the community (pp. 371-399). Washington, DC: American Psychological Association.
- Sleutel, M. R. (1998). Women's experience of abuse: A review of qualitative research. Issues in Mental Health Nursing, 19, 525-539.
- Smith, J. P., & Williams, J. G. (1992). From abusive household to dating violence. Journal of Family Violence, 7, 153-165.

- Smith, P., Tessaro, I., & Earp, J. (1995). Women's experiences with battering: A conceptualisation from qualitative research. Women's Health Issues, 5, 173-181.
- Smith, S. (1997). Women's experiences of victimizing sexualization, part I: Responses related to abuse and home and family environment. Family Issues in Mental Health Nursing, 18, 395-415.
- Spencer, G. A., & Bryant, S. (2000). Dating violence: a comparison of rural, suburban and urban teens. Journal of Adolescent Health, 27, 302-305.
- Steinaker, N. W., & Bell, M. R. (1979). The experimental taxonomy. A new approach to teaching and learning. New York: Academic Press.
- Stets, J. E. (1990). Verbal and physical aggression in marriage. Journal of Marriage and the Family, 52, 501-514.
- Stets, J. E. (1991). Psychological aggression in dating relationships: The role of interpersonal control. Journal of Family Violence, 6, 97-114.
- Stets, J. E., & Pirog-Good, M. A. (1987). Violence in dating relationships. Social Psychology Quarterly, 50, 237-246.
- Stets, J. E., & Pirog-Good, M. A. (1989). Patterns of physical and sexual abuse for men and women in dating relationships: A descriptive analysis. Journal of Family violence, 4, 63-76.
- Strauss, A. L. (1979). Measuring intrafamily conflict and violence: The Conflict Tactics (CT) Scales. Journal of Marriage and the Family, 41, 75-88.
- Strauss, A. L. (1987). Qualitative analysis for social scientists. New York: Cambridge University Press.
- Strauss, A. L., & Corbin, J. (1998a). Grounded theory methodology: An overview. In N. K. Denzin, & Y. S. Lincoln (Eds.), Strategies of qualitative inquiry (pp. 158-183). Thousand Oaks, CA: Sage Publications.
- Strauss, A. L., & Corbin, J. (1998b). Basics of qualitative research: Techniques and procedures for developing grounded theory. (2nd ed.). Thousand Oaks, CA: Sage Publications.
- Strauss, A. L., & Corbin, J. (1990). Basics of qualitative research. Grounded theory procedures and techniques. Thousand Oaks, CA: Sage Publications.
- Strauss, A. L., & Corbin, J. (1994). Grounded theory methodology: an overview. In N. K. Denzin, & Y. S. Lincoln (Eds.), The handbook of qualitative research (pp. 273-285). Thousand Oaks, CA: Sage Publications.

- Strauss, A. L., & Corbin, J. (1997). Grounded theory in practice. Thousand Oaks, CA: Sage Publications.
- Sugarman, D. B., & Hotaling, G. T. (1989). Dating violence: Prevalence, context, and risk markers. In M. A. Pirog-Good, & J. E. Stets, (Eds.), Violence in dating relationships. Emerging social issues (pp. 3-12). New York: Praeger.
- Sugarman, D. B., & Hotaling, G. T. (1991). Dating violence: A review of contextual and risk factors. In B. Levy (Ed.), Dating violence young women in danger (pp. 101-118). Seattle: The Seal Press.
- Sullivan, C. M., Campbell, R., Angelique, H., Eby, K., & Davidson II, W.S. (1994). An advocacy intervention program for women with abusive partners: Six-month follow-up. American Journal of Community Psychology, *22*, 101-122.
- Symons, P. Y., Groër, M. W., Kepler-Youngblood, P., & Slater, V. (1994). Prevalence and predictors of adolescent dating violence. Journal of child and adolescent psychiatric nursing, *7*, 14-23.
- Szinovacz, M. E. (1983). Using couple data as a methodological tool: The case of marital violence. Journal of Marriage and the Family, *45*, 633-644.
- Thompson, E. H. (1991). The maleness of violence in dating relationships: An appraisal of stereotypes. Sex Roles, *24*, 261-278.
- Tobin, D. L., Holroyd, K. A., & Reynolds, R. V. (1984). User's manual for coping strategies inventory. Athens, OH: Ohio University.
- Tobin, D. L., Holroyd, K. A., Reynolds, R. V., & Wigal, J. K. (1989). The hierarchical structure of the Coping Strategy Inventory. Cognitive Therapy and Research *13*, 343-361.
- Tolman, D. L. (1999). Female adolescent sexuality in relational context: Beyond sexual decision making. In N. G. Johnson, M. C. Roberts, & J. Worell (Eds.), Beyond appearance. A new look at adolescent girls (pp. 227-246). Washington, DC: American Psychological Association.
- Tolman, R. M. (1989). The development of a measure of psychological maltreatment of women by their male partners. Violence and Victims, *4*, 159-177.
- Tontodonato, P., & Crew, B. K. (1992). Dating violence, social learning theory, and gender: A multivariate analysis. Violence and Victims, *7*, 3-14.
- Valois, R. F., Oeltmann, J. E., Waller, J., & Hussey, J. (1999). Relationship between number of sexual intercourse partners and selected health risk behaviors among public high school adolescents. Journal of Adolescent Health, *25*, 328-335.

- Van der Maren, J.-M. (1996). Méthodes de recherche pour l'éducation. Montréal: Presses de l'Université de Montréal.
- Veit, C. T., & Ware, J. E. (1983). The structure of psychological distress and well-being in general populations. Journal of Consulting and Clinical Psychology, *5*, 730-742.
- Viano, E. C. (1992). Violence among intimates: Major issues and approaches. In E. C. Viano (Ed.), Intimate violence interdisciplinary perspectives (pp. 3-12). Taylor & Francis.
- Vicary, J. R., Klingaman, L. R., & Harkness, W. L. (1995). Risk factors associated with date rape and sexual assault of adolescent girls. Journal of Adolescence, *18*, 289-306.
- Vivian, D., & O'Leary, K. D. (1987). Communication patterns in physically aggressive engaged couples. Paper presented at the National Family Violence Research Conference, Durham, NH.
- Walker, L. E. (1979). The battered women. New York: Harper & Row.
- Walsh, J. F., & Foshee, V. (1998). Self-efficacy, self-determination and victim blaming as predictors of adolescent sexual victimization. Health Education Research, *13*, 139-144.
- Weathers, F. W., Litz, B. T., Herman, D. S., Huska, J. A., & Keane, T. M. (1993). The PTSD Checklist: Reliability, validity, and diagnostic utility. Paper presented at the annual meeting of the International Society for Traumatic Stress Studies, San Antonio TX.
- Weiss, R. L., & Summers, K. J. (1983). The Marital Interaction Coding System-III. In E. E. Filsinger (Ed.), A source book of marriage and family assessment (pp.85-115). Beverly Hills, CA: Sage.
- Wekerle, C., & Wolfe, D. A. (1999). Dating violence in mid-adolescence: Theory, significance, and emerging prevention initiatives. Clinical Psychology, *19*, 435-456.
- Werk, A. (1997). La présence de la violence sexuelle dans les relations amoureuses des jeunes. In D. Damant, & S. Cantin (Eds.), Les violences sexuelles (pp.47-51). Actes du colloque tenu dans le cadre du 64^e congrès de l'ACFAS, Montréal, Québec, Canada.
- White, J. W., & Koss, M. P. (1991). Courtship violence: Incidence in a national sample of higher education students. Violence and Victims, *6*, 247-256.

- Wolfe, D. A., & Feiring, C. (2000). Dating violence through the lens of adolescent romantic relationships. Child Maltreatment 5, 360-363.
- Wolfe, D. A., Scott, K., Reitzel-Jaffe, D., Wekerle, C., Grasley, C., & Pittman, A. L. (2001). Development and validation of the Conflict in Adolescent Dating Relationships Inventory. Psychological Assessment, 13, 277-293.
- Wolfe, D. A., Scott, K., Wekerle, C., & Pittman, A.-L. (2001). Child maltreatment: Risk of adjustment problems and dating violence in adolescence. Journal of the American Academy of Child and Adolescent Psychiatry, 40, 282-289.
- Worth, D. M., Matthews, P. A., & Coleman, W. R. (1990). Sex role, group affiliation, family background, and courtship violence in college students. Journal of College Student Development, 31, 250-254.
- Wuest, J., & Merritt-Gray, M. (1999). Not going back. Sustaining the separation in the process of leaving abusive relationships. Violence Against Women, 5, 110-133.

APPENDICE A :
LE PROFIL FAMILIAL ET AMOUREUX
DES PARTICIPANTES

TABLEAU 3
Profil familial et amoureux des participantes

Prénom fictif	Milieu familial	États de vulnérabilité chronique	États de vulnérabilité situationnelle	Violences vécues	Durée des relations de violence
1. Éloïze	deux parents	violence psychologique tante	tentative de suicide	contrôle intimidation domination tromperie dénigrement	15 ans : 8 mois 16 ans : 1 mois
2. Camille	deux parents	dépendance aux drogues	aucun	contrôle intimidation domination tromperie dénigrement	12 ans : quelques mois 13 ans : 4 mois 15 ans : 18 mois
3. Sarah	seule placement entre 13 ans et 17 ans	problèmes santé mentale mère violence physique mère et conjointe dépendance alcool et drogues	tentative de meurtre mère agressions sexuelles	contrôle intimidation domination tromperie dénigrement	12 ans : quelques mois 15 ans : 3 mois 17 ans : 12 mois
4. Rose	seule fils de 18 mois placement entre 13 et 14 ans	frère atteint d'une maladie chronique négligence parents dépendance drogues	tentative de suicide fugue	contrôle intimidation domination tromperie dénigrement	13 ans : 8 mois 16 ans : 24 mois
5. Emmanuelle	mère et conjoint	violence psychologique tante dépendance aux drogues	décès père	contrôle intimidation domination tromperie dénigrement	14 ans : 24 mois
6. Daphnée	mère et conjoint placement entre 4 et 9 ans	dépression mère violence physique mère négligence, violence physique, abus sexuels famille d'accueil	décès père	contrôle domination dénigrement	15 ans : 1 mois

7. Vanessa	mère filles de 12 mois placement entre 13 et 14 ans	témoin violence conjugale négligence, violence physique, mère	décès grand-mère tentative de suicide	contrôle intimidation domination tromperie dénigrement	13 ans : 4 mois 14 ans : 2 mois 15 ans : 22 mois 17 ans : 1 mois
8. Bianca	deux parents	contrôle père	aucun	contrôle intimidation domination dénigrement	13 ans : quelques mois 18 ans : 12 mois
9. Mathilde	seule	problèmes santé mentale mère	aucun	contrôle intimidation domination dénigrement	16 ans : 21 mois
10. Ève	deux parents	abus sexuels grand-père	frère accusé d'abus sexuels sur des enfants	contrôle intimidation domination tromperie	13 ans : 18 mois 15 ans : 12 mois
11. Naomie	deux parents	aucun	aucun	contrôle intimidation domination tromperie dénigrement	15 ans : 12 mois
12. Mélissa	mère	aucun	avortement	contrôle intimidation domination tromperie dénigrement	12 ans : 5 mois 13 ans : 10 mois
13. Jade	deux parents garde partagée	dépendance à l'alcool et drogues	divorce parents agression physique étranger tentative suicide	contrôle intimidation domination tromperie dénigrement	12 ans : 5 mois 14 ans : 24 mois...
14. Cassandre	mère et conjoint	violence physique mère et frère	tentative de suicide arrestation trafic de stupéfiants	contrôle domination tromperie	12 ans : 18 mois 14 ans : 24 mois
15. Raphaëlle	mère	dépendance aux drogues	divorce parents	contrôle intimidation tromperie	15 ans : quelques mois 15 ans : 6 mois

16. Juliette	chum	abus sexuels oncle	divorce parents	contrôle intimidation	13 ans : 12 mois
		père alcoolique	agression physique		14 ans : 1 mois
					15 ans : 2 mois
17. Laurence	deux parents	témoin violence conjugale	aucun	contrôle intimidation domination tromperie	14 ans : 12 mois
18. Charlotte	mère	abus sexuels grand-père	arrestation trafic de stupéfiants	contrôle intimidation tromperie dénigrement	15 ans : 6 mois
		dépendance aux drogues			16 ans : quelques mois
19. Léa	deux parents	abus sexuels père	tentative de suicide	contrôle intimidation domination tromperie dénigrement	14 ans : quelques mois
		violence physique frère			

APPENDICE B :
LE CERTIFICAT D'ÉTHIQUE

17 AVR. 2000



APPROBATION DU COMITÉ D'ÉTHIQUE DE LA RECHERCHE
DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE

RELEVÉ MÉDECINE (Ce certificat est valide pour deux ans, si protocole non modifié)
2000

Le Comité d'éthique a étudié le projet intitulé : **Processus de changement de comportement et expériences de violence vécues dans la dyade adolescente**

présenté par : **Mme Mylène Fernet et Dr Joanne Otis**

et considère que la recherche proposée sur des humains est conforme à l'éthique.

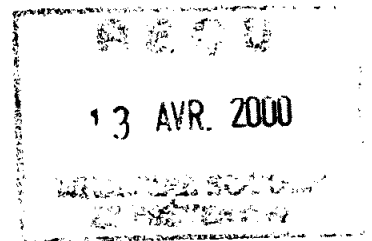
Signature de David McFarland, Président

Date d'étude : 10/02/00

Date d'approbation : 07 AVR. 2000

Numéro de référence : CERFM :SCE 23(00)4#57

N.B. Veuillez utiliser le numéro de référence dans toute correspondance avec le Comité d'éthique relativement à ce projet.



Université de Montréal
Faculté de médecine
Vice-décanat
Recherche et études supérieures
C.P. 6128, succursale Centre-ville
Montréal (Québec)

APPENDICE C :
LE FORMULAIRE DE CONSENTEMENT

Formulaire de consentement

Titre du projet : Processus de changement de comportement et
 expériences de violence vécues dans la dyade adolescente

Chercheuses impliquées :

- Mylène Fernet, candidate au Ph. D., Université de Montréal
- Joanne Otis, Ph. D., Université du Québec à Montréal
- Hélène Manseau, Ph. D., Université du Québec à Montréal

Description du projet

La violence vécue dans les relations amoureuses constitue un problème important chez les adolescentes et elle entraîne d'importantes répercussions sur leur santé mentale, physique et sexuelle. Cette étude vise à décrire le processus entourant la décision de mettre un terme à une relation empreinte de violence. Les résultats, en plus de me permettre de remplir les exigences d'un doctorat en santé publique, serviront à la planification d'interventions destinées aux adolescentes qui vivent de telles expériences et ce, tant au niveau du dépistage et du counseling individuel que du développement de programmes de prévention de la violence et de promotion de la santé physique, mentale et sexuelle.

Critères de sélection et suspension de l'étude

Suite à la signature de ce formulaire de consentement, je vérifierai avec vous certains détails tels votre âge, votre statut civil et certains aspects de votre expérience amoureuse. Cependant, si pour une raison ou une autre, vous ne répondez pas à aux critères de sélection propres à cette étude, nous devons cesser l'entrevue.

Liberté de participation et de retrait de l'étude

Votre participation à cette étude est tout à fait volontaire. Vous êtes donc libre d'accepter ou de refuser d'y participer sans que votre refus nuise à vos relations avec les intervenants qui vous suivent. Il est bien entendu que vous conservez votre droit de vous retirer en tout temps de cette étude sans préjudice d'aucune sorte. Toutefois, un suivi sera alors fait par la chercheuse principale dans la semaine suivant votre retrait pour s'assurer que tout va bien.

Procédures de l'étude

En signant ce formulaire de consentement, vous acceptez de faire partie de la recherche. Cela implique que vous participerez à une entrevue individuelle, entrevue d'une durée approximative d'une heure et demi, qui sera enregistrée sur bande audio. Dans l'éventualité où nous n'aurions pas le temps d'aborder certains aspects de votre expérience, il se peut que nous convenions ensemble d'une seconde entrevue. Si tel est le cas, vous serez tout à fait libre d'accepter ou de refuser et vous ferez part de votre consentement par écrit.

Modalités prévues en matière de confidentialité

Nous tenons à vous assurer de la plus stricte confidentialité des renseignements qui nous seront fournis lors de cette entrevue. Votre nom de même que celui des personnes que vous pourriez nommer ou citer n'apparaîtront sur aucun document. Pour ce faire, un code préservant votre identité vous sera attribué. Les informations vous concernant seront conservées dans un classeur sous clef, puis détruites à la fin de l'étude. Seuls les chercheurs impliqués y auront accès. Ces informations ne serviront qu'à des fins de recherche. Lorsqu'elles seront analysées et remises dans un contexte plus global, elles diffusées sans toutefois que votre identité soit révélée.

Avantages et inconvénients liés à votre participation

Le partage d'expériences, même traumatiques comme celles de la violence, a régulièrement des effets bénéfiques. Cette entrevue vous permettra de vivre ce partage en verbalisant le vécu de cette expérience et vous aidera à mieux faire le point sur votre cheminement personnel. Néanmoins, il peut poser certains inconvénients. À ce propos, l'anxiété d'anticipation précédant la participation à l'étude et la détresse psychologique pouvant être vécue durant l'entrevue représentent des inconvénients potentiels. Si jamais, en cours d'entrevue, vous ressentiez le besoin de prendre une pause, vous m'avertissez et nous prendrons le temps nécessaire.

En cas de besoin

Dans l'éventualité où vous sentez le besoin de verbaliser certaines émotions après notre rencontre ou que des questions vous viennent par rapport à l'étude, vous pourrez communiquer avec moi au (819) 479-7892. Si nécessaire, je vous orienterai vers des ressources immédiatement disponibles.

Engagement de la participante

J'ai lu et compris le contenu du présent formulaire. Je certifie qu'on me l'a expliqué verbalement. J'ai eu l'occasion de poser toutes mes questions au sujet de cette étude et on y a répondu à ma satisfaction. Je sais que je suis libre d'y participer et que je demeure libre de m'en retirer en tout temps, par avis verbal, sans préjudice. Je certifie qu'on m'a laissé le temps voulu pour prendre ma décision.

Je, soussignée, accepte de participer à une première rencontre.

_____	_____	_____
Nom de la participante	Signature	Date
_____	_____	_____
Nom du témoin	Signature	Date

Je, soussignée, accepte de participer à une seconde rencontre.

_____	_____	_____
Nom de la participante	Signature	Date
_____	_____	_____
Nom du témoin	Signature	Date

Engagement de la chercheure

Je certifie avoir expliqué à la participante les termes du présent formulaire de consentement; avoir répondu aux questions qu'elle m'a posées à cet égard; lui avoir clairement indiqué qu'elle reste à tout moment libre de mettre un terme à sa participation au présent projet de recherche.

Nom de la chercheure	Signature	Date
----------------------	-----------	------

Engagement de l'intervenant(e)

Je certifie avoir sollicité, dans le cadre de ma pratique professionnelle, la participation de _____ au projet de recherche intitulé : Processus de changement et expériences de violence vécues dans la dyade adolescente. Je n'ai exercé(e) aucune pression induite sur le sujet pour qu'elle y participe. Je me suis assuré(e) que sa participation à la recherche était volontaire et qu'elle pouvait s'en retirer en tous temps sans aucun préjudice. Je lui ai également assuré(e) que je restais disponible pour répondre à toute inquiétude découlant de sa participation à la recherche.

Je, soussigné(e), atteste que je suis disponible, le cas échéant, à répondre à toute inquiétude du sujet découlant de sa participation à la recherche.

Nom de l'intervenant(e)	Signature	Date
-------------------------	-----------	------

Nom du témoin	Signature	Date
---------------	-----------	------

Le formulaire sera inséré au dossier de la recherche.

Le projet de recherche et le présent formulaire de consentement ont été approuvés par le comité d'éthique de la recherche de la faculté de médecine de l'Université de Montréal CERFM :SCE 23(00)4 no. 57, le 07/04/2000.

APPENDICE D :
LES LETTRES D'ATTESTATION DES
RESSOURCES DISPONIBLES



**HÔPITAL
SAINTE-JUSTINE**
*Le centre hospitalier
universitaire mère-enfant*

Université de Montréal

Montréal 20 mars 2000

**RE: Processus de changement et expérience de
violence vécue dans la dyade adolescente**

À qui de droit

La section de médecine de l'adolescence est prête à accueillir les adolescentes de ce projet qui nécessiteraient une intervention de crise. Notre section œuvre depuis longtemps dans le domaine de la violence faite aux adolescents. Notre service est ouvert de 8 :00hrs à 16 :00 hrs. Un contact préalable à la visite par l'adolescente ou l'équipe de recherche serait préférable.

L'urgence de l'hôpital Ste-Justine accueille également des adolescentes en crise et ce 24 hrs par jour / 7 jours par semaine. L'urgentiste peut faire appel à une équipe de crise qui relève du département de psychiatrie ; cette équipe prend en charge l'évaluation et procède aux actions immédiates et nécessaires.

Veuillez agréer l'expression de nos sentiments les meilleurs,

Jean-Yves Frappier, MD, FRCPC, MSc
Professeur titulaire
Université de Montréal
Responsable, section de médecine de l'adolescence

Téléphone : 345-4721 (Reine Gagné ou Jean-Yves Frappier)



Drummondville, le 1^{er} février 2000

Objet : Processus de changement et expérience de violence
vécue dans la dyade adolescente

Mesdames Fernet et Otis,

La présente confirme que je suis prêt à accueillir, sans frais, les adolescentes qui nécessiteront une intervention de crise suite à leur participation à l'étude en titre. Je suis en mesure de rencontrer les jeunes femmes de la région du Centre-du-Québec à mon bureau de Drummondville et celles de la Montérégie, à la clinique Vision Pro Santé de St-Hyacinthe.

Je me sens confiant de répondre adéquatement à toute demande de ces jeunes adolescentes, puisque j'ai une expertise certaine auprès de cette clientèle. En effet, il y a déjà plus de trente ans, je commençais ma pratique comme psychologue responsable du secteur adolescent à la clinique psychiatrique externe de l'hôpital St-Joseph de Rimouski. Ma pratique demeure ouverte à cette clientèle.

Je suis heureux de contribuer à cette importante recherche en santé publique.

Veillez agréer, Mesdames, mes salutations distinguées,

René Fernet, M. Ps., Ph.D.

Professeur associé Université de Sherbrooke

Téléphone : Drummondville : 819 472 7275 ; St-Hyacinthe : 450 778 3238 ; Sherbrooke :
819 821 8000 (2609)

Fax : 450 778 3308

Courriel : rfernet@sympatico.ca

APPENDICE E :
UN EXTRAIT D'UN RAPPORT-SYNTHESE

TABLEAU 4
UN AMOUR IDÉALISÉ

Catégories conceptuelles	Entrevues	Unités textuelles
L'amour d'un prince charmant : être aimée d'un beau gars {9}		
« Il était beau bonhomme ».	Éloïze	(466:466)
« Je le trouvais cute ».	Sarah	(219:219)
« Il avait un harem à l'entour de lui... C'était un beau petit gars de 14 ans... ».	Rose	(651:653)
« Ben, il était beau pour moi ».	Emmanuelle	(968:968)
« Il était vraiment beau ».	Vanessa	(1227:1227)
« Quand j'ai commencé à sortir avec je pensais rêver. Ça a fait deux ans que je trippais dessus... Je le trouvais beau... Il m'a toujours attirée ».	Ève	(634:636)
« Ben il avait pas mal de charme ».	Naomie	(322:322)
« ... je l'avais tout le temps trouvé super cute. Je trouvais qu'il ressemblait à Brad Pitt tsé il a des beaux yeux ».	Charlotte	(350:351)
« Moi, je trippais dessus tsé ».	Léa	(132:132)
Un amour éternel : une relation qui va durer toute la vie {10}		
« On avait des projets ensemble, je l'encourageais dans ses projets pis c'était fait pour durer. J'en étais certaine ».	Rose	(1945:1947)
« J'étais sûre que je ferais ma vie avec ce gars là ». « Moi je pensais que j'allais passer ma vie avec lui. Je voulais même me marier avec lui... ».	Emmanuelle Vanessa	(498:499) (2688:2690)
« J'ai toujours rêvé d'avoir une famille aussi pis des enfants. C'est ça que je cherche ».	Bianca	(143:143)
« Moi je suis prête pour une relation, tu vas peut-être trouvé ça con, mais je suis prête pour avoir un gars avec qui ça va durer. Tsé je suis tannée de trois, quatre mois pis le gars il dit qu'il t'aime mais qu'il t'aime pas ».	Naomie	(338:342)
« Il y a que pour lui c'était pas du sérieux là... Je le sais pas comment qu'ils pensaient les gars là, ils sont pas comme moi là. Tsé, c'était des histoires de deux, trois semaines là, tsé. Ça marchait jamais, tsé. Moi je cherche une relation qui va durer ».	Cassandra	(369:373)
« Fait que tsé lui, c'était vraiment sérieux là. Je pensais c'était quasiment pour la vie... Pis tsé, ça peut-être jeune encore, 16 ans, pour penser à faire sa vie avec un gars mais... ».	Juliette	(421:422)
« T'as un chum là pourquoi que tu irais avec quelqu'un d'autre. Surtout que quand ça fait longtemps que t'es avec là, tu t'en va pas avec un autre gars pour savoir comment que sait, parce que tsé dans le fond tu le sais avec le gars si ça va durer ».	Laurence	(806:812)

tandis que ton chum ça dur, pourquoi gâcher ça non plus là ».		
« On voulait se fiancer tous les deux ».	Léa	(241:241)
 Un amour qui transforme : si je l'aime assez, il va changer {6}		
« ...je l'aimais assez pour avoir un enfant. Mais moi je me disais, " si on a un enfant ensemble là, il va changer. Il va être fin, il va être doux, il va plus s'occuper de moi. On va être une petite famille unie pis on va s'aimer pis tout va être beau. Il y aurait plein de choses, ça prouverait que je l'aime pis " ».	Rose	(2233:2234)
« Parce que tu l'aimes, tu dis qu'il va changer.... C'est parce que tu l'aimes, mais tu sais ce qu'il fait c'est pas correct mais ça te rentre pas dans la tête qu'il va falloir que tu le quittes un moment donné, il va falloir que tu fasses de quoi ».	Daphnée	(764:764)
« Je le croyais qu'il allait changer.... j'étais en amour avec lui ».	Vanessa	(822:825)
« Je pensais là que l'amour ça pouvait sauver. Que si t'aimais un gars là, il allait changer. Je me suis rendue compte que non ».	Bianca	(429:430)
« Ma mère me l'avait dit, tu veux trop faire le docteur avec, là tsé, le guérir de tout là. Mais ça pas marché... j'essayais de l'aider là ».	Raphaëlle	(532:542)
« Je disais ah je l'aime, il va changer. On dirait que je l'aimais trop pour le laisser. Je me disais dans ma tête, il va changer là, il peut pas rester de même tout le temps, ben il a pas changé, il a tout le temps rester de même... Je me disais, je vais être capable de le changer, un coup que t'aime, non, ça marchait pas ».	Laurence	(377:387)

